



La catastrophe du Concorde

LE MINISTRE des transports, Jean-Claude Gayssot, a décidé la suspension des vols des Concorde d'Air France jusqu'au décryptage des boîtes noires, après la catastrophe qui a fait 112 morts près de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle, mardi 25 juillet. British Airways a repris, mercredi, les vols de ses appareils. La chute du Concorde, affrété par un tour-opérateur allemand à destination

de New York, a été provoquée, deux minutes après son décollage, semble-t-il par l'incendie de l'un des quatre moteurs. Les victimes sont les cent passagers - allemands pour la plupart -, les neuf membres français de l'équipage et trois personnes qui se trouvaient dans l'hôtel de Gonesse sur lequel s'est écrasé l'appareil.

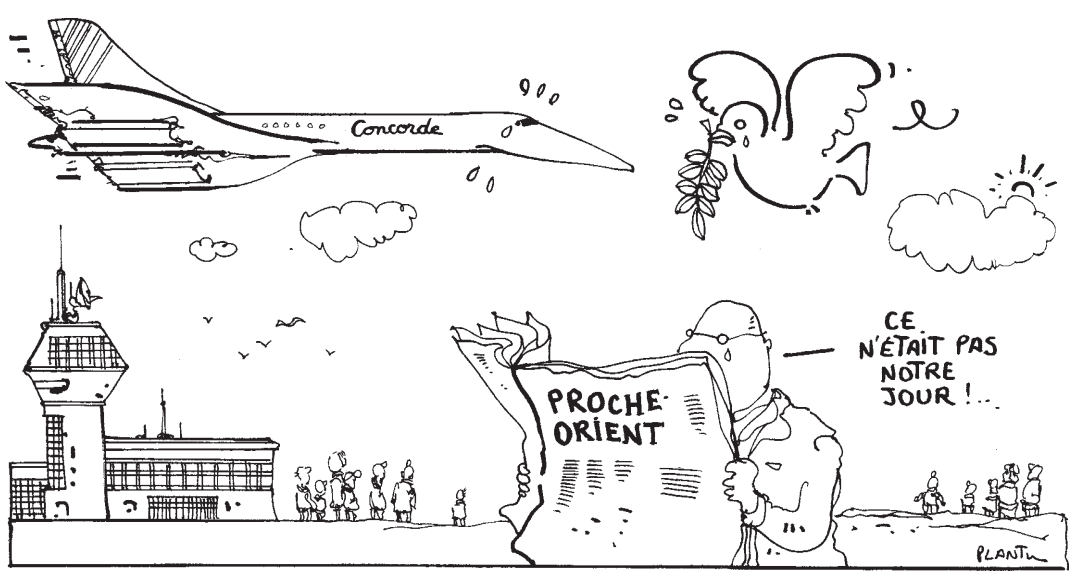
Lire pages 6 à 8

Israël-Palestine : un échec, un espoir

● Ehoud Barak et Yasser Arafat ont quitté Camp David sans parvenir à un accord ● Israéliens et Palestiniens se sont nettement rapprochés sur les frontières du futur Etat, le partage de Jérusalem et les réfugiés ● Ils s'engagent à continuer les négociations « le plus tôt possible »

LE PRÉSIDENT américain Bill Clinton a annoncé, mardi 24 juillet à midi (18 heures à Paris), l'échec du sommet de Camp David : « Après quatorze jours de négociations intenses entre Israéliens et Palestiniens, j'ai conclu avec regret qu'ils ne seront pas capables, à ce stade, de parvenir à un accord ». Il a cependant ajouté que le premier ministre israélien, Ehoud Barak, et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, ont « engagé des discussions globales sans précédent » et que « des progrès significatifs [ont] été réalisés sur les principales questions ». Les deux parties ont considérablement rapproché leurs positions sur les frontières du futur Etat palestinien, le partage de Jérusalem et le sort des réfugiés.

Malgré ces progrès, les divergences sur le statut de Jérusalem-Est et le « droit au retour » des réfugiés palestiniens ont été, semble-t-il, les principales causes de l'échec. Dans une déclaration commune, les deux parties se sont engagées « à poursuivre leurs ef-



forts pour conclure le plus tôt possible un accord ». A Washington, on n'exclut pas que le président Bill Clinton s'y investisse à nouveau avant la fin de son mandat, en janvier 2001.

- Les derniers moments du sommet de Camp David
- Quatorze journées de négociations intenses
- Les quatre dossiers au cœur des discussions
- Réactions de la population à Jérusalem, Est et Ouest
- L'après-sommet de Yasser Arafat et Ehoud Barak
- « Les tabous brisés » : notre éditorial

p. 2
p. 3
p. 3
p. 2 et 3
p. 4
p. 12

Canal+ garde ses abonnés

LE CONSEIL supérieur de l'audiovisuel (CSA) devait rendre mercredi 26 juillet un verdict favorable à la fusion entre Vivendi, le canadien Seagram et Canal+. Pour obtenir ce feu vert, de nombreux aménagements ont été apportés au projet présenté par Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, et Pierre Lescure, le patron de Canal+. Ils ont notamment renoncé au point le plus controversé du dispositif, la perte par la chaîne cryptée de son parc d'abonnés. L'état-major de Canal+ devrait se féliciter d'avoir recouvré un périmètre et une autonomie de gestion plus grands, mais les Canadiens de Seagram risquent de se sentir floués.

Lire page 14

Paris-Ajaccio, en passant par Bruxelles et l'Italie

VENDREDI 28 JUILLET, ils auront, sur leur texte, le tampon « voté par l'Assemblée territoriale ». Il y a une semaine, le dispositif corse élaboré avec les conseillers du gouvernement a été validé par les ministres réunis autour de Lionel Jospin. Mais pour aller de Paris à Ajaccio le « processus » corse passe par l'Union européenne. Mercredi, Jean-Guy Talamoni, président (nationaliste) de la commission des affaires européennes de l'Assemblée de Corse, Jean Baggioni, président (RPR) du conseil exécutif, ainsi qu'Alain Christnacht, conseiller de M. Jospin pour les affaires intérieures, et Jean-Pierre Lacroix, préfet de la région Corse et du département de Corse-du-Sud, ont pris le Thalys pour Bruxelles, afin d'y rencontrer Michel Barnier, commissaire européen chargé des politiques régionales, et de lui soumettre leur demande de « reconnaissance de la spécificité insulaire de la Corse dans l'Union européenne ».

Les élus de Corse demandent l'application du traité d'Amsterdam qui, depuis mars 1999, enregistre pour la première fois la « spécificité » des îles en Europe et prévoit des aides

économiques et sociales pour pallier leur « handicap » : petite taille des terres cultivables, coût de l'approvisionnement en eau, dépeuplement, surcoûts des télécommunications, etc. Dans le document annexé au texte de l'accord du 20 juillet, « les autorités françaises et les élus de la Corse demandent à la Commission de rechercher les moyens de mettre en œuvre de telles mesures », établissent les demandes en matière d'infrastructures, de fiscalité, de pêche - le point le plus délicat à régler - ou de transports, et considèrent que « la Corse pourrait servir de référence à une politique européenne de l'insularité ».

Le colloque international des îles Aland, consacré aux « autonomies insulaires », en août 1998, et auquel avait participé Pierre Joxe, a joué un grand rôle dans l'évolution des responsables politiques corses. Pour les nationalistes, l'affaire est entendue depuis longtemps : on saute par-dessus Paris pour chercher à Bruxelles soutiens et modèles. Dès le printemps 1999, à la tête de la commission Europe - où il avait été élu contre le radical de gauche Nicolas Alfonsi avec la bénédiction du

président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL) -, M. Talamoni s'est dépensé sans compter. M. Christnacht s'est lui-même rendu à Rome, en juin, pour étudier le système législatif italien et le statut dont bénéficie la Sardaigne, comme quatre autres régions, depuis l'après-guerre. Quant à M. Rossi, il a été accueilli chaleureusement, ce week-end, dans l'île de La Maddalena, par le président de l'assemblée régionale sarde.

« Nous attendons des institutions européennes qu'elles s'impliquent dans le processus en Corse comme elles se sont impliquées dans le processus irlandais. C'est leur contribution à la paix », entendait expliquer M. Talamoni à M. Barnier. « Nous entendons rappeler les dérogations auxquelles nous avons droit », préférait M. Baggioni, en rappelant que c'est là « un sujet que Michel Barnier connaît bien quand il parle des spécificités de la montagne ». Le commissaire, RPR comme M. Baggioni, fut en effet, avant de rejoindre l'exécutif européen, député et président du conseil général de Savoie.

Ariane Chemin



SÉRIES DE L'ÉTÉ

Les héros de l'an Mil

9. Avicenne, savant

Philosophe et « poète » de l'art médical, infatigable quêteur de savoir préférant les idées au pouvoir, Avicenne fut le plus grand génie de son temps. Il s'adonna jusque dans la vieillesse aux plaisirs de la chair et du vin. p. 10 et 11

L'Espagne face à l'ETA



JAIME MAYOR OREJA

LA REPRISSE des attentats de l'ETA en Espagne montre que l'organisation séparatiste basque a reconstitué ses forces, estime le ministre espagnol de l'intérieur. Dans un entretien au Monde, il dit « s'attendre à tout » de la part d'un mouvement qui tente de « démolir la société ».

Lire page 5

artprice.com

groupe serveur

Partenaires Office

Biennale de Lyon

PARTAGE D'EXOTISMES

Halle Tony Garnier

27 juin - 24 septembre 2000

Invitations gratuites sur www.artprice.com

le prix de l'art et les indices du marché sur www.artprice.com

coté au Nouveau Marché (7478)

leader mondial de l'information sur le marché de l'art

Groupe Serveur SARL au capital de 598 539 000 FRF - Andreas Dettloff Mes ancêtres (détail)

Le grain de sable de la taxe Tobin

LE DÉBAT sur la taxe Tobin pourrait tourner à l'embarras diplomatique. A force de suggérer, comme viennent de le faire successivement Lionel Jospin, Laurent Fabius et Jacques Chirac, qu'une taxe sur les mouvements de capitaux est une idée intéressante, la France risque d'être mise au pied du mur par ses partenaires européens. Et d'aucuns craignent déjà que, lassés des discours, certains pays ne demandent que la France « mette un texte sur la table ». La posture de politique intérieure - les partisans d'une taxe Tobin se recrutent essentiellement dans l'Hexagone, un peu en Finlande - pourrait déboucher sur un différend européen.

Pour l'instant, c'est avec amusement qu'on observe ce débat français à Londres. « On a tous les jours sur le dos les Eglises qui réclament l'annulation de la dette du tiers-monde ; vous avez la taxe Tobin, chacun sa croix », relèvent, compatissants, les conseillers du chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown. Simple à comprendre (prélever une dime sur toutes les transactions financières, donc lutter contre les méchants spéculateurs), mécanisme « porteur » et généreux (utiliser ces sommes pour

l'aide au développement), la taxe est devenue l'emblème de la lutte contre la mondialisation. Mais les Français doivent éviter de se ridiculiser sur la scène internationale : la plupart des économistes, au mieux, doutent de son efficacité, au pire, estiment, à l'instar du Prix Nobel d'économie Robert Mundell, qu'il s'agit d'« une idée idiote ».

Bien qu'il se soit rallié au rapport Davanne, qui, fin 1998, mettait en garde contre une « mesure aux effets positifs incertains mais redoutable de complexité quand il s'agira de la mettre en œuvre concrètement », Lionel Jospin rappelle aujourd'hui que l'instauration de cette taxe figurait parmi ses thèmes de campagne présidentielle en 1995. Il propose qu'« on réfléchisse à la taxe Tobin » pour la faire avancer dans les instances internationales. Alors que Laurent Fabius se dit, en privé, sans illusions sur la faisabilité d'une telle taxe - son cabinet lui a dressé une liste de quatorze arguments démontant le mécanisme -, il n'a pas fermé la porte à une telle idée.

Babette Stern

Lire la suite page 12



L'ÉTÉ FESTIVAL

Saintes

Une « Passion » mémorable

Depuis dix-huit ans, le chef d'orchestre Philippe Herreweghe (photo) règne sur les Académies musicales de Saintes (Charente-Maritime), défendant avec vigueur le répertoire baroque et préclassique. Point d'orgue du festival cette année, la version mémorable de La Passion selon saint Matthieu, de Bach, qu'il a donnée dans la splendide abbaye aux Dames. p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 Esc ; République, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 727 - 7,50 F



International.....	2	Tableau de bord.....	16
France/Société.....	6	Aujourd'hui.....	19
Horizons.....	10	Météorologie/Jeux.....	22
Carnet.....	13	Culture.....	24
Abonnements.....	13	Guide culturel.....	26
Entreprises.....	14	Radio-Télévision.....	27

PROCHE-ORIENT Au terme d'une négociation-marathon de quatre jours, le sommet américano-israélo-palestinien de Camp David a pris fin mardi 25 juillet, sans donner

lieu à un accord. ● **BILL CLINTON** n'a pas caché sa déception de ne pas avoir réussi, mais il estime que les pourparlers ont permis de faire de « grands progrès », des questions

essentielles ayant enfin été débattues. ● **DANS UNE DÉCLARATION** commune, les trois parties se sont tracé une feuille de route et ont posé des garde-fous pour faciliter leurs né-

gociations futures. ● **YASSER ARAFAT** a tenu ferme sur ses revendications essentielles. Ahmed Qorei, président du Conseil législatif palestinien, a affirmé que les Palestiniens sont « prêts

à reprendre les négociations ». ● **EHOUD BARAK** devra faire face à des difficultés intérieures amplifiées par l'issue négative du sommet. (Lire aussi notre éditorial page 12.)

Sans avoir abouti, le sommet de Camp David a levé de nombreux tabous

Israéliens et Palestiniens se disent déterminés à continuer de négocier en vue d'un « accord-cadre » mettant fin à leur conflit avant la date limite du 13 septembre, l'échéance fixée par les accords déjà conclus précédemment

THURMONT (Camp David)
de notre envoyé spécial

Lorsque le président Bill Clinton était revenu, dimanche 23 juillet, du Japon, où il avait participé au sommet du G 8, les participants à celui de Camp David laissaient entendre qu'il ne leur faudrait désormais guère plus de trois jours avant de savoir s'ils allaient vers le succès ou vers l'échec. Moins de quarante-huit heures auront suffi pour qu'ils se fassent une opinion : mardi 25 juillet, un peu avant 11 heures (17 heures à Paris), un bref communiqué du porte-parole de la Maison Blanche a indiqué que le sommet se terminait sur un échec. « Le président [Clinton] a estimé que les deux parties n'étaient pour l'instant pas en mesure de conclure un accord », a annoncé Joe Lockhart, en confirmant que Bill Clinton venait de quitter Camp David pour la Maison Blanche, d'où il ferait bientôt une déclaration. Quelques instants plus tard, on apprenait que les délégations palestinienne et israélienne faisaient leurs bagages, sérieusement cette fois.

Ce revers n'a en vérité pris personne par surprise. Depuis le 11 juillet, date de l'ouverture du sommet de Camp David, chacun s'était habitué au régime de la douche écossaise, auquel le soumettaient les rumeurs les plus contradictoires. En deux semaines de négociations, le succès « certain » a souvent fait place à l'échec « définitif ». Et pourtant, malgré tout, les négociations continuaient.

Lundi 24 paraissait devoir se passer sans histoires. Comme les jours précédents, des manifestants avaient calmement déployé leurs

banderoles devant le centre de presse de Thurmont. Cette fois, il s'agissait d'une douzaine de pieux rabbins de Neturei Karta, secte juive ultra-orthodoxe et antisioniste qui, en yiddish et en anglais, estimaient que, conformément aux textes sacrés, « le royaume d'Israël » ne peut être que le résultat de l'intervention divine, et non le produit d'une volonté politique.

Un réveil au goût amer

Après que le président palestinien, Yasser Arafat, eut fait parvenir dans la nuit de lundi à mardi à Bill Clinton une lettre l'informant que, compte tenu de l'attitude israélienne, il était inutile de continuer, tout le monde est allé se coucher. Les délégations se sont réveillées avec le goût amer de la déception, raconte un responsable américain qui a requis l'anonymat. Mais une déception mêlée de la certitude d'avoir fait des progrès et qu'un accord était possible dans les prochaines semaines. Une fois levé, Bill Clinton a rencontré le premier ministre israélien Ehoud Barak, et tous deux ont été rejoints par M. Arafat pour la dernière d'une série de rencontres trilatérales. Ils sont alors convenus de ne pas s'accuser mutuellement de l'échec du sommet, de ne pas divulguer les détails des discussions et de s'abstenir de lancer des menaces, indique-t-on de source palestinienne.

Plus tard, lors de la conférence de presse finale, Ehoud Barak a déclaré avec humour que Camp David était bien « le joyau du système carcéral américain ». — (Reuters.)

Drapeau palestinien au vent, ils venaient de New York pour dire que la paix serait impossible, « aussi longtemps qu'existe l'Etat Israël ».

En fin d'après-midi, des rumeurs « autorisées » — en fait, des sources israéliennes qui régulièrement et partiellement informaient les journalistes de leur pays — affirmaient que les négociateurs avaient entrepris de rédiger le brouillon de plusieurs chapitres de l'accord final. Grâce à d'autres canaux, on apprenait

que les délégués allaient s'atteler ce même soir à la rédaction du chapitre concernant Jérusalem, permettant de mettre sur le papier ce qui faisait problème et ce qui ne le faisait pas. Bill Clinton, qui devait se rendre dans l'Arkansas pour assister aux obsèques d'un ami, tiquerait à son retour, mardi soir, la conclusion de ce travail. On saurait alors s'il fallait ou non crier vic-

essamment. Les plus optimistes évoquaient même une cérémonie de signature sur la pelouse de la Maison Blanche, dès le jeudi suivant.

Ce scénario bien réglé n'a guère duré. Vers minuit, lundi, de brèves confidences faisaient état des « graves difficultés », que tentaient de résoudre dans une réunion d'urgence l'Israélien Shlomo Ben Ami et le Palestinien Saeb Erekat. A 3 heures du matin, mardi, tout était consommé et le président Arafat

Les deux parties s'engagent à poursuivre leurs efforts

LA MAISON BLANCHE a publié, mardi 25 juillet, le texte d'une déclaration palestinienne-israélienne

après le sommet de Camp David. En voici le texte intégral :

« Entre les 11 et 24 juillet, sous les auspices du président Bill Clinton, le premier ministre Ehoud Barak et le président Yasser Arafat se sont rencontrés à

Camp David pour tenter de parvenir à un accord sur le statut permanent. Bien qu'ils ne soient pas parvenus à surmonter les divergences et à parvenir à un accord, leurs négociations sont sans précédent par leur ampleur et leurs détails. Sur la base des progrès enregistrés à Camp David, les deux dirigeants ont agréé les principes suivants pour guider leurs négociations :

1. Les deux parties sont convenues que l'objectif de leurs négociations est de mettre fin à des dé-

cennies de conflit et de parvenir à une paix juste et durable.

2. Les deux parties s'engagent à poursuivre leurs efforts pour conclure le plus tôt possible un accord sur toutes les questions du statut permanent.

3. Les deux parties conviennent que les négociations basées sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité sont le seul moyen de parvenir à un tel accord et elles s'engagent à créer un environnement pour des négociations sans pressions, intimidations et menaces de violence.

4. Les deux parties comprennent l'importance d'éviter des initiatives unilatérales préjudiciables de l'issue des négociations et elles reconnaissent que leurs divergences ne seront réglées que par des négociations de bonne foi.

5. Les deux parties conviennent que les Etats-Unis restent un partenaire vital dans la recherche de la paix, et au cours de la période qui vient elles maintiendront des consultations étroites avec le président Clinton et la secrétaire d'Etat Madeleine Albright. »

« NOUS ne pouvions pas ne pas tout essayer pour parvenir à une paix juste, durable et globale », a déclaré, mardi 25 juillet, Bill Clinton en annonçant la fin du sommet de Camp David.

Voici les principaux extraits de sa déclaration :

« Après quatorze jours de négociations intenses entre Israéliens et Palestiniens, j'ai conclu avec regret qu'ils ne seront pas capables, à ce stade, de parvenir à un accord. (...) Le succès était loin d'être garanti, vu la dimension historique, religieuse, politique et émotionnelle du conflit. Pourtant, comme les parties ne parvenaient pas à progresser et que l'échéance du 13 septembre qu'elles s'étaient fixée approchait rapidement, je pensais que nous (...) ne pouvions pas ne pas tout essayer pour parvenir à une paix juste, durable et globale.

« Les deux parties ont engagé à Camp David des discussions globales, qui étaient sans précédent car elles traitaient des questions les plus délicates (...), des questions complexes longtemps considérées comme intouchables. (...) Bien que nous ne soyons pas parvenus à un accord, des progrès significatifs ont été réalisés sur les principales questions. (...)

« Le premier ministre Barak a fait preuve d'un courage particulier, d'une vision et d'une compréhension de l'importance historique de ce moment. Le président Arafat a dit clairement qu'il était lui aussi toujours engagé sur la voie de la paix. (...)

« Je suis pleinement conscient de la vive déception qui sera ressentie de part et d'autre. Mais il était essentiel pour les Israéliens et les Palestiniens de commencer à évoquer les décisions les plus difficiles du processus de paix. Eux seuls peuvent prendre ces décisions, et ils se sont tous deux engagés à les prendre (...) d'ici à la mi-septembre.

« Il est maintenant essentiel (...) qu'ils continuent à travailler pour la paix, qu'ils évitent des actions unilatérales qui rendraient la dure tâche restant à accomplir encore plus difficile. (...) Maintenant, les deux parties doivent rentrer chez elles et réfléchir à ce qui s'est passé à Camp David, et à ce qui ne s'est pas passé. Pour le bien de leurs enfants, elles doivent se réengager sur le chemin de la paix et trouver une façon de reprendre les négociations dans les prochaines semaines. Elles nous ont demandé de continuer à les aider, et, comme toujours, nous ferons de notre mieux. Mais les parties elles-mêmes (...) doivent être prêtes à régler des questions profondes d'histoire, d'identité et de confiance nationale (...), celle de l'avenir de lieux qui sont sacrés pour les croyants partout dans le monde, fidèles aux traditions islamique, chrétienne et juive.

« Les enfants d'Abraham, les descendants d'Isaac et d'Ismaël, ne peuvent être réconciliés qu'à travers un compromis courageux et l'esprit de ceux qui ont déjà donné leur vie pour la paix et de tous les Israéliens, Palestiniens et amis de la paix au Moyen-Orient et à travers le monde qui aspirent à la paix et méritent un pays qui vive selon les valeurs du judaïsme, de l'islam et de la chrétienté. »

entendre qu'elles étaient disposées à négocier à nouveau. Le ministre palestinien Saeb Erekat a même affirmé, au cours d'une conférence de presse, qu'en dépit des divergences qui s'y étaient exprimées, « le sommet de Camp David avait jeté les bases permettant de parvenir à un accord de paix global entre Israéliens et Palestiniens ». « Nous avons laissé quelque chose sur quoi nous pourrions revenir et, dans les prochaines semaines, nous verrons des discussions intenses entre les parties dans la région », a-t-il prédit.

PIERRE D'ACHOPPEMENT

Sans vouloir entrer dans les détails, M. Clinton a confirmé que la question de Jérusalem avait été la principale pierre d'achoppement. « Nous avons tenté de régler cela de différentes façons, mais nous n'y sommes pas parvenus », a expliqué le président, qui a cependant tenu à souligner qu'« il n'y avait pas beaucoup de divergences entre les uns et les autres sur ce que serait la situation sur le terrain une fois l'accord conclu ». Autrement dit : hormis le mot « souveraineté » qu'ils ont refusé de concéder à Yasser Arafat, les Israéliens avaient accepté que Jérusalem-Est soit d'une façon ou d'une autre gouvernée par l'Autorité palestinienne.

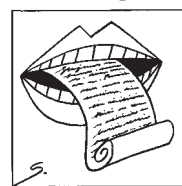
En disant cela, M. Clinton a implicitement rendu Yasser Arafat responsable de l'échec, estimant « que, compte tenu d'où il venait, le premier ministre [israélien] avait fait plus de chemin que le président Arafat, particulièrement sur les questions concernant Jérusalem ». La remarque, que M. Clinton a ensuite tenté de minimiser, devrait sonner

désagréablement à l'oreille du président palestinien, qui avait réussi à faire de sa relation à l'Amérique un point fort de sa politique. Certes, M. Arafat peut s'attendre à un accueil chaleureux en Palestine et dans le monde arabe, revigoré par sa résistance aux revendications israéliennes. Mais le commentaire de M. Clinton traduit une sensibilité autre, que le Congrès pourrait matérialiser en rendant plus chiche le soutien financier et plus délicat le soutien politique américain aux Palestiniens. Yasser Arafat en sera inévitablement gêné s'il maintient son intention de proclamer unilatéralement l'Etat palestinien.

M. Barak ne rentre pas au pays dans les meilleures conditions. Lui aussi, comme il l'a déclaré au cours d'une conférence de presse, se prévaut de n'avoir pas cédé « sur notre sécurité, notre Ville sainte et l'unité de la nation », cette dernière remarque visant les sondages commandés par le gouvernement, qui indiquent que les Israéliens ne sont pas majoritairement disposés à partager leur souveraineté sur Jérusalem. Mais la maison, laissée en désordre, n'est pas aujourd'hui mieux rangée. Sans majorité parlementaire, et à la merci d'un vote qui pourrait le contraindre à des élections rapides, il va lui falloir finement manœuvrer pour survivre. L'issue est si incertaine que, si un nouveau sommet devait être convoqué dans les prochaines semaines ou les prochains mois, personne ne sait si M. Barak sera encore premier ministre pour y assister.

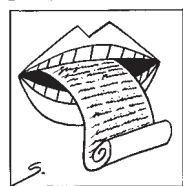
Georges Marion

Bill Clinton : « Tout essayer »



VERBATIM

« Entre les 11 et 24 juillet, sous les auspices du président Bill Clinton, le premier ministre Ehoud Barak et le président Yasser Arafat se sont rencontrés à



VERBATIM

« NOUS ne pouvions pas ne pas tout essayer pour parvenir à une paix juste, durable et globale », a déclaré, mardi 25 juillet, Bill Clinton en annonçant la fin du sommet de Camp David.

Voici les principaux extraits de sa déclaration :

« Après quatorze jours de négociations intenses entre Israéliens et Palestiniens, j'ai conclu avec regret qu'ils ne seront pas capables, à ce stade, de parvenir à un accord. (...) Le succès était loin d'être garanti, vu la dimension historique, religieuse, politique et émotionnelle du conflit. Pourtant, comme les parties ne parvenaient pas à progresser et que l'échéance du 13 septembre qu'elles s'étaient fixée approchait rapidement, je pensais que nous (...) ne pouvions pas ne pas tout essayer pour parvenir à une paix juste, durable et globale.

« Les deux parties ont engagé à Camp David des discussions globales, qui étaient sans précédent car

elles traitaient des questions les plus délicates (...), des questions complexes longtemps considérées comme intouchables. (...) Bien que nous ne soyons pas parvenus à un accord, des progrès significatifs ont été réalisés sur les principales questions. (...)

« Le premier ministre Barak a fait preuve d'un courage particulier, d'une vision et d'une compréhension de l'importance historique de ce moment. Le président Arafat a dit clairement qu'il était lui aussi toujours engagé sur la voie de la paix. (...)

« Je suis pleinement conscient de la vive déception qui sera ressentie de part et d'autre. Mais il était essentiel pour les Israéliens et les Palestiniens de commencer à évoquer les décisions les plus difficiles du processus de paix. Eux seuls peuvent prendre ces décisions, et ils se sont tous deux engagés à les prendre (...) d'ici à la mi-septembre.

« Il est maintenant essentiel (...) qu'ils continuent à travailler pour la paix, qu'ils évitent des actions unilatérales qui rendraient la dure tâche restant à accomplir encore plus difficile. (...) Maintenant, les deux parties doivent rentrer chez elles et réfléchir à ce qui s'est passé à Camp David, et à ce qui ne s'est pas passé. Pour le bien de leurs enfants, elles doivent se réengager sur le chemin de la paix et trouver une façon de reprendre les négociations dans les prochaines semaines. Elles nous ont demandé de continuer à les aider, et, comme toujours, nous ferons de notre mieux. Mais les parties elles-mêmes (...) doivent être prêtes à régler des questions profondes d'histoire, d'identité et de confiance nationale (...), celle de l'avenir de lieux qui sont sacrés pour les croyants partout dans le monde, fidèles aux traditions islamique, chrétienne et juive.

« Les enfants d'Abraham, les descendants d'Isaac et d'Ismaël, ne peuvent être réconciliés qu'à travers un compromis courageux et l'esprit de ceux qui ont déjà donné leur vie pour la paix et de tous les Israéliens, Palestiniens et amis de la paix au Moyen-Orient et à travers le monde qui aspirent à la paix et méritent un pays qui vive selon les valeurs du judaïsme, de l'islam et de la chrétienté. »

En Israël, la peur a changé de camp

JÉRUSALEM

correspondance

Quatre heures après l'annonce de la rupture des négociations à Camp David, Amir, enfermé dans sa bijouterie de la rue Ben Yehuda, située dans la zone piétonnière du centre ville de Jérusalem-Ouest, ignore encore l'issue du sommet. « S'ils n'ont rien signé, ce n'est pas un échec ! », s'exclame-t-il en apprenant la nouvelle. Amir n'est pas religieux, mais pour lui, il n'était pas envisageable de partager Jérusalem.

Dehors, des touristes et nombre d'Israéliens en vacances venus se promener dans la Ville sainte. Beaucoup ne cachent pas leur joie. « Dieu soit loué », confie Dany à l'annonce de la rupture des pourparlers israélo-palestiniens. Directeur d'école à Ashkelon, Dany, la cinquantaine, n'était pas prêt à céder une partie de Jérusalem. « Mettre le drapeau palestinien sur le mont du Temple, le lieu le plus saint du judaïsme, c'est impossible. » Mais Dany et son épouse Marlène, religieuse, ne sont pas non plus disposés à « donner » la

vallée du Jourdain et la Cisjordanie, ni à démanteler les colonies incrustées dans la bande de Gaza. « La terre d'Israël a été donnée au peuple d'Israël, et personne ne peut la donner. Notre chance c'est qu'Arafat voulait plus que ce que Barak lui proposait. »

Tous ceux qui, depuis le début du sommet de Camp David, étaient inquiets à l'idée des concessions qui pouvaient y être faites, sont aujourd'hui heureux. Le fait que cela risque d'entraîner un nouveau conflit ne leur fait pas peur. « De toute façon, la guerre est inévitable, même en cas d'accord », remarque Amir.

« SI CELA N'A PAS MARCHÉ CETTE FOIS-CI... »

Mardi soir 25 juillet, en Israël, la peur a changé de camp. Elle est passée du côté de ceux qui depuis deux semaines espéraient, sans toujours oser y croire, qu'il y aurait un accord de paix, et qui représentent peu ou prou l'autre moitié de la population israélienne. Tous parlent « d'une occasion ratée ». Janine, 72 ans, yérosalémite, n'a pas réussi à retrouver l'appétit de toute la soirée. « Je

suis très déçue. C'est difficile de constater qu'on n'arrive pas à conclure un accord. Maintenant nos jeunes soldats, mes petits-enfants, vont peut-être mourir pour Shouafat, ce quartier arabe de Jérusalem-Est, ou bien pour Psagot, une colonie juive de Cisjordanie, deux lieux qu'aucun Israélien de base n'est capable de localiser. Peut-être aurait-il fallu signer un accord partiel sur les points négociables et laisser en suspens les questions les plus délicates comme Jérusalem ! Je pense que la politique du "tout ou rien" est une erreur. »

Dalia, jeune mère de 34 ans, avocate à Jérusalem, mais habitant à Modiin, une ville nouvelle à mi-chemin entre Jérusalem et Tel-Aviv, a peur elle aussi. Peur d'un conflit qu'elle perçoit comme inévitable et peur que la droite revienne au pouvoir à la faveur d'élections anticipées. « Je suis très pessimiste. Si cela n'a pas marché cette fois-ci, je ne vois pas comment les négociations peuvent reprendre. »

Catherine Dupeyron

BAC + 2 (DEUG, BTS, DUT...)
BAC + 3 (LETTRES, DROIT, ÉCO...)

INTÉGREZ UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE

CONCOURS

D'ADMISSION EXTERNE

SESSION DE SEPTEMBRE



INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
NEW-YORK - PARIS - TOKYO

TITRE ISG HOMOLOGUÉ PAR L'ÉTAT
ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT

Contact :

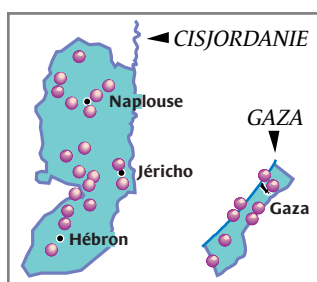
Marion Maury - 8, rue de Lota - 75116 Paris

Tél. 01 56 26 26 26

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

3,6 millions de réfugiés, 194 colonies et le « Grand Jérusalem »

LES RÉFUGIÉS PALESTINIENS



D'après les sources palestiniennes, quelque 850 000 Palestiniens ont été forcés de quitter leur foyer en 1948-1949. Les chiffres de l'UNRWA faisaient état, fin juin 1950, de 914 221 Palestiniens enregistrés. Lors du second exode, en 1967, 350 000 Palestiniens ont été déplacés, selon les sources palestiniennes.

JÉRUSALEM

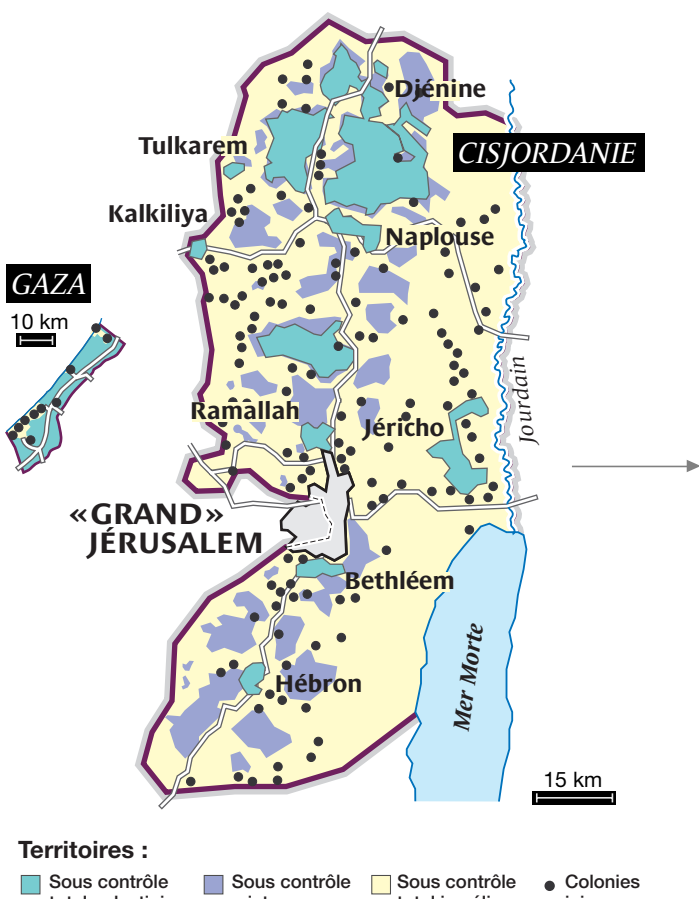


La partie orientale (arabe) de Jérusalem a fait l'objet, depuis sa conquête en juin 1967, d'une « judaïsation » systématique de la part des gouvernements israéliens successifs. Elle a pris la forme d'un important élargissement de ses limites municipales (le « Grand Jérusalem » est près de trois fois plus grand que les limites de 1967) et de l'installation de 160 000 nouveaux habitants juifs en trente ans. Cette politique a été accompagnée de la constitution d'une « ceinture » de colonies tout autour de la ville, pour l'isoler du reste de la Cisjordanie.

La Cisjordanie est actuellement divisée en trois zones. La zone A représente les territoires sous le contrôle exclusif de l'Autorité palestinienne (environ 19% de la Cisjordanie). La zone B comprend les territoires sous contrôle mixte, où Israël reste responsable de la sécurité (environ 21% de la Cisjordanie). La zone C inclut les territoires sous contrôle exclusif israélien (environ 60% de la Cisjordanie). La Cisjordanie « abrite » 144 colonies juives officielles et une vingtaine de colonies « sauvages », où vivent, au total, quelque 171 000 colons.

La Cisjordanie est actuellement divisée en trois zones. La zone A représente les territoires sous le contrôle exclusif de l'Autorité palestinienne (environ 19% de la Cisjordanie). La zone B comprend les territoires sous contrôle mixte, où Israël reste responsable de la sécurité (environ 21% de la Cisjordanie). La zone C inclut les territoires sous contrôle exclusif israélien (environ 60% de la Cisjordanie). La Cisjordanie « abrite » 144 colonies juives officielles et une vingtaine de colonies « sauvages », où vivent, au total, quelque 171 000 colons.

L'AUTORITÉ PALESTINIENNE ET LES COLONIES



Les quatre principaux dossiers au cœur des négociations

« SELON la règle que l'accord porte sur tout ou sur rien, les deux parties ne sont bien sûr liées par aucune des propositions examinées lors de ce sommet (de Camp David). Toutefois, bien que nous ne soyons pas parvenus à un accord, des progrès significatifs ont été réalisés sur les principales questions », a déclaré, mardi 25 juillet, le président Bill Clinton. En conséquence, il n'était pas encore possible, mercredi, de savoir si les « progrès significatifs » réalisés signifient que, sur certains dossiers, un accord était pratiquement conclu, comme l'ont laissé entendre certaines informations au cours des derniers jours, ou s'il s'agit d'avancées sur toutes les questions, sans qu'aucun chapitre ne soit clos pour autant.

Renvoyés par les accords d'Oslo (septembre 1993) à la phase ultime de la négociation bilatérale, quatre dossiers épineux sont au cœur de la négociation israélo-palestinienne sur le statut définitif des territoires palestiniens : il s'agit de la superficie du futur Etat palestinien, des questions de sécurité, de Jérusalem, et des réfugiés.

● **La superficie de l'Etat palestinien.** La position de base des Palestiniens est que cette superficie doit correspondre à la totalité des territoires occupés par Israël en 1967, c'est-à-dire la Cisjordanie, la bande de Gaza et la partie orientale de Jérusalem. Ils invoquent à ce sujet la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU, consécutive à la guerre israélo-arabe de 1967, mais dont les textes anglais et français diffèrent : le premier parle du retrait « de » territoires occupés, le second « des » mêmes territoires. Aujourd'hui, après sept années de négociations et cinq accords à la clef, les Palestiniens contrôlent entièrement ou partiellement (administration civile uniquement) quelque 45 % de la Cisjordanie. La bande de Gaza a été évacuée mais l'armée israélienne demeure dans et autour des colonies juives de peuplement et le long des lignes de démarcation.

Les dernières nouvelles en provenance du sommet de Camp Da-

vid faisaient état de la disposition d'Israël à restituer à l'Autorité palestinienne quelque 95 % de la Cisjordanie – hors Jérusalem. Le reste, correspondant aux importants blocs de colonies de peuplement, serait, selon les mêmes sources, annexé par Israël en échange d'une superficie équivalente de territoire. Plus de 300 000 colons vivent dans 145 colonies (en tenant compte des extensions, les Palestiniens en dénombrent 194) créées en Cisjordanie, dans Jérusalem-Est annexée et la bande de Gaza. Les colons, dans leur grande majorité, sont hostiles à toute rétrocession de territoires aux Palestiniens.

● **La sécurité.** Il est pratiquement acquis que l'Etat palestinien sera démilitarisé, mais les Israéliens ont toujours demandé le contrôle de la frontière est (avec la Jordanie) et sud (avec l'Égypte), ce que refusaient les Palestiniens. A Camp David, ces derniers auraient obtenu gain de cause : ils seraient souverains sur leurs frontières, mais les Israéliens pourraient intervenir en cas de danger extérieur. Certaines sources ont fait état de stations d'alerte et d'autres de forces internationales.

● **Jérusalem.** La partie orientale de la ville ayant été occupée en 1967, elle obéit, aux yeux des Palestiniens, au même principe que la Cisjordanie et la bande de Gaza et doit être restituée. Cette partie est en outre chargée d'histoire pour les Arabes et les musulmans parce que c'est là que se trouve l'esplanade des Mosquées, où s'élève la mosquée El Aqsa, troisième lieu saint de l'islam. Les Palestiniens veulent en faire la capitale de l'Etat palestinien qu'ils sont déterminés à proclamer, en toute circonstance, le 13 septembre, date à laquelle devaient, en principe, s'achever les négociations sur le statut définitif des territoires palestiniens.

Pour Israël, Jérusalem dans ses parties est et ouest, c'est-à-dire « entière et unifiée », est sa capitale. Ainsi en a décidé la Knesset fin juillet 1980, et toutes les protestations

internationales et le refus de reconnaître l'annexion de la ville n'y ont rien fait. Avant de se rendre à Camp David, le premier ministre Ehoud Barak avait tracé cinq « lignes rouges » qu'il avait promis de ne pas transgresser. Jérusalem en était la principale.

Mais à Camp David, des tabous israéliens, qui seraient situés à l'est de la bande de Gaza. Plus de 300 000 colons vivent dans 145 colonies (en tenant compte des extensions, les Palestiniens en dénombrent 194) créées en Cisjordanie, dans Jérusalem-Est annexée et la bande de Gaza. Les colons, dans leur grande majorité, sont hostiles à toute rétrocession de territoires aux Palestiniens.

● **Les réfugiés.** Il s'agit des Palestiniens partis de leurs foyers ou qui en ont été expulsés en 1948-1949 et 1967 et de leurs descendants, c'est-à-dire près de quatre millions de personnes si l'on s'en tient aux chiffres de l'Office de travaux et de secours des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (Unrwa, selon son sigle anglais). Dans leur écrasante majorité, ils vivent dans des camps, en Cisjordanie et à Gaza ou dans les pays limitrophes dits d'accueil : la Jordanie, le Liban, la Syrie. Leur « droit au retour » ou à des compensations a été reconnu par la résolution 194 de l'ONU. Les Palestiniens exigent la reconnaissance de ce droit par l'Etat hébreu parce qu'elle équivaut à admettre leur spoliation. Israël ne veut pas le reconnaître parce que cela équivaudrait à admettre une responsabilité morale et juridique.

M. Barak aurait néanmoins transgressé cette autre « ligne rouge » à Camp David en admettant le retour, étalé sur plusieurs années, d'une centaine de milliers d'entre eux dans le cadre de la réunification des familles. Quant à la reconnaissance de la responsabilité morale des souffrances des réfugiés, le premier ministre israélien aurait accepté de la contourner par une formule parlant de « compassion » à leur égard.

M. Na.

« Le problème principal, c'est même pas la paix, c'est d'avoir un boulot »

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial
Nader sirote sombrement son café dans un verre, comme tous les soirs, comme tous les jours. Les

REPORTAGE

« On s'attendait à l'échec » ; mais « un jour, on y arrivera ».
Paroles de Palestiniens.

marchands de fruits et légumes vident leurs étals et remplissent leurs cageots, les derniers touristes remontent de la vieille ville de Jérusalem par la porte de Damas, et les Palestiniens du quartier est regardent monter la nuit, sans grand espoir. La nouvelle de l'échec de Camp David s'est répandue très vite, par la radio, et n'a pas changé grand-chose. On n'a pas les détails. Ce n'est de toute façon pas une surprise.

« Le problème principal, c'est même pas la paix, c'est l'argent, c'est d'avoir un boulot, explique Nader. Ce café-là coûte 2 shekels (un peu moins de 4 francs). Quand on a un enfant, il faut au moins 10 shekels par jour. » Son voisin opine, il a dix enfants, et pas 100 shekels. Nader a vingt-deux ans, pas encore d'enfant, mais pas non plus de shekels. « Israël, c'est ça : pas de boulot, pas d'appartement, pas un sou pour les Arabes. » Nader assure aller de la maison au café et du café à la maison, et ne voit pas bien ce qui pourrait changer.

« ON N'EST PAS DÉÇUS »

Quelques-uns y croient, pourtant. Khaled, dix-huit ans, est venu retrouver son copain Saïd sur les marches, devant la porte de Damas. Il n'a pas le droit d'être là, il a une carte d'identité palestinienne, et donc pas l'autorisation d'entrer à Jérusalem. Il vient quand même en douce. S'il est découvert, il risque « des ennuis ». Mais c'est peu probable, d'autant qu'il res-

semble comme un frère à Saïd, Palestinien lui aussi, mais qui a une carte d'identité israélienne. Ni l'un ni l'autre ne trouvent ça juste.

« Les Arabes ont besoin de paix, assure gravement Khaled, parce que, sans paix, il est difficile de vivre ici. Un jour, on y arrivera, les choses progressent, même si c'est très long. Mais les Israéliens disent une chose et en font une autre. Barak ne peut pas faire ce qu'il veut, il est premier ministre, il n'est pas tout seul. Arafat fait ce qu'il veut. C'est un bon leader. D'ailleurs, c'est le seul. » Khaled s'est spécialisé dans la maintenance logicielle et travaillait de l'autre côté de Jérusalem, jusqu'à il y a deux jours. On l'a mis dehors, sans explication. Il va chercher maintenant du côté est, sans trop d'illusions. « Même du côté palestinien, il y a ceux qui travaillent pour le gouvernement, qui ont tout ce qu'ils veulent, et puis les autres, qui paient les taxes, assure Khaled. Avant, on achetait l'eau aux Israéliens. Maintenant, on l'achète aux Palestiniens, qui l'achètent toujours aux Israéliens, mais ils rajoutent des taxes. Même chose pour l'électricité. C'est ça, ce pays. »

« Attendant, personne ne doute que ce sont les Israéliens qui ont fait capoter l'accord de paix. « On veut la paix, tranche Hassan, quarante-deux ans, les juifs ne la veulent pas, c'est clair. Jérusalem-Est, c'est chez nous, ils ne veulent pas la reconnaître. Ni ici ni à Washington. » L'échec de Camp David ? « On s'y attendait, donc on n'est pas déçus. » Pas en colère, non plus. Les plus jeunes ne pensent même pas à s'en prendre au policier décontracté qui attend tout seul la relève dans sa voiture, au milieu du marché.

Devant la porte de la vieille ville, une rangée de petits papys fument lentement leur cigarette. Camp David ? Bien sûr, ils connaissent. Et ils indiquent avec un sourire finaud une rue par là, un peu plus haut dans le quartier.

Frack Johannès

Quatorze jours d'intenses pourparlers et de rebondissements

LA SECONDE fois était la bonne. Contrairement à ce qui s'était passé six jours plus tôt, il n'y a pas eu de rectification de tir. Le président Bill Clinton a confirmé l'annonce faite

RÉCIT

« Dieu que c'est difficile », soupire Bill Clinton au bout d'une semaine

quelques instants plus tôt par son porte-parole Joe Lockhart : malgré tous leurs efforts, Palestiniens et Israéliens n'ont pas réussi à s'entendre et rentrent chez eux. Ainsi s'est achevé, mardi 25 juillet, un sommet-marathon à huis clos de quatorze jours, dans un cadre supposé porter chance à ceux qui s'y retrouvent : la retraite des présidents américains à Camp David.

Bien que l'idée d'une rencontre au sommet israélo-palestinienne ait été dans l'air dès fin juin, M. Clinton avait créé la surprise en annonçant, le 5 juillet, lors d'une conférence de presse improvisée, qu'il réunirait à partir du 11 à Camp David le premier ministre israélien Ehoud Barak, le président palestinien Yasser Arafat et leurs collaborateurs, pour tenter de parvenir à un accord définitif de paix. La secrétaire d'Etat Madeleine Albright ayant échoué, quelques jours plus tôt, lors d'une visite en Israël et dans les territoires sous autorité palestinienne, à aplanir les divergences, tout le monde s'accordait à dire qu'un délai était nécessaire pour bien préparer le sommet. Celui-ci pourrait se tenir, disait-on alors, vers la fin juillet.

Mais, pour Bill Clinton, il y avait urgence : le 3, le conseil central de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), réuni à Gaza, avait annoncé qu'il proclamerait le 13 septembre, en tout état de cause, « l'Etat palestinien avec pour capitale Jérusalem la sainte, sur les territoires occupés le 4 juin 1967 par Israël ». Le ton était sensiblement monté entre Israéliens et Palestiniens, les premiers menaçant d'annexer des portions de territoires palestiniens si l'Etat était unilatéralement procla-

mé. Les Palestiniens reprochaient à Israël de n'avoir pas procédé au troisième redéploiement, programmé, de son armée en Cisjordanie. L'armée israélienne se livrait à des gestuelles au limites des zones contrôlées par l'Autorité palestinienne. Son chef d'état-major, le général Shaul Mofaz, menaçait de réprimer par les armes d'éventuelles manifestations de rue palestiniennes. Des négociations, à Stockholm, sur le statut définitif des territoires palestiniens, n'avaient pas.

D'emblée, le chef de l'exécutif américain l'avait d'ailleurs admis : les divergences sont grandes entre les deux parties et l'issue du sommet n'est pas garantie, avait-il prévenu. Il comptait néanmoins sur la volonté de ses hôtes de réussir pour, a-t-il écrit dans une tribune libre dans Newsweek, ne pas avoir demain à « affronter la même histoire, la même géographie, les mêmes passions, les mêmes haines et les mêmes choix difficiles auxquels ils sont actuellement confrontés ».

Le sommet s'était donc ouvert le 11 juillet à Camp David, loin des yeux et des oreilles, MM. Arafat et Barak étant les seuls autorisés à se munir d'un téléphone portable. Moins on en savait à l'extérieur, moins on réagirait et moins on influencerait le cours des choses. Ce qui n'a pas empêché les fuites, souvent organisées, ni les spéculations et rumeurs les plus contradictoires.

PARTIALITÉ AMÉRICAINE

Vingt-quatre heures après l'ouverture, la presse eut droit à une première annonce : Israël renonçait à... un contrat de vente à la Chine de quatre avions-radars Awacs. Les Etats-Unis réclamaient l'annulation de ce contrat, faisant valoir que les Awacs menaceraient l'équilibre des forces en Asie et la sécurité des Etats-Unis.

Les premières informations sur le contenu des discussions commencent à filtrer le 13. Le quotidien israélien Ha'aretz croit savoir que M. Barak serait prêt à accorder une large autonomie aux faubourgs palestiniens de Jérusalem et le vice-ministre de la défense Ephraïm Sneh

évoque une possible solution au niveau municipal. Un échange de territoires est possible, renchérit Haïm Ramon, ministre auprès de la présidence du conseil. Le Front démocratique pour la libération de la Palestine se met de la partie et affirme qu'Israël suggère un troc de territoires et la reconnaissance de l'Etat palestinien en échange du renoncement au droit au retour des réfugiés palestiniens.

Yasser Arafat, dit-on néanmoins, menace de claquer la porte. Il proteste contre la partialité des compromis américains proposés. Joe Lockhart, le porte-parole de la Maison Blanche et du sommet, concède qu'il y a « beaucoup de tensions entre les parties », parce qu'elles traitent de « questions difficiles ». Tout finit par rentrer dans l'ordre, M. Clinton, selon ce que l'on en sait, ayant fait retirer les propositions américaines.

INVITATION A UN DÎNER

Le lendemain, l'atmosphère paraît plus détendue. Les Palestiniens se disent optimistes, les Israéliens plus réservés. Ehoud Barak invite ses hôtes à dîner pour le début du sabbat. Le calme semble revenu et le samedi 16, sabbat oblige, la discussion est informelle. Une indication plus précise, la première depuis le début du sommet, est donnée le lendemain par Bill Clinton lui-même. Rompant le black-out total qui entoure les négociations, il profite d'un entretien convenu de longue date avec le quotidien new yorkais Daily News pour faire état de « quelques progrès ». « Je suis plus optimiste que je ne l'étais quand ils (les Israéliens et les Palestiniens) sont arrivés », dit-il. « C'est vraiment important. Nous pourrions réussir ». Mais il prévient que rien n'est encore gagné et se laisse aller à un quasi-soupir : « Dieu que c'est difficile » !

Aucune limite n'a été fixée au sommet, mais, dans les esprits, le mercredi 19 juillet a pris valeur de date-butoir. Ce jour-là, le président Clinton doit se rendre au Japon pour le sommet du G 8 et chacun s'attend à la fin des négociations. La veille, Israéliens et Palestiniens se sont mutuellement accusés d'avoir durci

leurs positions. En fin d'après-midi, M. Lockhart confirme que le président part toujours le lendemain. Quelques heures plus tard, coup de théâtre : P. J. Crowley, porte-parole du Conseil national de sécurité et permanentier de nuit, annonce que M. Clinton reporte son départ de 24 heures « dans le meilleur intérêt de la paix ». Un certain espoir renaît, alimentant les spéculations. La journée du 19 est riche en informations contradictoires, auxquelles M. Lockhart vient couper court en fin de soirée : le sommet, dit-il, s'est terminé « sans parvenir à un accord ». Le président a passé la journée à faire la navette entre M. Barak et M. Arafat, « sans succès ». Une heure plus tard, un Bill Clinton épuisé par des dizaines d'heures de négociations vient rectifier le tir : M. Arafat et M. Barak restent : « Personne ne veut abandonner. Ils ne veulent pas et je ne pense pas que nous devrions le faire. »

Les négociations reprennent donc le 20, et Bill Clinton part à Okinawa après avoir confié ses hôtes à M^{me} Albright. De rencontres plénières en apartés, les choses semblent plutôt avancer. Selon ce que l'on en sait, les pourparlers butent essentiellement sur Jérusalem, mais la position d'Israël n'est plus figée. Les problèmes des réfugiés, des frontières, des arrangements de sécurité et des colonies en seraient, eux, au stade d'une première rédaction. Un expert juridique est même venu à Camp David en renfort de l'avocat Gilad Sher, membre de la délégation israélienne.

En Israël, des ministres invitent leurs concitoyens à oser briser « le mythe » de l'indivisibilité de la Ville sainte et à accepter un compromis. Tenu régulièrement informé de ce qui se passe, Bill Clinton avance de quelques heures son retour à Camp David, dimanche 23 juillet, et se remet aussitôt au travail. Tous ses efforts pour réduire les divergences, qui porteraient sur Jérusalem en particulier, se révèlent vains. Quarante-huit heures plus tard, il annonce la fin, « sans accord », de la négociation.

Mouna Naïm



Bill Clinton pourrait tenter d'organiser de nouveaux pourparlers

WASHINGTON

de notre correspondant

Bill Clinton espérait un succès diplomatique pour achever en beauté une présidence qui n'en a guère connu, si l'on excepte l'accord de paix de 1998 sur l'Irlande du Nord. Commencée dans l'euphorie de la poignée de main Rabin-Arafat à la Maison Blanche, l'ère Clinton risque de ne pas se conclure par une nouvelle donne au Proche-Orient. « Mais le président n'est pas un homme qui abandonne facilement et il fera sans doute de nouvelles tentatives avant le 13 septembre. Et il a besoin d'un succès avant la fin de son mandat », estime Simon Serfaty, du Centre d'études stratégiques internationales (CSIS). Plusieurs analystes pensent qu'une reprise des pourparlers est loin d'être exclue, peut-être même dès août.

Chacun reconnaît que Bill Clinton a fait tous les efforts possibles ces deux semaines pour rapprocher les points de vue. « Le fait que les négociations aient duré si longtemps sur des sujets considérés comme non négociables et qu'il n'y ait pas eu de fuites est un miracle. C'est la preuve de la confiance, du respect que Barak et Arafat ont pour Clinton », ajoute Judith Kipper, également du CSIS. Plus optimiste, elle envisage un scénario dans lequel « Clinton, avant la fin de son mandat, déclarerait l'indépendance d'un Etat palestinien sur le perron de la Maison Blanche ». L'étendue des discussions à Camp David lui fait dire qu'on ne peut pas parler d'« échec » des pourparlers, mais de leur « fin ».

Le président américain aurait-il

pu faire plus ? Il aurait dû s'efforcer dès le début d'obtenir le soutien des religieux juifs et musulmans influents, dit M^{me} Kipper. La diplomatie américaine s'est trop longtemps montrée tactique plutôt que stratégique, dit-elle, et « Bill Clinton est le seul à avoir eu une vision stratégique ». Peut-être, mais combien de temps aura-t-il consacré au Proche-Orient pendant son mandat ? Assez pour parvenir à un accord de paix que lui seul pouvait obtenir. Beaucoup notent le faible rôle joué à Camp David par Madeleine Albright.

« IL Y A DES LIMITES »

Richard Haass, de la Brookings Institution, pense que la décision des trois partenaires de jouer tout ou rien est pour beaucoup dans l'échec. Ils auraient dû se satisfaire d'un accord partiel. D'où l'échec apparent de Bill Clinton, que cette tactique aura empêché d'engranger au moins un demi-succès. Pouvaient-ils forcer la main aux deux parties ? « Il y a des limites à ce que les Etats-Unis devraient faire, nous nous sommes heurtés à ces limites et avons atteint les nôtres. » D'autant que le président a bénéficié du soutien des républicains, qui n'avaient pas grand-chose à gagner à un accord qui aurait surtout profité aux candidatures d'Hillary Clinton et d'Al Gore.

Cela n'aura pas été suffisant et il reste à Bill Clinton peu de temps, jusqu'au début janvier, pour construire le monument qui marquerait ses huit années à la Maison Blanche.

Patrice de Beer

Ehoud Barak va devoir livrer une bataille de politique intérieure aux résultats aléatoires

JÉRUSALEM
correspondance

Le répit n'aura été que de courte durée pour le premier ministre Ehoud Barak, le temps d'un vol transatlantique de la base d'Andrews à l'aéroport Ben Gourion. Après deux semaines de négociations éprouvantes à Camp David, il doit, aussitôt rentré, livrer une bataille de politique intérieure dont le succès n'est guère assuré. Son départ aux Etats-Unis avait provoqué la démission de six ministres et le vote d'une motion de censure qui, sans atteindre le seuil de 61 voix nécessaires au renversement du gouvernement, avait obtenu une majorité de 54 voix contre 52. De nouvelles motions de censure sont d'ores et déjà programmées pour le lundi 31 juillet et pourraient cette fois faire le plein de ses opposants. Le 2 août, une nouvelle loi appelant à des élections anticipées sera présentée en lecture préliminaire.

M. Barak parviendra-t-il d'ici là à colmater les brèches ? Rentré avec un accord, il aurait dû affronter la droite, mais avec le soutien des

siens. Sans accord, il devra également faire face aux critiques d'une partie de son propre camp. Si les partis nationalistes sont satisfaits de l'échec de Camp David, il n'est pas certain qu'ils acceptent de participer à un gouvernement d'union nationale, proposé par quelques-uns.

Nathan Chtcharansky, à la tête du parti russe Israël Be'Alaya, est le seul qui soutient cette solution. Au Likoud, principal parti d'opposition, les avis sont partagés. Il y a quelques jours, son chef, Ariel Sharon, rejetait fermement une telle hypothèse. Mais, mardi soir 25 juillet, à l'annonce de l'échec du sommet, il a préféré ne pas faire de déclaration, comme s'il attendait la possibilité de s'entretenir sérieusement avec Ehoud Barak des conditions d'un tel gouvernement. La formule a de quoi séduire un homme qui, en fin de carrière, a envie de revenir au pouvoir, alors que, dans le cadre d'élections anticipées, il risque de se faire voler la vedette par Benyamin Nétanyahou, encouragé par une partie du Likoud. Mais l'alliance du Parti travailliste et du Likoud ne se-

rait plus suffisante, comme elle le fut par le passé, pour assurer une majorité parlementaire, les deux partis ne totalisant que 45 députés sur 120 : d'où la nécessité de rallier d'autres formations.

UNE AUTORITÉ CONTESTÉE

En outre, Ehoud Barak, qui n'exclut pas l'union nationale, en a une conception tout à fait personnelle du pouvoir, de nature plus gaullienne que parlementaire, comme Ariel Sharon ou d'autres. Il y a quelques semaines, il confiait à une journaliste du quotidien *Ha'aretz* : « Je ne me perçois pas comme un politicien, mais comme un émissaire public. L'émissaire du peuple. » Plus récemment, envisageant la constitution d'un gouvernement avec le Likoud, il précisait que lui-même ayant été élu au suffrage universel direct, cela lui conférait l'autorité finale dans les décisions. M. Sharon est donc prévenu.

A gauche, l'absence d'un accord de paix avec les Palestiniens le laisse dans une situation délicate. Les partis arabes, qu'il n'a jamais associés

au gouvernement, ont annoncé leur intention de présenter une motion de censure. Le soutien du parti pacifiste Meretz n'est pas acquis non plus. « Si tu reviens sans accord, nous nous souviendrons des erreurs », avait prévenu son leader Yossi Sarid. Le responsable du Meretz, amer d'avoir dû, fin juin, quitter le gouvernement pour y préserver la participation du Shass, le parti ultra-orthodoxe séfarade, ne se soumettra plus à de telles conditions.

Jusque dans son propre parti, l'autorité d'Ehoud Barak est aujourd'hui contestée. La majorité des troupes est amère. Son attitude négligente, voire méprisante à leur égard, a créé un profond rejet. Les élections anticipées constitueraient l'occasion de changer de leader. Les candidats au poste ne manquent pas. Avraham Burg, Shlomo Ben Ami et Yossi Beilin, qui ont totalement soutenu M. Barak dans ses négociations avec les Palestiniens, pourraient jouer leur propre carte.

Catherine Dupeyron

Yasser Arafat ne donne aucune prise à ses détracteurs

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis sept ans et les accords d'Oslo, Yasser Arafat ne sera pas accusé par certains des siens de « brader » la cause nationale. Pour une fois, on ne lui reprochera pas d'avoir cédé trop vite, et à très bon marché. Pour une fois, ses adversaires n'ont aucune prise sur lui : le président de l'Autorité palestinienne a tenu bon et défendu pied à pied les « constantes » palestiniennes, singulièrement la question de Jérusalem. Ses « frères » – ou faux « frères » – arabes, toujours prompts à l'accabler au moindre faux pas, ne peuvent eux non plus rien lui reprocher. Champions de la surenchère verbale nationaliste et panarabe, ils ne lui ont, pour la plupart, manifesté de solidarité que du bout des lèvres, y compris lors de la négociation-marathon de Camp David.

Il est vrai que nul ne connaissait encore, mercredi 26 juillet, les détails des négociations, ni quelles sortes de concessions le président de l'Autorité palestinienne aurait été prêt à faire s'il avait obtenu satisfaction par ailleurs ; mais ce qui compte aujourd'hui, c'est le résultat. M. Arafat n'a rien conclu qui soit contraire aux principes de base de son engagement dans le processus de paix, à savoir : l'exigence de la restitution de tous les territoires occupés en 1967, y compris Jérusalem-Est, et la reconnaissance du droit au retour des réfugiés.

Yasser Arafat n'était pas preneur d'un sommet convoqué à la hâte, dont l'objectif était de parvenir à un accord sur le statut définitif – autrement dit irrévocable – des territoires palestiniens, alors qu'Israël ne s'était pas acquitté jusqu'au bout de ses engagements pour la période

intérimaire d'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza. Reçu à Paris par Jacques Chirac le 1^{er} juillet, il avait déclaré qu'il serait prêt à participer à un sommet s'il était bien préparé. Il craignait de se voir forcer la main, mais pouvait difficilement refuser l'invitation du président des Etats-Unis, la seule puissance qui ait une quelconque influence sur le processus de paix et avec laquelle il a enfin réussi à établir une relation assez solide.

« HISTORIQUE »

Fort d'une unanimité palestinienne quant à l'objectif final, M. Arafat a voulu d'emblée la rappeler symboliquement à ses interlocuteurs à Camp David. De fait, il s'était fait accompagner d'une délégation politique réunissant, pour la première fois, des délégués de l'opposition. Connaissant la règle du jeu, il savait pertinemment que seuls les négociateurs attirés seraient autorisés à l'intérieur de l'enceinte de Camp David. Mais tout était dans le symbole. Et, pendant quinze jours, des manifestants ont défilé dans les territoires palestiniens pour lui demander de rester ferme.

Au demeurant, les négociations auront été bien utiles pour les Palestiniens. « Ce que Bill Clinton a fait est historique », commente Leïla Shahid, déléguée générale de Palestine en France. « Même si le sommet de Camp David n'a pas abouti à un accord, il a permis d'avancer considérablement, sur la question de Jérusalem en particulier. La notion de partage a fait son chemin. C'est vrai que l'on ne connaît pas les propositions qui ont été faites, mais selon les

sources, il a été question tantôt de contrôle palestinien de certains quartiers et tantôt de souveraineté partagée », souligne-t-elle. Des ministres du gouvernement d'Ehoud Barak ont brisé des tabous. « Yossi Beilin a parlé du « mythe » de Jérusalem unifiée et Shlomo Ben Ami et Amnon Lipkin Shahak ont invité leur premier ministre « à ne pas manquer la chance historique qui se présente ». Lorsque les négociations reprendront, elles ne pourront commencer que là où elles se sont arrêtées.

Oui mais... Les risques existent d'actes de violence de la part de provocateurs qui, en s'attaquant, par exemple, à des colonies de peuplement, à un moment où en Israël le premier ministre est accusé d'être allé trop loin dans les concessions, mettraient le feu aux poudres. Une situation « qui ressemble beaucoup à l'Algérie à la veille de l'indépendance », dit M^{me} Shahid. On peut aussi se demander si ceux qui, dès mardi soir, réclamaient une nouvelle intifada ou la reprise de la lutte armée, tel le Mouvement de la résistance islamique Hamas, le Front démocratique de libération de la Palestine ou ces manifestants qui ont défilé à Gaza, passeront à l'acte. Reste aussi l'échéance du 13 septembre, date à laquelle l'Autorité palestinienne a promis de proclamer, quoi qu'il arrive, un Etat indépendant. Qu'en sera-t-il maintenant que M. Arafat s'est engagé à Camp David, en même temps que M. Barak, à « éviter des actions unilatérales pouvant compromettre le résultat des négociations » ?

Mouna Naïm

D'Oslo à Camp David, sept ans d'occasions manquées

IL AURA FALLU sept ans pour constater que ce que l'accord d'Oslo, fixant les « arrangements intérimaires d'autogouvernement » des Palestiniens, désignait comme « les

ANALYSE

Les Palestiniens attendaient une reconnaissance de l'injustice qu'ils ont subie

questions restantes » – c'est-à-dire celles au cœur du conflit – n'ont toujours pas trouvé de solutions satisfaisantes pour les deux parties. Pourtant, pour beaucoup à l'époque, le « processus d'Oslo », inauguré avec faste le 13 septembre 1993 sur le parvis de la Maison Blanche par l'accolade entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat enclenche un mécanisme « irréversible » vers la paix.

Très vite, pourtant, à Oslo succèdent de multiples tergiversations israéliennes dans l'application d'accords intérimaires, signés puis rognés, ou simplement non appliqués. Sept ans durant, aux avancées partielles suivent de longs reculs des négociations. Les accusations mutuelles rebondissent après chaque attentat, chaque report d'application d'un accord. Pour l'essentiel, l'Autorité palestinienne reproche à Israël, hors le non respect de ses signatures, la poursuite de la colonisation. Les Israéliens, eux, donnent la priorité à la sécurité et reprochent à Arafat de ne pas maîtriser « ses terroristes » islamistes, quand ils ne le soupçonnent pas d'ambivalence à leur égard.

Bref, Oslo impliquait l'instauration progressive d'une confiance

entre partenaires. Or, très vite, des griefs mutuels s'accablent. On l'oublie souvent, mais lorsqu'Itzhak Rabin est assassiné par un fanatique religieux juif, le 5 novembre 1995, l'exaspération des Palestiniens est déjà très grande. La colonisation se poursuit. La « première phase » d'Oslo – le retrait israélien de Jéricho et Gaza – devait prendre trois mois, elle en a pris huit. Le retrait des villes palestiniennes de Cisjordanie bute sur les questions de sécurité. Oslo II (28 septembre 1995) transforme les territoires palestiniens en une « peau de léopard ». L'Autorité palestinienne détient un pouvoir sur une majorité de sa population, mais sur d'infimes parcelles de territoires, séparées les unes des autres. Le quotidien des Palestiniens ne change pas vraiment, le contrôle de l'armée israélienne est souvent pire qu'avant.

D'autant que des vagues d'attentats islamistes, si elles accentuent en Israël la méfiance envers Oslo, entraînent chaque fois un « bouclage » des territoires. En novembre 1994, après un attentat meurtrier à Tel-Aviv, Israël décide un « isolement stratégique » pour une « période indéterminée » des Palestiniens. Décision suivie d'une autre : diminuer notablement le nombre de ceux travaillant en Israël, provoquant une dégradation de leur niveau de vie.

LA « MAJORITÉ INTROUVABLE »

On pourra longtemps gloser pour savoir si Itzhak Rabin a manqué, en 1994, une « occasion en or » de se débarrasser de la pression qu'exercent les nationalistes sur le gouvernement. Le 25 février, Baroukh Goldstein, un colon religieux juif, ouvre le feu sur des mu-

sulmans dans la mosquée du Caveau des Patriarches, à Hébron : 30 morts. Le 5 mars, 30 000 pacifistes israéliens défilent pour demander l'évacuation immédiate des colons extrémistes de Cisjordanie. Rabin hésite. Il sait pourtant qu'à Hébron, 400 ultras provoquent 120 000 Palestiniens, que l'évacuation de la ville est cruciale pour les négociations. Il sait qu'un accord définitif impliquera l'abandon d'une partie des implantations, que tout leader israélien qui signera la paix devra inéluctablement affronter les colons. Des responsables des services de sécurité lui conseillent d'utiliser l'« affaire » Goldstein pour asséner un coup majeur à la frange ultranationaliste de la population, qui ne pourra se rebeller. Rabin reculera, obnubilé par la primauté du sécuritaire.

La suite est connue. C'est Itzhak Rabin assassiné. Shimon Pérès qui refuse d'écouter Ehoud Barak, qui le conjure d'anticiper immédiatement les élections, assuré qu'il est d'obtenir une « majorité introuvable ». Une vague d'attentats islamistes en mars 1996, et le report sine die du retrait de Hébron. L'opération « Raisins de la colère » contre le Hezbollah au Liban, qui se solde par une déroute politique pour Pérès. La victoire électorale, le 29 mai, du chef de la droite nationaliste, Benyamine Nétanyahou. Et, à partir de là, une dégradation accélérée des relations avec les Palestiniens ; l'ouverture, le 23 septembre, d'un « tunnel archéologique » le long de l'esplanade des Mosquées à Jérusalem (85 morts dont 69 Palestiniens), ou la proposition d'un nouveau retrait de... 1 % des territoires palestiniens.

Avec M. Nétanyahou, la

confiance est définitivement rompue. Ehoud Barak ne la rétablira que partiellement. Un nouvel accord, signé à Charm el-Cheikh en septembre 1999, restera lui aussi en partie lettre morte : il prévoyait l'adoption d'un « accord cadre » pour une solution politique définitive en février 2000. Camp David était supposé régler ce que des années de réflexion sur les moyens de surmonter les sources du conflit israélo-palestinien n'étaient pas parvenues à établir.

SYMBOLES

Le sommet a buté sur deux questions politiques puissamment symboliques : le « droit au retour » des Palestiniens et Jérusalem. Au fond, depuis la reconnaissance d'Israël et l'acceptation d'un processus négocié par étapes, Yasser Arafat avait encore beaucoup à offrir à son interlocuteur sur le plan symbolique (« la fin du conflit » historique entre les deux peuples) mais peu concrètement. Pour l'y amener, c'est Israël, en position de force, qui devait faire montre de « générosité », comprendre que les Palestiniens, autant que de la paix, ont besoin d'une reconnaissance de l'injustice qu'ils ont subie : l'exil forcé et la dépossession. Traduit politiquement : les réfugiés et Jérusalem. On ne sait si Ehoud Barak, dans sa tête et son cœur, y était prêt. On sait seulement qu'il a reculé, par crainte des conséquences pour lui et son camp. Côté israélien, des tabous sont tombés, M. Barak a fait beaucoup de concessions, mais aucune de celles qui font mal. Pour Yasser Arafat, lui aussi soumis à de fortes contraintes, c'était insuffisant.

Sylvain Cypel

LES RÉACTIONS

● **L'Union européenne**, dans une déclaration de la présidence française, souligne que « l'espoir né de ces semaines de négociations [à Camp David] ne doit pas s'éteindre ». Elle rend hommage à « l'engagement personnel du président des Etats-Unis et de la secrétaire d'Etat » (Madeleine Albright) et « salue le courage » que le premier ministre israélien, Ehoud Barak, et le président palestinien, Yasser Arafat, « ont témoigné tout au long de leurs négociations pour parvenir à la réconciliation historique entre les peuples israélien et palestinien ».

Pour l'Union européenne, « les semaines de négociations ont montré que toutes les questions, y compris les plus difficiles, ont été discutées au fond ». Elle note que « pour la première fois des tabous ont été brisés », que des positions qui paraissaient « irréconciliables ont évolué » et estime que « les derniers obstacles qui ont empêché la conclusion d'un accord doivent être surmontés ».

● **Le secrétaire général des Nations unies**, Kofi Annan, s'est dit déçu de l'échec du sommet de Camp David, mais il a encouragé les dirigeants palestiniens et israéliens à continuer leurs efforts pour trouver des solutions de compromis. « Compte tenu de la gravité des questions soulevées et de leur importance dans la recherche d'une paix complète au Proche-Orient, M. Annan encourage le premier ministre Ehoud Barak et le président Yasser Arafat à poursuivre avec courage et clairvoyance leurs efforts pour trouver des solutions de compromis », indique un communiqué onusien.

● **Le Congrès juif américain**, principale organisation représen-

tant la communauté juive des Etats-Unis, estime que « la déception ne devait pas céder le pas au désespoir » après l'échec du sommet israélo-palestinien. Les négociations des quinze derniers jours « vont clairement montrer aux deux peuples qu'un compromis doit être trouvé et qu'aucune des parties n'obtiendra tout ce qu'elle veut », a estimé l'organisation.

● **Le ministre canadien des affaires étrangères**, Lloyd Axworthy, a demandé aux dirigeants palestiniens et israéliens de revenir dès que possible à la table de négociations pour poursuivre leurs efforts de paix. Il a loué « le courage et la grande vision » dont ont fait preuve le premier ministre israélien, Ehoud Barak, et le président palestinien, Yasser Arafat, et « le rôle clef » tenu par le président Bill Clinton.

● **Les autorités britanniques** déplorent l'échec du sommet mais saluent l'engagement des deux parties à continuer de chercher un règlement négocié, a déclaré le ministre délégué aux affaires étrangères, Peter Hain. « Nous espérons que la région [du Proche-Orient] réagira dans le calme et la patience à cette nouvelle décevante et apportera aux parties en présence la compréhension et le soutien dont ils auront toujours besoin dans leur quête de la paix. »

● **Le président sud-africain, Thabo Mbeki**, a exhorté les Israéliens et les Palestiniens à continuer de négocier pour parvenir à une « solution durable et juste » au conflit du Proche-Orient. « Le fait qu'ils aient échoué [aujourd'hui] ne signifie pas qu'ils échoueront encore demain. »

Jaime Mayor Oreja, ministre espagnol de l'intérieur

« L'ETA veut s'affirmer en démoralisant la société par une terreur systématique »

Depuis la rupture de la trêve, en décembre 1999, l'organisation séparatiste basque armée ETA a multiplié les attentats, tuant six personnes. Que signifie cette vague de violence ? Surtout dans

un moment de crise aiguë entre les nationalistes modérés du Parti nationaliste basque (PNV), qui gouvernent le Pays basque avec l'appui des radicaux proches de l'ETA, et le Parti populaire

(PP, centre droit), au pouvoir à Madrid. Jaime Mayor Oreja, basque lui-même, ministre de l'intérieur et artisan de la lutte antiterroriste, donne sa version au Monde.

MADRID

de notre correspondante

« Madrid, l'Andalousie : l'ETA frappe partout. Que veut-elle démontrer ?

— Qu'elle tient parole, si tant est que les terroristes ont une parole. En décembre, ils ont dit "C'est la reprise de la violence" : ils s'exécutent. S'il est vrai que l'on a toujours connu des vagues d'attentats, on n'avait plus l'habitude de voir l'ETA avec son vrai visage, barbare et implacable. L'explication, c'est que l'ETA a mis en place un "front nationaliste" en plus du front terroriste. D'où cette stratégie politico-militaire accentuée, qui a besoin de lieux emblématiques, comme le centre de Madrid, et d'objectifs plus sélectifs, comme les conseillers municipaux du PP et les élus socialistes, qui comptent déjà plusieurs victimes. Ce qu'ils veulent, c'est s'affirmer plus que jamais, en démoralisant la société par une terreur systématique.

— Au gouvernement, on s'attend à tout : nous travaillons sur les pires hypothèses ! Quand des terroristes transportent, comme en décembre, 1 700 kilos d'explosif — interceptés par la garde civile — dans l'intention de les faire exploser en plein Madrid, c'est que leur cruauté n'a pas de limites. C'est un miracle s'il n'y a pas eu de carnage.

— On disait l'ETA affaiblie, ses commandos désarticulés...

— Elle l'était. Et ce, grâce à l'exemplaire coopération policière franco-espagnole, à l'action de la justice et au fonctionnement de l'Etat de droit. C'est même parce

que l'ETA était faible qu'elle a décréé la trêve, à l'automne 1998. Une trêve qui était plutôt un piège : l'ETA a décidé de reconstituer ses forces, tout en essayant d'atteindre, à travers son "front nationaliste", les mêmes objectifs qu'avec le terrorisme : l'autodétermination. Mais franchement, quand quelqu'un dit "Si tu ne me donnes pas ce que je veux, je tue à nouveau", que les pistolets soient sous la table au lieu d'être dessus, qu'est-ce que cela change ? C'est le même chantage. Et puis, aux élections basques, ça n'a pas marché, ils ont vu que les gens ne voulaient pas l'autodétermination. Alors ils ont recommencé à tuer, ils avaient eu le temps de se refaire.

— Que sait-on de cette nouvelle ETA ? On parle de relève, de débat interne ?

— Pour l'instant, nous en sommes à déchiffrer ces nouvelles données, mais il faut savoir que l'ETA a toujours eu les moyens de tuer, avant, pendant et après la trêve. Elle a une grande capacité de résistance. Relève de génération ? Certainement, surtout après l'arrestation de "Kantauri", le chef de l'appareil militaire, à Paris, mais pas drastique. Quelques nouveaux dirigeants sont entrés, venus de Jarrai ou de Gasteriak, les mouvements de jeunes radicaux, qui sont la même chose que l'ETA. Quant au débat, chez les terroristes gagnent ceux qui tuent le plus !

— Ce qui est certain, c'est que l'ETA maintient des infrastructures de commandos en Espagne, certains fixes, d'autres itinérants, mais que sa "couple" dirigeante

est en France. Il y a probablement aussi des "ateliers" dans le sud de la France. Les 1 700 kilos de dynamite venaient de France, mais ne provenaient pas du vol de dynamite commis avec les Bretons à Pleven. Il y a aussi des voitures piégées venues de France. Le ministre [français de l'intérieur, Jean-Pierre] Chevènement a un grand sens de l'Etat, et c'est très important.

« Nous sommes embarqués dans un conflit très long. Il n'y aura pas de miracle »

— Mais nous sommes embarqués dans un conflit très long, il n'y aura pas de miracle. Il faut être persévérants, côté espagnol, comme français.

— Le PP veut profiter de la faiblesse du PNV, otage des radicaux, pour éliminer le nationalisme modéré. Le Pays basque est-il mûr pour cela ?

— Le PP a eu une bonne relation avec le PNV, jusqu'à ce que nous nous rendions compte qu'il avait pactisé avec les terroristes. Pourtant, en s'installant, la démocratie espagnole lui avait donné une tâche qui était, mettant à profit le pouvoir politique qu'il avait au Pays basque, de freiner le terrorisme, mais dans le respect des

règles du jeu, c'est-à-dire du statut d'autonomie et de la Constitution.

— Le PNV ne peut pas venir nous dire, vingt ans après, que la solution est de pactiser avec les terroristes et de remplacer l'autonomie par l'autodétermination. Nous sommes en devoir d'exiger un peu de loyauté ! C'est pourquoi nous pensons proposer une alternative démocratique au Pays basque. Que la société basque soit mûre pour cela, je le pense. Des élections anticipées seraient, à mon sens, la bonne solution.

— Vous, ministre de l'intérieur, seriez candidat au gouvernement basque. Vous n'avez pas peur que ce soit une provocation pour l'ETA ?

— Je suis ministre de l'intérieur, d'abord. Mais je suis aussi un homme politique, à la disposition du PP basque, dont je suis président d'honneur, et du gouvernement, s'ils pensent que je peux faire l'affaire, un jour. Peur ? Beaucoup de mes amis se sont engagés en politique, parce que je le leur ai demandé. Certains ont été tués. Pour cela, je n'ai pas droit à la peur. Face au terrorisme, il faut en finir avec l'angélisme et l'ingénuité. Les processus politiques, c'est bon pour empêcher le terrorisme de s'installer. Après, c'est trop tard : il ne faut pas payer de prix politique à la terreur. Jamais on ne vaincra en étant lâche, car parfois la lâcheté s'abrite sous l'apparence de la tolérance et de la démocratie. Il faut dépasser la peur. »

Propos recueillis par Marie-Claude Decamps

Dick Cheney, colistier du candidat républicain, est un fidèle du clan Bush

WASHINGTON

de notre correspondant

George W. Bush a confirmé, mardi 25 juillet, à Austin (Texas), le choix de Richard Cheney comme colistier pour l'élection présidentielle du

PORTRAIT

Un homme de droite déterminé mais présentable, pas un idéologue enflammé qui ferait fuir les électeurs modérés

7 novembre prochain. Il a qualifié celui qui fut secrétaire à la défense de son père, de 1989 à 1993, et qu'il avait chargé de l'aider à trouver un vice-président pour le « ticket » républicain de « partenaire de valeur ». « J'ai compris progressivement que la personne la plus qualifiée était assise juste à côté de moi ! »

Né en 1941 dans le Midwest, Dick Cheney est allé à Yale, comme M. Bush, et comme lui il n'a pas aimé ce temple du libéralisme intellectuel, qu'il a quitté avant le diplôme. Il a travaillé à la

Maison Blanche sous Nixon, en a été secrétaire général sous Ford, avant d'être élu six fois représentant de son Etat du Wyoming. Il a su faire respecter de ses amis comme de ses adversaires malgré ses prises de positions conservatrices sur des thèmes au cœur de la campagne : l'avortement, le contrôle des armes à feu ou l'environnement... S'il soutient les efforts de Reagan en faveur des « contras » au Nicaragua, il s'opposa à la réforme fiscale du Grand Communicateur, qu'il jugeait trop timorée.

Il avait de bonnes chances de prendre la tête du groupe parlementaire républicain quand le président Bush le choisit pour diriger le Pentagone. Ayant bien récupéré de trois accidents cardiaques et d'un quadruple pontage, il aura son heure de gloire avec la guerre du Golfe, qu'il gèra de main de maître. Connaissant le Congrès comme sa poche, il était bien placé pour mener une politique bipartisane. C'est ensuite à lui que revint la tâche délicate — pour un républicain — de dégraisser l'appareil militaire américain : il a réduit les effectifs de 19,4 % et le budget de la défense de 18 % en deux ans.

Après la victoire de Bill Clinton en 1993, il prit

la tête de la société d'engineering pétrolier Halliburton, généreux mécène du Parti républicain. Dick Cheney colle admirablement à l'image de la politique que se fait le clan Bush. Comme George père et fils avant lui, il a fait fortune dans le pétrole au Texas. C'est un homme de droite déterminé mais présentable, pas un idéologue enflammé qui ferait fuir les électeurs modérés, conciliant dans les propos s'il ne l'est pas sur le fond. Comme l'ex-président Bush, il est chez lui dans ce petit monde politique de Washington que le fils feint de mépriser.

Sa fidélité à la famille Bush, son sérieux, son expérience reconnue sur la sécurité et la politique étrangère, sa connaissance des mécanismes de pouvoir seront inestimables pour un gouverneur du Texas auquel il reste à faire la preuve de sa capacité à passer de la gestion d'un grand Etat de l'Union à la direction de l'hyperpuissance. Il s'est imposé autant par ses qualités que par l'absence des défauts qui peuvent handicaper un candidat présidentiel, comme ce fut le cas pour Dan Quayle.

Patrice de Beer

La France adresse une mise en garde à la Côte d'Ivoire

LE GOUVERNEMENT français, par la voix de son ministre délégué à la coopération, Charles Josselin, a adressé aux dirigeants de la junte militaire ivoirienne un double message de satisfaction mesurée et de ferme mise en garde. Mardi 25 juillet, au lendemain du référendum sur la nouvelle Constitution ivoirienne, adoptée à 86,53 % des voix, avec un taux de participation de 56 %, le ministre a estimé que « ce bon résultat global » reflète « l'expression d'une maturité ivoirienne » d'autant plus réjouissante que « la consultation s'est déroulée dans une certaine sérénité ».

Mais M. Josselin a aussitôt souligné l'importance des prochaines étapes devant permettre le retour de la Côte d'Ivoire — dirigée par la junte militaire du général Robert Guéï, depuis le putsch du 24 décembre 1999 — à la démocratie. Il a cité l'élection présidentielle des 17 septembre et 8 octobre, les législatives du 29 octobre et les municipales du 29 novembre, insistant sur la « question essentielle » du scrutin présidentiel. « Il ne faut pas que les Ivoiriens soient privés de leur liberté de choix », a-t-il dit.

La Côte d'Ivoire « a la chance d'avoir un paysage politique structuré, avec trois grands partis », a souligné M. Josselin, qui souhaite pré-

cisément que chacune de ces formations puisse présenter son candidat au suffrage des électeurs. « Il ne faut donc pas qu'il y ait d'exclusion artificielle de l'un ou de l'autre », a-t-il précisé. Le message de Paris est clair : l'ancien premier

La presse ivoirienne a la dent dure pour M. Ouattara

Le quotidien du Rassemblement des républicains (RDR), le parti d'Alassane Ouattara, *Le Patriote*, est le seul à titrer sur l'abstention, notant que deux millions d'électeurs « ont boudé les urnes » lors du référendum sur la nouvelle Constitution, dimanche 23 juillet. Les autres quotidiens se félicitent du « raz de marée du oui », comme *Fraternité Matin*, le quotidien gouvernemental, et se montrent très critiques envers M. Ouattara et son parti. *Notre voie*, quotidien du Front populaire ivoirien (FPI) de Laurent Gbagbo, analyse la victoire du « oui » comme un « non » à l'ancien premier ministre, candidat déclaré à la présidence. *Soir-Info*, qui passe pour être indépendant, considère que « la position du RDR est restée très confuse et floue ». *Le National*, quotidien qui soutient le président déchu, Henri Konan Bédié, écrit que le « oui » marque la « fin de la course pour Ouattara ». Tous les journaux ont détaillé les défaillances dans l'organisation du scrutin. — (Corresp.)

ministre de feu Félix Houphouët-Boigny, Alassane Dramane Ouattara, président du Rassemblement des républicains (RDR), doit pouvoir se présenter à l'élection présidentielle, comme il en a exprimé la volonté dès août 1999, à son retour de Washington où il occupait

depuis des années les fonctions de directeur général adjoint du FMI.

La polémique autour de la candidature de M. Ouattara empoisonnait la vie politique avant la chute du président Henri Konan Bédié. L'arrivée au pouvoir du général

sur l'« ivoirité », engagé au printemps 1999 par l'ancien président Bédié. « Il ne faudrait pas qu'au lendemain du processus électoral il y ait au sein de la population un sentiment de frustration et de xénophobie », a dit M. Josselin, en espérant que le processus électoral permettra « à tous les étrangers résidant en Côte d'Ivoire de continuer à y vivre normalement ».

LE GÉNÉRAL GUÉI CANDIDAT ?

Il a toutefois souligné que les relations entre les communautés musulmane et chrétienne pouvaient être « porteuses de clivage ».

M. Josselin a formulé des réserves concernant une éventuelle candidature du général Guéï à la présidence de la République. « La démocratie et l'uniforme se conjuguent mal », a-t-il estimé, répétant que « les bonnes candidatures sont celles qui sont portées par les partis politiques ». Il a aussi affirmé que la solidarité internationale ne pourrait se redéployer en Côte d'Ivoire que si le processus électoral était mené à son terme. Le ministre de la coopération a rappelé que la France présidait l'Union européenne et qu'elle souhaitait « être entendue de la Côte d'Ivoire ».

Frédéric Fritscher

La demande d'un examen médical de Pinochet rejetée

SANTIAGO. La Cour suprême du Chili a rejeté, mardi 25 juillet, une demande des avocats d'Augusto Pinochet visant à ce que l'ancien dictateur soit soumis à des examens médicaux susceptibles d'empêcher son jugement pour des crimes commis sous son régime. Saisie le 9 juin par la défense de l'ex-dictateur, les vingt magistrats de la juridiction suprême doivent confirmer ou infirmer un arrêt de la cour d'appel qui avait levé, fin mai, l'immunité dont bénéficie le général Pinochet en tant que sénateur à vie. La Cour suprême tiendra mardi prochain sa prochaine session plénière sur le cas du général Pinochet. Si elle confirme le verdict de la cour d'appel, le général Pinochet pourrait être poursuivi en justice pour des crimes, commis sous son régime (1973-1990), ayant fait quelque 3 000 morts et disparus. L'ex-dictateur, âgé de quatre-vingt-quatre ans, fait l'objet de 148 plaintes au Chili. — (AFP)

Les pourparlers de Genève perturbés par les affrontements en Colombie

GENÈVE. Les pourparlers entre la guérilla de l'ELN et le gouvernement colombien, qui se sont tenus lundi 24 et mardi 25 juillet à Genève, n'ont pas permis de progresser vers un cessez-le-feu, comme certains participants l'espéraient. Si les parties ont jugé « indispensable » la réalisation de la « convention nationale » pour définir les conditions de la paix, les membres de la société civile n'ont pas soutenu la demande de la guérilla d'obtenir une zone démilitarisée d'environ 5 000 km² dans le nord du pays, en raison de la forte opposition des populations concernées. Par ailleurs, l'offensive lancée la semaine dernière par les forces paramilitaires d'extrême droite colombiennes contre les guérilleros de l'Armée de libération nationale (ELN) dans le département de Bolivar, au nord du pays, a perturbé les deux jours de cette réunion et révélé les difficultés d'un dialogue entre les parties. Alors que le chef de l'ELN, Nicolas Rodriguez « Gabino », avait dénoncé l'« opération conjointe » lancée, selon lui, par l'armée et les paramilitaires, le haut-commissaire colombien pour la paix, Camilo Gomez Alzate, a répondu, mardi, que l'armée n'était en rien impliquée dans ces attaques. — (AFP)

Emeutes en Algérie pour l'obtention de logements sociaux

ALGER. Des scènes d'émeutes ont eu lieu, lundi 24 juillet, dans la ville de Sidi Bel Abbès, à 440 km au sud-ouest de la capitale, où quelque 4 000 personnes ont manifesté leur colère après la publication d'une liste de bénéficiaires de logements sociaux, dont elles étaient exclues. Les forces de l'ordre ont dû faire appel aux renforts de la brigade anti-émeutes pour maîtriser la contestation. Selon plusieurs journaux algériens, les manifestants, armés de pierre, ont arraché les grilles de protection de la mairie, défoncé le portail d'entrée, incendié un poste de police et brisé des vitres, tandis que d'autres tentaient de forcer la résidence du wali (le préfet). Les émeutiers protestaient contre une distribution « inéquitable », selon eux, de quelque 1 500 logements sociaux. Le calme n'est revenu qu'en début d'après-midi, lorsque le maire a annoncé, par mégaphone, sa décision d'annuler la liste des bénéficiaires. La question de l'attribution des logements sociaux est un problème récurrent en Algérie. En moyenne, moins d'un dixième des demandeurs de logement voient leur requête satisfaite.

La mission de l'ONU au Sahara occidental prolongée de trois mois

NEW YORK (Nations Unies). Le Conseil de sécurité de l'ONU a prolongé, mardi 25 juillet, de trois mois (jusqu'au 31 octobre) le mandat de la mission de l'ONU chargée de préparer un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, en dépit de l'impasse sur l'organisation de ce dernier. Les quinze membres du Conseil, bien que divisés sur cette question, ont voté à l'unanimité la résolution 1309. Ils réitèrent leur soutien aux efforts de l'ONU pour organiser un référendum, mais appellent aussi le Maroc et le Front Polisario à chercher « une solution politique mutuellement acceptable » pour régler leur conflit de vingt-cinq ans. Le Maroc et le Polisario ont accepté en 1988 un plan de paix de l'ONU qui prévoit d'offrir aux Sahraouis le choix entre le rattachement définitif au Maroc et l'indépendance. Mais le référendum d'autodétermination est repoussé d'année en année depuis 1991, en raison de désaccords sur l'identification des électeurs. — (AFP, Reuters.)

La Turquie renonce provisoirement à l'énergie nucléaire

ANKARA. La Turquie renonce momentanément à la construction d'une centrale nucléaire, d'un coût de plusieurs milliards de dollars, en raison de difficultés économiques, a annoncé, mardi 25 juillet, le premier ministre, Bulent Ecevit. « Nous avons décidé de remettre le projet de centrale nucléaire à la fin du programme de stabilité économique », a-t-il déclaré, faisant référence à un plan de lutte contre l'inflation sur trois ans appuyé par le Fonds monétaire international (FMI). M. Ecevit a toutefois précisé que cette décision ne signifiait pas un abandon définitif des projets de nucléaire pour son pays, qui pourrait se tourner vers ce type d'énergie dans quinze ou vingt ans. Ankara avait lancé, en 1997, un appel d'offres pour la construction d'une centrale nucléaire près d'Akkuyu, sur la côte méditerranéenne. — (AFP)

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA
SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

CATASTROPHE Le crash d'un Concorde d'Air France, mardi 25 juillet à Gonesse (Val-d'Oise), a fait 112 morts et 12 blessés. L'avion s'est écrasé peu après son décollage et a

percuté un hôtel dans lequel trois personnes ont été tuées. ● LES BOÎTES NOIRES de l'appareil ont été retrouvées dans la soirée et remises au procureur de Pontoise, qui devait ouvrir,

mercredi, une information judiciaire contre X... pour « homicides et blessures involontaires ». ● LE FONCTIONNEMENT de l'un des moteurs gauche de l'appareil paraît en cause.

● « PENDANT trente secondes, ça n'arrête pas d'exploser. On aurait dit une bombe nucléaire, on aurait dit Hiroshima », a déclaré l'un des témoins de l'accident. ● NÉ D'UN ACCORD

franco-britannique de 1962, le Concorde symbolise l'époque révolue du pétrole bon marché. La crise et l'hostilité américaine ont compromis sa carrière commerciale.

112 morts dans le crash du Concorde d'Air France à Gonesse

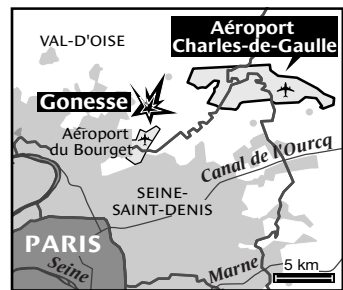
Une enquête devait être ouverte, mercredi 26 juillet, après la découverte des boîtes noires du supersonique. Le fonctionnement de l'un des moteurs gauches de l'appareil paraît en cause. Depuis son lancement commercial, l'avion n'avait connu aucune défaillance dramatique

CENT DOUZE PERSONNES, dont une centaine de passagers et neuf membres d'équipage, sont mortes, mardi 25 juillet, dans l'une des plus graves catastrophes aériennes jamais survenues en France. Un Concorde d'Air France, parti de Roissy à destination de New York, s'est écrasé à 16 h 44, deux minutes après son décollage, sur un hôtel de Gonesse (Val-d'Oise) où trois employés ont été tués et douze personnes blessées, dont une grièvement. C'est la première fois, depuis le début de son exploitation commerciale en 1976, que le Concorde est victime d'un tel accident.

● Deux enquêtes.

Une information judiciaire pour « homicides et blessures involontaires » devait être ouverte, mercredi 26 juillet ou dans les jours suivants, par le parquet de Pontoise. La brigade de gendarmerie des transports aériens de Roissy sera chargée de l'enquête. Les deux boîtes noires de l'appareil ont été retrouvées et remises au procureur de la République. Selon Pierre Graf, directeur de l'aviation civile, les deux enregistreurs de données du vol sont exploitables et leur décryptage pourrait prendre, au plus, 48 heures.

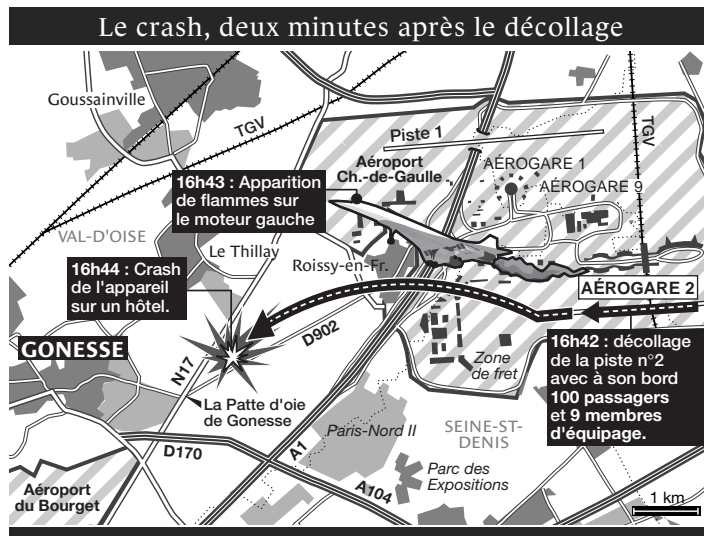
Parallèlement à l'enquête judiciaire, le bureau enquêtes accidents (BEA), dépendant du ministère des transports, a commencé des investigations techniques. Trois enquêteurs britanniques, experts en accidents aériens, de-



vraient y participer. Un accord signé en 1978 entre la Grande-Bretagne et la France prévoit, en effet, une aide mutuelle en cas d'incidents majeurs impliquant l'avion supersonique développé par les deux pays.

● Les victimes.

L'avion avait été affrété par le tour-opérateur allemand Peter Deilmann. Les cent passagers - quatre-vingt-seize Allemands, deux Danois, un Autrichien et un Américain - devaient arriver mardi soir à New York, et embarquer à bord d'un paquebot pour une croisière de deux semaines vers l'Equateur. Parmi les passagers, figuraient quarante-sept hommes, cinquante femmes et trois enfants. Les neuf membres d'équipage (un commandant, un copilote, un mécanicien, des hôtesse et stewards) étaient tous de nationalité française. Quant aux trois employés de l'hôtel Hotelissimo, il s'agissait de deux Polonais et d'une Française. La directrice de l'hôtel a été grièvement blessée.



Des familles de victimes sont arrivées en France, mercredi matin, alors que les opérations de dégagement des corps se poursuivaient. Air France avait prévu une cellule de crise en liaison avec les autorités aéroportuaires, l'aviation civile et les ministères concernés. Un centre d'information téléphonique, doté d'un numéro vert (0800800812), a été ouvert.

● Les circonstances du drame.

Les faits peuvent être reconstitués dans leurs grandes lignes grâce à de nombreux témoignages. A 16 h 42, le Concorde du vol AF 4590 s'élève sur l'une des pistes de Roissy. Alors que l'appareil est encore en phase d'accélé-

ration, des témoins aperçoivent une flamme d'une vingtaine de mètres s'échappant du réacteur gauche. Le Concorde ne parvient pas à prendre de l'altitude. Après avoir longé des immeubles de bureaux situés en bout de piste, il survole l'autoroute A1. Dans une manœuvre désespérée, le pilote semble orienter le supersonique vers la gauche, afin d'éviter les habitations et, peut-être, de tenter un atterrissage sur l'aéroport du Bourget tout proche. Mais l'appareil pique brutalement du nez. A 16 h 44, il s'écrase sur l'hôtel de Gonesse, désintégré par le choc. Tandis qu'un gigantesque incendie se déclare, le plan rouge de

mobilisation des secours est déclenché. Plus de 400 sapeurs-pompiers, 110 policiers, trois hélicoptères et treize ambulances sont mobilisés.

● Les réactions.

Jacques Chirac, qui a aussitôt exprimé « son intense émotion », devait se rendre sur place, mercredi matin, et se recueillir dans la chapelle ardente installée à Gonesse. Le chef de l'Etat, qui s'est entretenu par téléphone avec le chancelier allemand Gerhard Schroeder, se trouvait lui-même à Roissy, à bord d'un avion d'Air France en provenance de Tokyo, au moment du crash. Les passagers de son avion ont remarqué la fumée noire et les flammes s'échappant des réacteurs du Concorde. Le premier ministre, Lionel Jospin, s'était rendu sur place mardi soir, en compagnie du ministre des transports, Jean-Claude Gayssot.

Le maire de Gonesse et député (PS) du Val-d'Oise, Jean-Pierre Blazy, a souligné que cet accident aurait pu avoir des conséquences « plus dramatiques ». Selon lui, le Concorde avait survolé l'hôpital et le centre ville avant de s'écraser. Les associations de riverains de l'aéroport dénoncent l'augmentation du trafic aérien. Elles contestent la construction - en cours - d'une quatrième piste, qui doit être achevée au début de 2001, et militent en faveur d'un troisième aéroport dans le bassin parisien.

● L'industrie aéronautique.

Jean-Cyril Spinetta, PDG d'Air France, a rappelé que l'appareil avait passé sa « grande visite de contrôle et d'entretien » en septembre 1999 et une visite « classique », le 21 juillet. Il a confirmé que « cet accident pourrait être dû à un feu moteur au décollage ». Interrogé sur les microfissures récemment décelées sur certains Concorde, M. Spinetta a précisé que cet appareil-là, contrairement à d'autres, ne présentait « aucune microfissure ». L'appareil avait volé depuis sa révision du 21 juillet.

Le Concorde est équipé de quatre moteurs Rolls-Royce Olympus 593 s conçus en collaboration avec la Snecma. Jusqu'à présent, leur fiabilité n'a été prise en défaut qu'une fois, le 30 janvier, lorsque l'arrêt d'un moteur avait contraint un Concorde à un atterrissage d'urgence à Londres. A Farnborough (Angleterre), où se tient un salon aéronautique, tous les industriels participant à la fabrication de cet appareil ont réuni des cellules de crise. Les deux constructeurs du Concorde, EADS et BAE Systems, héritiers du français Aerospatiale et du britannique British Aerospace, ont organisé une réunion commune. « Nous essayons d'établir les circonstances de cet incident, mais d'ici là il serait prématuré de spéculer sur les causes », a précisé un porte-parole de Rolls Royce.

Service société

« C'était comme une grosse boule de feu qui vous tombe sur la tête »

PENDANT DES HEURES, ce n'est qu'une épaisse fumée blanche qui s'élève vers le ciel. Les avions décollent, atterrissent. Les badauds s'agglutinent le long des champs de maïs. Les camions de pom-

RÉCIT

Il ne reste rien : « Il est pratiquement impossible de distinguer les réacteurs, la carlingue ou les sièges »

piers et de la sécurité civile tentent de se frayer un passage. Des hélicoptères tournent autour de la colonne de fumée. Une odeur âcre roule le long de la route départementale 902 qui longe la commune de Gonesse (Val d'Oise) à la sortie des pistes de Roissy.

De l'avion, il ne reste rien. « Il est pratiquement impossible de distinguer les réacteurs, la carlingue ou les sièges », affirme un témoin. En fin de soirée, deux membres des services de secours confirment. « C'est un amas de bois, de métal et de béton calciné d'où émergent des poteaux de bois de la charpente de l'hôtel ». A travers l'épaisse fumée, les secouristes distinguent « par dizaines, des corps ou des morceaux de corps affreusement mutilés. Certains sont complètement carbonisés, d'autres outrageusement gonflés ».

L'hôtel contre lequel le Concorde s'est écrasé a totalement disparu. Quelques arbres sont couchés, des branches cassées. Mohammed Atar, 23 ans, regarde son tee-shirt : il est brûlé par endroits, piqueté de cendres qui sont tombées du ciel. A 16 h 50, il termine un déménagement avec des copains. Il roule en voiture quand un voisin lui dit : « Regardez, le Concorde est en feu ». Une gerbe de flammes sort d'un réacteur. « Au dessus de nos têtes, on voit une grosse traînée de flammes et de fumée, on aurait dit un avion de chasse. » L'appareil se dirige vers les communes de Gonesse et Thillay. « Il fait un demi-tour, sans doute pour éviter de s'écraser sur les maisons, il heurte des arbres. On n'entend plus rien. Les moteurs sont coupés, il remet les gaz, il se met à vriller, puis tourne en toupie et se couche sur le dos. C'est à ce moment qu'il s'écrase contre l'hôtel. » L'explosion est énorme. Mohamed Atar et ses camarades Denis Ambert et Oktay Kulekci prennent peur. « Pendant trente secondes, ça n'arrête pas d'exploser. Et ça monte très haut dans le ciel. Les explosions atteignent les nuages. On aurait dit une bombe nucléaire, on aurait dit Hiroshima. »

Les trois hommes sentent une vague de chaleur. Une multitude de débris en feu s'abattent sur eux. Mohammed Atar et ses amis courent vers l'hôtel. Un homme d'environ 25 ans est à genoux, en pleurs.

« Mes parents sont à l'intérieur ». Très vite les pompiers sont sur place. Mohammed Atar casse une vitre de l'hôtel, « ça crée un appel d'air, des flammes sortent de la fenêtre, le feu nous encercler, se prend aux arbres. On ne peut pas rester longtemps. La chaleur est trop forte ».

La fumée est épaisse, les hommes distinguent une roue, un réacteur. Un deuxième réacteur à une vingtaine de mètres prend feu. Les roues de l'avion éclatent. Les explosions se suivent, « on ne sait plus si c'est l'hôtel ou l'avion. Ça brûle, ça pue ». La chaleur est trop puissante. Les témoins quittent les lieux.

Jean-Philippe Geraud, chauffeur-livre, lui, était endormi dans sa chambre de l'hôtel Le relais des Flandres, à deux cent mètres du drame. « Il y a eu une énorme explosion, ma fenêtre s'est ouverte. » Le temps qu'il réalise et qu'il descende, les pompiers étaient déjà sur les lieux. « Ils ont fait très vite. » Jean-Philippe s'est précipité vers les lieux de l'accident. « J'ai vu la patronne de l'Hotelissimo brûlée au deuxième degré et une autre victime la main bandée. Des amis à moi étaient dans une chambre à dix mètres du crash, c'était comme une grosse boule de feu qui vous tombe sur la tête. »

La boule de feu, Mechali Larbi, un pilote privé, la voit sortir du deuxième moteur alors qu'il se trouve dans son avion. Il confirme que le Concorde a cherché à évi-

ter Gonesse en faisant un demi-tour. « Mais l'avion était trop bas. »

D'une salle de formation de chauffeurs-routiers, Marc-Olivier, 25 ans, a vu le réacteur gauche en feu et l'avion « le nez en face de nous s'écraser couché sur le dos. Une carcasse de fer est tombée près de nous ». De son camion, Léonce Francisque, 43 ans, a remarqué que l'avion s'est coupé en deux après une deuxième explosion. Tous les témoins ont ressenti une immense vague de chaleur. « C'était impossible de s'approcher. »

M. SPINETTA TÉMOIN DIRECT

A 21 heures, les policiers éloignent les badauds et les journalistes de la colonne de fumée qui continue de se dégager de la carcasse de l'avion. Une vingtaine de véhicules acheminent les médécins légistes vêtus d'une combinaison blanche. On envisage d'aménager une chapelle ardente dans la salle municipale Jacques Brel à Gonesse. Finalement, en fin de soirée, le maire de Gonesse, Jean-Pierre Blazy (PS), annonce que les corps des victimes vont être acheminés à l'institut médico-légal de Paris pour être identifiés.

Plusieurs dizaines de personnes ont été témoins du drame. Parmi elles, le PDG d'Air France, Jean-Cyril Spinetta et les membres de la direction ont tout vu derrière les fenêtres de leurs bureaux du siège de la compagnie qui donne sur les

pistes de Roissy. Les portes de ce bâtiment sont longtemps restées closes pour les journalistes qui, deux heures après la catastrophe continuaient d'arriver.

Mais, peu après 20 heures, les vigiles ont laissé entrer les reporters alors que des infirmiers du SAMU apportaient civils et couvertures pour reconforter et assister les employés du siège, choqués. Trois minutes plus tard, M. Spinetta, visage fermé, entrait dans une salle pour une conférence de presse improvisée. Visiblement très ému, le président de la compagnie a donné les premiers éléments sur le vol, d'une voix très basse couverte par le bruit des flashes des photographes. « Pour ceux qui ont été les témoins visuels de la catastrophe, dont je fais partie, il s'agit d'un feu moteur au décollage », a-t-il déclaré avant de rappeler que l'avion avait intégré la compagnie en 1980 et comptait 12 000 heures de vol. Très affecté, M. Spinetta a fait part « de son émotion profonde » après cette catastrophe. Le PDG de la compagnie a évoqué la mémoire de l'ensemble des victimes, particulièrement « les neuf membres de l'équipage, les trois pilotes et les six hôtesse et stewards » et exprimé « l'immense peine d'Air France ».

François Bostnavarou, Dominique Le Guilledoux et Stéphanie Pichon

Symbole d'une époque révolue, celle du pétrole bon marché,

C'EST L'OPPOSÉ exact de l'A3XX. Alors que le dernier des projets du constructeur européen Airbus vise à transporter 555 passagers à une vitesse raisonnable, de la manière la plus économique possible, son illustre aîné en embarque 100, à quelque 2 200 km/h, dans une débauche de kérosène. Concorde est un avion démodé, conçu au temps où personne ne doutait des vertus du progrès technologique, où le pétrole était bon marché et où les ingénieurs faisaient la loi. Une coûteuse folie aéronautique, définitivement hors mode. Mais, pour les amoureux d'engins volants, il demeure un « bel oiseau ». Le plus beau du monde parmi les appareils civils.

Et il faut croire qu'ils sont nombreux, ces fans, puisque, au mépris de toutes les prévisions, ils sont parvenus à rendre rentable l'objet de leurs rêves. Des dirigeants d'entre-

prise comme des acteurs ou d'autres personnages pressés sont prêts à payer un aller-retour quel que 46 000 francs pour avoir le privilège de joindre Paris à New York en moins de quatre heures, plus vite que le soleil. Mais aussi - comme, sans doute, la majorité des touristes allemands du vol AF 4590 qui s'est écrasé mardi 25 juillet à Gonesse - des « gens ordinaires », qui économisent parfois des années pour un unique voyage en charter supersonique. Quand la voix du commandant de bord annonce le passage du mur du son, puis Mach 2, ils ont, toutes origines confondues, conscience de participer un peu à l'aventure technologique, à cette incroyable saga imaginée et menée à bien par des pionniers dignes de l'Aéropostale.

L'histoire, exemplaire, commence le 25 octobre 1962, quand Sud-Aviation (qui deviendra l'Aéropostale)

et British Aircraft Corporation (future British Aerospace) présentent à leurs gouvernements un projet commun d'avion supersonique. Le 29 novembre, le général de Gaulle et le premier ministre britannique, Harold Macmillan, signent le protocole d'accord. Sud-Aviation et BAC construiront l'appareil, Bristol Siddeley (aujourd'hui Rolls-Royce) et la Snecma se partagent la fabrication des quatre moteurs Olympus 593 qui l'équiperont.

UN ALLIAGE SPÉCIAL

La gageure n'est pas mince. Certes, la France est renommée pour ses chasseurs supersoniques Gerfaut, Griffon et autres Mirage. Mais l'expérience acquise sur les avions militaires est difficilement transposable telle quelle. La différence est grande entre un appareil de combat monoplace qui ne dépasse (deux ou trois fois) la vitesse

de son que pendant les quelques minutes d'un engagement avec l'ennemi et un long-courrier censé emmener 100 passagers à Mach 2 durant plusieurs heures.

André Turcat, pilote d'essai de l'appareil, a raconté, dans son livre *Concorde, essais et batailles* (Stock, 403 p., 1977), l'incrédulité du patron de la Federal Aviation Administration américaine à qui il expose le projet : « Fort heureusement pour moi, sa qualité d'ancien pilote d'essai crée entre nous une sorte de fraternité d'armes. » Mais « cette confraternité ne lui suffit pas pour croire à l'in vraisemblable : une de ces petites nations d'Europe irait donc, damant le pion à l'Amérique, se lancer dans l'entreprise du transport supersonique ! »

Les deux « petites nations d'Europe » viendront à bout de tous les obstacles. « Au prix d'efforts obstinés des responsables du programme et

des ingénieurs qui ne parlaient pas la même langue et avaient des méthodes de pensée différentes », écrit-il le 21 janvier 1976 dans *Le Monde* Gérard Guibé, directeur du programme Concorde au secrétariat d'Etat au transport. Il leur fallut, par exemple, imaginer un alliage spécial d'aluminium capable de résister pendant deux heures et demie sans perdre ses qualités, aux températures de 120 degrés causées par le frottement de l'air à 2 200 km/h sur les bords d'attaque des ailes de l'appareil. De nouvelles variétés d'acier ont été élaborées pour le train d'atterrissage et certaines pièces des moteurs.

LE SOMMET DES AÇORES

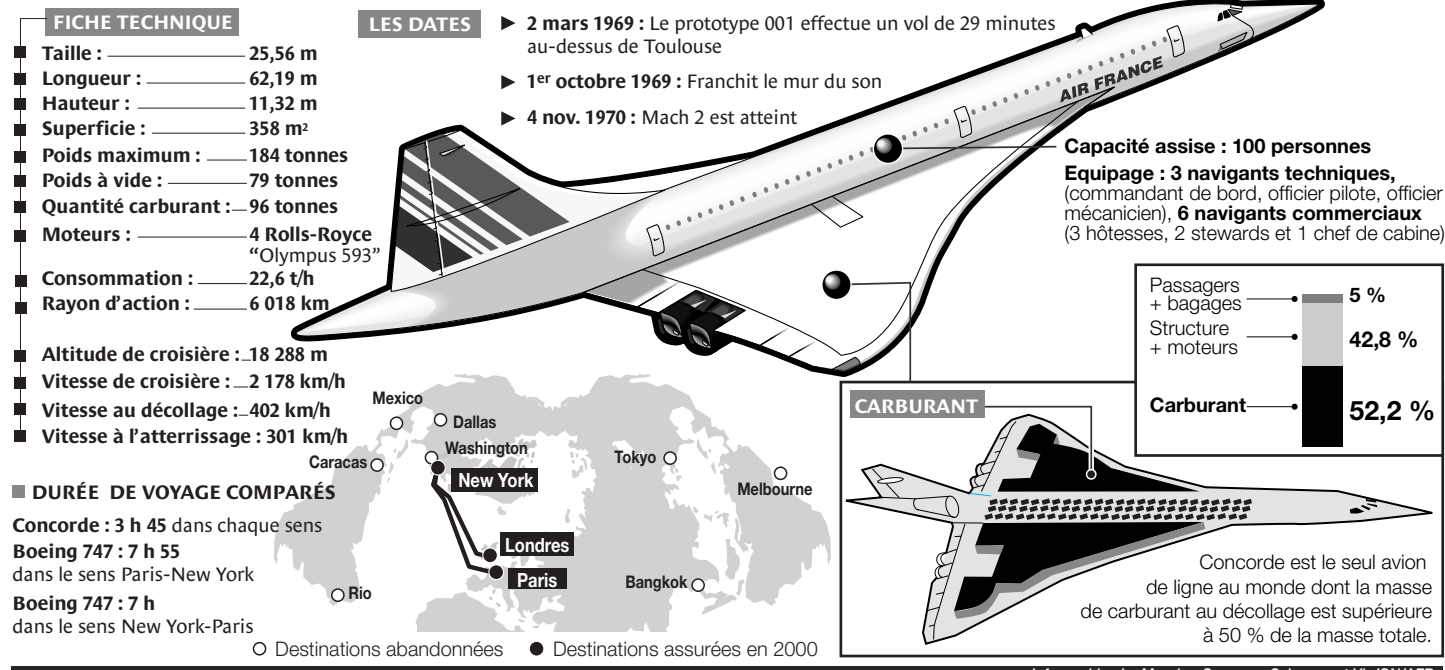
Le programme Concorde exigea aussi la mise au point de machines-outils à commandes numériques (alors rarissimes en France), et fut l'occasion des premières applica-

tions de la conception assistée par ordinateur. Au total, chacun des deux pays consacra au projet 8 milliards de francs courants. Une mise de fonds considérable pour l'époque.

Le succès est au rendez-vous. Le dimanche 2 mars 1969, à 15 h 38, Concorde vole pour la première fois. Il passe le mur du son le 1^{er} octobre et atteint Mach 2 (pendant 53 minutes) le 4 novembre. 1970. Le 13 novembre 1971, le président Georges Pompidou se rend aux Açores en Concorde pour y rencontrer son homologue, Richard Nixon. Une provocation toute gauloise : cette année-là, les Américains, qui ont tout investi dans leur conquête de la Lune, ont abandonné le projet que Boeing concoctait pour concurrencer le supersonique franco-britannique.

Rien, alors, ne semble devoir arrêter l'essor du « bel oiseau ». Du-

Le seul supersonique utilisé par l'aviation civile dans le monde



Les moteurs demeurent les principaux suspects

ROLLS-ROYCE, la firme britannique dont les moteurs équipent tous les avions Concorde en service, a tenu, dès le soir du drame, à mettre en garde « contre toute conclusion prématurée ». Toutefois, aussi bien les images de la catastrophe que les témoignages mettent clairement en cause au moins l'un des moteurs gauche de l'appareil, qui a pris feu lors du décollage. Le sinistre est-il dû à une rupture de pale de rotor, à une intrusion d'oiseau dans le réacteur ou à une fuite de carburant ? Seule l'enquête pourra répondre à la question.

Comme les autres Concorde, l'appareil qui s'est écrasé était équipé de quatre moteurs Rolls-Royce Olympus 593 s, dont la poussée nominale atteint les 170 tonnes. Le Concorde bénéficie ainsi d'une poussée, rapportée à son poids, plus d'une fois et demie supérieure à celle d'un Boeing 747. De quoi propulser l'avion à 360 km/h en 25 secondes au bout de 1 500 mètres de piste seulement. Pour atteindre une telle capacité d'accélération, le motoriste a dû faire appel au principe de la post-combustion, en grande partie responsable des fameuses nuisances sonores qui ont freiné le développement commercial de l'appareil.

Les premiers moteurs Olympus de Rolls-Royce ont équipé les bombardiers Vulcan de la Royal Air Force et se sont illustrés sur des Canberra, qui, par deux fois, ont battu le record du monde d'altitude. La version 593 de l'Olympus

qui équipe le Concorde a été développée avec le motoriste français Snecma.

La conception de ce type d'engin remonte à soixante ans. Il s'agit d'un turboréacteur dont le principe de fonctionnement est directement issu de celui des turbines à gaz. Le développement de ces dernières, même si les premiers brevets remontent à 1731, a commencé au début du siècle et un brevet français déposé en 1921 établit le principe du turboréacteur simple flux qui est encore utilisé aujourd'hui dans l'aéronautique.

DES TUYÈRES COMPLEXES

Le premier vol d'un avion équipé d'un moteur de ce type remonte au début des années 40. Le dispositif de la turbine à gaz transforme l'énergie thermique en énergie mé-

canique. Cette dernière peut actionner un arbre (machines industrielles) ou se traduire par un jet de gaz engendrant la force de propulsion utilisée par les turboréacteurs.

Pour ce faire, la turbine à gaz aspire l'air ambiant et rejette des gaz brûlés à l'aide d'un combustible, le kérosène. Elle comporte trois éléments principaux : un compresseur d'air, une chambre de combustion et une turbine. Dans un turboréacteur, une partie des gaz de combustion est utilisée pour actionner le compresseur, tandis que la seconde partie apporte l'énergie propulsive.

Le Concorde doit voler à la fois à des vitesses supersoniques (Mach 2,04, 2 200 km/h) et subsoniques, en particulier lors des phases de décollage (402 km/h) et d'atterrissage (300 km/h). Une ca-

ractéristique complique la conception du turboréacteur. Pour augmenter la pression des gaz à la sortie du moteur, il faut diminuer leur vitesse. En subsonique, ce phénomène s'obtient grâce à une réduction de la section des tuyères, mais, en supersonique, il impose au contraire une augmentation du diamètre de passage. D'où la nécessité d'équiper les moteurs du Concorde d'entrées d'air à géométrie variable et de tuyères de sortie capables d'inverser leurs effets (divergence en dessous de Mach 1, convergence au-dessus). Une complexité qui, outre une consommation de carburant de plus de 25 000 litres l'heure, explique que Concorde reste le seul avion commercial équipé d'un tel moteur.

En vingt-quatre ans, cette petite merveille de mécanique n'a pas connu de défaillance grave avant sa première alerte, cette année. Le 30 janvier, un appareil de British Airways est contraint à un atterrissage d'urgence sur l'aéroport londonien de Heathrow après l'extinction de l'un de ses quatre réacteurs. Mardi 25 juillet, la perte d'un réacteur, même en feu, aurait dû laisser au pilote la faculté de manœuvrer l'appareil pour tenter de le poser. Mais le jumelage des moteurs du Concorde, deux par deux sur chaque aile, a peut-être favorisé la propagation de l'incendie au second moteur de l'aile gauche. Le crash devenait alors inévitable.

Michel Alberganti

Le crash du Tupolev à Goussainville en 1973

L'accident du Concorde à Gonesse a eu un précédent : le crash d'un Tupolev Tu-144, le 3 juin 1973, au cours du Salon aéronautique du Bourget. Le supersonique soviétique, concurrent à l'époque du Concorde, s'était écrasé, sous les yeux des 200 000 spectateurs de la fête aérienne, sur la commune de Goussainville (Val-d'Oise), au nord de l'aéroport. Surnommé « Concordeki », le Tu-144, en grande partie « inspiré » du Concorde, effectuait une démonstration en vol à basse vitesse qui s'est terminée par un piqué.

Les huit membres d'équipage avaient été tués, ainsi que neuf habitants de Goussainville, dont huit enfants, et une soixantaine de personnes furent blessées dans plusieurs maisons détruites. Les causes du drame n'ont jamais été rendues publiques, malgré plusieurs hypothèses avancées à l'époque : défaillance ou explosion d'un moteur. L'exploitation commerciale des 17 exemplaires du Tu-144, limitée aux vols commerciaux intérieurs de la compagnie Aeroflot, a été arrêtée après un nouvel accident lors d'un vol d'essai, en 1978.

Les ailes de l'avion qui s'est écrasé n'étaient pas fissurées, selon Air France

LA VEILLE du drame, lundi 24 juillet, le quotidien britannique *The Sun* révélait que les sept Concorde de British Airways présentent des fissures dans leurs ailes. Ce phénomène n'a rien d'exceptionnel dans l'aviation. Les défauts structurels dans l'alliage d'aluminium font l'objet d'un suivi régulier afin de mesurer leur évolution. C'est ce qui s'est produit la semaine dernière. Sur l'un des avions de British Air, l'Alpha Echo, une aggravation a été constatée. Tandis que les premières fissures, détectées il y a quelques mois, mesuraient 60 millimètres de long, celles de cet appareil atteignaient 76 millimètres. La compagnie aérienne a alors décidé de clouer au sol l'Alpha Echo en attendant qu'Aerospatiale fournisse les pièces de rechange. Les six autres Concorde de British Airways devaient continuer à voler.

Air France, qui a reconnu avoir détecté des fissures sur quatre de ses six appareils, a décidé

de les maintenir en service. Mardi 25 juillet, quelques heures après le crash, le PDG d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, a déclaré que, « parmi les six avions Concorde d'Air France, quatre avaient des fissures sur les rebords de volet, deux n'en avaient pas. [L'avion accidenté] en faisait partie ». Il a ajouté : « Ces fissures étaient connues depuis février 2000, suivies de manière régulière, tous les deux allers-retours, en liaison très étroite avec la direction générale de l'aviation civile [DGAC] en France. »

EXPLOITATION PROLONGÉE

Cette révélation semble écarter l'hypothèse d'une fuite des réservoirs de kérosène logés dans les ailes, qui aurait pu provoquer l'embrasement d'un moteur lors du décollage.

Malgré l'existence de ces fissures dans les ailes de quatre de ses appareils, détectées pour la première fois depuis la mise en service des

Concorde, Air France avait décidé de les maintenir en exploitation avec l'accord de la DGAC. Un porte-parole de cette dernière a précisé qu'« il est normal que se créent des microfissures ; le tout est de savoir si elles atteignent un seuil critique ou pas, et, à notre connaissance, en France, aucun appareil n'a atteint ce stade ».

Il semble indéniable que l'apparition de ces défauts dans la structure des appareils soit liée à leur âge. Les deux compagnies aériennes avaient décidé de prolonger l'exploitation des appareils au-delà des 6 700 vols supersoniques nominaux. En poussant à 8 500 cycles ou 10 000 cycles, les Concorde peuvent rester en service jusqu'en 2005 ou 2010. Les premières fissures témoignent néanmoins des effets de la fatigue sur l'alliage d'aluminium de la structure. Précipiteront-elles la mise à la retraite des treize Concorde en activité ?

M. Al.

le « plus bel oiseau du monde » demeure sans rival

lant la seule année 1972, soixante-dix appareils sont commandés par seize compagnies, parmi lesquelles Pan Am, Continental, TWA, American Airlines, United Airlines, la Lufthansa et Japan Airlines. Mais l'année suivante est celle de la première crise pétrolière mondiale. La douche froide.

OPPOSITION AMÉRICAINE

Concorde, qui exige au moins trois fois plus de kérosène qu'un Boeing 747 par passager, passe directement du statut de fleuron de l'aéronautique mondiale à celui de symbole d'une époque révolue. Trois des grandes compagnies américaines annulent immédiatement leurs options. Et, lors de la mise en service commercial entre Paris et Rio de Janeiro du premier appareil de série, le 21 janvier 1976, seules Air France et la BOAC (future British Airways) ont maintenu les

leurs. Seize avions seulement seront construits. Entre-temps, Concorde devra affronter, aux Etats-Unis, l'opposition des autorités et des défenseurs de l'environnement. On lui reproche le niveau sonore de ses réacteurs en approche des aéroports. On accuse ses puissants moteurs de menacer l'intégrité de la couche d'ozone dans la stratosphère où il évolue en allure de croisière. Si l'influence des industriels américains, bien décidés à s'opposer à cet appareil qui leur fait de l'ombre, est évidente, l'ampleur de la polémique témoigne aussi d'un changement d'attitude du public. « Autres temps, autres mœurs », écrivait *Le Monde* en janvier 1976. Pour la première fois, la nation la plus puissante du monde s'interroge sur le bien-fondé d'une technologie. Le progrès a ses contraintes et ses limites. Le bruit des réacteurs ne ternit-il pas l'éclat des performances ? A

quoi sert de gagner trois heures et demie entre Paris et New York ? Les réponses ne sont pas évidentes. »

Le 4 février 1976, après de multiples auditions, le ministère américain des transports autorise les vols de Concorde vers les Etats-Unis pour une durée limitée à seize mois. Mais la ville de New York ne se sent pas liée par cette décision fédérale et lui interdit ses aéroports. En France, le Parti communiste et la CGT appellent à manifester, André Bergeron, le patron de FO, intervient auprès de l'ambassadeur américain à Paris, mais Edmond Maire, à la CFTD, déplore que, « pour certains milieux cocardiers, Concorde, c'est la ligne bleue des Vosges ». Les industriels américains font pression sur le gouvernement britannique, Harold Wilson hésite. « Les réactions d'opinions étaient partagées », écrit André Turcat. Tenir ? Lâcher ? Les gouvernements de nos deux pays

choisirent la voie de la persévérance. »

Un bon choix : le 22 novembre 1977, Air France et British Airways peuvent, enfin, mettre en service la ligne Paris-New York, celle pour laquelle l'appareil avait été conçu, le trajet où il pouvait exploiter à plein ses performances. La partie est gagnée, mais il ne s'agit plus que d'une victoire « pour la gloire ». Le second choc pétrolier, en 1979, a encore accru le handicap de Concorde par rapport aux Boeing 747 et aux nouveaux Airbus. En 1981 et 1982, les lignes de Mexico, Rio et Caracas ferment successivement. Aujourd'hui, seuls subsistent, pour Air France, les trois aller-retour quotidiens Paris-New York.

Cantonné dans son rôle de charter de luxe, Concorde n'a pas de concurrent. Seul le Tupolev 144 - baptisé « Concordeki » en raison de sa ressemblance suspecte avec

Les procédures à suivre en cas de feu au décollage

TOUS LES ANS, chacun des onze équipages des Concorde Air France suit huit jours d'entraînement sur simulateur de vol, répartis en trois sessions de deux à quatre jours. Par ailleurs, un contrôle annuel est également effectué à bord lors d'un vol. Au cours de ces entraînements « virtuels », sont particulièrement travaillés les exercices de feu moteur au décollage et à pleine charge, une des situations de vol les plus critiques.

Dans ce cas, la procédure s'apparente à celle en vigueur sur tous les avions de ligne. Le pilote actionne un coupe-feu qui interrompt, sur le moteur incriminé, les arrivées d'huile, de carburant et de liquide hydraulique. De plus, il déclenche un extincteur qui agit à l'extérieur du réacteur, étant bien entendu que les diverses alimentations en liquides inflammables sont a priori stoppées, et que l'incendie dans le moteur doit s'arrêter seul faute de combustible.

Le réacteur lui-même est évidemment arrêté, ce qui crée un déséquilibre dans la poussée - d'autant plus important que le moteur en panne est éloigné de l'axe de l'appareil - que le commandant de bord sait théoriquement compenser sans problème. Le raisonnement du constructeur, confirmé par la pratique et les pilotes, est qu'un quadri-moteur peut parfaitement décoller et voler avec seulement trois moteurs. Par ailleurs, sur Concorde, la technique de décollage est relativement similaire à celle employée sur les autres avions, si ce n'est qu'il accélère davantage et quitte la piste à une vitesse supérieure.

UNE MASSE MAXIMALE

A partir du moment où le pilote actionne le coupe-feu et l'extincteur, deux cas de figure sont possibles. Primo, l'incendie est éteint. Dans ce cas, l'appareil effectue en l'air ce que l'on appelle un « tour de piste » : le contrôle aérien dirige le commandant de bord vers un secteur de vidange où sont largués 60 à 70 tonnes de carburant. Ensuite, le Concorde revient se poser normalement, environ vingt-cinq minutes après avoir décollé.

Le second cas de figure est celui du vol AF 4590 : la procédure coupe-feu ne vient pas à bout de l'incendie. Dans ce cas, plus question de vidanger puisque cette opération risquerait d'embraser tout l'appareil. Selon des spécialistes, il faut, avant que la situation ne s'aggrave et que n'advienne une deuxième avarie grave, synonyme

de catastrophe, aller se poser sur la piste que l'on vient de quitter, mais avec une masse maximale et un moteur en moins. Opération pour le moins délicate lorsque l'on sait que Concorde est d'ordinaire bien plus difficile à poser qu'un avion normal.

Ayant émis un message de détresse, l'appareil devient prioritaire dans le trafic aérien, et les contrôleurs du ciel font en sorte qu'aucun avion n'interfère avec sa trajectoire. Seul maître à bord, le pilote décrit ses intentions et ses évolutions à ses interlocuteurs au sol. Il doit monter à 1 000-1 500 pieds et faire le « tour de piste » le plus court possible afin d'atterrir dans les dix minutes qui ont suivi le décollage. L'éventualité d'aller poser un grand avion de ligne dans un champ ne s'envisage même pas pour un professionnel et doit être cantonnée aux mauvais scénarios de cinéma, car l'appareil n'aurait qu'une chance infime de ne pas être détruit.

VITESSE « DE DÉCISION »

Enfin, pour ce qui concerne les flammes s'échappant du Concorde au moment du décollage, lors de la catastrophe du 25 juillet, la aussi, la procédure est claire. Il est fort probable que les capteurs de température aient détecté et signalé l'incendie - à l'aide d'un gros voyant rouge et d'une sonnerie dans le cockpit - avant même que les flammes ne soient visibles de l'extérieur. Mais l'avion devait sans doute avoir dépassé ce que les profanes appellent le point de non-retour et que les pilotes nomment V1, ou vitesse « de décision ». Il s'agit de la vitesse atteinte par l'avion sur la piste au-delà de laquelle le pilote ne peut plus décider de freiner.

V1 est calculée avant chaque vol en fonction de la masse de l'appareil, de la température extérieure, du vent et de la pression atmosphérique. Sur Concorde, en moyenne, elle se situe aux alentours de 290 km/h, alors que la vitesse au décollage est de 400 km/h. Lorsque l'appareil s'élance sur la piste, le commandant de bord se pose mentalement la question de savoir s'il doit décoller ou freiner, jusqu'à ce qu'il atteigne V1. Après, il est hors de question qu'il tente de s'arrêter, car il risquerait d'aller détruire l'avion en bout de piste. Même s'il a un problème, il doit décoller et appliquer les procédures d'urgence standard. Ce qu'a probablement tenté de faire le commandant du vol AF 4590.

Pierre Barthélémy

Des précédents meurtriers

- 11 juillet 1973 : un Boeing 707 de la compagnie brésilienne Varig s'écrase près d'Orly : 123 morts.
- 3 mars 1974 : un DC-10 de Turkish Airlines s'écrase près d'Ermenonville (Oise) : 346 morts.
- 27 mars 1977 : collision entre deux Boeing 747 sur l'aéroport de Tenerife (Canaries) : 583 morts.
- 1^{er} décembre 1981 : un DC9-80 de la compagnie yougoslave Inex Adria heurte une montagne près d'AJaccio (Corse-du-Sud) : 180 morts.
- 12 août 1985 : un Boeing 747 de la compagnie Japan Airlines s'écrase entre Tokyo et Osaka (Japon) : 520 morts.
- 11 juillet 1991 : un DC-8 de la compagnie de charters canadienne National, revenant d'un pèlerinage

- à La Mecque, explose peu après son décollage de l'aéroport de Djedda (Arabie saoudite) : 261 morts.
- 20 janvier 1992 : un Airbus A-320 d'Air Inter s'écrase sur le mont Sainte-Odile, en Alsace : 87 morts.
- 26 avril 1994 : un Airbus A-300-600 de la compagnie taïwanaise China Airlines s'écrase sur l'aéroport de Nagoya (Japon) : 264 morts.
- 8 janvier 1996 : un avion-cargo Antonov-32 s'écrase sur un marché près du centre-ville de Kinshasa (Zaïre) : plus de 300 morts.
- 12 novembre 1996 : collision en vol entre un Boeing 747 saoudien et un Iliouchine-76 kazakh, peu après le décollage de New Delhi (Inde) du Boeing : 349 morts.

totalément improbable à moyen terme, des cours mondiaux du pétrole, l'aventure des grands supersoniques commerciaux semble bien terminée.

Faut-il, pour autant, regretter l'argent et l'énergie engloutis dans l'épopée Concorde ? Au-delà de l'affirmation de la puissance européenne face aux deux blocs, voulue par les dirigeants politiques de l'époque, cette aventure a permis aux Anglais et aux Français d'apprendre à mener en commun de grands projets technologiques. Grâce à ce programme furent mis au point des matériaux et des techniques aujourd'hui employés sur d'autres appareils ou dans d'autres domaines. Sans Concorde, Airbus et, sans doute, Ariane, n'auraient peut-être pas connu le même succès.

Jean-Paul Dufour

Un avion choyé pour voler plus de quarante ans

AVANT l'accident, Concorde s'était forgé la réputation d'un avion éternel. Vingt-quatre ans après leur premier vol commercial, les Concorde d'Air France et de British Airways sont toujours en service, et les deux seules compagnies aériennes à exploiter l'avion supersonique n'avaient pas l'intention de le mettre au hangar. Mais Jean-Claude Gayssot a demandé, mercredi 26 juillet, la suspension de tous les vols de Concorde en attendant le décryptage des boîtes noires, tout en affirmant qu'il croit que « l'avenir du Concorde n'est pas mis en cause ».

Air France a investi 300 millions de francs, au cours des dernières années, en faisant passer une « grande visite » technique de neuf mois à chaque appareil, visite propre à prolonger sa durée de vie jusqu'en 2008 ou 2010. La compagnie aérienne n'a pas hésité à sacrifier l'un de ses sept appareils pour constituer un stock de pièces détachées. « Et le prochain gros investissement nous permettra d'aller jusqu'en 2020 », affirme Frank Debouck, responsable de la gestion de la ligne du supersonique.

Le Concorde qui s'est écrasé mardi avait été révisé quatre jours avant l'accident. L'appareil, le dernier mis en service, il y a vingt ans, par Air France, « avait subi ces derniers mois un certain nombre de révisions : une complète en septembre 1999, une autre le 28 avril 2000 et la dernière le 21 juillet, soit quatre jours avant l'accident », a expliqué Jean-Cyril Spinetta, le PDG. La révision de 1999 est une opération de maintenance très lourde, qui dure environ un an et qui implique le démontage complet de l'appareil, alors que celle menée il y a quatre jours est une opération plus légère.

« UN SUCCÈS COMMERCIAL »

Des microfissures avaient été récemment remarquées sur plusieurs Concorde. « Je souhaite dire, puisqu'un débat légitime a eu lieu, que, parmi les six avions Concorde d'Air France, quatre d'entre eux avaient des fissures sur les rebords de volet, deux n'en avaient pas, dont l'avion accidenté, a précisé M. Spinetta. Ces fissures étaient connues depuis février 2000, suivies de manière régulière, tous les deux allers-retours, en liaison très étroite avec la direction générale de l'aviation civile en France et avec son homologue britannique. »

La durée de vie exceptionnelle des Concorde est un luxe. Les dépenses d'entretien représentent 50 % des coûts d'exploitation, contre 10 %, par exemple, pour un Boeing 747. Pourtant, Concorde est rentable. La reprise économique aidant, le coefficient de remplissage moyen est aujourd'hui supérieur à 60 % pour les deux compagnies, avec des pointes à 90 % certains jours. En conséquence, « Concorde est aujourd'hui très bénéficiaire », affirme Jock Lowe, responsable commercial du Concorde chez British Airways. En faisant payer le vol supersonique 30 % plus cher qu'un billet de première classe, soit 60 000 francs l'aller-retour Londres-New York, British Airways « a fait en sorte que cet avion soit un succès commercial et financier », affirme M. Lowe. Avec le même nombre d'avions qu'Air France, acquis au prix unitaire de 35 millions de livres l'exemplaire (environ 350 millions de francs), British Airways propose deux allers-retours quotidiens vers New York, là où Air France n'offre qu'une liaison quotidienne.

Avec 50 000 passagers annuels, contre près de 100 000 pour BA, Air France a mis plus de temps à dégager des profits sur cette ligne, qui avait replongé dans le rouge entre 1993 et 1995. Mais le prix du voyage dans le temps (décollage de Paris à 11 heures du matin et arrivée à New York à 9 heures) est moins cher chez Air France, puisqu'il est « offert » au prix de la première classe plus 20 %, soit 49 000 francs l'aller-retour.

Christophe Jakubyszyn

L'émotion est considérable en Allemagne, quatre ans après un drame similaire

Le débat pourrait reprendre sur la sécurité des vols charters

L'Allemagne est sous le choc. Le quotidien populaire *Bild* titre, mercredi 26 juillet, en première page, sur « L'enfer du Concorde ». Quatre-vingt-seize des cent passagers en

partance pour New York, dont trois enfants, étaient allemands ; le vol avait été affrété par un tour-opérateur installé dans le nord du pays, la société Peter Deilmann.

FRANCFORT

de notre correspondant

La stupeur domine en Allemagne, où le crash du Concorde français provoque une émotion considérable. Le quotidien populaire *Bild* titre, mercredi 26 juillet, en première page, sur « L'enfer du Concorde ». Quatre-vingt-seize des cent passagers en partance pour New York, dont trois enfants, étaient allemands ; le vol avait été affrété par un tour-opérateur installé dans le nord du pays, la société Peter Deilmann.

La nouvelle de la catastrophe à peine connue, le chancelier fédéral, Gerhard Schröder, s'est dit « bouleversé ». « L'Allemagne et la France sont unies face à l'horreur de cet accident ainsi que dans leur peine pour les victimes, et leur sympathie pour les familles », a indiqué la chancellerie, alors que M. Schröder annulait sur-le-champ ses engagements prévus dans la soirée de mardi, en particulier une représentation de *Faust* donnée dans le cadre de l'Exposition universelle de Hanovre. Le chef du gouvernement, qui s'appête à partir en vacances, devait en revanche prendre part, mercredi 26 juillet, à Hanovre, à un service religieux en mémoire des victimes.

Tandis que des cellules de crise se mettaient en place à l'ambassade d'Allemagne, à Paris, et au ministère des affaires étrangères, à Berlin, le ministre allemand des transports, Reinhard Klimmt, est parti de toute urgence pour la capitale française. Il a promis de « tout faire pour aider » les proches des victimes, avant de rejoindre les lieux de l'accident avec son homologue français, Jean-Claude Gayssot. Les familles des personnes décédées, originaires de différentes régions allemandes, étaient attendues à Paris dans la journée de mercredi.

Si les médias audiovisuels ont longuement abordé le sujet mardi soir, la presse est restée plus sobre – l'heure du drame a sans doute pris de court des quotidiens habitués à boucler tôt, surtout en été. La plupart des journaux font cependant, mercredi, leur « une » sur la catastrophe, en publiant parfois la photo de l'appareil en feu prise quelques secondes avant le drame. « Une boule de feu qui tombe », décrit la *Frankfurter Rundschau*.

L'émotion est d'autant plus grande que la catastrophe survient au moment où les vacances battent leur plein. Les Allemands, friands de voyages organisés aux quatre coins

du monde, sont à nouveau sous le choc, quatre ans à peine après un drame similaire : en 1996, 189 personnes, pour la plupart allemandes, étaient mortes dans la chute d'un avion charterisé au large des côtes dominicaines. A l'époque, la catastrophe avait suscité un vaste débat sur les conditions d'exploitation des vols charters proposés aux touristes moyens.

« Le rêve du Concorde s'est transformé en cauchemar. Le mythe s'est mué en une chute qui rappelle celle d'Icare »

Cette fois, les victimes étaient sans doute plus aisées. « Elles étaient en route vers un bateau de rêve (...). Elles se sont consumées dans 119 tonnes de kérosène », s'exclame *Bild*. Le vol AF 4590 devait conduire les passagers vers New York au départ d'une croisière de luxe sur un paquebot cinq étoiles, le

appareiller avec quelque 410 touristes arrivés à New York à bord d'autres avions.

L'affruteur du Concorde est resté discret. Interrogé par la chaîne de télévision publique ZDF, Peter Deilmann, le patron de la société du même nom, s'est dit « profondément choqué ». Créée en 1968, l'entreprise familiale est installée à Neustadt in Holstein, sur les côtes de la mer Baltique, près de Lübeck. Elle s'est construite une certaine renommée en organisant des croisières sur les fleuves d'Europe, et sur les principaux océans de la planète. Deilmann possède onze bateaux de croisière, dont trois en haute mer, et fait partie des plus importantes entreprises du secteur en Allemagne, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 200 millions de deutschemarks.

Enfin, les Allemands ne sont pas insensibles à la portée symbolique d'un accident de Concorde : c'est aussi une légende de l'aéronautique qui part en fumée. « Le rêve du Concorde s'est transformé en cauchemar. Le mythe s'est mué en une chute qui rappelle celle d'Icare », observe la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Pour les Allemands, le Concorde est inséparable de l'image que l'on se fait généralement de la France, un pays qui passe pour être féru de technologies, même si celles-ci ne

Assurance : un coût potentiel de 350 millions de dollars

L'assureur en première ligne pour Air France et le Concorde est un groupement d'intérêt économique basé à Paris, La Réunion aérienne, dans lequel sont associées les compagnies CGNU, Generali, Groupama et Mutuelles du Mans. Les AGF et AXA sont coassureurs. Tous cèdent une partie de leur risque à d'autres compagnies et s'assurent auprès de réassureurs.

« Il y a entre dix et quinze accidents avec perte de l'appareil par an et entre 1 000 et 1 500 morts. Le coût du corps de l'avion peut varier entre 5 millions et 100 millions de dollars (32,8 à 656 millions de francs). C'est l'assurance des passagers qui coûte le plus cher : au moins 1 million de dollars par passager, beaucoup plus s'il est américain », explique un assureur. L'accident de la Swissair en septembre 1998, qui avait fait 229 morts, a coûté 750 millions de dollars. Le coût de l'accident du Concorde pourrait atteindre 350 millions de dollars, selon un expert de l'Institut d'information de l'assurance basé à New York. A Paris, les assureurs estiment qu'il est trop tôt pour donner un chiffre.

MS-Deutschland. Le voyage – dont le prix, vol inclus, était compris entre 8 500 et plus de 22 000 deutschemarks, soit entre 28 000 et 75 000 francs) – devait durer quinze jours, avec des escales aux Bahamas et à Cuba, pour arriver le 9 août à La Manta, en Equateur. Le navire devrait néanmoins

être pas toujours des succès commerciaux. L'appareil supersonique fait partie de la vitrine française, en bonne place au côté du TGV. Outre la douleur qu'elle provoque, la catastrophe risque d'écorner la réputation du voisin.

Philippe Ricard

British Airways a immobilisé ses supersoniques

LONDRES

de notre correspondant à la City

L'accident du Concorde d'Air France constitue un coup dur pour British Airways (BA). La chute de 2 % du titre, en clôture de la Bourse de Londres, l'atteste. La compagnie britannique a immédiatement ordonné l'immobilisation de ses six Concorde actuellement en activité.

« Nous gardons entière confiance dans notre avion Concorde et sa mécanique », a expliqué, dans un communiqué, le premier transporteur du royaume. La décision a été prise malgré la décision de l'autorité britannique de l'aviation civile (CAA) de ne pas clouer au sol les Concorde de BA « jusqu'aux résultats préliminaires de l'enquête française ». Si Concorde ne représente qu'une part infime du chiffre d'affaires de BA, il pourrait produire jusqu'à 5 % des profits, estiment les experts.

« Concorde n'a jamais été un succès commercial, mais, comme réussite technique, il n'y a jamais rien eu de mieux. » Quotidien des affaires, le *Financial Times* donne ainsi le ton de la réaction de la presse britannique au drame de Gonesse. Concorde, en été, effectue deux vols quotidiens entre Londres-Heathrow et l'aéroport John-F. Kennedy de New York, plus un vol hebdomadaire entre Londres et la Barbade. En hiver,

il n'y a qu'un vol transatlantique quotidien. La moitié de la clientèle Concorde est constituée de banquiers de la City et de Wall Street, et les gros industriels des services qui « navettent » entre Londres et New York. Selon un analyste transport, le supersonique est avant tout une formidable machine promotionnelle, qui permet à BA de se différencier de ses nombreux concurrents sur l'Atlantique nord au départ de Londres, les compagnies américaines United, Delta, NorthWest et Virgin Atlantic Airways. Comme dans le cas d'Air France, BA affrète également ses supersoniques au profit de tour-opérateurs de luxe.

LA PRESSE ÉLOGIEUSE ET NOSTALGIQUE

Seule note discordante dans la « couverture » élogieuse et nostalgique, par la presse britannique, de cette tragédie frappant un symbole de la coopération technologique avec la France, le chroniqueur transport du *Daily Telegraph* reste fidèle à la tradition francophobe du quotidien conservateur en concluant : « Personne, chez BA, n'ose le dire ouvertement, mais des interrogations subsistent sur la constance de la qualité de l'entretien de la flotte d'Air France. »

Marc Roche

Entre 49 000 et 60 000 francs le billet aller-retour

● **Air France** : avec six Concorde, la compagnie n'assure qu'une liaison quotidienne entre Paris et New York. Le vol Paris-New York décolle à 11 heures et atterrit à 8 h 45. L'aller-retour coûte 49 000 francs.

● **British Airways** : avec sept Concorde, la compagnie britannique assure, en été, deux vols quotidiens entre Londres et New York. Facturant le vol

supersonique 30 % plus cher qu'une première classe subsonique, soit 60 000 francs l'aller-retour Londres-New York, BA en a fait une ligne très bénéficiaire.

● **Une clientèle VIP**. 1,3 million de passagers l'ont emprunté en trente ans. La clientèle est constituée de dirigeants pressés, auxquels il faut ajouter quelques stars du rock, du cinéma et de la mode.

Les associations de riverains militent pour un troisième aéroport

M. Gayssot prendra une décision en septembre

IL Y A longtemps que les associations de riverains voyaient venir une catastrophe, « mais on nous prend pour des andouilles parce que nous sommes une minorité à nous battre vraiment ». André Liblin, président du Codéria, l'un des plus anciens comités de défense des riverains franciliens, rappelle l'échec de la manifestation contre les nuisances aériennes, qui a réuni moins de cinq mille personnes, le 20 mai, devant l'aéroport de Roissy. Cela ne l'empêche pas de dénoncer « l'irresponsabilité des autorités ».

Roger Vayrac, président de l'Ufna (Union française contre les nuisances des aéronaves), met en cause les responsables d'Aéroports de Paris et la direction générale de l'aviation civile. « Ces gens-là, dit-il, n'écourent personne parce qu'ils se considèrent comme plus forts que tout le monde. » Son homologue de l'Advocnar (Association de défense contre les nuisances aériennes), qui regroupe une cinquantaine de comités, s'en prend à Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports. « On lui avait dit que, tôt ou tard, une catastrophe allait se produire, mais il n'a jamais voulu nous entendre », déclare Claude Carpentier.

Pour les associations de riverains, la catastrophe de Gonesse prouve la valeur de leurs arguments sur la sécurité, contre l'extension de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Toutes réclament depuis longtemps la construction d'une troisième desserte. « Les experts sont formels, augmenter le trafic aérien au-dessus d'une zone aussi urbanisée que l'Île-de-France ne peut qu'accroître de manière exponentielle les risques d'accident », affirment-elles en chœur. Pour ces comités, les cinquante-cinq millions de passagers annuels – plafond du trafic indiqué par M. Gayssot sur la desserte de Roissy – seront atteints d'ici deux ans. M. Vayrac avance même que la capacité technique de cet aéroport atteindra les quatre-vingts millions de voyageurs lorsque la quatrième piste sera achevée, la fin des travaux étant prévue pour le début 2001 ; aussi demande-t-il l'arrêt de sa construction.

Pour les associations, la solution passe par l'implantation d'un troisième aéroport au-delà des limites de la région francilienne, à une distance de Paris largement supérieure à 100 kilomètres. S'ils ne se prononcent pas sur le choix du site, considérant qu'il appartient au gouvernement de prendre ses responsabilités, ils écartent la solution de Beauvilliers, dans l'Eure-et-Loir, jugée trop proche de la capitale (70 kilomètres). Yves Cochet, député (Verts) du Val-d'Oise,

marque sa préférence pour Vatry, dans la Marne, distant de 130 kilomètres. Considérant que ce site se trouve sur le trajet du futur TGV Est, moyennant quelques aménagements, M. Cochet estime qu'il s'agirait d'une « solution plausible et raisonnable ».

Elle a déjà été rejetée, pourtant, par l'association Île-de-France Environnement, qui, dans une résolution votée le 25 mars, manifeste son hostilité à la création d'une troisième desserte à moins de 150 kilomètres de Paris. Autre élu de la majorité « plurielle », Jean-Pierre Blazy, député (PS) du Val-d'Oise et maire de Gonesse, partage la position de M. Cochet. L'association Ville et Aéroport, qu'il préside, créée au printemps, regroupe des élus de toutes tendances et veut concilier qualité de vie des populations et juste répartition des bénéfices économiques et commerciaux générés par les aéroports. Les premiers pas de l'association montrent la difficulté de l'exercice, car d'autres militent pour une solution différente : au lieu de la construction d'un troisième aéroport au large de l'Île-de-France, elles souhaitent le renforcement des plates-formes existantes, comme celle de Lyon-Saint-Exupéry, desservie par le TGV Méditerranée ; mais, là aussi, des riverains se mobilisent pour ne pas subir les nuisances dont les Franciliens ne veulent plus.

UN SITE À CHOISIR

Dans ce contexte, le gouvernement est contraint d'afficher une position claire quant à la réalisation du fameux troisième aéroport. Depuis que le projet a été gelé, au lendemain de la formation du gouvernement de Lionel Jospin, la position de M. Gayssot a évolué. Le ministre de l'équipement et des transports a commandé trois études à des bureaux spécialisés sur l'opportunité de réaliser une nouvelle desserte. Dans son entourage, on fait savoir qu'il proposera une solution, en septembre, lors de l'élaboration du « schéma de service transports ». On affirme qu'aucun site n'a encore été choisi, mais la solution Vatry semble écartée, son statut de plate-forme de fret rendant aléatoire sa transformation en aéroport de passagers.

Alors, Beauvilliers ? Le risque est de soulever de fortes oppositions de la part des Franciliens. Depuis quelque temps, le nom de Rouvillers, dans l'Oise, à l'est de Beauvais, est souvent évoqué, mais ce site n'est qu'à 80 kilomètres de Paris.

Marcel Scottot
et Maël Thierry

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-PIERRE BLAZY

1 Député du Val-d'Oise, maire de Gonesse, vous présidez l'association Ville et aéroport. Quelles réflexions vous inspire le crash du Concorde ?

Lorsque nous avons créé l'association Ville et aéroport, nous pensions surtout à lutter contre les nuisances sonores. On vit avec le bruit au quotidien, pas avec l'angoisse de l'accident. On n'imagine pas une telle catastrophe, mais on ne peut pas accepter l'inacceptable. Il est exclu d'envisager de développer des aéroports dans des zones urbaines. Il y a vingt-cinq ans, on disait que Roissy avait été créé au milieu des champs. Ce n'est pas vrai, l'urbanisation était déjà très forte. Les plans d'exposition au bruit n'existaient pas et, encore maintenant, la loi sur l'urbanisation est trop laxiste.

2 Quelles solutions, alors, pour la desserte aérienne de la région parisienne ?

Nous avons changé d'époque. Nous ne devons pas raisonner en termes de distance kilométrique, mais de « distance-temps ». La solution est dans la

multimodalité des transports terrestres. Le TGV est un outil de complément : la liaison entre Paris et Roissy est tellement mauvaise que le trajet s'effectue essentiellement en automobile.

3 Il faut donc un troisième aéroport situé loin de Paris...

La catastrophe rendrait incompréhensible une non-décision du gouvernement. A ma connaissance, il y a trois possibilités, mais celle de Beauvilliers, EN Eure-et-Loir, paraît compromise tant les associations de riverains y sont opposées. Elles estiment que le site est trop proche de zones très urbanisées. De surcroît, cela ferait, avec Orly, un deuxième aéroport au sud de Paris. Quant au site de Rouvillers, dans l'Oise, non seulement il n'est pas suffisamment éloigné, mais il s'inscrirait dans le trafic aérien du nord de la France, déjà surchargé. Reste le dossier de Vatry, dans la Marne, qui mérite d'être sérieusement étudié. J'ai écrit au premier ministre, à deux reprises, depuis le début de l'année, à ce sujet. Il n'y a plus d'échappatoire possible pour Jean-Claude Gayssot.

Propos recueillis par
Marcel Scottot

Marketing - Commerce - Gestion

Sessions d'été

Concours commun

CEFAM, EBS, ESAM, ICD, ISTE

BAC + 4

Diplômes visés ou homologués

01 44 65 66 62

12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris

Convention d'assurance-chômage : la gauche applaudit la décision de Martine Aubry

La droite dénonce un choix « ringard et sectaire »

La décision du gouvernement de ne pas agréer le projet de nouvelle convention d'assurance-chômage, signé par le Medef, la CFDT et la CFTC,

continue de susciter une très vive polémique. La majorité plurielle mais aussi l'extrême gauche applaudissent ce choix. A droite, en revanche,

les critiques sont de plus en plus acerbes. Après le RPR, Charles Pasqua dénonce ce refus « ringard et sectaire » qui pénalise l'emploi.

LE NON-AGRÈMENT de la convention d'assurance-chômage par le gouvernement et la décision de ses signataires – patronat, CFDT et CFTC – de suspendre leur participation aux instances de direction de l'Unedic ont continué à alimenter de nombreuses réactions. Mercredi 26 juillet, François Hollande, premier secrétaire du PS, affirme, dans un entretien au quotidien *Les Echos*, que « la nationalisation du régime d'assurance-chômage n'est pas, selon nous, à l'ordre du jour ». « Le Medef a tendance à se prendre pour le premier parti d'opposition. La droite est à la remorque de ses positions », fustige M. Hollande, pour qui la « refondation sociale » lancée par l'organisation patronale est « d'abord un acte politique ». « Comment le Medef peut-il parler de coup d'Etat social quand lui-même organise le tout ou rien, au nom d'un accord minoritaire et veut dicter sa loi au Parlement ? Il faut en finir avec cette méthode-là », ajoute-t-il, en soulignant que le gouvernement n'avait « pas d'autre choix

possible » que de refuser d'agréer un accord « contestable sur le fond » et « contesté dans les faits ».

Quelques heures plus tôt, mardi, Jean Le Garrec, président (PS) de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, déclarait que les signataires de la convention « savaient très bien que le gouvernement ne pouvait pas approuver » leur texte. Leur « étonnement n'est que de façade », a-t-il affirmé sur France-Inter. Interrogé sur le départ de la ministre de l'emploi, à l'automne, avant que ne soit réglé ce problème, M. Le Garrec a assuré que Martine Aubry aurait le « souci de ne pas quitter ce gouvernement en laissant ce dossier derrière elle ».

Après l'approbation manifestée par la gauche « plurielle » (*Le Monde* du 26 juillet), Lutte ouvrière (LO) et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) ont, chacune de leur côté, fait connaître leur satisfaction. La décision de ne pas agréer la convention était « la moindre des choses », écrit LO dans un communiqué, en espérant que

la nouvelle négociation, souhaitée par le gouvernement, ne serve pas « simplement à gagner du temps pour avaliser finalement » l'accord. C'est « une décision positive », a assuré Alain Krivine, porte-parole de la LCR. « Il s'agit maintenant d'assumer toutes les conséquences politiques de cette claque au patronat et d'engager une réforme alternative sans le Medef », a-t-il ajouté, en se prononçant pour « un service public unifié de la protection de l'emploi et du chômage ».

« ARCHAÏSME DANGEREUX »

A droite, en revanche, les critiques ont continué de pleuvoir. Philippe de Villiers, président du MPF (Mouvement pour la France), a affirmé qu'en « remettant en cause l'accord des partenaires sociaux » le premier ministre « vient de montrer son vrai visage : l'autoritarisme et le dogmatisme ». « Lionel Jospin apparaît tel qu'il est : un socialiste ringard et sectaire. » Pour Charles Pasqua, président du RPF, Lionel Jospin, M^{me} Aubry et Laurent

Fabius « plongent notre pays dans un archaïsme aussi dangereux pour le dialogue social que pour l'emploi ». « En désavouant la convention de l'Unedic, le gouvernement s'est comporté en casseur antisocial », dit M. Pasqua dans un communiqué, se rangeant à un avis déjà exprimé la veille par le RPR.

Le secrétaire général de FO, Marc Blondel, a estimé sur Europe 1 que le non-agrément de la convention n'était pas un acte « politique » et que le patronat était « responsable de la situation ». « Il aurait dû négocier avec moins d'intolérance, moins se renfermer. Il aurait dû accepter ma proposition », basée sur le « volontariat », qui aurait permis de trouver « une signature avec d'autres organisations syndicales », a-t-il ajouté. L'Union syndicale du Groupe des dix-Solidaires (G10, dont les Sud) souhaite, pour sa part, « changer de logique pour améliorer les droits des chômeurs et des précaires ».

Isabelle Mandraud

Grandes manœuvres et petits malaises au sein de la CGT

COUP TORDU pour les uns, première mini-offensive sérieuse anti-Bernard Thibault depuis son arrivée à la tête de la CGT pour les autres : mardi 25 juillet, une lettre de quatre pages, adressée au numéro un de la CGT et au bureau confédéral par la fédération de la chimie, a créé un vif émoi. Ce courrier réclame une entrevue « avant mi-août » à la direction de la centrale et demande également « un débat général dans l'ensemble de la CGT » sur un point, apparemment annexe, celui du statut de la société anonyme européenne, l'un des dossiers « annoncés comme prioritaires » par la présidence française de l'Union européenne. La lettre est accompagnée du compte rendu d'une réunion qui s'est tenue, le 19 juillet, en présence de responsables de quatre fédérations, dans les locaux de la fédération de la métallurgie. Et là, le ton est nettement moins amène.

Ce second texte tire à vue sur la déclaration commune CGT, CFDT, UNSA, CFTC et CGC du 5 juillet sur l'Europe, dont il souligne, à plusieurs reprises, « l'ambiguïté de la rédaction ». Il reproche ainsi à la direction confédérale d'avoir adopté, à la faveur de cette déclaration commune, des positions qui paraissent « confirmer l'accord de la CGT pour une Europe intégrée, supranationale et ultralibérale dans laquelle les droits de millions de salariés seront laminés ». Annonce est également faite que les deux documents – la lettre et le compte rendu – seront transmis pour information à l'ensemble des fédérations CGT du secteur privé dans la perspective d'un éventuel débat, à la rentrée. Le tout est,

enfin, accompagné d'une déclaration, aux accents très souverainistes, signée des fédérations CGT de l'agroalimentaire, de la chimie, de la métallurgie et des transports. Intitulée « Défendons nos droits nationaux », elle exige le « maintien des acquis sociaux et la prédominance du code du travail et des conventions collectives pour tous les salariés travaillant sur le sol français ».

Ces écrits ont fait l'effet d'une petite bombe au siège de la centrale, à Montreuil. Parmi les participants à la réunion du 19 juillet, on note, en effet, plusieurs opposants notoires à la démarche d'ouverture adoptée par la centrale lors de son 46^e congrès, par ailleurs très investis dans l'appel des cinq cents, l'un des courants de contestation orthodoxe de la ligne de Robert Hue au PCF. La rhétorique très nationale des documents, qui rendent hommage à FO pour n'avoir pas signé la déclaration commune sur l'Europe, laisse également deviner un appui des militants du Parti des travailleurs (PT, trotskistes lambertistes) au sein des quatre fédérations concernées.

RENTREE CHARGÉE POUR LA DIRECTION

Cette initiative est en tout cas prise très au sérieux par la direction de la CGT, qui s'attend à une rentrée chargée. Car derrière l'Europe, pointée par les rédacteurs de ce courrier, apparaissent en filigrane d'autres critiques, notamment contre la politique officielle d'unité d'action avec la CFDT – critiques qui pourraient trouver davantage d'échos au sein de la centrale. Désormais, des voix s'élèvent dans l'appareil

pour réclamer une prise de distance plus nette vis-à-vis de la confédération dirigée par Nicole Notat, signataire de la nouvelle convention d'assurance-chômage qu'a combattue la CGT. Bref, il est demandé, ici ou là, à M. Thibault de moins ménager la CFDT.

« Le contexte actuel pose des problèmes nouveaux. L'attitude de la CFDT, notamment, et de la CFTC, hésitante dans sa prise de position face au Medef, fait apparaître des divergences de fond », avait expliqué, lors du dernier comité confédéral national, les 26 et 27 juin, M. Thibault, tout en soulignant que la CGT devait rester « unitaire pour cinq ». La direction de la centrale, plutôt absente ces derniers temps, s'attend à de nouvelles demandes d'explication lors du comité confédéral de rentrée, début septembre, et lors de la convention qui doit réunir 2 000 secrétaires de syndicat, à Paris, à la Mutualité, le 5 octobre.

Dans ce contexte, les courriers expédiés, au nom de quatre grandes fédérations, sont analysés comme des préparations de tir d'artillerie. Dès mardi soir, Daniel Sanchez, le nouveau patron de la CGT-métallurgie soulignait que « personne n'avait été mandaté à la fédération des métaux pour engager la fédération sur ce texte ». Alain Placidet, l'un des responsables de la fédération des transports et l'un des participants à la réunion du 19 juillet, indiquait que « ni lui-même ni sa fédération ne partageaient ce qui était écrit dans les courriers adressés à Bernard Thibault », en s'estimant victime d'une petite manipulation.

Caroline Monnot

Le gouvernement veut limiter autant que possible les placements d'enfants

Un rapport souligne que le « facteur précarité » est toujours en toile de fond

MARTINE AUBRY, Elisabeth Guigou et Ségolène Royal devaient annoncer, mercredi 26 juillet, au cours d'une conférence de presse conjointe, l'ouverture d'un vaste chantier destiné à réformer l'aide sociale à l'enfance (ASE). La ministre de l'emploi et de la solidarité, la garde des sceaux et la ministre déléguée à la famille et à l'enfance veulent tracer de nouvelles orientations en la matière afin de résoudre les nombreux « dysfonctionnements » que pointent, depuis plusieurs années déjà, des associations d'aide aux plus démunis. ATD Quart Monde, notamment, exhortait le gouvernement à aborder le problème des placements d'enfants pour « motifs économiques ». Son vœu a été exaucé.

Dans une note du 20 décembre 1999, M^{mes} Aubry et Guigou ont demandé aux chefs de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'inspection générale des services judiciaires (IGSJ) d'analyser les « raisons qui conduisent à décider d'un placement et, si certains [d'entre eux] n'ont pour motif que des raisons économiques, [de déterminer] les moyens de les éviter ». Six mois plus tard, Pierre Naves, de l'IGAS, et Bruno Cathala, de l'IGSJ, ont remis leur rapport, intitulé « Accueils provisoires et placements d'enfants et d'adolescents ». Les deux inspecteurs rappellent tout

d'abord qu'environ 150 000 enfants et adolescents sont séparés de leurs parents à la suite de décisions administratives ou judiciaires. A partir des 114 situations qu'ils ont examinées, les auteurs de l'étude concluent qu'« aucun des enfants accueillis provisoirement ou placés (...) n'a été séparé de son "milieu actuel" du seul fait de la pauvreté de ses parents ». « Des carences éducatives importantes, des problèmes psychiques (...), des toxicomanies, sont, à côté des violences physiques et des abus sexuels, les premières causes de placements », poursuivent-ils. Cela étant, le « facteur précarité » se trouve toujours en toile de fond : le niveau de ressources des familles n'excède jamais 10 000 francs par mois. Le plus souvent, elles vivent de prestations sociales : revenu minimum d'insertion, allocations familiales, etc.

Au cours des vingt dernières années, le nombre de placements a diminué, soulignent MM. Naves et Cathala. Mais, nuancent-ils, « les modes de prise en charge des enfants (...) sont restés (...) stéréotypés ». Le « dévouement » des assistantes sociales, juges, éducateurs... est indéniable, mais, « faute de cadres de travail permettant de développer des stratégies préventives, ces professionnels se trouvent pressés par l'urgence, et donc confrontés à la peur de mal faire et à la difficulté d'innover ». Autre

difficulté : la protection de l'enfance mobilise une multitude d'acteurs : conseils généraux, caisses d'allocations familiales, autorités judiciaires, services déconcentrés de l'Etat, associations gestionnaires... Ce « système complexe aux articulations parfois défaillantes (...) n'est ni vraiment piloté ni réellement évalué ». Enfin, le rapport souligne le profond désarroi de familles qui se sentent victimes d'« une institution "rapteuse" d'enfants ».

PROTÉGER ET PRÉVENIR

Avant même de s'attaquer à ces défis, le gouvernement veut réaffirmer quelques idées-forces : l'ASE vise à protéger les enfants, mais aussi à soutenir les familles fragilisées et à prévenir les placements. M^{mes} Aubry, Guigou et Royal devaient également exprimer, mercredi, leur souci de préserver le lien des enfants avec leurs parents lorsque la séparation s'avère, malgré tout, nécessaire. Enfin, les trois ministres souhaitent que le retour à terme des enfants dans leur foyer soit recherché autant que possible.

L'ASE, qui draine près de 30 milliards de francs par an, représente le premier poste de dépenses sociales des conseils généraux, loin devant l'aide aux handicapés et aux personnes âgées. Cette prérogative, dévolue aux assemblées départementales depuis les lois de

décentralisation, n'en nécessite pas moins une coordination permanente avec les services de l'Etat – santé, solidarité, justice, éducation nationale, etc. Le gouvernement souhaite qu'elle soit renforcée, notamment en matière de signalement d'enfants en danger. Une circulaire interministérielle devrait être prochainement publiée pour encourager la diffusion de « protocoles de coopération » entre l'ASE, les parquets pour mineurs, les juges pour enfants, la protection judiciaire de la jeunesse et l'éducation nationale.

Les trois ministres désirent également contenir la tendance de plus en plus nette à engager des procédures judiciaires. Certaines situations de crise, estiment-elles, peuvent trouver une solution en aidant les familles à « retrouver de la sécurité économique, affective et éducative » ; ainsi, des placements « traumatisants » seraient aisément évitables. Enfin, le gouvernement tient à renforcer les droits des « usagers à l'ASE » : ils seront davantage associés aux décisions concernant leur enfant et mieux représentés au sein des établissements du secteur social et médico-social. Dès la rentrée, M^{mes} Aubry, Guigou et Royal devraient proposer ces pistes de réflexion, entre autres, à l'Assemblée des départements de France.

Bertrand Bissuel

Lionel Jospin a signé le décret d'extradition d'Ira Einhorn

LIONEL JOSPIN a signé, mardi 26 juillet, le décret autorisant l'extradition vers les Etats-Unis d'Ira Einhorn, condamné à la détention à vie par un tribunal américain pour le meurtre de sa compagne en 1977 et réfugié en France. M. Einhorn dispose d'un délai de deux mois pour interposer un recours devant le Conseil d'Etat. Le 27 mai, la Cour de cassation avait rejeté son pourvoi contre l'arrêt de la cour d'appel de Bordeaux du 18 février 1999, qui autorisait son extradition. L'ancien activiste hippie américain, qui a toujours clamé son innocence, a été condamné, en 1993, par contumace. Il avait alors fui les Etats-Unis et s'était réfugié sous une fausse identité à Champagne-Mouton (Charente). Ses avocats ont dénoncé, mardi, « les pressions politiques » exercées, selon eux, par les Américains sur le gouvernement français. Le décret signé par M. Jospin évoque des « garanties » données par les autorités américaines, dont le droit pour M. Einhorn à être rejugué ainsi que l'assurance que la peine de mort ne sera ni requise ni prononcée contre lui.

Nouvelle enquête après une plainte contre Michel Junot

LE PARQUET de Paris a ouvert une information judiciaire contre X...pour « complicité de crimes contre l'humanité » à la suite d'une plainte déposée, fin mai, par l'Union des étudiants juifs de France contre Michel Junot, sous-préfet de Pithiviers (Loiret) en 1942 et en 1943. L'avocat de ce dernier, M^e Hervé Cren, a contesté, mardi 25 juillet, que M. Junot ait « procédé au recensement de personnes de religion juive dans trois communes », précisant qu'« à l'époque des faits incriminés, c'est-à-dire aux mois de septembre et octobre 1943, il n'était plus sous-préfet de Pithiviers mais directeur de cabinet du préfet de Nice ». Une première information judiciaire avait été ouverte à la suite d'une plainte déposée par le demi-frère d'une fillette morte à Auschwitz. Le plaignant accuse M. Junot d'avoir supervisé, à partir du 16 juin 1942, les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande dans lesquels plus de 10 000 personnes furent internées avant d'être déportées.

DÉPÊCHE

■ **Amiante : le tribunal des affaires de sécurité sociale (TASS) de Vienne** a reconnu, lundi 24 juillet, le groupe Pont-à-Mousson SA coupable de « faute inexcusable » envers deux anciens ouvriers de l'usine Everitube d'Andacette (Drôme), exposés à l'amiante et victimes d'asbestose.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
 47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
 Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9^{ème} Chambre (section A) de la Cour d'Appel de PARIS du 31 mars 1998 (Pourvoi rejeté le 29 septembre 1999) **OUAZANA Michel**, né le 20 juin 1944 à CASABLANCA (MAROC) de Albert OUAZANA et de ASSAYAG Simone demeurant 20, avenue Augereau 78600 MAISONS LAFFITTE a été condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 100.000 Francs d'amende, pour fraude fiscale (faits commis de 1993 à 1994). La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans : le Journal Officiel de la République Française, le Figaro et le Monde. 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de MAISONS LAFFITTE 78600 et sur la porte extérieure de l'immeuble du siège social de la société anonyme "COMPAGNIE GENERALE OUAZANA" (C.G.O.) sis 15, rue Hélène 75017 PARIS où OUAZANA Michel exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9^{ème} Chambre (section B) de la Cour d'Appel de PARIS du 28 octobre 1999. **THOMA Gilbert**, Raymond, né le 10 novembre 1951 à LYON (69003), fils de Lazzo THOMA et de GORLIER Odette, demeurant 94, quai du Parc (94100) SAINT MAUR DES FOSSES, a été condamné aux peines de **QUATRE MOIS d'emprisonnement avec sursis** et **TRENTE MILLE FRANCS d'amende**, pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement total ou partiel de la taxe sur les salaires afférente à la période du 1^{er} janvier 1992 au 30 septembre 1994, en s'abstenant d'effectuer les versements correspondants exigibles spontanément sans émission de rôle préalable. La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans le **JOURNAL OFFICIEL de la REPUBLIQUE FRANÇAISE**, les quotidiens **LE MONDE** et **LE FIGARO**. 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois en **MAIRIE du domicile du contribuable**. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9^{ème} Chambre (section B) de la Cour d'Appel de PARIS du 18 décembre 1998. Par arrêt du 01.03.2000, la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi. **ALLEGRE Michèle épouse GAGNARD**, née le 30 janvier 1951 à VALENCE (82) de Leonce ALLEGRE et de BOURDIOL Augusta, demeurant 69, rue Alexandre Dumas 75020 PARIS a été condamnée à 6 mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale (soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement total ou partiel de l'impôt sur les sociétés pour l'année 1990). La Cour a, en outre ordonné, aux frais de la condamnée : 1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans : - le Journal Officiel de la République Française ; le Monde ; le Figaro. 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la ville de PARIS 75020. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9^{ème} Chambre (section A) de la Cour d'Appel de PARIS du 23 mars 1998 (Pourvoi rejeté le 30/06/1999). **HAVEL Régis**, né le 13 septembre 1945 à MAROMME (76) de Léon HAVEL et de BOUTEILLER Simone, demeurant 3, rue de Vernouillet 78670 MEDAN a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et à 50.000 francs d'amende. Pour : soustraction frauduleuse de la société à l'établissement et au paiement de la T.V.A. due pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1991 en minorant la base taxable déclarée, les dissimulations excédant la somme de 1.000 francs. La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans : LE JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE et dans les quotidiens : LE MONDE et LE FIGARO. 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune où le condamné a son domicile et sur la porte extérieure de l'immeuble sis n° 7, allée des Longues Raies à MOUSSY LE NEUF (77) où Régis HAVEL exerce son activité. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

Avicenne, le savant épicurien

AU nom d'Allah le Très Miséricordieux, le Compatissant... La vie de ce monde n'est que jouissance passagère qui éblouit... Au Paradis promis aux pieux, il y aura des ruisseaux d'un vin délicieux... Et ils auront près d'eux des belles aux grands yeux... et aux seins arrondis ». L'enfant enchaîne les versets, d'une voix ferme et claire. Depuis bientôt deux heures, les images fleuries sortent de sa bouche sans l'ombre d'une hésitation, au rythme irrégulier de la prose divine. En cet après-midi de l'été 990, Ibn Sina récite le Livre à la perfection. Son précepteur l'écoute en silence, dans l'agréable fraîcheur d'une maison bourgeoise de Boukhara. Il est émerveillé, ébahi, presque effrayé devant tant de génie précoce. L'élève n'a que dix ans et il mérite déjà le titre de *hafiz* (« celui qui retient ») puisqu'il connaît maintenant par cœur le Coran tout entier. Il a appris, au fil des ans, les cent quatorze sourates, sans jamais recevoir le moindre coup de canne sur la plante des pieds, ce léger châtiement qu'on inflige d'ordinaire aux jeunes paresseux. Le maître présente-t-il que l'enfant deviendra le plus grand esprit de son temps ?

Abu Ali al-Husayn ibn Abd Allah Ibn Sina, connu dans l'Occident médiéval sous le nom d'Avicenne, voit le jour en août 980 dans une famille persane d'Afghanistan, un village proche de Boukhara, la capitale de la Transoxiane, aux confins du monde iranien. Son père, un haut fonctionnaire cultivé, administre la localité voisine de Khar-maythan ; de sa mère, on ne sait qu'une chose : elle se prénomme Sitarah. Ibn Sina aura un frère, Mahmoud, de cinq ans son cadet. La famille s'installe bientôt à Boukhara, où le futur Avicenne reçoit à domicile, dès qu'il commence à parler, son instruction enfantine. Comme tous les petits musulmans, la première phrase qu'il apprend est sa profession de foi : « J'atteste qu'il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah, et que Muhammad est son prophète. »

Dans la Boukhara où grandit Avicenne, les Samanides règnent depuis un siècle et demi. Fondée par un ancien chef de village persan, Saman Khudat, cette dynastie chassa ses maîtres arabes et soumit l'immense province du Khurasan, au sud-ouest du fleuve Oxus - l'actuel Amou Daria -, redonnant ainsi leur fierté nationale aux Iraniens. Emirs sunnites installés aux avant-postes de l'islam, les Samanides reconnaissent l'autorité, d'ailleurs largement fictive, du califat abbasside de Bagdad. Ils ont fait de Boukhara, écrit un chroniqueur, « le sanctuaire de l'empire » et « une source de splendeurs », où brille encore, dans l'Ouzbékistan d'aujourd'hui, le mausolée d'Ismail Samani, célèbre pour ses briques de terre, cimentées par un mélange de jaune d'œuf et de lait de chamelle. Avec ses trois cent

mille habitants, la vieille oasis, devenue riche et puissante, voit passer d'interminables caravanes, pareilles à de petites armées, qui rentrent d'Inde ou partent pour l'Europe centrale, avec des milliers d'hommes, de chameaux et de chevaux, chargés de fourrures, de soieries et d'épices. C'est une région d'où l'on achemine en toute hâte vers Bagdad des pastèques emballées dans de la neige.

La maison familiale d'Avicenne est un lieu de culture et de débat. A dix ans, cet enfant hors du commun maîtrise, outre le Coran, un précieux savoir littéraire et mathématique. C'est l'époque où l'ismaélisme, la branche la plus ésotérique du chiisme, fait des adeptes parmi la bourgeoisie érudite de Boukhara, dont le propre père, puis le frère, d'Avicenne. Envoyés ou encouragés par le califat chiite fatimide du Caire, rival tenace de Bagdad, des missionnaires ismaéliens prêchent en secret leur foi et colportent sous le manteau leurs textes sulfureux. Avicenne rencontre - et écoute - certains d'entre eux, invités par son père à des soirées amicales. Le jeune garçon connaît les thèses des cinquante-deux *Epîtres des Frères de la pureté*, une collection de textes ismaéliens qui prône une renaissance morale, spirituelle et politique de l'islam en tentant une synthèse entre le patrimoine grec et la pensée musulmane rénovée. Il médite ces idées nouvelles, mais sans les faire siennes. « Mon âme ne les acceptait pas », écrira-t-il plus tard dans son autobiographie.

Les maîtres d'Avicenne se succèdent. L'adolescent approfondit l'algèbre et la géométrie avec un marchand de légumes, orfèvre en « calcul indien ». Il acquiert les subtilités du droit religieux, pratique l'art de l'accusation et de la défense auprès d'un certain Ismaïl, dit « l'Ascète ». Il se plonge dans la philosophie sous l'égide d'un professeur réputé, al-Natili, sidéré par son agilité intellectuelle. Qu'il étudie l'*Isagoge* de Porphyre - la meilleure introduction à la logique d'Aristote - ou qu'il apprenne la géométrie d'Euclide, l'élève jongle avec les concepts mieux et plus vite que le maître. Renversant les rôles, Avicenne explique à al-Natili les finesses du système astronomique de Ptolémée. Le professeur lui conseille de consacrer désormais tout son temps à l'étude. Avicenne n'a plus de précepteur à son niveau. Qu'importe-



A dix ans, il récitait le Coran par cœur. Philosophe et « poète » de la médecine, infatigable quêteur de savoir qui préférait les idées au pouvoir, Avicenne fut le plus grand génie de son temps. Un génie chaud lapin qui aime les femmes jusque dans la vieillesse et raffolait de bon vin

te ! L'intelligence, le travail et les livres feront l'affaire : il sera son propre pédagogue.

Confronté directement aux textes, qu'il s'agisse de sciences naturelles ou de métaphysique, Avicenne voit « s'ouvrir », devant lui, « les portes de la connaissance ». Quant à la médecine, juge-t-il, « ce n'est pas une science difficile ». Il s'y adonne à fond, et y excelle rapidement. Bientôt, il la pratique et l'enseigne. Des thérapeutes chevronnés viennent écouter ce jeune prodige qui analyse et commente avec brio l'art d'Hippocrate et de Galien. Avicenne se familiarise avec l'étude du droit musulman. Il a seize ans.

Pendant dix-huit mois, il ne fera que deux choses : lire et apprendre. Chaque jour, et chaque nuit, car il ne dort que quelques heures. Il devient un fou de savoir, et il restera toute sa vie. Son appétit de connaissance est insatiable, sa curiosité sans limites, sa mémoire fabuleuse. Tout ce qui peut s'étudier - et se retenir - l'intéresse, tout ce qu'il peut déchiffrer du monde intelligible le passionne, des sciences à la littérature, du droit à la musique.

PLACANT au-dessus de tout la philosophie, il développe son sens dialectique et affine son raisonnement à coup de syllogismes dont il note avec soin les prémisses et les conclusions. Des heures durant, il explore les arcanes de la pensée logique, en poursuivant déjà, lui aussi, l'impossible rêve des philosophes musulmans de son temps : ordonner en syllogismes la complexité de l'univers. Lorsque son esprit rechigne à comprendre, il se rend à la mosquée, où il prie humblement le Tout-Puissant de lui dévoiler les mystères du monde. Rentré chez lui, il continue de lire et d'écrire longuement, à la lueur d'une bougie, avant de céder au sommeil. Il arrive souvent qu'un rêve lui apporte la solution de son problème.

Il se juge maintenant mûr pour Aristote. Se surestime-t-il ? Le texte de *La Métaphysique* lui résiste. Il le lit quarante fois, au point de le mémoriser. Peine perdue : il désespère de le comprendre. Un après-midi, dans le quartier des marchands de livres, il achète un ouvrage du grand philosophe d'origine turque al-Farabi, mort un demi-siècle plus tôt. Pionnier de la philosophie musulmane, al-Farabi a imaginé une Cité idéale adoptant les principes d'une vie sociale ordonnée. Partageant son existence entre le Khurasan, Alep et Bagdad, il fut surtout un commentateur inspiré d'Aristote. En lisant ce maître, le soir même, Avicenne est ébloui : il saisit enfin clairement le sens de *La Métaphysique*. Fou de joie, il parcourt les rues en distribuant force aumônes et en remerciant Dieu.

Un jour de 996, l'émir Nuh ibn Mansur, gravement malade, fait venir à son chevet le jeune homme, dont la renommée grandit sans cesse. Avicenne guérit rapidement le prince samanide et obtient, en récompense, l'accès à la bibliothèque du palais, une merveille, riche de 45 000 volumes - dont beaucoup fort rares - dûment classés et répertoriés. L'époque honore, en terre d'islam, les érudits et les poètes. Comme Mahomet, qui admirait la quête de la science religieuse et incitait le croyant à y découvrir la trace divine, les rois du temps encouragent la connaissance. L'étudiant, le « quêteur de savoir » voyage parfois pendant des semaines pour rencontrer un maître célèbre. Des cercles culturels - où l'on s'instruit tout en se divertissant - entretiennent cet élan jailli du contact que les Arabes ont eu, lors des siècles précédents, avec les grands textes grecs, grâce aux traductions dues, pour la plupart, à des intellectuels chrétiens. Un médecin refuse de venir vivre à la

cour samanide, parce qu'il lui aurait fallu quatre cents chameaux pour transporter sa collection de livres.

Comme ses contemporains, Avicenne tient le savoir pour un projet global, où les diverses disciplines cohabitent, où la science, la philosophie, la théologie nourrissent une conscience harmonieuse et intégrée de soi et du monde. On imagine son enthousiasme lorsqu'il découvre le trésor de la bibliothèque royale, feuilletant tous ces livres dont il ignorait l'existence et qu'il ne reverra jamais. Il se plonge avec ferveur dans une lecture intensive qui durera plusieurs mois. Il a maintenant dix-huit ans. « Je ne sais rien de plus aujourd'hui qu'à cette époque, se souviendra-t-il, l'âge venu, mon érudition était faite ; depuis, elle a seulement mûri. » Pendant quarante ans, Avicenne n'élargira plus son savoir, il ne fera que l'approfondir.

Cette maturité passe par l'écriture. Avicenne enchaîne ses œuvres de jeunesse, au gré des commandes. Un expert en prosodie lui demande de résumer à son intention tout ce qu'il vient d'apprendre : il lui dédie son premier livre, *La Compilation*. Il a vingt et un ans. Pour un voisin juriste, il écrit deux autres ouvrages : *La Somme et la Substance, Les Bonnes Œuvres et le Mal*. Entre-temps, l'Histoire

le choix de nos maîtres... Nous sommes la bonne conscience des princes. » Phrases inventées, mais d'autant plus vraisemblables que celui qu'on appelle le « cheikh al-ra'is » (« le maître suprême ») est un homme lucide, orgueilleux, à la fois conscient de sa valeur et éternellement insatisfait, et qu'il a la langue bien pendue. Parfois, il cède à une vague d'amertume, comme en témoignent ces deux vers rapportés dans son autobiographie : « Depuis que je suis devenu grand, aucun pays ne peut me contenir/Depuis que mon prix a augmenté, je manque d'acheteurs. » Avicenne trouve un premier refuge à Gurganj, près de la mer d'Aral, où l'émir Ma'moun, roi du Khwarazem, et son vizir entretiennent un cercle d'érudits. Doté d'un salaire mensuel, Avicenne restera là six ou sept ans, qu'il consacre à l'écriture et à l'enseignement. Il rédige des traités médicaux, des poèmes et des ouvrages philosophiques. Mais l'Histoire le rattrape. Autour de l'année 1010, Mahmud le Ghaznévide, descendant d'esclave turc et devenu l'homme fort de la région, veut faire de sa cour la plus brillante de toutes. Il ordonne à l'émir de Gurganj d'envoyer vers sa capitale, Ghazna - au centre de l'actuel Afghanistan - tous les intellectuels, savants et artistes qui résident dans sa ville.

Pendant dix-huit mois, il ne fera que deux choses : lire et apprendre. Chaque jour et chaque nuit, car il ne dort que quelques heures. Il devient un fou de savoir, et le restera toute sa vie. Son appétit de connaissances est insatiable, sa curiosité sans limites, sa mémoire fabuleuse

s'accélère. En cette fin de millénaire, où le califat de Bagdad n'exerce plus qu'une autorité lointaine et contestée sur les principautés surgies des décombres de l'empire abbasside, une force irrésistible va imposer sa loi dans l'ancienne Perse et en Asie centrale : les Turcs. En octobre 999, l'émirat, qui ne contrôlait plus que les régions de Boukhara et Samarkand, disparaît sans combattre.

Pour Avicenne, c'est aussi la fin d'une époque. Après la mort de son père, en 1002, il accepte un poste dans l'administration du prince karakhanide Nasr, qui règne à Boukhara. Cette expérience éphémère s'achève sur un départ précipité, peut-être en 1005. Avicenne vivra désormais dans l'errance. Pendant trente ans, il connaîtra les rudes incertitudes de l'exil, ballotté d'une région à l'autre, à la merci des guerres et des conquêtes, en un temps de grands troubles. Il fera de la politique, et participera aux expéditions de ses protecteurs. Le pouvoir, qu'il tient pour un fruit amer, ne le fascinera pas. Ce géant de la pensée souffrira de l'état de dépendance et de fragilité où son statut d'« homme de cour » le relègue auprès de roitelets souvent sans envergure. Si prestigieux soit-il, le savant n'est qu'un serviteur.

« La société n'assure alors aucune reconnaissance sociale à l'individu intellectuel », sinon en tant qu'il est un savant religieux, observe l'historien de la pensée musulmane Marc Geoffroy. *Le philosophe, le savant ne sont pas perçus comme exerçant une profession, en dehors de leur éventuelle activité d'enseignant. Dans la plupart des cas, les princes ne jouent aux bienfaiteurs à leur égard que par souci de prestige. »* Le romancier Gilbert Sinoué fait dire à Avicenne : « Nous ne sommes que des fétus de paille sous le souffle de nos mécènes... Nous n'avons pas

Avicenne refuse et s'enfuit vers Nasa, Baward, Tus, et Jurjan, au sud-est de la mer Caspienne.

A Jurjan, il espère trouver une protection durable auprès de Qabous, émir des Ziyarides - une dynastie sunnite - et poète respecté. Hélas, ce roi mécène est défait en 1012 par ses éternels rivaux chiites, et emprisonné dans un de ses châteaux. Il meurt l'année suivante. Son corps sera déposé dans une haute tour funéraire qui reste l'un des plus beaux monuments de l'Iran musulman. A Jurjan, où il s'installe néanmoins, Avicenne rencontre un jeune homme, Abou Obeid al-Jozjani, qui ne le quittera plus pendant vingt-cinq ans. Il deviendra son disciple, son ami et son biographe. C'est grâce à lui qu'on peut, mille ans plus tard, revivre les tribulations d'Avicenne.

LE « prince des savants » est pris en charge - et en sympathie - par un riche érudit, Abou Mohammad al-Shirazi, qui lui achète une maison et le délivre de tout souci matériel. Avicenne s'attelle à l'un de ses chefs-d'œuvre, dont la rédaction durera sept ans : *Le Canon de la médecine*. Il veut faire mieux qu'Hippocrate et Galien réunis. *Le Canon* est une somme magistrale - d'un million de mots - rassemblant tout le savoir médical de l'époque, enrichi des observations et des découvertes de l'auteur. C'est la synthèse du passé de la médecine, et le fondement de son avenir. C'est une étude claire, compacte, ordonnée avec minutie en cinq livres.

Le premier traité des maladies majeures ; il s'attarde sur la prophylaxie, l'hygiène, la thérapeutique par les lavements, la saignée, le cautère, les bains ou les massages. Avicenne recommande de respirer profondément, et même de crier, pour développer les poumons, la poitrine et la luette.

Le « Canon de la médecine » d'Avicenne est une somme magistrale - d'un million de mots - rassemblant tout le savoir médical de l'époque, enrichi des observations et des découvertes de l'auteur. Synthèse et fondement de son avenir, c'est une étude claire, compacte, ordonnée avec minutie en cinq livres. L'un d'eux traite de la pharmacopée, donnant des prescriptions détaillées pour préparer sept cent soixante drogues élaborées et conservées dans des pharmacies, comme le montre cette miniature illustrant une page de la traduction arabe de la « Materia Medica » de Dioscoride (1224, New York Metropolitan Museum of Art).



IN « LA MÉDECINE À L'OMBRE D'AVICENNE », INSTITUT DU MONDE ARABE, PARIS, CATALOGUE D'EXPOSITION, 1996.



Il prescrit, en cas de maladie grave – conseil devenu célèbre –, de soigner en urgence les symptômes avant de s'attaquer aux causes.

Le deuxième livre résume les connaissances grecques et arabes sur les plantes médicinales ; le troisième expose les diverses pathologies (Avicenne, le premier, décrit correctement la méningite) ; le quatrième discute des fièvres, de la chirurgie, de la cosmétique et des poisons. Le dernier livre conclut sur la pharmacopée, donnant des prescriptions détaillées pour préparer sept cent soixante drogues.

« Tout disciple de mon enseignement qui désire l'utiliser avec profit, prévient Avicenne dans le prologue du *Canon*, devra mémoriser l'essentiel de ce livre. » Ses lecteurs ne se décourageront pas. Traduit en latin au XII^e siècle par Gérard de Crémone, un clerc italien, le *Canon* deviendra l'ouvrage de référence de la médecine, en Occident comme en Orient. Les meilleures écoles – Montpellier, Toulouse, Louvain – en feront pendant des siècles leur principal outil pédagogique. Il sera sans cesse étudié, commenté, édité, notamment à Venise, et parfois illustré de miniatures. Avicenne composera aussi un *Poème de la médecine*.

A son époque, la médecine est une science florissante ; il aimerait en faire aussi une philosophie. « La médecine résume au mieux, écrit l'historien Pierre Lory, la vision que le savant médiéval se fait de l'insertion concrète de l'individu dans le cosmos, la nature agissant sur l'homme à travers ses "humeurs". » Avicenne évoque les perturbations psychosomatiques, mais il exclut de sa démarche ce qui relève de la magie, tout en mentionnant ses formes les plus populaires : croyance dans les esprits (*djinn*s), les envoûtements ou le mauvais œil. Il a une conception à la fois noble et humble de la médecine, laquelle – il le sait bien – soulage la douleur plus qu'elle ne guérit. La théorie l'intéresse plus que la pratique, l'étude plus que les soins. Il ne procède à aucune dissection, interdite, il est vrai, par l'islam. Il ne dirigera aucun des quelque trente hôpitaux qu'on recense alors en terre musulmane. S'il soi-

gne son prochain, c'est surtout pour gagner sa vie. Al-Rhazi (Rhazès), mort en 925, fut le plus grand clinicien de l'Orient médiéval ; Avicenne sera le plus brillant auteur médical.

MAÎTRE de la région, Mahmud de Ghazna n'a pas renoncé : il fait rechercher Avicenne, dont le portrait circule dans toute la Perse. Le savant fuit à nouveau vers l'ouest, jusqu'à Rayy, près de l'actuelle Téhéran, capitale d'une branche de la dynastie buyide où règne sans partage une veuve énergique, Shirin, la « Sayyida » (la « Dame »). Cette régente d'origine kurde n'entend pas rendre le trône à son fils Majd al-Dawla, ce qui aggrave la névrosisme de l'adolescent. Après quel-

me, isoler son esprit, solliciter sa pensée créatrice. Médecin personnel de l'émir, il l'accompagne dans ses expéditions et prend des notes en chevauchant. Lorsqu'il est à Hamadan, il administre les affaires de la cité. La nuit, il étudie, il enseigne, il écrit. Le plus souvent, il dicte ses textes à son fidèle Jozjani ; plus rarement, il sort sa tige de roseau, son encrier et il noircit du papier jusqu'à l'aube. Il ne lit jamais un nouveau livre en entier : il le parcourt rapidement et s'attaque d'instinct aux passages difficiles. Il instruit ses élèves, et dialogue avec eux. Les soirées en sa compagnie ne sont pas tristes : il y convie des musiciens et des chanteurs qui prolongent la nuit.

Car Avicenne n'est pas du genre coincé. C'est un gourmand de la

gâtent. L'armée se mutine. Elle arrête Avicenne, pille sa villa et demande sa mort parce qu'il veut réduire son pouvoir. L'émir refuse, puis se résigne à le démettre. Le banni se cache chez un ami et retourne à la cour soigner l'émir, qui a fait une rechute. Le roi s'excuse humblement et restitue son poste de vizir à Avicenne, qui reprend sa double vie de gouvernant et de savant. Au retour d'une bataille, en 1021, l'émir meurt et son fils lui succède. Mais Avicenne refuse de rester en fonctions. Il se cache pendant plus d'un mois, dans la maison d'un pharmacien, où il écrit sans cesse, jusqu'à cinquante pages par jour. Dénoncé, on l'emprisonne dans la forteresse de Fardajan, où il continue d'écrire. Quatre mois plus tard, on le libère, il retourne à Hamadan et, déguisé en mystique soufi, il part, accompagné de son frère, de Jozjani et de deux esclaves, vers un nouvel exil, le dernier et le plus long : Ispahan. Avicenne vivra quatorze ans, honoré et respecté, à la cour d'Ala'ad-Dawla, le premier et le plus grand des princes kakyuides. Cet émir est un monarque éclairé.

En cette période glorieuse pour Ispahan, le roi aime présider, le vendredi soir, des réunions savantes, où Avicenne est l'hôte de marque. Les deux hommes s'estiment. A la demande de l'émir, le « cheikh al ra'is » vérifie ou corrige des observations astronomiques. Avicenne rédige à Ispahan la majorité des quelque deux cents œuvres qu'on lui attribue, des encyclopédies aux simples opuscules, en passant par les traités, les épîtres ou les recueils de poésie.

Comme tous les Iraniens cultivés, Avicenne est bilingue : chez lui, il parle en persan et écrit en arabe, la langue de la religion, de l'administration et du savoir, la langue intellectuelle par excellence, celle qui assure la plus grande diffusion aux œuvres de l'esprit. Mais Avicenne écrit à une époque où le persan, empruntant son alphabet à l'arabe, s'affirme comme une langue littéraire majeure, véhicule de la renaissance nationale iranienne. Alors, outre un traité médical sur le pouls, Avicenne rédige en persan un ouvrage de philosophie, *Le*

Pendant trente ans, il connaîtra les rudes incertitudes de l'exil, ballotté d'une région à l'autre, à la merci des guerres et des conquêtes. Il fera de la politique et participera aux expéditions de ses protecteurs. Le pouvoir, qu'il tient pour un fruit amer, ne le fascinera pas

que temps à Rayy, puis à Qazwîn, Avicenne s'installe à Hamadan, l'ancienne résidence d'été des rois de Perse, carrefour des grandes caravanes où l'émir régnant, Shams al-Dawla, l'autre fils de la « Dame », souffre de coliques chroniques. Avicenne passe quarante jours et quarante nuits à son chevet. Guéri et reconnaissant, l'émir devient l'ami du savant, dont il fait son vizir.

Avicenne redouble d'activité : il consacre ses jours à la politique, ses nuits à la science. A trente-cinq ans, son énergie est intacte, malgré les tourments de l'errance. Cet intellectuel omnivore met sa puissance mentale au service de la réflexion et de l'écriture. Il peut à tout instant se concentrer à l'extrê-

me, isoler son esprit, solliciter sa pensée créatrice. Médecin personnel de l'émir, il l'accompagne dans ses expéditions et prend des notes en chevauchant. Lorsqu'il est à Hamadan, il administre les affaires de la cité. La nuit, il étudie, il enseigne, il écrit. Le plus souvent, il dicte ses textes à son fidèle Jozjani ; plus rarement, il sort sa tige de roseau, son encrier et il noircit du papier jusqu'à l'aube. Il ne lit jamais un nouveau livre en entier : il le parcourt rapidement et s'attaque d'instinct aux passages difficiles. Il instruit ses élèves, et dialogue avec eux. Les soirées en sa compagnie ne sont pas tristes : il y convie des musiciens et des chanteurs qui prolongent la nuit.

Car Avicenne n'est pas du genre coincé. C'est un gourmand de la

sophie grec. Or cette œuvre n'est qu'un montage d'extraits des trois dernières *Ennéades* du néoplatonicien Plotin. Avicenne ne le saura jamais. En Occident, c'est Martin Luther qui passe pour le premier à avoir dénoncé le caractère apocryphe de ce texte. Cette erreur d'attribution, qui facilita dans l'Orient musulman les entreprises syncrétistes de réconciliation entre Aristote et Platon, stimulera l'esprit dialectique d'Avicenne : il tentera sans relâche de résorber les contradictions flagrantes qui opposent les deux œuvres signées d'Aristote, lequel incarne au Moyen Âge la philosophie arrivée à son achèvement.

On ne résume pas la philosophie d'Avicenne, trop ample, trop subtile. Elle est centrée sur les notions d'essence, d'âme, d'intellect, de vérité et, surtout, d'être. Le grand apport d'Avicenne, c'est de poser l'être comme point de départ de sa philosophie. Avicenne est le premier philosophe depuis Aristote

Sentant sa fin venir, il a cessé de se soigner, fidèle à sa philosophie : car, a-t-il écrit dans le « Shifâ », « le corps est une monture qu'il faut savoir abandonner lorsque le but du voyage est atteint »

et, à cet égard, en rupture avec lui, à ouvrir une réflexion aussi riche. Il est soucieux de préserver l'unité de l'homme, qu'il croit libre de choisir son destin. L'influence d'Avicenne sera immense. Il est à l'origine des spéculations des auteurs scolastiques du Moyen Âge tardif, qui le découvriront avant même de connaître l'œuvre complète d'Aristote.

Avicenne verse-t-il, sur le tard, dans le mysticisme ? Certains le disent, à partir des quelques fragments qui subsistent de son *Livre de l'arbitrage équitable*. Cet ouvrage monumental, dont on pense qu'il voulait exprimer une « philosophie orientale », est une sorte de testament spirituel où Avicenne répond à vingt-huit mille questions. Le philosophe n'aura ni le temps ni la force de réécrire ce livre, disparu en 1034 lors du sac d'Ispahan et de l'exil temporaire de l'émir.

Malade de l'intestin, Avicenne continue pourtant de prendre part aux expéditions royales. Au retour de l'une d'elles, un jour de juin 1037, il meurt, à l'âge de cinquante-sept ans, à Hamadan, où il sera enterré. Sentant sa fin venir, il a cessé de se soigner, fidèle à sa philosophie : car, a-t-il écrit dans le *Shifâ*, « le corps est une monture qu'il faut savoir abandonner lorsque le but du voyage est atteint ».

Jean-Pierre Langellier
Dessins : Filipe Abranches

Prochain article :
Mahmud de Ghazna,
le briseur d'idoles

A lire

- *The Life of Ibn Sina*, traduction et notes de William E. Gohlman. State University of New York Press, 1974.
- *Avicenne en Occident*, par Marie-Thérèse d'Alverny, recueil d'articles. Librairie philosophique Vrin, 1993.
- *Avicenne. L'âme humaine*, par Meryem Sebti. PUF, Collection « Philosophies », 2000.
- *Avicenne et le récit visionnaire*, par Henry Corbin, 1952. Réédition Verdier, 1999.
- « *Philosophes et Savants* », par Pierre Lory, dans le tome II d'*Etats, sociétés et cultures du monde musulman médiéval* (X^e-XV^e siècle), sous la direction de Jean-Claude Garcin. PUF, « Nouvelle Clio », 2000.
- *Avicenne ou la route d'Ispahan*, roman de Gilbert Sinoué. Gallimard, « Folio », 1999.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Les tabous brisés

Il arrive que des hommes d'Etat manquent un rendez-vous avec l'Histoire sans pour autant mériter l'opprobre. A Camp David, l'Israélien Ehoud Barak et le Palestinien Yasser Arafat n'ont pu sceller ce pacte tant attendu qui eût permis à leurs deux peuples d'envisager enfin de vivre côte à côte dans la paix. S'ils ont échoué, c'est parce que l'Histoire était trop exigeante avec eux.

En abandonnant la démarche « gradualiste » inaugurée à Oslo – mais qui avait déçu – pour s'attaquer au cœur du conflit qui les oppose, les négociateurs s'étaient lancés à eux-mêmes un redoutable défi : trouver rapidement les réponses aux problèmes non résolus par des années de rudes discussions – la superficie du futur Etat palestinien, les questions de sécurité, le statut de Jérusalem, le sort des réfugiés. Qui croyait aux chances de succès de MM. Arafat et Barak, lors de l'arrivée à Camp David ? Pourtant, ils n'ont pas été bien loin de réussir. Et leur constat de désaccord ménage l'espoir.

Car le sommet de Camp David a révélé, au fil des jours, une formidable évolution des esprits, difficilement concevable il y a seulement quelques semaines. Des tabous ont volé en éclats, des vérités non négociables ont été remises en question, des « lignes rouges » ont été franchies. Pour la première fois depuis longtemps, les négociateurs des deux camps ont fait preuve d'imagination et d'audace, esquissés des « compromis créatifs », consenti à des concessions nouvelles. Israël a envisagé de céder au futur Etat

palestinien une petite portion de son territoire ; il a évoqué un possible retour d'exil d'une centaine de milliers de réfugiés. Et, surtout, l'Etat juif a proposé aux Palestiniens des formes de contrôle partagé sur Jérusalem-Est, renonçant ainsi au mythe de la Ville sainte, capitale unifiée et « éternelle » d'Israël. Un mythe qui, depuis 1967, exalte l'âme juive et nourrit l'amertume arabe.

M. Arafat et M. Barak, renonçant un peu plus aux chimères, ont regardé en face les faits et tenté d'imaginer comment harmoniser l'exercice de leurs droits mutuels – et partiels – sur la terre qui leur est commune. Mais ils se sont heurtés aux mots, aux symboles, aux passions qui priment sur les réalités dans cette région du monde, surtout à Jérusalem, cette ville « accablée d'absolu ». Ils ne pouvaient, par exemple, sauf à se suicider politiquement, abdiquer la « souveraineté » de leurs peuples sur ces quelques kilomètres d'une terre sacrée entre toutes. Chacun disposait, vis-à-vis de son propre camp, d'une marge de manœuvre trop étroite.

Et maintenant ? L'absence d'accord à Camp David ne pourra faire oublier les progrès accomplis. Israéliens et Palestiniens ne repartiront pas de zéro, lorsqu'ils renoueront le fil de leur négociation. Ils ont identifié avec précision le « noyau dur » de leur désaccord. Il leur faut désormais réfléchir, chacun de son côté, aux moyens de le surmonter et de préparer leurs peuples à les suivre. Pour être enfin, le jour venu, au rendez-vous.

La Shoah face à l'Histoire

par Liliane Kandel, Robert Redeker et Gérard Wajcman

On serait en droit d'attendre d'un historien l'exactitude dans la description de l'événement, la précision dans le compte-rendu des faits, la fidélité aux sources, un minimum de rigueur et de cohérence enfin dans l'analyse de son objet. Le texte de Georges Bensoussan (*Le Monde* du 7 juillet) n'est rien de tout cela. C'est un libellé, qui tente à Claude Lanzmann et à ceux qui, comme nous, partagent ses analyses, un faux procès, sans preuves et sans fondement : aucun des arguments, aucune des thèses qu'il lui attribue ne figurent, même en filigrane, dans l'article cité, ni dans les textes où Lanzmann s'explique sur sa démarche, son projet, son œuvre.

Principal chef d'accusation : celui de n'évoquer la Shoah qu'à travers l'invocation rituelle de l'« indicible ». Or ce mot ne figure dans aucun des textes de Lanzmann : sur quoi Bensoussan peut-il bien fonder pareille affirmation ? Où voit-il la « sacralisation de la Shoah », « un vocabulaire quasi mystique » ? Là encore, aucune citation ne vient étayer ses allégations. Lanzmann n'a cessé d'affirmer : « Je n'ai jamais accepté l'idée de l'indicible ou de l'ineffable. Je n'ai pas cessé de restituer la parole, de contraindre les gens à parler, et dans le détail le plus extrême. Shoah désacralise et évite toute attitude pieuse. » (*Le Monde des débats*, mai 2000). Et quiconque a vu *Shoah* sait que Dieu est radicalement absent de l'œuvre de Lanzmann.

Etrange pratique historique que ce procès intenté à partir de documents inexistantes, fantasmés ou inventés, dont on se demande pour finir quelle cause il entend servir. Cette cause se devine : c'est celle de l'empire sans partage de certains historiens. La Shoah, nous assène Bensoussan, « est un fait d'histoire » (qui a jamais songé à

nier ce truisme ?) et, ajoute-t-il, « d'histoire seulement ». Seulement ? Exclusivement ? A se demander alors pourquoi, depuis un demi-siècle, elle n'a cessé de hanter et d'inspirer écrivains, poètes, peintres, musiciens, cinéastes, juristes, théologiens, psychanalystes et philosophes. Faut-il décréter que tous ceux-là auraient usurpé indûment le territoire de l'historien ? Que toute transmission autre qu'historienne serait frappée d'illégitimité ? Mais le film *Shoah* est à la fois une œuvre d'art et une

raison même, « il est capable de toutes les ruses, y compris de la ruse capitale qui consiste à dissimuler qu'à Chelmo il s'est passé quelque chose de nouveau ».

On comprend qu'à l'abri d'un alibi « pédagogique », les tenants de cette conception hégémonique et réductrice travestissent délibérément l'analyse de Lanzmann, qui n'a jamais nié que la Shoah fût un fait d'histoire. Dès 1979, il écrivait qu'en dépit de sa singularité elle n'est pas « un phénomène aberrant qui échapperait à toute prise

gne, celle des partisans de l'« historisation » de la Shoah, tels Martin Broszat et Ernst Nolte. On se souvient aussi du refus résolu de la question du « pourquoi » (de l'« ancrage ») par Raul Hilberg et d'autres. Ces questionnements ne sont pas clos : il suffit de comparer, aujourd'hui même, les protestations indignées des historiens allemands lors de la remise du prix Adenauer à Nolte avec l'accueil solennel réservé à ce dernier, au même moment, à Paris, par leurs collègues français. La prétendue désacralisation/laïcisation/historisation de la Shoah ignore et balaie, délibérément, la profondeur et la vérité de ces interrogations.

La pratique historique de Bensoussan et de ceux dont il est le porte-parole est désastreusement inadéquate à son objet. On peut tout à la fois enseigner aux élèves du secondaire l'histoire des théories eugénistes, du traité de Versailles, de la crise de 1929... et leur faire lire Primo Levi, leur montrer les peintures de Zoran Music, leur projeter *Shoah* : toutes les expériences pédagogiques tentées en ce sens ont montré la fécondité de ces démarches. A l'opposé de ceux qui invoquent les prétendus effets de trauma de telles initiatives, il faut répéter, comme le dit Jean-François Forge dans le même numéro des *Temps modernes*, que « l'œuvre d'art est créatrice d'humanité, même si elle veut décrire l'inhumanité ».

Liliane Kandel est sociologue, membre du comité de rédaction des *Temps modernes*.

Robert Redeker est philosophe, membre du comité de rédaction des *Temps modernes*.

Gérard Wajcman est écrivain et psychanalyste.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenaires audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le Tour de France victime de son public

DES INCIDENTS regrettables se sont produits hier au cours de l'étape pyrénéenne du Tour de France Pau-Saint-Gaudens. Les coureurs italiens, et notamment le vieux champion Gino Bartali – qui devait néanmoins gagner l'étape –, furent insultés avec véhémence, même houspillés, dit-on, au sommet du col d'Aspin.

Ces manifestations partisans de sportifs (?) français massés sur les pentes des Pyrénées ont à tel point ulcéré les Transalpins que ceux-ci n'ont pas pris le départ ce matin de la douzième étape, Saint-Gaudens-Perpignan, et ont en bloc abandonné l'épreuve. Geste théâtral – du théâtre cycliste, n'exagérons pas la portée de l'événement – bien dans la manière latine, commédiant, tragiédiant, mais parfaitement légitime. L'attitude italienne condamne le public des Pyrénées, elle condamne le Tour 1950.

S'il est un domaine où le public doit se montrer objectif et loyal, s'il est une manifestation qui comporte comme première loi le respect de l'adversaire, c'est bien dans ces tournois internationaux des terrains de sport, où les coups fourrés ont toujours été jugés indignes, plus particulièrement à l'égard des étrangers invités sur notre sol.

On peut penser ce qu'on veut du Tour de France, qui est avant tout une affaire commerciale, n'empêche que les coureurs cyclistes y risquent leur vie dans les étapes de montagne. Bartali, grand grimpeur, grand descendeur, avait rejoint hier Robic : l'outrage était intolérable, devant lequel le public patriote ne pouvait s'incliner (un terme sportif pourtant, qui honore les vaincus).

Olivier Merlin
(27 juillet 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Pour Claude Sautet par Gilles Jacob

MON cher Claude, ce n'est pas la première fois que tu nous fais un sale coup, quand tu nous refusais tout ce que nous aurions voulu faire, non pas pour célébrer ton talent, mais pour te faire un petit salut qui te fasse chaud au cœur. Tu m'as refusé d'être président du jury de Cannes, tu m'as refusé un hommage au même endroit, préférant venir discrètement fêter Michel, Michel Piccoli qui doit être, lui aussi, bien triste, ce soir ; et la dernière fois que je t'ai appelé, tu m'as fait comprendre qu'il n'était plus temps, que tu étais un peu fatigué, et je me disais déjà que tu ne prendrais bientôt plus un de ces célèbres coups de sang qui n'étaient qu'une

façon de nous dire : pas d'affolement, mon coco, tu restes mon ami.

Un jour à la Brasserie de l'Alma, tu déjeunais avec Jacques Fieschi, avec lequel tu as écrit tes derniers films. Je t'ai, de ma table, fait porter un mot : « Du plus loin qu'il m'apercevait dans un restaurant de Rome, Sergio Leone, lui, m'envoyait une bouteille de champagne ; il est vrai que c'était un seigneur... ». L'anecdote était authentique mais cette blague idiote t'a fait bondir. Bondir jusqu'à ma table où tu m'as engueulé comme à ton habitude. Quinze jours après, dans un autre restaurant, quelle ne fut pas ma surprise de voir arriver une bouteille de champagne que je n'avais pas commandée : à l'autre bout de

la salle, souriant, tu levais ton verre à ma santé. Non, tu vois, je ne pourrais pas oublier combien tu nous a fait aimer Romy.

Romy que tu es allé retrouver à présent. Romy, Emmanuelle, Sandrine, Yves, Michel, Gérard et les autres, tous les autres, tous ces prénoms du cinéma français qui, grâce à toi, sont devenus plus que des personnages, des êtres de chair. Des êtres comme toi, avec cette chaleur et cette tendresse à revendre et aussi de la mélancolie quand les ombres s'allongent et que s'éclaire, si pur, un trait de la clarinette de Philippe Sarde.

Je me rappelle, c'était dans un petit festival, au casino de Charbonnières-les-Bains, tu vois, c'est pas d'hier. On était avec Alain Sar-

de, Dabadie, et Bouteiller, la petite bande (cette fois-là tu avais accepté qu'on te tire son chapeau, non ?), et mon fils Laurent, qui avait travaillé avec toi, appela de Paris pour dire qu'il avait une angine ; en me demandant de ses nouvelles, tu avais les larmes aux yeux. L'angine n'était pas grave et toi, ce n'était pas de la sensibilité, c'était tout naturel cette attention aux autres. Tu vois, aujourd'hui, au moment où tout le monde célèbre le biographe de la cinquième République – ce que tu n'aimerais sûrement pas –, moi, je revois tes yeux, un peu humides ce soir-là.

Gilles Jacob est président du Festival de Cannes.

Le grain de sable de la taxe Tobin

Suite de la première page

Interrogé sur le sujet devant le Parlement européen, le président de la République a, pour sa part, souligné la nécessité de « lutter contre l'instabilité des marchés financiers ».

Dans un entretien accordé au *Monde* en novembre 1998, le professeur Tobin rappelait que sa proposition visait, en 1972, à « essayer de contrôler les mouvements de capitaux à court terme, ceux qui peuvent avoir des effets déstabilisants sur les économies ». En d'autres termes, d'introduire un grain de sable dans les rouages des marchés financiers au moment où s'ouvrait une période de changes flottants. Qui pourrait aller contre un tel objectif alors que les ravages économiques et sociaux de la crise asiatique de 1997-1998 sont encore dans toutes les mémoires ?

Instruite par l'expérience d'une libéralisation des capitaux trop précocée dans certains pays émergents, la communauté internationale s'est attaquée depuis lors à la

réforme de l'architecture financière internationale. Les engagements du G 7, de mettre au ban de la communauté internationale les paradis fiscaux et les territoires qui blanchissent l'argent sale ou de progresser dans la régulation des *hedge-funds* (les fonds spéculatifs), font partie de cette panoplie. Mais le sujet est complexe, peu médiatique et d'une progression lente, par nature, puisque cent quatre-vingt-deux pays doivent s'y rallier.

Le développement exponentiel des mouvements de capitaux, qui sont passés d'un rythme d'échange quotidien de 70 milliards de dollars début 1970 à quelque 1 500 milliards de dollars aujourd'hui, rend plus urgent encore que l'on s'attaque aux « transactions déséquilibrantes », selon le terme de l'ancien ministre français des finances, Dominique Strauss-Kahn. La taxe Tobin est-elle le meilleur moyen pour y parvenir ? Les arguments sur la difficulté technique de sa mise en œuvre sont réels mais pas insurmontables.

La révolution technologique, qui va des transactions en ligne jusqu'à la monnaie électronique, fait qu'« on ne sait pas vraiment isoler ce qui relève de la spéculation déséquilibrante des opérations financières courantes telles que les paiements interbancaires, les paiements de biens et services ou les opérations à terme », relève un expert.

Mais demain ? Certains évo-

quent des effets pervers collatéraux : ou la taxe atteint son objectif, qui est de décourager les spéculateurs, et elle ne rapporte plus rien ; ou elle rapporte, et on a ponctionné sans distinction des centaines de milliards de dollars nécessaires au développement économique mondial. Il faut nuancer : prélever un millième sur une transaction ne découragera jamais un opérateur de faire une transaction.

TROIS OBJECTIFS

Pour être efficace et enrayer la machine financière, le calibre du grain de sable doit être suffisamment important, ce qui n'est pas le cas dans le projet actuel. Enfin, James Tobin répond lui-même à l'argument voulant qu'une taxe qui ne serait pas universelle ne serait pas efficace : « Il suffirait qu'une vingtaine de pays commentent, se mettent d'accord, pour que la taxe puisse prendre corps. »

Les défenseurs de la taxe Tobin connaissent et reconnaissent la complexité du sujet. Mais leur campagne dépasse largement l'objectif d'une meilleure régulation financière mondiale. Au-delà des mouvements de capitaux qui ont déstabilisé les pays émergents en cette fin de millénaire, ce sont les transactions financières, les spéculations boursières stériles pour l'économie, les milliards qui s'envolent dans des poches inconnues qui

sont visés. En ce sens, la taxe Tobin et les débats qu'elle suscite sont l'expression de la volonté des citoyens de combattre le capitalisme dans ses formes contemporaines les plus libérales.

Encore faut-il s'entendre sur les objectifs poursuivis : s'il s'agit de dégager des fonds pour le développement du tiers-monde en faisant payer le capital et non les contribuables, la taxe Tobin pourrait convenir. S'il s'agit d'éviter les mouvements de capitaux déstabilisateurs pour les pays émergents, c'est à ces pays eux-mêmes d'instaurer une taxe, comme l'a fait le Chili sur la recommandation du Fonds monétaire international (FMI). S'il s'agit de combattre les spéculateurs, la réglementation sur les « trous noirs » de l'économie serait plus adaptée. Les trois objectifs sont difficilement conciliables.

Babette Stern

RECTIFICATIF

VLADIMIR JANKÉLÉVITCH

Dans notre récit consacré à l'ultime réunion entre les représentants du gouvernement et les élus corses (*Le Monde* du 22 juillet), le nom du philosophe français Vladimir Jankélévitch (et non Yankélévitch), cité par Pierre Chaubon (divers gauche), a été déformé.

DISPARITIONS

Ahmad Châmlou

Poète de l'amour et de la liberté

LE POÈTE IRANIEN Ahmad Châmlou est mort à Téhéran, lundi 24 juillet. Il y était né le 12 décembre 1925. Après la disparition, cette année, des poètes Nâderpour et Rahmâni et du romancier et nouvelliste Golchiri, l'Iran perd, avec Châmlou, son poète le plus important depuis près d'un demi-siècle. Ses obsèques, prévues pour jeudi 27, monteront sans doute à quel point il était admiré et aimé.

« J'ai beaucoup vieilli. Je suis très malade », m'avait-il dit sur un ton las, lorsque je lui avais rendu visite à Karaj l'été dernier. Mais au fil de la conversation, le « vieux lion » s'était animé, manifestant toute sa mordante ironie. Cela faisait plusieurs années qu'on le savait « nobélisable ». Ne serait-ce pas une belle reconnaissance pour lui, pour la poésie de langue persane, et aussi un encouragement pour la société civile iranienne, lui demandions-nous ? « Mais non, ils auraient alors un prétexte pour me tuer », répondit-il. « Ils », c'est-à-dire les fanatiques religieux qu'il aura aussi fermement combattus que les sbires du chah. Dès juillet 1979, il écrivait dans un poème : *Voici que les bouchers/S'installent au carrefour/Avec le billot et la hache sanglante/Drôle de temps, ami/ Ils procèdent à l'ablation du sourire/ Sur les lèvres/ Et du chant dans la gorge.*

C'est dans les années 50 qu'il se révèle, d'abord sous le pseudonyme de Bâmdâd (l'aube), comme l'un

des poètes majeurs de son pays. Dans la lignée de Nimâ Youchidj, créateur de la poésie moderne en Iran, Châmlou a rompu avec les formes classiques de la lyrique persane pour privilégier le vers libre. Il disait écrire comme sous la dictée de ce qu'il avait rêvé. « Ce qui est écrit avec préméditation est toujours mauvais », insistait-il, car cet écrivain révolté contre l'injustice portait un regard critique sur la poésie politique, même s'il avait été influencé par Maïakovski ou Eluard. Seul Prévert trouvait encore grâce à ses yeux. Il possédait une vaste culture de la poésie mondiale : Rilke, Hölderlin, Lorca, dont il avait adapté le théâtre. Ses nombreux recueils (*Air vif, Phénix sous la pluie, Chant funèbre pour la terre, Eclaire dans le brouillard* et, surtout, les poèmes amoureux d'*Aïda au miroir*, et bien d'autres) ont marqué trois générations de ses compatriotes, qui connaissent ses vers par cœur.

Depuis plusieurs années, ce poète de l'amour et de la liberté avait entrepris un énorme travail de recherche sur les dictons, proverbes et comptines populaires de l'Iran, intitulé *Le Livre de la ruelle*. On trouvera quelques-uns de ses poèmes en français dans le choix présenté et traduit par Parviz Khazraï, *Hymnes d'amour et d'espoir*, paru à La Différence, dans la collection Orphée, en 1994.

Alain Lance

Paul Cousseran

Vice-président de la Fondation de la Résistance

PAUL COUSSERAN, ancien résistant, ancien préfet, ancien directeur général de la police nationale, vice-président délégué de la Fondation de la Résistance, est mort samedi 22 juillet, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Né le 30 juillet 1922 à Uzerche (Corrèze), Paul Cousseran rejoint la Résistance en 1941 dans le mouvement Combat d'Henri Frenay. Arrêté en 1943, il est déporté au camp de concentration de Neuengamme. A la Libération, il entre à l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et devient administrateur en Extrême-Orient de 1947 à 1954.

Elève de l'Ecole nationale d'administration de 1954 à 1956, il est successivement chargé de mission au cabinet de Marcel Champeix, secrétaire d'Etat à l'Algérie dans le gouvernement de Maurice Bourgès-Maunoury (1956-1957), puis à l'Organisation commune des régions sahariennes (1958-1960). Directeur du cabinet de Jean Foyer au ministère de la coopération dans le gouvernement de Michel Debré (1960-1962), Paul Cousseran devient ensuite ambassadeur au Gabon.

Sa carrière dans le corps préfectoral commence en 1964, comme chargé de mission auprès du directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur (1964-1965), puis comme directeur du cabinet du secrétaire général pour la police (1967-1969). Nommé préfet

de la Réunion en 1969, Paul Cousseran fut ensuite successivement préfet de Haute-Savoie (1972-1974), préfet de l'Essonne (1974-1977), chef du territoire de la Polynésie française de 1977 à 1981 et préfet de la région Corse jusqu'en 1982. Il est enfin nommé directeur général de la police nationale au ministère de l'intérieur (1982-1983). Placé hors cadre, ce gaulliste est choisi en 1984 pour diriger la campagne de la liste de l'opposition RPR-UDF aux élections européennes, conduite par Simone Veil. En 1998, la Fondation de la Résistance, chargée de défendre la mémoire et les valeurs de la Résistance française auprès des jeunes générations, désigne Paul Cousseran comme vice-président délégué.

Alexandre Garcia

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 23 juillet sont publiés :

● **Election présidentielle** : des observations du Conseil constitutionnel dans la perspective de l'élection présidentielle (*Le Monde* du 25 juillet).

● **Ministère de l'emploi et de la solidarité** : un décret et dix-sept arrêtés relatifs à l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'emploi et de la solidarité et aux attributions de certains services.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Noël CAMARCAT et Marion, née LEBOYER, laissent à

Judith

la très grande joie d'annoncer la naissance de

Léah et de Raphaëlle,

le 5 juillet 2000.

89, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

Mariages

— Les familles PANISSIER-GRIMAUD, PROBY-MARÉCHAL

ont l'immense joie de faire part de l'union de

Flore et Mathias,

le 4 août 2000.

Décès

— M^{me} Georges Stephanoff et ses enfants, M. et M^{me} Guy Phelipon, leurs enfants et petits-enfants, Le professeur et M^{me} Patrick Juillard, leurs enfants et petits-enfants, M^{me} Catherine Douard, ses enfants, sa petite-fille, et M. Claude Challandes.

Le docteur et M^{me} Philippe Douard et leurs enfants, M. et M^{me} Francis Douard, M^{me} Louis Effroy, Les familles Effroy, Douard, Moingeon, ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M^{me} Cécile DOUARD, née EFFROY,

survenu le 25 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 28 juillet, à 9 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris-16^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M^{me} Juillard, 8, square Théophile-Gautier, 75016 Paris.

— Bruneï. Nottingham. Saint-Jean-de-Niost.

M. et M^{me} Haji Roni Roslee, Charline, Naomi, Johan ont la douleur de faire part du décès de leur fils et frère,

Geoffrey,

à l'âge de vingt-trois ans, le 23 juillet 2000, à Bruneï.

— Le directeur de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon, Le directeur et l'ensemble du personnel du département du premier cycle,

Le directeur et l'ensemble du personnel du Laboratoire d'analyse environnementale des procédés et des systèmes industriels, ont le très grand regret de faire part du décès de

Thomas GUERANDEL, professeur agrégé,

survenu à l'âge de vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 27 juillet 2000, à 16 h 30, à Ramonville (Haute-Garonne).

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr.

— Nathalie Josso, Nicolas et Vanina, Martin et Laure, ont la douleur d'annoncer la disparition de leur fille, sœur et belle-sœur,

Mariane JOSSO,

le 25 juillet 2000.

Elle a rejoint son père, le

professeur François JOSSO,

qui les a quittés le 2 septembre 1981.

Les obsèques auront lieu le samedi 29 juillet, à 10 heures, en l'église de Port-Mort (Eure).

3, rue Jacob, 75006 Paris.

— Barjols. Nice.

Clary, sa fille, Jacques Dieudonné, son gendre, ont la douleur d'annoncer le décès de

M^{me} Christine LE COSSEC-DEQUERLOR, professeur, écrivain, née le 20 mai 1912,

survenu le 20 juillet 2000, à Fatima (Portugal).

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Barjols (Var), le mercredi 26 juillet, à 14 h 30.

M. et M^{me} Dieudonné, 2, place Emile-Zola, 83670 Barjols.

— L'université Paris-XIII, L'Institut Galilée, Le département de mathématiques, Le L.A.G.A., ont la douleur de faire part de la disparition de

Laurie MASCLE,

le 22 juillet 2000, dans sa cinquante-septième année.

Ils expriment leur peine et leurs condoléances à sa famille et à ses proches.

— Les familles Mazier, Chancel, Göhlich ont la peine d'informer du décès de

M^{me} Colette MAZIER, née CHANCEL,

le 20 juillet 2000, à La Trinité-sur-Mer.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 27 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Michel des Batignolles, 12 bis, rue Saint-Jean, à Paris-17^e.

Juliette QUINTARD

est morte le 19 juillet 2000.

Elle avait soixante-neuf ans.

Elle fut une femme ordinaire. Mais c'était notre maman d'amour.

— Serge Robert, Frédéric et Evelynne Robert, Anne et Thierry Baudart et ses petits-enfants, Emilie, Eric, Flora et Solène, ont la douleur de faire part du décès de

Denise, Françoise ROBERT, née CHALEIX, fondatrice et ancienne directrice du Musée national de Nouakchott, officier de l'ordre national mauritanien, chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le mardi 25 juillet 2000.

A sa demande, son incinération aura lieu à Paris et ses cendres seront déposées à Bussière-Badil (Dordogne).

— Le Centre d'études africaines EHESS-CNRS a la grande tristesse de faire part du décès de

Denise ROBERT-CHALEIX, ingénieur CNRS, archéologue, spécialiste de la Mauritanie,

survenu le 25 juillet 2000,

et transmet à toute sa famille l'expression de sa profonde sympathie.

— Orléans.

Jacqueline, Claude, Anne, Dominique, Jacques, Gilles, Régis, ses enfants, Ses dix-sept petits-enfants, Ses quinze arrière-petits-enfants, Colette Bruneteau, Parents et amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean SEMICHON, architecte DPLG urbaniste, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, officier de l'ordre national de la République de Côte d'Ivoire, chevalier de l'ordre du Bénin,

survenu le 21 juillet 2000, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

— Ceux qui l'ont aimée n'oublieront jamais

Bettina MEDIONI,

décédée le 27 juillet 1998.

— Grenoble, 27 juillet 1994 - 27 juillet 2000.

Il y a six ans,

Robert SILBER

nous quittait.

Souvenez-vous de lui.

— Il y a deux ans, le 27 juillet 1998, disparaissait

Sophie TENENBAUM.

Elle avait vingt-cinq ans.

Elle reste présente dans notre cœur comme dans notre esprit.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

De la part de Daniel, Françoise, Bruno, Isabelle, son père, sa mère, son frère et sa sœur.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

TARIF ABONNÉS :

FORFAIT 5 LIGNES

(26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : 510 F TTC / 77,75 €

4 Parutions : 705 F TTC / 107,48 €

103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique



Les défis du futur

Pour changer le monde, par **Ignacio Ramonet**. ■ Sortir du libéralisme, par **Pierre Bourdieu**. ■ Pour un individu autonome, par **Cornelius Castoriadis**. ■ Contre le conformisme généralisé, par **Cornelius Castoriadis**. ■ Une nouvelle classe, l'hyperbourgeoisie, par **Denis Duclos**. ■ Culture McWorld contre démocratie, par **Benjamin R. Barber**. ■ Vers une société de l'incommunication ? par **Eduardo Galeano**. ■ La planète mise à sac, par **Monique Chemillier-Gendreau**. ■ L'autophagie, grande obsession de la fin du siècle, par **Denis Duclos**. ■ Discriminations génétiques, par **Dorothee Benoit Browaey** et **Jean-Claude Kaplan**. ■ La fin de la vie privée, par **Paul Virilio**. ■ Internet et la domination des esprits, par **Lucien Sfez**. ■ Le spectre du "bioterrorisme", par **Gilbert Achcar**. ■ Garantir les libertés individuelles, par **Pierre Sané**. ■ Universalité des droits humains, par **Monique Chemillier-Gendreau**. ■ Le savoir appartient à l'humanité, par **Philippe Quéau**. ■ Demain l'économie solidaire, par **Jean-Paul Maréchal**. ■ Briser la spirale de la dette, par **Eric Toussaint**. ■ Pour un mouvement social européen, par **Pierre Bourdieu**. ■ Les "dix commandements" de la préférence citoyenne, par **Bernard Cassen**. ■ La racine du mal, par **Susan George**. ■ Finance et silence, par **Noam Chomsky**. ■ Pour une refondation des pratiques sociales, par **Félix Guattari**. ■ Malaise dans la mondialisation, par **Marc Ferro**.

Bibliographies et sites Internet

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la «une» de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/14,64 [€]
3 semaines (19 n°)	139/21,19 [€]
1 mois (26 n°)	173/26,37 [€]
2 mois (52 n°)	378/57,63 [€]
3 mois (78 n°)	562/85,68 [€]
12 mois (312 n°)	1 980/301,85 [€]

Offre valable jusqu'au 31/12/00

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi

Votre adresse de vacances :

du : _____ au : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint

Carte bancaire n° : _____

Date et signature obligatoires :

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex

TÉLÉVISION Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) devait rendre mercredi 26 juillet un verdict favorable à la fusion entre Vivendi, le canadien Seagram et Canal+.

● **POUR OBTENIR** ce feu vert, il a fallu apporter de nombreux aménagements au projet initialement présenté par Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, et Pierre Lescure, le patron

de Canal+. ● **LORS D'UNE ULTIME** audition au CSA, mardi 25 juillet à Paris, les représentants de Canal+ et de Vivendi ont confirmé qu'ils renonçaient au point le plus contro-

versé du dispositif, à savoir la perte par la chaîne cryptée de son parc d'abonnés. ● **L'ÉTAT-MAJOR** de Canal+ devrait se féliciter d'avoir recouvré un périmètre et une auto-

mie de gestion plus grands, mais les Canadiens de Seagram risquent de se sentir floués. Le poids des abonnés n'est pas mince dans la parité de fusion entre Vivendi et Seagram.

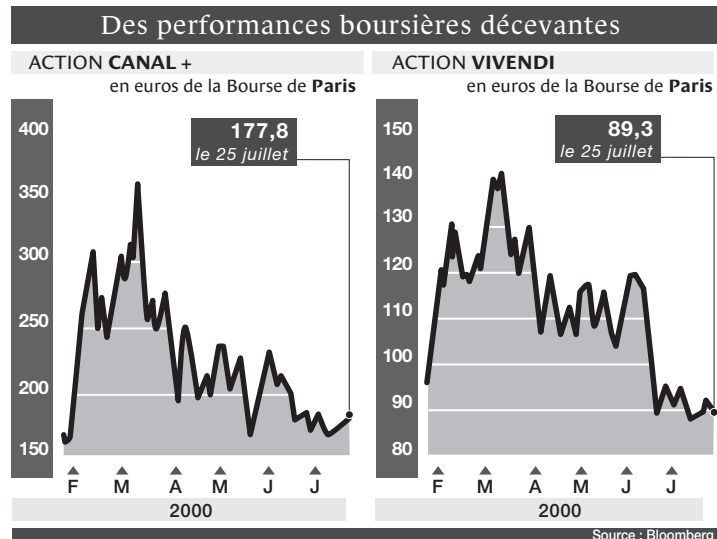
Vivendi rend ses abonnés à Canal+ pour satisfaire le CSA

L'instance de régulation de l'audiovisuel devait rendre mercredi une décision favorable à la fusion entre Vivendi et Seagram. Jean-Marie Messier, le président du groupe français, a amendé son projet, qui consistait à retirer à Canal+ son parc d'abonnés

LE CONSEIL SUPÉRIEUR de l'audiovisuel (CSA) devrait rendre, mercredi 26 juillet, sa décision concernant le sort de Canal+ dans la fusion en cours entre Vivendi et Seagram. Depuis une dizaine de jours, l'instance de régulation de l'audiovisuel procède à un examen détaillé des modalités du rapprochement entre le groupe français et son partenaire canadien. Elle doit déterminer si, au sein du futur ensemble Vivendi-Universal, la chaîne à péage restera en conformité avec la loi et avec les dispositions de la concession que le CSA vient de lui renouveler.

Après plusieurs réunions avec les responsables de Vivendi et de Canal+, mais aussi avec les organisations professionnelles du cinéma et les sociétés de droits d'auteurs, les neuf sages ne devraient pas remettre en cause l'autorisation d'émettre de la chaîne, comme certains l'ont redouté un moment. Pour obtenir leur feu vert, de nombreux aménagements ont été apportés au projet initialement présenté par Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, et Pierre Lescure, le patron de Canal+. Lors d'une ultime audition au CSA, mardi 25 juillet à Paris, les représentants de Canal+ et de Vivendi ont confirmé qu'ils renonçaient au point le plus controversé du dispositif, à savoir la perte par la chaîne « premium » de son parc d'abonnés.

Jean-Marie Messier proposait de séparer Canal+ en deux socié-



tés distinctes : la chaîne elle-même, rebaptisée Canal+ Programmes, et Canal+ Distribution, regroupant les autres activités du groupe (CanalSatellite, StudioCanal, Canal+ International, etc). Cette dernière, filiale à 100 % de la nouvelle entité Vivendi-Universal, héritait des catalogues de droits cinématographiques et sportifs, ainsi que des 4,3 millions d'abonnés de Canal+.

Ce montage avait l'avantage, pour le nouveau propriétaire de Canal+, de respecter la loi Carignon qui prévoit qu'un actionnaire ne peut détenir à lui seul plus de 49 % d'une chaîne de télévision. En même temps, Vivendi et son partenaire canadien ré-

cuperaient 100 % des actifs de la chaîne par le transfert des droits et des abonnés à Canal+ Distribution. Mais les inconvénients du découpage n'ont pas tardé à apparaître, y compris aux yeux de ceux qui avaient applaudi à la fusion entre Vivendi et Seagram : réduite au rôle de producteur et de diffuseur de programmes, la chaîne cryptée se trouvait transformée en une coquille vide, et la loi était habilement contournée. « Nous voulons que la loi française soit respectée, pas seulement par des tours de passe-passe », avait averti Hervé Bourges, président du CSA, le 7 juillet sur RMC.

Il a eu l'occasion de le répéter à Jean-Marie Messier, vendredi

21 juillet, lors d'un déjeuner. Les membres du CSA ont en effet rapidement compris que s'ils validaient en l'état une telle architecture, leur décision serait considérée comme un précédent par les concurrents de Canal+. Les actionnaires de TF 1 ou de M 6 ne cachaient pas leur intention de présenter des projets similaires afin de bénéficier à 100 % de leurs investissements dans leurs chaînes. Politiquement, une telle décision était difficile à assumer, quelques semaines seulement après le vote de la loi Trautmann, qui confirme la règle des 49 %.

« RAPPEL À LA LOI »

Pour calmer les premières inquiétudes, Jean-Marie Messier avait certes fait ajouter à la charte régissant les rapports entre Canal+ et Vivendi-Universal un chapitre précisant que « les relations entre Canal+ Programmes et Canal+ Distribution seront établies dans un contrat de longue durée ». En particulier, Canal+ Distribution s'engageait à reverser la totalité des recettes liées à la gestion des fichiers d'abonnés à Canal+ Programmes. Cet engagement contractuel était une amélioration, mais pas une garantie suffisante de pérennité, notamment pour les professionnels du cinéma qui redoutaient une baisse du financement de leurs films proportionnellement à la diminution du chiffre d'affaires de la chaîne.

Dans la dernière mouture du projet de fusion présentée au

CSA, Canal+ Programmes conservera la propriété de ses abonnés, mais en confiera la jouissance à Canal+ Distribution. La première percevra directement les recettes, qu'elle reversera à la seconde. « Cette solution satisfait tout le monde », indiquait-on chez Canal+, à la sortie de la réunion avec

s'enorgueillir d'avoir montré que son rôle ne se limite pas à celui de « gardien de square » que d'aucuns moquaient.

Du côté de Vivendi, on se console d'avoir dû changer diamétralement de tactique en rappelant que les parités de la fusion avec seagram ne sont pas remis en

Accueil prudent à la Bourse de Paris

Les titres Canal+ et Vivendi étaient en hausse respectivement de 1,69 %, à 180,8 euros, et de 0,28 %, à 89,55 euros, dans les premiers échanges, mercredi 26 juillet, à la Bourse de Paris. La veille, l'action Canal+ avait légèrement reculé de 0,95 %, tandis que le cours de Bourse de Vivendi s'était replié de 1,65 %. Les analystes n'ont pas été surpris par les changements apportés par le groupe de Jean-Marie Messier dans le plan de fusion Vivendi-Canal+-Seagram, afin d'obtenir l'aval du CSA. « C'est une nouvelle plutôt positive pour Canal+ et moins bonne pour Vivendi. Ces modifications du plan initialement annoncé ne risquent pas de faire échouer l'opération de rapprochement avec Seagram car ce dernier contrôlera toujours la base de clients de Canal+ en France même s'il n'en n'aura plus 100 % », commentait, mercredi matin, un analyste. En revanche, il s'attend à un impact sur la valorisation des sociétés « puisque Vivendi n'aura plus la totalité de la partie qui génère des recettes, à savoir le parc d'abonnés ».

le CSA, où le climat était « plus détendu » que la semaine précédente. L'état-major de la chaîne cryptée ne peut que se féliciter d'avoir recouvré un périmètre et une autonomie de gestion plus grands. Chez Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, qui s'était montrée « réservée », le « rappel à la loi » devrait être apprécié. Quant au président du CSA, dont le mandat arrive à expiration, il pourra

cause. Reste à connaître la réaction de Seagram, qui se refuse à tout commentaire avant d'avoir analysé la réponse du CSA.

Le poids des abonnés n'est pas mince dans la parité de fusion entre Vivendi et le groupe canadien : la chaîne cryptée (qui deviendra Canal+ Programmes) réalise près de la moitié du chiffre d'affaires du groupe Canal+.

Jean-Jacques Bozonnet

France Télécom acquiert 35 % de TPSA, son homologue polonais

ASSOCIÉ à un important investisseur financier polonais, Kulczyk Holding, France Télécom a signé mardi 25 juillet avec le Trésor polonais le contrat d'achat de 35 % du capital de l'opérateur national du téléphone, Telekomunikacja Polska (TPSA). Le montant total de la transaction s'élève à 4,5 milliards d'euros (30 milliards de francs français), dont 3,2 milliards (21 milliards de francs) sont à la charge de France Télécom, qui détiendra 25 % du capital de TPSA. Dans un deuxième temps (en juillet 2001), l'Etat polonais vendra au consortium une nouvelle part de 10 % du capital. Au troisième trimestre, il cédera encore 6 % du capital. Le consortium détiendra donc 51 % de TPSA. Il s'agit de la plus importante privatisation jamais réalisée en Europe centrale et orientale.

France Télécom était en concurrence avec Télécom Italia. C'est pourquoi il a choisi de s'associer avec le milliardaire polonais Jan Kulczyk. Il a également fallu vaincre les réticences des syndicats polonais. Un accord social a été conclu fin juin, prévoyant qu'il n'y aurait pas de licenciements collectifs. TPSA réalise un chiffre d'affaires de 3,17 milliards d'euros et emploie 69 000 salariés. A titre de comparaison, France Télécom réalise un chiffre d'affaires de 27,2 milliards d'euros et emploie un peu plus de 150 000 personnes.

L'opérateur français est présent dans 75 pays, dont trois pays d'Europe centrale : la Roumanie, la Moldavie et la Slovaquie. Mais, dans ces pays, France Télécom n'est présent que dans des opérateurs de téléphonie mobile. TPSA est présent dans la téléphonie fixe, mais aussi le mobile et Internet.

Les salariés et la direction d'Adelshoffen négocient l'avenir du site de Schiltigheim

Heineken, la maison mère, veut fermer l'établissement alsacien. La CGT a dû menacer de faire exploser des bonbonnes de gaz pour se faire entendre

STRASBOURG
de notre correspondant

Les discussions entre la direction et les salariés de la brasserie Adelshoffen, à Schiltigheim (Bas-Rhin), ont débuté mardi 25 juillet à la direction départementale du travail du Bas-Rhin. Elles devaient reprendre mercredi après-midi. La direction du groupe néerlandais Heineken, qui a racheté la brasserie en même temps que sa voisine et maison mère Fischer en 1996 à la famille Debus, avait annoncé le 13 avril au comité d'entreprise sa décision de fermer Adelshoffen (cette brasserie, fondée en 1864, porte le nom d'un village aujourd'hui disparu) avant la fin de l'année.

L'objectif de Heineken est de transférer la production dans l'unité plus moderne de Saint-Omer (Pas-de-Calais). Spécialisée dans les bières en verre perdu « premiers prix » et les bières vendues sous les marques des hypermarchés, Adelshoffen ne pourrait rivaliser avec les bières en boîtes et, surtout, faire face au dumping pratiqué dans ce secteur, explique le PDG de la brasserie, André Pecqueur. Celui-ci, qui dirige aussi l'unité de Saint-Omer, annonce alors la suppression des 96 emplois que compte le site mais assure à tous une offre de reclassement. Une partie du personnel pourrait rejoindre les deux brasseries voisines de Schiltigheim (Heineken et Fischer), d'autres le transporteur spécialisé Gondrand, sous-traitant du groupe. Il propose aussi des mutations géographiques au sein du groupe Heineken, à Mons, Marseille ou Saint-Omer (Pas-de-Calais). Des primes seraient versées en plus des indemnités conventionnelles. Une demande d'aide au Fonds national pour l'em-

ploi (FNE) pour cofinancer des préretraites pour les plus de 56 ans complète le plan social, pour lequel l'entreprise prévoit 88 millions de francs.

C'est un marché de dupes, estiment les salariés, menés par la CGT. Personne n'est candidat pour déménager à Saint-Omer. Beaucoup craignent que Fischer soit, dans quelques années, la prochaine victime de la restructuration de Heineken. Surtout, ils s'indignent de voir condamnée une brasserie à leurs yeux rentable. « Selon le rapport de l'expert-comptable, il n'y a pas de justification économique à la fermeture », note par exemple André Hemmerlé, secrétaire général de l'union des syndicats CGT de l'agroalimentaire. D'ailleurs, d'importants investissements ont été menés peu après l'arrivée de Heineken chez Fischer et Adelshoffen. Pourquoi, interroge la CGT, ne pas investir les 88 millions dans l'entreprise, y installer une unité de boîtes et un vrai centre de recherche ?

DANS LA FOULÉE DE CELLATEX

Les salariés, en grève tournante à partir du 23 mai, multiplient les actions : cortèges dans les rues de Schiltigheim, jet d'œufs sur la façade de Heineken, appel aux élus, lettres au premier ministre. Le tout dans une certaine indifférence, y compris, semble-t-il, chez Fischer.

Le conflit vit son tournant le 19 juillet. Le PDG et le directeur, qui doivent participer au comité d'entreprise, refusent de rentrer dans l'usine où des ouvriers ont enflamé quelques palettes. Irrités, les ouvriers bloquent dans son bureau le directeur du personnel, Alain Geng. Surtout, ils menacent de faire sauter des bonbonnes de gaz des chariots

élévateurs de l'entreprise si la direction ne renoue pas les négociations. Dans la foulée du conflit Cellatex à Givet, le discret conflit d'Adelshoffen devient médiatique.

Les grévistes, engagés dans cette stratégie de dissuasion, doivent maintenant la contrôler. Ils posent un ultimatum, en repoussent plusieurs fois l'échéance. Thierry Durr, secrétaire CGT du comité d'entreprise, explique qu'« il s'agit simplement d'un moyen de pression pour la négociation ». Les élus alsaciens reçoivent des délégations. Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg, Philippe Richert, président (UDF) du conseil général, et Alfred Muller, maire (divers gauche) de Schiltigheim, écrivent une lettre commune à Karel Vurrsteen, président international de Heineken, lui demandant de trouver un repreneur.

A plusieurs reprises, les grévistes ont inondé la rue de dizaines d'hectolitres de bière. Pour l'instant, personne n'a touché aux bonbonnes de gaz. Les voisins de la brasserie ne croient pas trop à cette menace. Ils savent que le vrai risque pour l'environnement dans ce métier, ce sont les systèmes de refroidissement à l'ammoniac. Les deux unités voisines de Heineken et Fischer ont d'ailleurs récemment conformé les leurs aux strictes prescriptions de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drîre). Mi-juillet, le préfet du Bas-Rhin, Philippe Marland, a donc pu lever les restrictions d'urbanisation dans un rayon d'un kilomètre autour des deux brasseries : tous les permis de construire y avaient été suspendus.

Jacques Fortier

M. Greenspan met en garde contre la dérive des déficits extérieurs américains

L'EXCÉDENT BUDGÉTAIRE des Etats-Unis a permis jusqu'à présent d'absorber les effets négatifs de la forte aggravation du déficit commercial, a estimé, mardi 25 juillet, devant la commission bancaire de la Chambre des représentants, le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan. « L'augmentation de l'excédent budgétaire a joué un rôle très important pour amortir les effets négatifs sur notre économie de nos déficits extérieurs grandissants », a déclaré M. Greenspan. Il a toutefois noté que la forte augmentation des importations n'a pas exercé de pression sur le dollar. « Ceci indique que la tendance des Américains à importer des biens et services », a-t-il ajouté, tout en estimant que cette situation ne « peut pas durer éternellement ». « A un certain point, nous nous attendons à ce que les étrangers perdent quelque peu leur appétit pour investir en dollars, une baisse d'intérêt qui va accroître la pression sur nos comptes extérieurs », a conclu M. Greenspan.

Le président d'Amazon.com démissionne

LE SITE de commerce en ligne Amazon.com a annoncé mardi 25 juillet que son président et directeur d'exploitation, Joseph Galli, a démissionné pour devenir directeur général de VerticalNet, spécialiste des plates-formes en ligne permettant aux entreprises d'échanger des informations et des produits. « Je crois qu'il a pris la bonne décision », a déclaré Jeff Bezos, le fondateur d'Amazon, qui assumera la présidence tout en restant directeur général. M. Galli succède à Mark Walsh, qui a été nommé président de VerticalNet. Michael Hogan, cofondateur de VerticalNet, restera, quant à lui, directeur d'exploitation. Joseph Galli, ancien directeur chez Black & Decker, sera en charge du développement global de la société, tandis que M. Walsh aura la responsabilité de la stratégie d'ensemble de VerticalNet.

Les négociations de fusion Dresdner Bank-Commerzbank ont échoué

LES NÉGOCIATIONS de fusion entre les deux banques allemandes Dresdner et Commerzbank ont échoué, ont indiqué, mercredi matin 26 juillet, les deux établissements. La Dresdner Bank devait tenir une conférence de presse en fin de matinée. Les troisième et quatrième banques privées allemandes avaient annoncé en juin qu'elles menaient des négociations en vue d'une « coopération », voire d'un mariage. Dans son édition de mercredi, le *Wall Street Journal* indique qu'une réunion, la veille, entre les deux banques et le premier actionnaire de la Dresdner, l'assureur Allianz, qui détient 21,7 % de son capital, n'avait pas permis d'aplanir des divergences sur les évaluations de parité de fusion. Le *Financial Times* rapporte également dans son édition électronique des difficultés du même ordre, en ajoutant que Bernd Fahrholz, président de Dresdner Bank, aurait réclamé, avec l'appui d'Allianz, 60 % de la nouvelle entité.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE** : l'inflation en Allemagne, première économie de la zone euro, est restée à un niveau élevé en juillet, selon des chiffres provisoires diffusés mardi par l'Office fédéral des statistiques. Les prix à la consommation ont crû de 0,4 % en juillet, comparé à juin, ce qui porte leur hausse à 1,8 % sur un an.

■ **FRANCE** : les dépenses de consommation des ménages français en produits manufacturés sont restées quasi stables en juin, ne progressant que de 0,1 % par rapport au mois précédent, et leur hausse sur un an s'établit à 6,2 %, selon les chiffres publiés mercredi par l'Insee.

■ **GRANDE-BRETAGNE** : le déficit commercial a été de 2,54 milliards de livres en mai, contre 2,63 milliards en avril, a annoncé mardi l'Office des statistiques nationales.

■ **JAPON** : le Japon a débloqué une enveloppe de 500 milliards de yens (5 milliards d'euros) de dépenses publiques pour stimuler son économie, et ce malgré l'importance des déficits déjà accumulés.

■ **ESPAGNE** : le Fonds monétaire international (FMI) prévoit que la croissance du PIB espagnol atteindra « probablement au moins 4 % cette année et pas moins de 3,5 % en 2001 », selon un rapport de cet organisme, diffusé mardi par le ministère espagnol de l'économie.

■ **ARABIE SAOUDITE** : les recettes pétrolières pourraient atteindre plus de 42 milliards de dollars en 2000, grâce à la hausse des cours du brut, selon un rapport bancaire publié mardi.

initialement prévue pour le 21 août. L'opération attend l'approbation des autorités de la concurrence américaine et des actionnaires.

■ **SAINT GOBAIN** : le groupe français a annoncé, mercredi 26 juillet, le lancement d'une offre publique d'achat amicale sur l'américain Chemfab pour le 2 août. La transaction s'élève à 136 millions de dollars (145 millions d'euros).

■ **TELEFONICA** : le président du groupe espagnol de télécommunications Telefonica Juan Villalonga, qui fait l'objet d'une enquête boursière pour délit d'initié, devait démissionner mercredi, selon les quotidiens *Financial Times* et *El País*.

■ **FIAT** : le groupe automobile italien a annoncé, mardi, la création d'une division Internet qui sera chargée, entre autres, des plates-formes d'achats en ligne et gèrera les 28 % de Fiat dans Atlanet, société détenue avec ACEA/Telefonica.

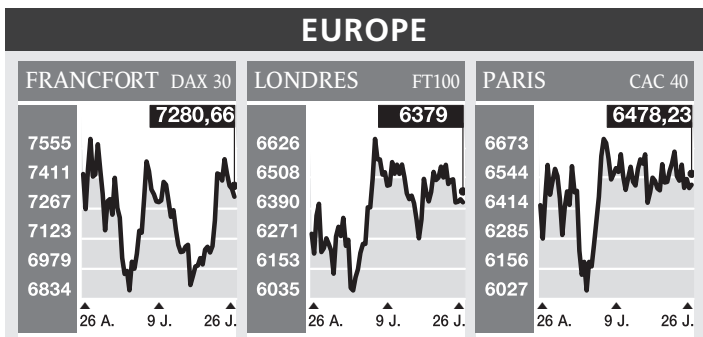
■ **PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE** : le groupe français a annoncé, mercredi, qu'il rejoint GlobalNetXchange, une plate-forme mondiale d'approvisionnement sur Internet pour distributeurs lancée par le français Carrefour et l'américain Sears.

■ **WORLD ONLINE** : le fournisseur d'accès à Internet néerlandais a annoncé, mercredi, une perte nette de 219,3 millions d'euros au premier semestre 2000, soit vingt fois plus que celle subie sur la même période de 1999. Son chiffre d'affaires a été multiplié par cinq et atteint 96 millions d'euros.

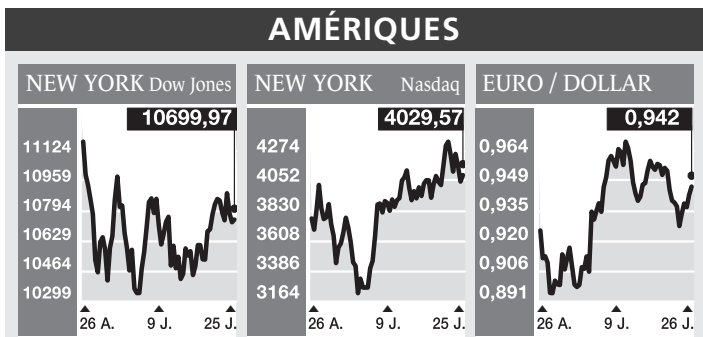
■ **PORTE-MONNAIE ÉLECTRONIQUE** : les sociétés Seme (système Monéo) et Modeus ont signé, mardi, un protocole d'accord pour développer une gamme de cartes à puces dotées d'un porte-monnaie électronique universel.

AFFAIRES

■ **GLAXO WELLCOME/SMITHKLINE BEECHAM** : les deux groupes pharmaceutiques britanniques ont annoncé, mardi 25 juillet, qu'ils reportaient au 25 septembre leur fusion.

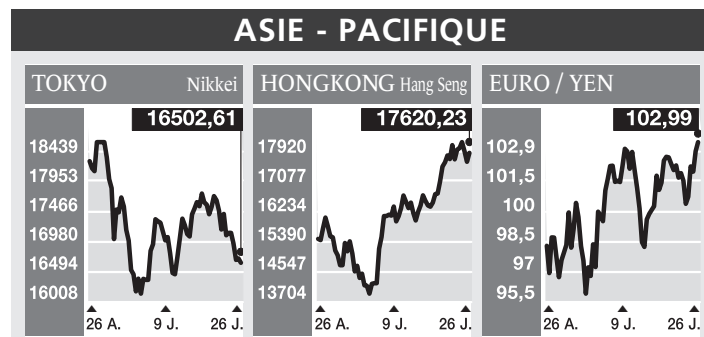


Europe 9h 57	Indices sélection	cours 26/07	Var. % 25/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5224,29	0,22	6,52
EUROPE	STOXX 50	4939,61	- 0,08	4,16
EUROPE	EURO STOXX 324	436,21	0,19	4,80
EUROPE	STOXX 653	387,31	- 0,11	2,06
PARIS	CAC 40	6478,23	0,22	8,73
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	4393,98	0,24	8,42
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	681,86	- 0,19	1,56
BRUXELLES	BEL 20	3045,67	0,20	- 8,82
FRANCFORT	DAX 30	7280,66	- 0,66	4,64
LONDRES	FTSE 100	6379	- 0,18	- 7,95
MADRID	STOCK EXCHANGE	10800,10	0,80	- 7,23
MILAN	MIBTEL 30	47865,00	- 0,03	11,34
ZURICH	SPI	7995,40	- 0,24	5,62



Amérique 9h 57	Indices sélection	cours 25/07	Var. % 24/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10699,97	0,14	- 6,93
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1474,47	0,70	0,36
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	4029,57	1,21	- 0,98
TORONTO	TSE INDEX	10867,07	0,78	29,16
SAO PAULO	BOVESPA	17049,42	- 1,94	- 0,25
MEXICO	BOLSA	379,20	1,22	- 5,58
BUENOS AIRES	MERVAL	517,44	- 0,14	- 6
SANTIAGO	IPSA GENERAL	98,53	- 1,27	- 31,10
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6722,74	- 0,22	24,08

Cours de change croisés						
26/07 9h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,91529	0,94275	0,14374	1,51965	0,60713
YEN	109,25500	102,99000	15,70500	166	66,35500
EURO	1,06073	0,97097	0,15245	1,61120	0,64430
FRANC	6,95720	6,36780	6,55957	10,57245	4,22565
LIVRE	0,65805	0,60230	0,62065	0,09460	0,39975
FRANC SUISSE	1,64710	1,50670	1,55210	0,23675	2,50160



Zone Asie 9h 57	Indices sélection	cours 26/07	Var. % 25/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16502,61	- 0,43	- 12,84
HONGKONG	HANG SENG	17620,23	1,41	3,88
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2090,53	- 0,37	- 15,69
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	94,45	0,88	- 27,36
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3246,80	2,99
BANGKOK	SET	20,30	- 1,98	- 41,57
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4291,57	- 1,03	- 14,27
WELLINGTON	NZSE-40	2098,32	- 0,12	- 4,91

Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
€uro contre	Taux	contre franc	Taux	€uro contre	25/07
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4548
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1680
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,3880
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	35,6600
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6072
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3803
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0375
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	337,1800
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	260,3000
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,0393

Taux d'intérêt (%)					Matif			
Taux 25/07	Taux J.-J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h 57	Volume 26/07	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,36	4,29	5,35	5,55	Notionnel 5,57			
ALLEMAGNE	4,31	4,58	5,22	5,43	SEPTEMBRE 2000	20472	87,18	87,06
GDE-BRETAG.	5,87	6,04	5,15	4,45	Euribor 3 mois			
ITALIE	4,31	4,53	5,54	5,87	JUILLET 2000	NC	NC	NC
JAPON	0,07	0,15	1,75	2,36				
ÉTATS-UNIS	6,53	6,19	6,02	5,80				
SUISSE	2,62	3,25	3,88	4,23				
PAYS-BAS	4,28	4,53	5,37	5,53				

BOURSES

LA BOURSE DE PARIS a ouvert en légère hausse, mercredi 26 juillet. Après quelques minutes de transactions, l'indice CAC 40 s'inscrivait en progression de 0,37 %, à 6 488,07 points. A Francfort, l'indice DAX gagnait 0,16 %, à 7 341,01 points. A Londres, l'indice Footsie reculait de 0,11 %, à 6 383,90 points. La Bourse de Tokyo a, pour sa part, terminé la séance de mercredi en baisse de 0,43 %, l'indice Nikkei cédant 70,98 points, à 16 502,61 points. Mardi, Paris avait terminé sur un recul de 0,59 %, à 6 463,91 points, dans des volumes de transactions réduits (3,3 milliards d'euros).

CHANGES-TAUX

L'EURO s'inscrivait en hausse, mercredi matin 26 juillet, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 0,9407 dollar. La veille, devant la commission bancaire de la Chambre des représentants, le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, s'était félicité de la « remarquable » stabilité du dollar. « C'est une indication que la rentabilité élevée des investissements dans ce pays est tout à fait intéressante pour l'investissement étranger », avait-il expliqué. Mercredi matin, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'établissait à 5,34 %.

Grâce au Parti Radical Transnational nous avons parlé à l'ONU... pour cette raison ils veulent l'expulser

POUR DEFENDRE NOTRE DROIT ET VOTRE DROIT DE PAROLE AUX NATIONS UNIES

NOUS AVONS PARLÉ À L'ONU par la voix de parlementaires et de dissidents, d'exilés, d'hommes de science, de sans-voix et de militants des droits de l'homme, par la voix de tous ceux qui grâce au Parti Radical Transnational, ont pu, depuis 1995, utiliser la tribune des Nations Unies pour dénoncer les massacres du droit et de vies partout dans le monde.

NOUS AVONS PARLÉ À L'ONU même lorsque nous ne pouvions pas parler, parce que nous étions incarcérés pour délits politiques, ou parce que la défense de la Déclaration des Droits de l'Homme semblait, aux hommes politiques et aux hommes d'Etat, un luxe dangereux ou une inutile démonstration d'orgueil.

NOUS AVONS PARLÉ À L'ONU quand le Président de la Commission des Affaires Etrangères du Parlement

légitime de Tchétchénie, Akhmad Idigov, membre du PRT, a pris la parole devant la Commission des Droits de l'Homme de Genève, non pas contre la Fédération russe, mais pour le respect de ces droits de l'Homme et de ces droits civils élémentaires, qui doivent aussi être reconnus aux citoyens tchétchènes.

NOUS AVONS PARLÉ À L'ONU et précisément à cause de ce soutien manifeste à la cause tchétchène, la délégation russe aux Nations Unies a demandé l'expulsion du Parti Radical Transnational des Nations Unies;

NOUS AVONS PARLÉ À L'ONU chaque fois que quelqu'un a pu parler librement aux Nations Unies pour des idées, même différentes des nôtres; pour ces raisons nous ne pouvons accepter que le PRT soit expulsé pour délit d'opinion ou pour avoir proposé

une réforme dans un sens antiprohibitionniste de la législation internationale sur la drogue.

ET MAINTENANT ILS VEULENT NOUS CHASSER

L'expulsion du PRT ne serait rien moins qu'un attentat à la liberté d'opinion et d'expression. C'est pour cette raison - pour défendre notre droit et votre droit à la parole - que, même si nous ne partageons pas tous les objectifs du Parti Radical Transnational, nous avons décidé d'en défendre la liberté, en devenant membres au moins jusqu'au moment où cette intolérable menace continuera à peser sur lui.

Nous vous invitons à faire de même, pour continuer avec nous et avec beaucoup d'autres à parler, grâce au Parti Radical, aux Nations Unies.

LES FAITS

A la demande de la délégation russe à l'ONU, le Parti Radical Transnational (PRT) risque d'être formellement expulsé des Nations Unies à partir du 27 juillet. Or, au cours de ces dernières années, grâce au statut consultatif du PRT auprès des Nations Unies, dissidents et victimes de violences sans nom ont pu prendre la parole devant les délégués des Gouvernements du monde entier. Ils ont ainsi pu dénoncer, proposer, débattre, lutter pour la liberté et les droits de peuples opprimés par la faim et les épidémies, les invasions et les occupations, les guerres et la violence. Ils ont pu intervenir en faveur de l'abolition universelle de la peine de mort ainsi qu'en faveur de la création de la Cour Pénale Internationale contre les génocides, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité.

Le danger existe qu'ils ne puissent plus le faire. En effet, la délégation russe à l'ONU a demandé officiellement que le PRT soit expulsé des Nations Unies sur base des arguments suivants:

- avoir fait parler M. Akhmad Idigov, Président de la Commission des Affaires Etrangères du Parlement tchétchène (institution légitime) et inscrit au PRT, devant la Commission des Droits de l'Homme de Genève;
- avoir proposé la réforme antiprohibitionniste des législations nationales et des Conventions internationales en matière de drogue.

Sur base de cette requête, très probablement ignorée par le Président russe, et en dépit de fortes réserves exprimées par différents Etats (dont l'Allemagne, la France et les Etats-Unis), le Comité ONG de l'ONU a proposé le 23 juin la suspension pour trois ans du statut consultatif du PRT. Au cours des semaines suivantes, ce même Comité n'a fourni ni preuve ni la moindre motivation permettant d'étayer cette proposition de suspension. Il s'est limité à produire une sorte de procès-verbal des réunions du mois de juin. Néanmoins, grâce aux objections formelles et inattaquables soulevées par différents Etats lors de la réunion du Comité du 21 juillet dernier, l'adoption par consensus du rapport contenant la proposition de suspension du PRT a été renvoyée à une prochaine réunion du Comité ONG.

Il reste que déjà le 27 juillet prochain, lorsque l'Assemblée de l'ECOSOC de l'ONU se réunira pour prendre une décision en ce qui concerne le Parti Radical Transnational, risque d'être suspendu pour trois ans et par conséquent interdit de participation aux travaux des Nations Unies.

PARTI RADICAL TRANSNATIONAL
Rue Wiertz 60
1049 Brussels
Tel: +32-2-230.41.21
Fax: +32-2-730.36.70
radicalparty@radicalparty.org

WEI Jingsheng
Membre de l'opposition au PRT, Secrétaire du Parlement Européen

Vladimir BUKOVSKY
dissident soviétique, écrivain (Russie)

WANG Dan
président de l'Union des Artistes (Chine)

Vo VAN AI
président du "Comité Vietnam pour les Droits de l'Homme"

Harry WU
président de la "Langue, Recherche, Fondation"

Elizardo SANCHEZ
président de la "Commission Cubana de Derechos Humanos y Reconocimiento Nacional"

Temtsiltu SHOBTSOOD
président du Parti Populaire de Mongolie Intérieure

Tempa TSERING
ministre pour les affaires intérieures du gouvernement tibétain en exil

Regina LOUF
victime résistante de l'apartheid (Afrique du Sud)

Erkin ALPTEKIN
cette parole est commune des Ouzbeks (Ouzbékistan) et du président de l'Organisation des Nations et des Peuples Non-Representés (UNPO)

René GOMEZ MANZANO
groupe de travail de la dissidence interne (Cuba)

Carlos MONTANER
vice-président de l'Internationale Libérale, président de l'Union Libérale cubaine (Cuba)

Marta Beatriz ROQUE CABELLO
groupe de travail de la dissidence interne (Cuba)

Kostantin BOROVOJ
président du Parti des Libertés Economiques, ancien membre du Parlement russe

Arben XHAJFERI
président du Parti Démocratique des Albanais (Albanie)

LIU Qing
président de "Human Rights in China"

Antonio BONNE CARCASSES
groupe de travail de la dissidence interne (Cuba)

Marie HOLZMAN
victime, réfugiée (France)

Zdravko TOMAC
vice-président du Parlement, président de la Commission des Affaires Etrangères (Croatie)

Olajinka KOSO-THOMAS
leader de la campagne anti-minimisations génocides (Nigeria)

Somaly MAM
Présidente de "Act for Women in Southern Nigeria" (Cameroun)

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du constructeur automobile **DaimlerChrysler** a abandonné 3,10 %, à 56,20 euros, à la clôture du marché, mardi 25 juillet, à la veille de la publication de ses comptes trimestriels. Les analystes s'attendaient à ce que le groupe lance un avertissement sur ses prochains résultats.

● Le britannique **Marconi**, spécialisé dans les équipements de télécommunications, a gagné 4,3 %, à 1 070 pence, en Bourse, mardi. Le groupe a annoncé un bon début d'exercice et le remplacement en juillet 2001 de son directeur général, George Simpson, par l'actuel directeur financier, John Mayo.

● Le groupe de communication financière **Reuters** a vu son cours de

Bourse progresser, mardi, de 4,2 %, à 1 312 pence, après l'annonce de résultats semestriels jugés rassurants, notamment pour sa filiale de courtage électronique Instinet.

● Mardi, **SmithKline Beecham** a gagné 18 pence, atteignant 822 pence, tandis que **Glaxo Wellcome** a pris 49 pence, pour coter 1 840 pence. Les deux groupes pharmaceutiques ont annoncé qu'ils reportaient du 21 août au 25 septembre la date de leur fusion.

● L'action **Fiat** a reculé de 0,64 %, cotant 28,1 euros en clôture mardi, juste avant que le groupe n'annonce une hausse de 74 % de son bénéfice consolidé imposable au premier semestre 2000, à 402 millions d'euros.

26/07 10h05

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/07
AUTOLIV SDR	SE	26,35	+ 0,45
BASF AG	BE*	44,40	- 1,11
BMW	DE*	36,10	- 1,37
CONTINENTAL AG	DE*	19,85	+ 0,76
DAIMLERCHRYSLER	DE*	56,40	+ 0,27
FIAT	IT*	28,34	+ 0,85
FIAT PRIV.	IT*	16,80	+ 0,90
MICHELIN /RM	FR*	37	- 1,07
PEUGEOT	FR*	227	+ 0,49
PIRELLI	IT*	2,85	- 1,04
DR ING PORSCHE	DE*	3035	+ 0,83
RENAULT	FR*	48,40	- 0,21
VALEO /RM	FR*	52,80	+ 0,48
VOLKSWAGEN	DE*	44,65	- 0,11
DJ E STOXX AUTO P		227,06	- 0,15

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/07
ABBEY NATIONAL	GB	12,30	- 0,65
ABN AMRO HOLDIN	NL*	25,98	+ 0,23
ALL & LEICS	GB	7,63	- 0,21
ALLIED IRISH BA	GB	14,68	- 0,66
ALPHA BANK	GR	41,30	- 0,25
B PINTO MAYOR R	PT*	23,83
BANK AUSTRIA AG	AT*	59,76	- 0,40
BANK OF IRELAND	GB	10,80
BANK OF PIRAEUS	GR	18,03	+ 0,34
BK OF SCOTLAND	GB	9,06	- 0,72
BANKINTER R	ES*	43,70	+ 0,11
BARCLAYS PLC	GB	24,51	+ 0,07
BAYR. HYPO-LUVER	DE*	63,70	- 0,78
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,69	- 1,25
BCA FIDEURAM	IT*	17,50	- 1,91
BCA INTESA	IT*	4,73	- 0,42
BCA LOMBARDA	IT*	9,62	- 0,40
MONTE PASCHSI SI	IT*	4,20	- 0,47
BCA P.BERG-CV	IT*	19,37	- 0,77
BCA P.MILANO	IT*	7,83	- 0,38
B.P.VERONA E S.	IT*	11,51	- 1,03
BCA ROMA	IT*	1,26
BBVA R	ES*	15,62
ESPIRITO SANTO	PT*	17,40
BCO POPULAR ESP	ES*	31,85	- 0,47
BCO PORT ATLANT	PT*	4,20
BGP R	PT*	5,57
BIPOP CARIRE	IT*	101,50
BNL	IT*	3,83	- 0,26
BNP PARIBAS /RM	FR*	104,50	+ 0,87
BSCH R	ES*	11,17	+ 0,18
CCF /RM	FR*	150	- 3,85
CHRISTIANA BK	NO	5,73
COMIT	IT*	5,70	- 0,70
COMM.BANK OF GR	GR	46,73	- 1,35
COMMERZBANK	DE*	36,95	- 0,40
CREDIT LYONNAIS	FR*	46,91	- 0,45
DEN DANSKE BK	DK	126,90
DNB HOLDING -A-	NO	4,41
DEUTSCHE BANK N	DE*	99,70	+ 0,15
DEXIA	BE*	159,50
DRESDNER BANK N	DE*	45,80	- 4,08
EGF EUROBANK	GR	27	- 3,14
ERGO BANK	GR	20,17	- 0,15
ERSTE BANK	AT*	45,60	- 0,22
FOERENINGSB A	SE	16,51	- 1,07
HALIFAX GROUP	GB	8,92	- 2,64
HSBC HLDG	GB	14,21	- 0,79
IKB	DE*	16,70	+ 0,91
KBC BANCASSURAN	BE*	48,10	+ 0,06
LLOYDS TSB	GB	10,01	+ 0,32
NAT BANK GREECE	GR	42,31	- 0,04
NATEXIS BQ POP.	FR*	79,50	- 0,63
NORDIC BALTIC H	SE	7,51
ROLO BANCA 1473	IT*	19,74	- 0,65
ROYAL BK SCOTL	GB	17,16	- 0,56
SAN PAOLO IMI	IT*	18,32	- 0,16
S-E-E BANK -A-	SE	14,01	- 0,42
STANDARD CHARTE	GB	15,32
STE GENERAL-A/	FR*	63,50	+ 1,28
SV HANDBK -A-	SE	16,27	- 1,09
SWEDISH MATCH	SE	3,22
UBS N	CH	153,98
UNICREDITO ITAL	IT*	5,16	+ 0,19
UNIDANMARK -A-	DK	85,85
XIOSBANK	GR	20,17
DJ E STOXX BANK P		340,46	- 0,28

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/07
ACERIALIA	ES*	9,49	+ 1,39
ACERINOX R	ES*	32,91	- 0,12
ALUMINIUM GREEK	GR	43,03	- 0,07
ANGLO AMERICAN	GB	52,73
ARJO WIGGINS AP	GB	4,18
ASSIDOMAN AB	SE	15,74
BEKAERT	BE*	53,20	+ 0,09
BILLITON	GB	4,18
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	37,70
BUNZL PLC	GB	6,31	+ 2,62
CORUS GROUP	GB	1,40	- 1,14
ELVAL	GR	4,88	- 0,30
ISPAT INTERNATI	NL*	7,75	+ 1,97
JOHNSON MATTHEY	GB	15,42	+ 1,16
MAYR-MELNHOF KA	AT*	49	- 1,01
METSAE-SERLA -B	FI*	8,40
HOLMEN -B-	SE	25,57	+ 0,23
OUTOKUMPU	FI*	10,95
PECHINEY-A-	FR*	50	+ 0,20
RAUTARUUKKI K	FI*	4,91	- 0,41
RIO TINTO	GR	16,67	- 0,86
SIDENOR	GB	6,01	- 2,17
SILVER & BARYTE	GR	31,11	- 4,20
SMURFIT JEFFERS	GB	1,94
STORA ENSO -A-	FI*	11,40
STORA ENSO -R-	FI*	11	- 5,09
SVENSKA CELLULO	SE	22,89	- 1,03
THYSSENKRUPP	DE*	18,28	+ 1,56
UNION MINIERE	BE*	38,77	- 0,08
UPM-KYMMENE COR	FI*	28,95	+ 0,07
USINOR	FR*	12,30	+ 0,82
VIOHALCO	GR	10,80	- 0,82
WEST-ALPINE ST	AT*	31
DJ E STOXX BASI P		171,10	+ 0,32

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/07
AIR LIQUIDE /RM	FR*	135	+ 0,75
AKZO NOBEL NV	NL*	45,42	- 1,77
BASF AG	DE*	44,40	- 1,11
BAYER AG	DE*	44,60	- 0,45
BOC GROUP PLC	GB	15,80	+ 0,20
CELANESE N	DE*	19,15	- 0,26
CIBA SPEC CHEM	CH	62,75	+ 1,51
CLARIANT N	CH	382,29	+ 0,17
DEGUSSA-HUELS	DE*	30,20	- 1,63
DSM	NL*	33,20	+ 0,61
EMS-CHEM HOLD A	CH	4876,36
ICI	GB	7,66	- 1,04
KEMIRA	FI*	5,14	+ 0,19
LAPORTE	GB	7,29	- 0,66
LONZA GRP N	CH	547,69	+ 0,24
RHODIA	FR*	16,99	+ 1,13
SOLVAY	BE*	73,50	+ 0,68
TESSENDERLO CHE	BE*	40,50	- 0,25
DJ E STOXX CHEM P		357,25	- 0,47

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/07
CGIP /RM	FR*	49,05	+ 0,62
CHRISTIAN DIOR	FR*	64,55	+ 0,39
D'ETEREN SA	BE*	259
AZEO	FR*	67,50	+ 0,22
GBL	BE*	294
GEVAERT	BE*	43,60	+ 0,81
HAGEMEYER NV	NL*	31,57	- 0,66
INCHCAPE	GB	4,71	+ 0,34
INVESTOR -A-	SE	15,38	+ 1,18
INVESTOR -B-	SE	15,56	- 1,88
MYTILINEOS	GR	9,30	- 1,72
NORSK HYDRO	NO	43,10
UNAXIS HLDG N	CH	277,38	+ 0,23
ORKLA	NO	20,08
SONAE SGPS	PT*	1,82
TOMKINS	GB	3,48
E.ON AG	DE*	56,60	+ 0,53
DJ E STOXX CONG P		329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS

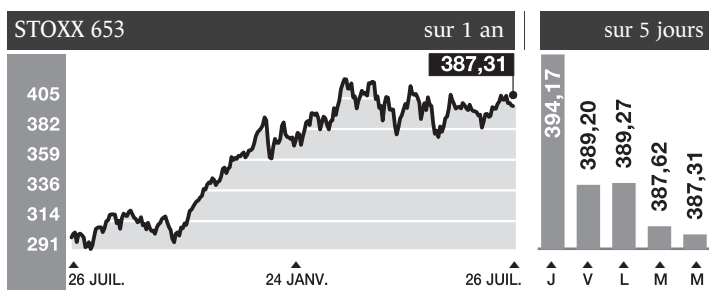
	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/07
EIRCOM	IR*	2,83	+ 1,80
BRITISH TELECOM	GB	14,29	+ 0,91
CABLE & WIRELES	GB	20,14	- 0,24
DEUTSCHE TELEKO	DE*	50,50	+ 1,98
E.BISCOM	IT*	172,50	- 0,83
ENERGIS	GB	44,35
EQUANT NV	DE*	44,10
EUROPOLITAN HLD	SE	12,82	- 1,38
FRANCE TELECOM	FR*	140,40	+ 0,29
HELLENIC TELE (GR	23,82	+ 0,12
HELS.TELEPH E	FI*	102,60
KONINKLIJKE KPN	NL*	105,70
LIBERTEL NV	NL*	18,40	+ 1,66
MANNESMANN N	DE*	275
MOBILCOM	DE*	137	+ 1,70
PANAFON HELLENI	GR	12,57	- 0,70
PORTUGAL TELECO	PT*	13,12
SONERA	FI*	46,09	+ 0,63
SWISSCOM N	CH	359,12	- 0,18
TELE DANMARK -B	DK	65,73	- 1,80
TELECEL	PT*	16,08
TELECOM ITALIA	IT*	14,50	+ 0,28
TELECOM ITALIA	IT*	6,95	+ 0,29
TELEFONICA	ES*	23,98	+ 1,83
TIM	IT*	11,58	+ 0,70
TISCALI	IT*	51,20	+ 0,39
VERSATEL TELECO	NL*	43,95	- 0,57
VODAFONE AIRTOU	GB	4,87	+ 0,67
DJ E STOXX TCOM P		1037,62	+ 0,47

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/07
ACCIONA	ES*	40,50	- 1,22
AKTOR SA	GR	7,37	- 4,61
UPONOR -A-	FI*	18,50
AUMAR R	ES*	15,05	- 0,53
ACESA R	ES*	8,80
BLUE CIRCLE IND	GB	6,90	- 0,23
BOUYGUES /RM	FR*	67,70	- 0,44
BBP	GB	4,52
BUZZI UNICEM	IT*	9,47	- 1,04
CRH PLC	GB	30,24	- 0,11
CIMPOR R	PT*	23
COLAS /RM	FR*	72,35	- 0,34
GRUPO DRAGADOS	ES*	8,18	- 0,85
FERRIVAL AGROM	ES*	7,52
FCC	ES*	19,60	- 0,21
GROUPE GTM	FR*	111	+ 2,21
GRUPO FERROVAL	ES*	13,54	+ 0,97
HANSON PLC	GB	7,06	+ 0,23
HEIDELBERGER ZE	DE*	62,80	+ 1,05
HELLTECHNOLOG R	GR	23,16	- 0,76
HERACLES GEND R	GR	22,24	- 2,60
HOCHTIEF ESSEN	DE*	27,45	+ 0,18
HOLDERBANK FINA	CH	1268,50	- 0,15
IMERYS /RM	FR*	130,90	+ 0,69
ITALCEMENTI	IT*	10,22
LAFARGE /RM	FR*	87,05	+ 0,75
MICHANIKI REG.	GR	8,01	- 1,10
PILKINGTON PLC	GB	1,55	- 1,03
RMC GROUP PLC	GB	12,24
STAIN GOBAIN /R	FR*	157	+ 0,64
SKANSKA -B-	SE	36	- 0,17
TAYLOR WOODROW	GB	2,18	- 0,74
TECHNIP /RM	FR*	137,70	+ 1,62
TITAN CEMENT RE	GR	39,86	- 0,30
WIENERB BAUSTOF	AT*	23,95	- 0,08
WILLIAMS	GB	5,74	- 0,28
DJ E STOXX CNST P		229,46	+ 1,16

CONSUMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/07
ACCOR /RM	FR*	45,80	+ 1,42
ADIDAS-SALOMON	DE*	57,75	- 0,43
AGFA-GEVAERT	BE*	25,81	- 0,62
AIR FICE	FR*	19,50	+ 1,04
AIRTOURS PLC	GB	4,13
ALITALIA	IT*	2,58
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	14,18	+ 0,35
OUTORIGILL	IT*	12,37	+ 1,14
BANG & OLUFSEN	DK	39,17
BENETTON GROUP	IT*	2,21	- 0,45
BRITISH AIRWAYS	GB	5,93	+ 0,82
BULGARIB	IT*	13,69	- 0,22
CLUB MED /RM	FR*	135,10	+ 1,05
COMPASS GRP	GB	12,85



	Code pays	Cours en euros	% Var. 25/07
DT.LUFTHANS N	DE*	26,85	- 0,92
ELECTROLUX -B-	SE	15,98	+ 0,37
EM-TV & MERCHAN	DE*	64,60	- 1,36
EMI GROUP	GB	10,30	+ 0,47
ENDEMOL ENTER	NL*	146	+ 0,69
EURO DISNEY /RM	FR*	0,61	+ 3,39
GRANADA GROUP	GB	9,76
HERMES INTL	FR*	140
HPI	IT*	1,48	- 0,67
KLM	NL*	30,60	- 3,92
HILTON GROUP	GB	3,64	- 0,88
LVMH / RM	FR*	92,65	+ 0,71
MEDION	DE*	118,50	+ 1,25
MOULINEX /RM	FR*	5	+ 0,20
PERSIMMON PLC	GB	3,55	- 0,45
PREUSSAG AG	DE*	31	- 0,32
RANK GROUP	GB	2,63	- 0,62
RYANAIR HLDGS	IE	9,10	- 1,61
SAIRGROUP N	CH	184,71
SAS DANMARK A/S	DK	8,85
SEB /RM	FR*	61,70	- 3,29
SODEXHO ALLIANC	FR*	173,30	+ 1,05
TELE PIZZA	ES*	6,14	+ 0,66
THE SWATCH GRP	CH	1526,58	- 0,96
THE SWATCH GRP	CH	310,85	- 1,23
VOLVO -A-	SE	19,25	- 0,90
VOLVO -B-	SE	19,79	- 0,92
WWW UK UNITS	IR*	1,18
WILSON BOWDEN	GB	9,76
WM-DATA -B-	SE	5,90

VALEURS FRANÇAISES

● L'action Saint-Gobain s'inscrivait en légère hausse de 0,32 %, à 156,5 euros, dans les premiers échanges mercredi de 26 juillet à la Bourse de Paris. La société a annoncé le lancement d'une OPA sur l'américain Chemfab pour 136 millions de dollars.
● Le titre Air France était en recul de 0,41 %, à 19,22 euros, mercredi, au lendemain de l'accident du Concorde exploité par la société (lire pages 6 à 8).
● L'action Thomson Multimédia gagnait 0,59 %, à 76,45 euros, mercredi matin. Le groupe a été choisi par le Conseil des indices pour remplacer le CCF, racheté par la banque britannique HSBC, au sein du CAC à compter du 23 août.
● L'action Sanofi-Synthelabo se négociait en très faible hausse de 0,09 %, à 53,55 euros, mercredi matin, après avoir fait état d'un chiffre d'affaires semestriel en hausse de 10 % et annoncé qu'il attendait, sauf événement imprévu, un résultat annuel très supérieur à ses prévisions.
● Le titre PPR (Pinault-Printemps-Redoute) était en repli de 1,38 %, à 220,9 euros, mercredi matin. Le groupe a annoncé qu'il rejoint GlobalNetXchange, première place mondiale du marché électronique d'approvisionnement en ligne du secteur de la distribution. Dans un communiqué, il a ajouté qu'il détendra une part de capital (non précisée) et siègera au conseil d'administration de GlobalNetXchange.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 26 JUILLET

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 août

Table of French stock market data including indices like CAC 40, DAX, and various sector indices with columns for previous and current values, percentage change, and dividend yield.

Table of individual French stocks with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stocks with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stocks (continued) with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stocks (continued) with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ coupon réduit.
DERNIÈRE COLONNE RM (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 25 JUILLET

Cours relevés à 18 h 07

Table of new market stocks with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of new market stocks (continued) with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of new market stocks (continued) with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

Table of new market stocks (continued) with columns for company name, previous price, current price, and percentage change.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 25 juillet

Table of SICAV and FCP funds with columns for fund name, previous price, current price, and percentage change.

Table of SICAV and FCP funds (continued) with columns for fund name, previous price, current price, and percentage change.

Table of SICAV and FCP funds (continued) with columns for fund name, previous price, current price, and percentage change.

Table of SICAV and FCP funds (continued) with columns for fund name, previous price, current price, and percentage change.

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/9/99.
LÉGENDE

VOYAGES L'an passé, quelque 18 000 touristes français ont choisi de passer des vacances en Islande. Dans cette île de l'Atlantique nord, située à 286 kilomètres du Groen-

land, ils sont partis à la découverte des hautes terres volcaniques. ● **UNE DESTINATION** originale en été comme en automne, où la vie est rythmée par le jaillissement des

geysers et les paysages vierges. L'agence 66° Nord s'est forgé une spécialité en organisant des petits treks sans portage de refuge en refuge, des randonnées équestres ou

des balades sur le thème de la vulcanologie. D'autres voyageurs proposent des circuits permettant de parcourir ce pays de 103 000 km². ● **LA REYKJAVIK CULTURE NIGHT**,

prévue dans la nuit du 19 au 20 août, est une raison supplémentaire d'effectuer le déplacement dans cette contrée où les habitants aiment décidément faire la fête.

A la découverte de la « planète Islande »

Pour parcourir cette île située à l'orée du cercle polaire, les spécialistes de la destination ont concocté un éventail de randonnées et de circuits qui permettent de constater que, dans ce pays dont Jules Verne s'est inspiré, la réalité flirte souvent avec la fiction

S'IL EXISTAIT un oscar de la plus belle destination, l'Islande (à moins de 3 h 30 de Paris) serait un sérieux prétendant. Été comme hiver. Avec, en hiver, des nuits sans fin puis, de juin à août, la lumière permanente de l'été boréal. Une destination programmée notamment par 66° Nord (latitude de l'Islande), un voyageur né de la rencontre d'un lieu et d'un homme, Philippe Patay, 48 ans, qui vit en Islande depuis près de trente ans. Une vraie gueule d'atmosphère avec, tout de noir vêtu, une dégaine de Méphistophélès sub-polaire ou de Bédard des volcans.

« JUSTE UN MAILLOT DE BAIN »

Incollable sur la moindre plante accrochée à ce sol ingrat, intarissable sur le moindre oiseau de passage, étonnamment disert sur les divers types de laves, cet érudit crapahuteur invite les randonneurs à arpenter pampa herbeuse et hautes terres volcaniques, à courber l'échine dans la bourrasque, à peiner dans les déserts de scories noires, à zigzaguer entre les bosses moussues, à s'enfoncer dans le sol spongieux d'une toundra marécageuse, à franchir à gué des torrents impétueux, à se faufiler au fond des failles et des canyons, à se glisser sous des cascades vertigineuses, à escalader des falaises escarpées truffées de macareux moines pour, ensuite, dévaler vers des grèves immenses matraquées par de puissants rouleaux et jonchées de bois d'échouage venu, dit-on, de Sibérie ! Un pays fou où stérne arctique et grand labbe n'hésitent pas à fondre en piqué sur les importuns qui s'approchent trop de leurs couvées et où, à peine débarqué de l'avion, à Keflavik, votre guide vous lance : « Prenez juste un maillot de bain et on y va ! » Et vous vous retrouvez, quelques ins-



Deux symboles de l'île : un village de pêcheurs et un geyser. Le 8 juin, le géant Geysir avait été réveillé. Des dizaines de kilos de savon avaient été versés dans la source chaude et, quelques heures plus tard, la colonne d'eau atteignait 60 m de hauteur.



PHILIPPE LOPPARELLI/TENDANCE FLOUÉ

tants plus tard, dans un décor de science-fiction, barbotant dans l'eau chaude, laiteuse et sulfureuse du « Blue Lagoon », une piscine naturelle jouxtant une centrale géothermique. Une expérience qui se renouvellera tout au long de votre périple, ces ablutions robotiques occupant une place de choix dans le quotidien des Islandais.

Idéales, également, pour se remettre des émotions inhérentes à la découverte d'une île qui s'offre au visiteur (18 000 Français ont effectué le voyage en 1999) telle qu'elle est : primaire, primitive, vierge, turbulente et imprévisible. Ici, la vie est rythmée par les jaillissements des geysers, les érup-

Voyage au centre de la Terre

« Depuis le Moyen Âge, l'abondance de phénomènes volcaniques et post-éruptifs en Islande est ici la source de croyances suivant lesquelles l'Islande constitue une des portes d'entrée d'un univers souterrain, écrit André Sarra-Bournet dans *Le Guide de l'Islande* (Editions La Manufacture). Une légende dont l'origine est inconnue laissait entendre que l'Hekla et l'Etna en Sicile se trouvaient reliés par de mystérieux conduits. (...) Le Voyage au centre de la Terre de Jules Verne reprend donc cette vieille idée qu'une expédition qui s'enfoncerait sous terre au Snæffells [un volcan éteint situé près de Reykjavik] peut ressortir au Stromboli, île volcanique proche de la Sicile. (...) Dans son roman, Jules Verne précise que lorsque le professeur Lidenbrok décida de gagner le centre de la Terre, il rencontra M. Fridriksson, latiniste et professeur à l'école de Reykjavik, qui l'aidera à préparer l'expédition. La réalité, c'est que ce professeur a existé, et que Jules Verne, dans son roman, n'a même pas changé son nom (...). Sa fille, Thora, pouvait donc se targuer, ce qu'elle faisait avec esprit, d'être "la fille d'un authentique héros de roman" ».

tions volcaniques et les tremblements de terre, les dernières secousses sérieuses remontant aux 19 et 20 juin.

Aucune raison de s'affoler, a immédiatement rassuré la compagnie Islandair, en précisant « qu'il n'existait aucune raison majeure d'alermer les visiteurs » et en rappelant que dans « ce pays de feu et de glace, les éruptions volcaniques tout comme les tremblements de terre se produisent régulièrement sans que personne, en dehors des scientifiques, ne s'en soucie outre mesure ».

D'autant que sous ses dehors de brute capricieuse, l'Islande sait aussi vous séduire. Avec, dans cet univers d'âpreté, des visions d'une

étrange douceur quand, par exemple, de violentes et crues, les lumières se font soyeuses et les couleurs tendres. L'Islande est belle et elle se tait. Une beauté sans fard et sans âme qui vive. D'où l'« effroi » très pascalien du randonneur ainsi confronté à l'infini d'une nature somptueusement vide et indifférente.

Une expérience unique, à vivre au gré des diverses formules concoctées par 66° Nord, qu'il s'agisse d'un petit trek sans portage, de refuge en refuge, du volcan Hekla à l'océan via le somptueux massif du Landmannalaugar (9 jours, 10 800 F, 1 647 €, jusqu'au 19 août, 8 jours, 9 800 F, 1 494 €, jusqu'au 17 septembre), de randonnées douces, toujours sur la côte sud, avec la plus longue faille éruptive du globe, une lagune encombrée d'icebergs et les plages noires de Vik (9 jours, de juillet à octobre, 10 900 F, 1 662 €, nuits en gîtes ruraux et en refuges) avec, le 3 août, une version « familles » (11 900 F, 1 814 €, adulte, 9 900 F, 1 509 €, de 13 à 17 ans, 7 900 F, 1 204 €, de 6 à 12 ans, hébergement en refuges et sous la tente).

Au programme de l'agence figurent aussi des randonnées équestres de Jon et Nicole Chéné, éleveurs de chevaux au pied de l'Hekla (8 jours, 11 200 F, 1 708 €, jusqu'au 29 août), un voyage autour de la volcanologie (le 31 juillet, 18 700 F, 2 851 €, 12 jours), deux raids pédestres avec portage, dans l'Oraefi, pour aventuriers avertis (12 jours, le 31 juillet, 12 600 F, 1 921 €, hébergement sous tentes).

Plus classiques, les circuits individuels de 8 jours (9 700 F, 1 479 €), dans l'ouest ou dans le sud, en voiture, avec hébergement réservé en maison d'hôte. Sans oublier les séjours à Reykjavik, une capitale à la vie nocturne étonnamment animée et qui célèbre son titre de « cité européenne de la culture » par de nombreuses manifestations.

Parmi les spécialistes de la destination, citons aussi Allibert (tél. : 04-76-45-22-26), Bennett (tél. : 01-53-99-50-00), Club Aventure (tél. : 01-44-32-09-30), Comptoir d'Islande/Alantours (tél. : 01-53-10-21-50) avec notamment une randonnée à cheval pour assister au rassemblement annuel des moutons (11 septembre, 10 600 F, 1 616 €), Island Tours (tél. : 01-56-58-30-20), Scanditours (tél. : 01-42-85-64-30), Terres d'aventure (tél. : 01-53-73-77-77) et Voyages UTA (tél. : 01-48-24-74-74) ainsi qu'Arts et Vie (tél. : 01-40-43-20-21), Havas Voyages (tél. : 0803-817-000), Voyageurs en Europe (tél. : 01-42-86-17-20) et Nouvelles Frontières (tél. : 0825-000-825) qui, avec Corsair, dessert l'île en été.

P. F.

Carte de visite d'une île volcanique où l'on aime faire la fête

● **Repères.** Superficie : 103 000 km². Population : quelque 278 000 habitants (2,7 au km², dont environ 107 000 à Reykjavik). Bien que située en plein Atlantique nord, à 286 km du Groenland, l'Islande connaît un climat beaucoup moins rigoureux qu'on pourrait le penser. A Reykjavik, la capitale, la température moyenne estivale n'est toutefois que de 11 °C.

● **Accès.** Par avion, de Paris, vols réguliers d'Icelandair (tél. : 01-44-51-60-51) toute l'année. Nouvelles Frontières (tél. : 08-25-00-08-25) propose deux vols hebdomadaires, de juin à septembre. En bateau, avec la Smyril Line qui, en été, transporte passagers et véhicules depuis Bergen (Norvège) et Hanstholm (Danemark). Sur place, excellentes liaisons en autocars. On peut aussi louer différents types de véhicules, de la petite voiture de tourisme au puissant 4x4 tout terrain.

● **Voyagistes.** Logiquement associé à Ata-

lante (tél. : 04-72-53-24-80), à Lyon, Internet : www.atalante.fr), adepte, lui aussi, d'un voyage cousu main et respectueux de l'environnement, 66° Nord (renseignements à Lyon, au 04-72-53-24-89, à Paris, au 01-55-42-81-00 et sur le site Internet www.66nord.com) est l'un des meilleurs spécialistes de la randonnée en Islande. On peut aussi consulter sur Internet le site (www.iceland-trekking.com) de l'agence locale dirigée par Philippe Patay.

● **Hébergements.** Grand choix d'hôtels et de pensions. Icelandair-hôtel gère une chaîne de 16 hôtels, situés tout autour de l'île : les hôtels Edda (tél. : 00-354-505-0915). Iceland Farm Holidays permet, quant à lui, de se loger dans des fermes, des hôtels de campagne ou des bungalows. Pour les petits budgets, une trentaine d'auberges de jeunesse et environ 125 terrains de camping.

● **Faune.** Certaines régions d'Islande sont de

véritables paradis pour qui veut observer les oiseaux. Latrabjard et les fjords de l'Ouest ainsi que les îles Vestmann sont fréquentés par une grande variété d'oiseaux de mer. Le lac Myvatn, dans le nord du pays, est, quant à lui, une exceptionnelle réserve de canards. Des voyageurs spécialisés organisent des circuits pour les ornithologues amateurs. D'autres proposent d'aller observer dauphins et baleines, voire de pêcher en haute mer.

● **Fête.** Cette année, toute l'Islande vit sous le signe du nouveau millénaire avec, à l'affiche, quelque 200 événements dans l'ensemble de l'île, dont un grand nombre à Reykjavik, promue « cité européenne de la culture pour l'an 2000 ». Située au centre de la capitale, The Culture House accueille notamment des expositions évoquant la vie des Islandais au Moyen Âge et l'impact du christianisme sur la société locale. Spectaculaire, la Reykjavik Culture Night,

verra, dans la nuit du 19 au 20 août, la ville festoyer jusqu'à l'aube avec force concerts en plein air et feux d'artifice. A signaler aussi, samedi 19 août, le 17^e Marathon international de Reykjavik à l'occasion duquel Island Tours (tél. : 01-56-58-30-20) propose un forfait à partir de 5 085 F (775 €), de Paris.

● **Lectures.** Le *Grand Guide de l'Islande* (Gallimard, « Bibliothèque du voyageur »), Le *Petit Futé Islande, Féroé, Groenland* et Le *Guide du routard Finlande/Islande 2000-2001* (Hachette). Pour les aspects culturels, *Le Guide de l'Islande et des îles Féroé*, d'André Sarra-Bournet (La Manufacture).

● **Renseignements.** Auprès du nouvel office du tourisme d'Islande (8, avenue Kléber, 75116 Paris, tél. : 01-53-64-80-50, www.icetourist.is), dirigé par une jeune Islandaise francophone, Run Kristinsdottir. Pour le calendrier des réjouissances, consulter le site www.reykjavik2000.is.

EVA SION
Publicités

Delta Vacations
LE SPÉCIALISTE DES ETATS UNIS
Aller retours TTC à partir de :
New York 3 540 F
Chicago 4 100 F
Los Angeles 4 780 F
San Francisco 4 780 F
Circuits, autotours, hôtels, locations de voiture demandez notre brochure
Tel. 01 42 77 50 50
34 bd Sébastopol, 75004 PARIS
www.maisonamericains.com

ANYWAY.com
VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

MARRAKECH @ 2490F	USA ETE
DJERBA @ 2090F	DERNIERES DISPONIBILITES
TENERIFE @ 1790F	SAN FRANCISCO @ 4520F
REUNION @ 4290F	LOS ANGELES @ 4520F
POINTE A PITRE @ 3990F	MIAMI @ 4300F
FORT DE FRANCE @ 3790F	

WEEK-ENDS (vol + 2 nuits hôtel 2* + 2 petits déjeuners)

STOCKHOLM	à partir de 2645F
LONDRES	à partir de 1600F
PRAGUE	à partir de 2235F

www.anyway.com
0 803 008 008** - 3615 ANYWAY***

* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter. ** 0,99€/min. *** 2,23€/min.

Toutes nos offres de dernière minute, toutes nos promotions de la rentrée sur :
www.directours.com
ex. : combiné Bali/Borobudur 14j :
à partir de **8950 F**
départ 23/08.
5 catégories hôtels au choix.
Minitel 3615 Directours 2.23 F/mn et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av. des Champs-Élysées Paris 8e
Directours
Membre SNAV - Garantie APS

Chaque semaine retrouvez la rubrique
"EVA SION",
renseig. publicité :
01.42.17.39.63
(Fax : 01.42.17.39.25)

Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO
Au sommaire du numéro de juillet-août

L'état des conflits dans le monde

Au moins dix guerres internationales et vingt-cinq guerres civiles font encore rage dans le monde. Les causes en sont souvent multiples : regain des nationalismes, revendications territoriales, folie des dictateurs, haines religieuses et ethniques. Un dossier pour faire le tour des conflits dans le monde.

Chez votre marchand de journaux
12 F - 1,83 €

Plus : **LES CLÉS DE L'INFO**
4 pages pour décoder l'actualité



JEAN-CHRISTIAN BOURCART

Montréal sur un « Plateau »

MONTRÉAL

de notre envoyé spécial

« Montréal n'est pas une belle ville », écrit crûment un journaliste du cru, Gil Courtemanche. Ce que confirme son confrère Jean Barbe, qui évoque « une métropole de rien du tout, une ville qui ne flamboie pas ». Venant d'observateurs locaux, ces jugements tranchés dédouanent le visiteur étranger qui découvre les lieux, et constate effectivement qu'il n'y a pas là de quoi casser trois pattes à un caribou. Rien qui, à l'exception du vieux Montréal et du Vieux-Port, la distingue du classique schéma urbain nord-américain : succession de banlieux monotones, flots d'automobiles saturant, à heures fixes, ponts et autoroutes irriguant un centre-ville en damier dominé par le traditionnel bouquet de gratteciel, édifices emblématiques d'un Nouveau Monde qui, ici, fut

Mieux qu'une belle ville, une vraie ville. Cosmopolite, singulière et attachante. A l'image de son quartier branché, le Plateau Mont-Royal

d'abord une Nouvelle France. Une cousine de langue et de cœur aujourd'hui réduite « à une goutte de francophonie dans une mer américaine ». Une Amérique dont elle a hérité cette indifférence au passé, ce rapport pragmatique à l'espace. Ville en friche où l'on rase et où

l'on reconstruit sans états d'âme. D'où un développement urbain assez anarchique. Un réalisme exacerbé, dans les années 60 et 70, par un maire un peu mégalo, Jean Drapeau, qui entreprit de redessiner une métropole à laquelle il prédisait 7 millions d'habitants en l'an 2000 ! Traitement de choc dont l'agglomération (3,5 millions d'habitants dont un million pour Montréal) affiche encore les stigmates, à commencer par ces autoroutes urbaines qui en pulvérisent l'unité.

La cité s'est très vite évadée de l'île qui l'avait accueillie pour s'en aller urbaniser l'horizon à des kilomètres à la ronde. Après s'être nourri de l'exode rural, l'ogre montréalais (la moitié de la population du Québec !) attire aujourd'hui ceux qui aspirent au rêve américain, version soft. Une immigration qui a modifié le visage d'une ville longtemps figée dans le face-à-face de francophones majoritaires mais frustrés de pouvoirs et d'anglophones minoritaires mais en position de force. Ces derniers voient d'ailleurs d'un œil favorable l'afflux d'immigrés plutôt anglophones... et, de ce fait, alliés potentiels face aux velléités souverainistes de la Belle Province.

UNE FOULE BON ENFANT

Au-delà des subtilités de la politique locale, le visiteur, dont le regard n'est pas exagérément sollicité par le patrimoine local, va rapidement tomber sous le charme d'une vraie ville, chaleureuse et attachante. Une ville à vivre, à écouter, à respirer et à déambuler. En arpentant, en géomètre épicurien, chacun des quartiers de ce chatoyant patchwork de villages jaloux de leurs atmosphères respectives. A l'image du Plateau Mont-Royal, cette « campagne » qui, au tournant du siècle, vit fleurir carrières, tanneries, manufactures, ateliers et, parallèlement, ces duplex et triplex, quintessence de l'architecture montréalaise, avec leurs façades de briques rouges ou de pierres grises.

Des façades ornées à profusion de balcons et d'escaliers métalliques aux formes les plus variées et qui permettent à chacun d'avoir pignon sur rue. A l'envers comme à l'endroit, avec ces arrière-cours bordées de ruelles champêtres où, jadis, couraient cancons et potins. Quant aux maisons bourgeoises, elles offrent un étalage ostentatoire de raffinements architecturaux : colonnades, bow-windows,



PETER TURNLEY

Multiculturalisme et hybridité culturelle

Au cœur du Mile-End, au nord du « Plateau Mont-Royal », se dresse Saint Michael's, une église de style byzantin dont l'énorme dôme turquois est flanqué d'un clocher-minaret et les portes et vitraux sont ornés de trèfles. Construite à l'origine pour les Irlandais, elle est fréquentée aujourd'hui par des Polonais et des Italiens. Dans le quartier, on parle le français, l'anglais, le yiddish, le hongrois et le portugais. Plus qu'un édifice hétéroclite, Saint Michael's est, pour Sherry Simon, le symbole de cette « hybridité culturelle » à laquelle cette université a consacré un brillant essai.

Si le multiculturalisme est « un modèle de coexistence culturelle, la confrontation colorée et conviviale des différences, un régime de reconnaissance réciproque, de diversité tolérante et de pluralisme égalitaire », l'hybridité, elle, suggère « la diffusion d'éléments culturels qui ne renvoient pas à des histoires fixes mais à un présent en perpétuel mouvement ; un mode de circulation, d'interaction et de fusion imprévisible des traits culturels » coexistant en un même lieu.

mansardes ouvragées, corniches flamboyantes.

Investi, entre 1880 et 1920, par un flot d'immigrants d'Europe centrale (dont nombre de juifs fuyant les pogroms), auxquels succéderont Grecs, Portugais, Asiatiques et Latino-Américains, le Plateau apparaît aujourd'hui, en dépit de tensions mineures, comme la vitrine la plus conviviale et la plus tolérante de la mosaïque de styles, de couleurs, de cultures et de religions qu'est devenue Montréal.

Un quartier de toutes les modes, des plus branchées aux plus ringardes, avec un faible pour le style baba cool et le débraillé confortable. Un quartier à flâner. En remontant le boulevard Saint-Laurent, cette Main (rue principale) longtemps frontière entre un Est francophone et un Ouest anglophone. Artère mythique où des gangs (bandes) de chums (amis) viennent cruiser (draguer) pour le fun (plaisir). Ou en descendant la rue Saint-Denis, porté par une foule bon enfant, hédoniste et impudique qui, dès le retour des beaux jours, se fait « griller la couenne au soleil ».

Un quartier métissé et épicé. A boire et à manger. Avec, au fil des rues, pizzerias et glaciers italiens, fast-foods américains, brasseries parisiennes, crêperies bretonnes, moules-frites belges, tavernes grecques, épicerie chinoises, fabricants de bagels et restaurants juifs. Autant de lieux qui, souvent, ne paient pas de mine mais sont pris d'assaut par les connaisseurs. Un quartier à vivre de jour comme de nuit. Au coude-à-coude. Sur les

Vendredi 28 juillet
avec **Le Monde** daté samedi 29 juillet

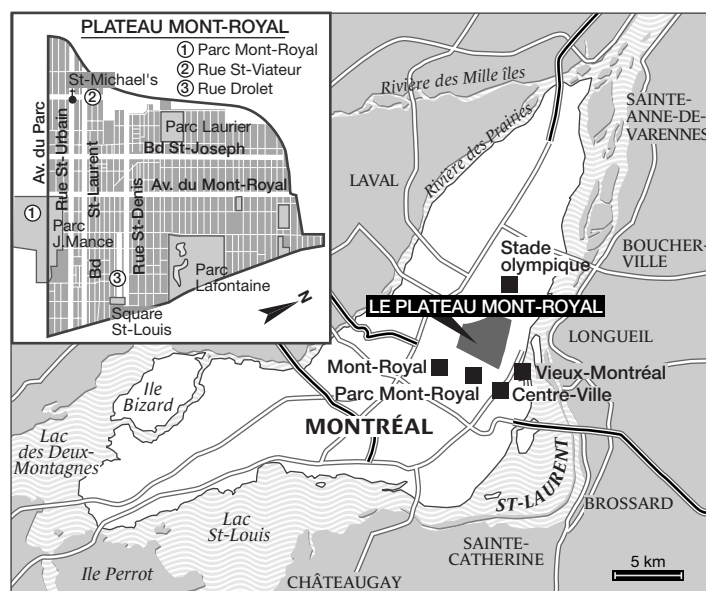
CHANTAL PELLETIER

L'Autre Côté
de la mer

Nouvelle inédite

Le Monde - GALLIMARD

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE LA SÉRIE NOIRE





Avec pour scène ses rues et ses parcs, et pour acteurs ceux qui y résident ou viennent en humer la singulière atmosphère, le « show » bon enfant offert chaque été par le Plateau Mont-Royal s'est révélé une source d'inspiration sans égale pour les photojournalistes internationaux qui, à l'invitation de L'œil de la Métropole, ont, en septembre 1999, croqué, 60 heures durant, toutes les facettes d'une ville cosmopolite et conviviale. Résultats : une exposition puis un album dont sont extraites les photos qui illustrent ce reportage. S'y côtoient danseurs endiablés et épicuriens affables.



terrasses achalandées, dans la lueur verte des salles de billard, dans la pénombre des cafés, au comptoir des bars enfumés ou dans la touffeur de boîtes où se produisent des guitaristes aux allures de clochards célestes.

Le Plateau, c'est un condensé de Montréal. Le symbole d'un melting-pot efficace où, contrairement à New York, le cosmopolitisme n'a pas le visage de quartiers monoethniques. « Ici, relève une habituée, les communautés immigrées partagent toujours des lieux de convivialité avec la population en place. » Comme autant de pièces d'un puzzle qui, une fois assemblées, constitueraient une sorte de nation montréalaise.

LES TAM-TAM DU MONT-ROYAL

Fusion magique qui, chaque dimanche, voit communier, au pied du Mont-Royal, autour de la statue de Georges-Etienne Cartier (un des pères de la Confédération canadienne), une foule bigarrée où, sous l'œil bienveillant des policiers à cheval, jeunes filles vêtues de cotonnades indiennes, hippies fanés, beatniks fripés, punks plus ou moins fucés (barjots) ou flyés (délirants), sportifs aux muscles luisants et bourgeois appliqués se déhanchent aux sons lancinants des tam-tams frappés en cadence par des batteurs de tous âges, de toutes couleurs, de toutes origines, de tous styles et de tous talents. Dès le retour de l'été, ils se rassemblent ici, spontanément, sous le regard placide des quatre lions de pierre couchés au

pied du monument. Sur le socle, une inscription : « *Le Canada doit être un pays de liberté.* » Dans la fumée du pot se côtoient et se fondent battements sourds des tambours africains, trances amérindiennes et rythmes latinos.

A quelques kilomètres de là, sur l'autre versant du Plateau, se dresse, solitaire au cœur du parc Lafontaine, la statue du chanteur Félix Leclerc. Arbre parmi les arbres, ce « Moïse des bois » observe le virevoltant ballet des écureuils gris, apparemment aussi indifférents que lui au fait que leur Plateau ait été classé par une revue alternative américaine parmi les 15 lieux les plus hip (branchés) d'Amérique du Nord. De populeux et populaire, le quartier, fief traditionnel des étudiants, des artistes et des marginaux, a vu fondre sur lui promoteurs, commerçants et restaurateurs avides de chevaucher la vague des nantis en quête d'atmosphère.

« Le Plateau, constate Jean Dion dans le quotidien *Le Devoir*, est devenu le chic du chic, et même Bill Gates n'aurait pas les reins assez solides pour y habiter. » Les prix y flambent en effet, et ceux qui ne peuvent suivre doivent plier bagage. Victime de son succès, le voilà menacé de perdre son âme : cette singulière identité née de la fusion des cultures et du mélange d'une mémoire nostalgique et d'un permanent besoin de changement.

Patrick Francès

Carnet de route

- **Repères.** Le « Plateau » (environ 100 000 résidents, 7,6 km²) est délimité au sud par la rue Sherbrooke, au nord et à l'est par la voie ferrée du CP et les rues Van Horne, Saint-Grégoire et d'Iberville, à l'ouest par l'avenue du Parc et le parc du Mont-Royal.
- **Accès.** Air France (tél. : 0-820-820-820) dessert Montréal/Dorval deux fois par jour de Roissy CDG/2F ; compter environ 4 000 F (610 €) A/R. Opèrent sur la même ligne : Air Canada (tél. : 0-820-870-871), Air Transat (tél. : 0-825-325-825) et Canada 3 000 (tél. : 03-44-54-30-00). Outre ce dernier et Vacances Air Transat, plusieurs voyagistes y proposent des séjours à la carte. Citons la Compagnie des Etats-Unis et du Canada (tél. : 01-55-35-33-50), Comptoir du Canada (tél. : 01-53-10-21-70), Directours (tél. : 01-45-62-62-62), Jetset (tél. : 01-53-67-13-13), Nouvelles Frontières (tél. : 0-803-33-33-33) – qui dessert Montréal via Corsair, Vacances Air Canada (tél. : 01-40-15-15-15) et Voyageurs du Monde (tél. : 01-42-86-16-00).
- **Visites.** Avec Tourisme Plateau Mont-Royal (tél. : 524-8767, Internet www.tpmr.qc.ca), visites guidées du « Plateau » et, en bus, un voyage dans les années 50, au fil des *Chroniques du Plateau Mont-Royal*, du Québécois Michel Tremblay, dont on lira au moins *La grosse femme d'à côté est enceinte* (Leméac). Collectif d'animation urbaine, « l'Autre Montréal » (tél. : 521-7802, www.cam.org/~autrmtl/) propose, le dimanche, des circuits originaux.
- **Hébergement.** Sur le « Plateau », face au parc Lafontaine, l'Auberge de La Fontaine (1301 Rachel Est, tél. : 514-597-01-66, www.aubergedelafontaine.com) dont la vingtaine de chambres et suites, toutes différentes, offrent charme et tranquillité. Dans le centre-ville, Le Germain (2 050 Mansfield, tél. : 514-849-2050, www.hotelgermain.com), une séduisante boutique-hôtel (99 chambres) au décor raffiné. Pour une chambre chez l'habitant : hébergement touristique du Plateau (tél. : 527-2394, www.toujoursdimanche.com) et *Gîtes du passant au Québec* (Guide Ulysse).
- **Tables et cafés.** Pour la viande fumée, Schwart'z (3895 Saint-Laurent). Pour les bagels, Fairmount Bagel (74 Fairmount), Saint-Viateur Bagel (1127 Mont Royal) et Beauty's (93 Mont-Royal Ouest) dont le brunch dominical est très couru. Pour la cuisine québécoise, La Binerie (367, Mont-Royal Est). Pour l'ambiance, Quai des brumes (sur Saint-Denis) et le café Porté Disparu (957, Mont-Royal Est).
- **Sortir.** Pour le blues, le Café Campus (57, Prince Arthur Est) et pour le jazz, Upstair's (1254, Mackay).
- **Agenda.** Festival Juste pour rire, l'humour à la fête jusqu'au 29 juillet. FrancoFolies, musique francophone en salle et en plein air (27 juillet-5 août). Festival des films du monde (24 août-4 septembre) et, de la mi-août à la fin septembre, « Montréal aux 2000 et un visages », une célébration de la diversité culturelle de la ville.
- **Lire.** Bien informés, *Montréal* (Guide Autrement) et *Montréal insolite* (Lanctot), de Stéphane Batigne. Pratiques, *Montréal et Montréal pour enfants* (Guides Ulysse). Savant, *Hybridité culturelle*, de Sherry Simon (L'île de la tortue). Visuel, *Montréal métropole vue par 30 grands reporters* (Editions Aux yeux du Monde, 250 F, 38 €), un portrait intimiste et bilingue de la métropole, en vente à La Librairie du Québec (30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, tél. : 01-43-54-49-02).
- **Renseignements.** Ecrire à Tourisme Québec (c/o MPS, BP 90, 67162 Wissembourg Cedex), ou appeler le 0-800-90-77-77 (appel gratuit, 7 jours sur 7, de 15 à 23 heures) et, sur place, Tourisme Montréal (tél. : 514-844-5400), sites bonjourquebec.com et tourisme-montreal.org. Egalement auprès de la Commission canadienne du tourisme (35, avenue Montaigne, 75008 Paris, de 10 à 17 heures, tél. : 01-44-43-25-07 (répondeur) et 01-44-43-29-00, de 14 à 17 heures), sur Internet (www.canadatourisme.com) et sur Minitel 3615 Canada.

Week-end « Petit Prince » à Reignac-sur-Indre



Pour le centenaire de la naissance de son créateur, le *Petit Prince* est redescendu sur terre. Mais il se cache. Non dans le désert, comme on pourrait le penser, mais dans un labyrinthe de maïs où même les grandes personnes se fondent dans le feuillage. A Reignac-sur-Indre, en Indre-et-Loire, l'impressionnant dédale vert déploie couloirs et impasses sur près de quinze hectares. Chaque jour, il engloutit des familles entières lancées à la recherche de l'étonnant petit bonhomme. Sur les avenues tapissées de copeaux de

résineux couleur miel, on avance, plan à la main. Aux intersections, à priori semblables, la même question resurgit, telle une ritournelle : à gauche ou à droite ? Les enfants piaillent. Peurs et émotions ricochent contre les plants verts. « *S'il vous plaît... dessinez-moi un mouton...* » Au détour d'une haie, une voix fluette, venue de nulle part, implore un aviateur visiblement désespéré devant son Bréguet 14 en panne. Isolés par la végétation, chacun sur un îlot de terre, douze jeunes comédiens sélectionnés par Jean-Louis Dumont, directeur du Théâtre de l'Ante, en Touraine, font ainsi revivre la merveilleuse histoire sortie de l'imagination d'Antoine de Saint-Exupéry, une nuit de 1928, au cœur du désert marocain. Le décor est naturel et les costumes inspirés des aquarelles de l'auteur, mais ce sont surtout les voix qui retiennent l'attention. Et les phrases qu'elles prononcent. On les a lues, et voilà qu'on les entend. « *Les épines, à quoi servent-elles ?* », « *Qu'est-ce que signifie "apprivoiser" ?* » Mais l'enfant aux cheveux d'or lui, reste invisible. En fait, il faut quitter la terre ferme, s'élever à plus de 50 m au-dessus du sol, jusqu'au sommet de la tour panoramique qui domine le parc, pour l'apercevoir enfin. Chevelure et écharpe d'hélianthus, habits de gazon tendre, il est là, en bas, qui se prélassé sur l'astéroïde B 612 tout en contemplant le cosmos.

Théâtres de verdure pour un public itinérant, les « Labyrinthus » sont nés de la collaboration de deux « pros » de l'événementiel, Isabelle de Beaufort et Bernard Ramus. Depuis 1996, les deux compères rivalisent d'imagination pour, chaque année, inventer de nouveaux et savants tracés mettant en scène les grands classiques, des aventures d'Icare à celles d'*Alice au pays des Merveilles* en passant par le *Magicien d'Oz*, *Lancelot du lac* et le *Minotaure*. Semés au printemps, les plants de maïs seront récoltés en automne. Œuvres éphémères qui, cet été, se déclinent sous les formes multiples de nouveaux dédales : labyrinthes des Fontaines dansantes, des Portes mystérieuses, des Jeunes Aventuriers, etc. Des œuvres d'art à pénétrer, à écouter et à vivre.

de notre envoyée spéciale **Stéphanie Barioz**

★ Les parcs Labyrinthus sont ouverts tous les jours, de 10 h 30 à 19 h 30, jusqu'au 3 septembre. Le *Petit Prince* est en vedette à Reignac-sur-Indre, entre Tours et Loches (entrée 50 F, 8 € ; 35 F, 5 € de 4 à 12 ans, tour panoramique, 20 et 15 F, 3 et 2 €), à Cravans, près de Royan (Charente-Maritime) et à Cordes-sur-Ciel, dans le Tarn, ce dernier étant également ouvert les samedis et dimanches, du 3 au 24 septembre. Les Aventures d'Icare sont présentées à Laàs, dans les Pyrénées-Atlantiques, et à Martel, dans le Lot, « Le Mystère de la pyramide », à Durbuy, dans les Ardennes belges. Renseignements au 08-25-30-49-34 et sur Internet (www.labyrinthus.com).

A tous prix

- **490 F (75 €) : Paris la nuit** avec croisière sur la Seine et revue du Lido, un prestigieux duo proposé, tous les soirs de juillet et d'août, par France Tourisme (tél. : 01-53-10-35-35). Rendez-vous à 21 h 15 au 33, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris. Prix par personne avec les transferts en minibus et le retour à domicile, dans Paris.
- **1 120 F (171 €) : 4 nuits en Haute-Savoie**, en août, avec le « Pass-Villages » de l'association Villages de Montagne (www.villages-tour.com) qui permet de programmer un circuit itinérant en séjournant au moins 4 nuits dans des hôtels (2 ou 3 étoiles) des Alpes mais aussi des Pyrénées, du Jura ou du Massif Central. Il faut rester au moins 2 nuits dans chaque village et réserver préalablement auprès de la centrale de l'association, au 04-50-54-70-55. Le prix indiqué s'entend par personne, en chambre double et demi-pension en hôtel « 2 étoiles ».
- **2 980 (454 €) : les randonnées cévenoles** d'une semaine proposées jusqu'en septembre par Claude Bras et ses Marcheurs du Caroux à travers les bruyères du massif du même nom (au départ de Lamalou-les-Bains) ou en étoile du hameau de Cabrillac, sous le regard des vautours du mont Aigoual. Des randos douces pour découvrir, « avec des gars du pays », une région préservée. Prix par personne en pension complète et transport des bagages. Réduction de 500 F (76 €) pour les moins de 15 ans. Logement en gîtes ruraux (chambres de 3 à 6 lits). Renseignements au 04-67-95-68-49.
- **5 035 F (768 €) : une péniche et un vélo** pour découvrir le « pays plat » en une semaine, en boucle d'Amsterdam, au fil des canaux et des chemins de randonnée. Prix par personne avec l'avion ou le train A/R, l'hébergement en cabine double, la pension complète et un guide polyglotte. Départs les samedis 5 et 12 août. Sur Internet (www.travelprice.com).
- **7 650 F (1 066 €) : une méharée dans le désert du Sinâï**, sur les pas de Moïse, le long des pistes tracées au fil des siècles par les caravanes. Du 13 au 20 août, on sillonne une montagne parée de mille couleurs et les oueds géants qui dessinent des labyrinthes où vivent les Bédouins. Etapes de 5 à 6 heures, alternant monte et marche. Prix par personne, de Paris à Paris, avec 4 nuits en bivouac, une nuit au monastère de Sainte-Catherine ou au Morgenland Hotel (chambres de 4 à 6 lits) et 2 nuits au Caire. Non compris les taxes d'aéroport, un repas, l'entrée dans les sites et les pourboires aux chameliers. Renseignements auprès de Comptoir des déserts, tél. : 01-53-10-21-60.
- **15 900 F (2 569 €) : deux trains pour rallier Moscou à Pékin** en une semaine et 8 000 km, à bord du Transsibérien (Moscou-Irkoutsk) puis du Transmongolien (Irkoutsk-Oulan Bator-Pékin) dans le cadre d'un circuit individuel de 18 jours programmé par Terre Mongolie, spécialiste de cette destination. En route, on s'attarde dans la capitale russe, sur les rives du lac Baïkal, dans les steppes mongoles et à Karakorum, et dans la capitale chinoise. Prix par personne avec les vols Paris-Moscou et Pékin-Paris, les transferts et transports divers (supplément train 1^{re} classe, 1 200 F, 183 €), l'hébergement en chambre double, chez l'habitant, en yourte aménagée et en hôtels, les chauffeurs et guides locaux. Non compris, les repas en train, la location de chevaux et les visas. Départs tous les jeudis. Renseignements au 17, rue de la Bûcherie, 75005 Paris (tél. : 01-44-32-12-83, Internet www.terre-mongolie.com).

Temps humide sur la moitié nord

JEUDI. Le temps est toujours maussade sur le Nord, avec de l'humidité sous forme de quelques pluies dans une atmosphère plutôt fraîche. En revanche la côte méditerranéenne bénéficie de conditions favorables.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel est nuageux avec éclaircies sur la Bretagne et les pays de Loire. En Basse-Normandie, les nuages sont nombreux le matin et quelques gouttes de pluies peuvent tomber ici ou là. Une tendance à l'orage se manifeste en soirée sur la Bretagne. Il fait de 17 à 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les nuages sont omniprésents avec des pluies faibles sur le Nord-Picardie, les Ardennes, la Haute-Normandie, l'Ile-de-France et l'Orléanais. Des orages peuvent éclater en soirée sur les Ardennes. De la Sologne au Berry, quelques ondées peuvent se produire en fin d'après-midi. Il fait de 18 à 21 degrés.

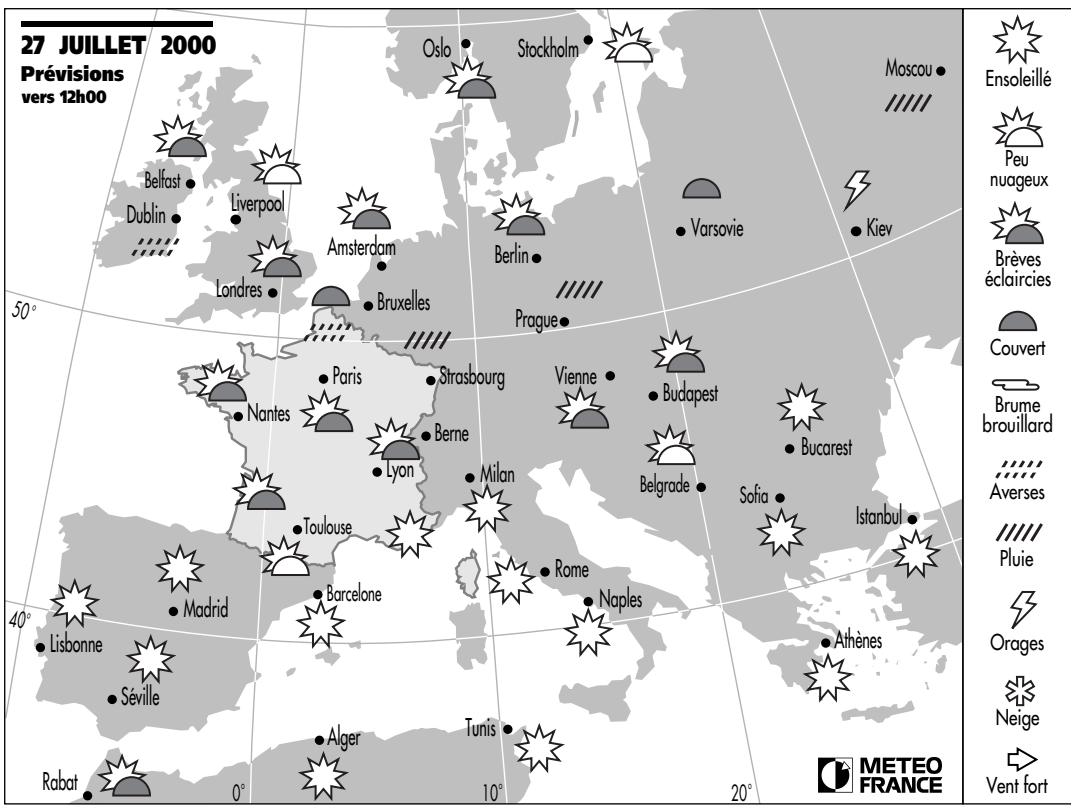
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. -

Quelques pluies le matin sur la Lorraine, la Champagne, l'Alsace et le nord de la Bourgogne. L'après-midi, des averses se produisent sur la Champagne et la Lorraine. Il fait de 20 à 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Il fait beau en Midi-Pyrénées. Sur le Poitou-Charentes et l'Aquitaine, les éclaircies du matin laissent placer à un ciel nuageux l'après-midi; quelques ondées peuvent se produire en soirée. Il fait de 19 à 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le ciel est nuageux du Limousin à l'Auvergne; une ondée peut se produire en fin de journée. Le temps est agréable en Rhône-Alpes. Il fait de 18 à 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Des nuages élevés circulent dans le ciel du pays Catalan à l'arrière-pays niçois mais n'altèrent pas l'impression de beau temps. En Corse, le beau temps continue. Il fait de 24 à 32 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.fr

Pas de vacances cet été?

Réservez dès maintenant vos vacances de Septembre sur ebookers.fr

ebookers.fr
Vous êtes déjà là-bas

AOL mot clé ebookers
© 2000 ebookers.com pic Licence L107500047

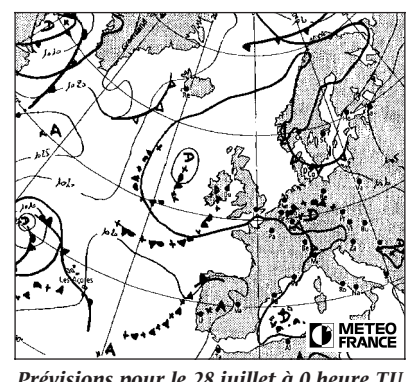
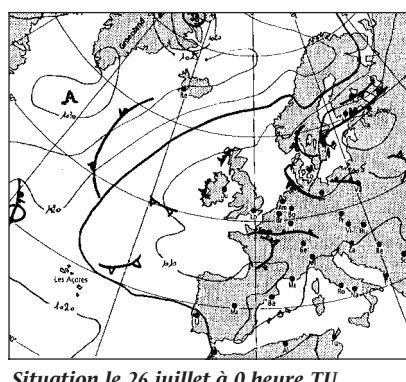
PRÉVISIONS POUR LE 27 JUILLET 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	18/28 S	NANCY	14/22 N
BIARRITZ	15/23 N	NANTES	14/21 N
BORDEAUX	14/23 N	NICE	20/26 S
BOURGES	14/20 N	PARIS	15/21 P
BREST	13/19 N	PAU	13/24 N
CAEN	14/19 P	PERPIGNAN	17/28 S
CHERBOURG	12/19 N	RENNES	13/20 N
CLERMONT-F.	13/23 N	ST-ETIENNE	14/23 N
DIJON	15/25 N	STRASBOURG	16/24 N
GRENOBLE	10/24 N	TOULOUSE	15/27 S
LILLE	15/20 C	TOURS	13/20 N
LIMOGES	12/21 N	FRANCE outre-mer	
LYON	16/25 N	CAYENNE	22/31 S
MARSEILLE	20/31 S	FORT-DE-FR.	25/30 S
		NOUMEA	19/25 S

PAPEETE	22/28 P	KIEV	19/23 P	VENISE	19/28 S	LE CAIRE	25/36 S
POINTE-A-PIT.	25/32 P	LISBONNE	17/26 S	VIENNE	16/25 N	NAIROBI	15/24 S
ST-DENIS-RE.	19/25 S	LIVERPOOL	12/19 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	3/20 S
		LONDRES	15/21 N	BRASILIA	19/28 S	RABAT	18/26 N
		LUXEMBOURG	13/19 P	BUENOS AIR.	2/15 C	TUNIS	26/37 S
		ATHENES	29/39 S	CARACAS	24/31 S		
		MADRID	21/32 S	CHICAGO	20/24 P		
		MILAN	19/33 S	LIMA	16/18 C		
		MOSCOW	16/24 P	LOS ANGELES	18/24 S		
		MUNICH	14/20 P	MEXICO	11/21 C		
		BERLIN	15/22 N	MONTREAL	20/25 S		
		NAPLES	13/23 S	NEW YORK	20/25 C		
		OSLO	12/23 N	SAN FRANCISCO	12/19 S		
		PALMA DE M.	15/20 C	SANTIAGO/CHI	3/18 C		
		BRUXELLES	17/36 S	TORONTO	18/24 S		
		BUCAREST	16/26 N	WASHINGTON	18/27 C		
		ROMA	16/26 N	AFRIQUE			
		PRAGUE	12/15 C	ALGER	22/32 S		
		SEVILLE	11/18 P	DAKAR	25/28 P		
		SOPIA	20/32 S	VARSOVIE	19/31 S		
		ST-PETERSB.	15/18 N				
		STOCKHOLM	11/17 S				
		TENERIFE	13/20 S				
		ISTANBUL	27/37 S				

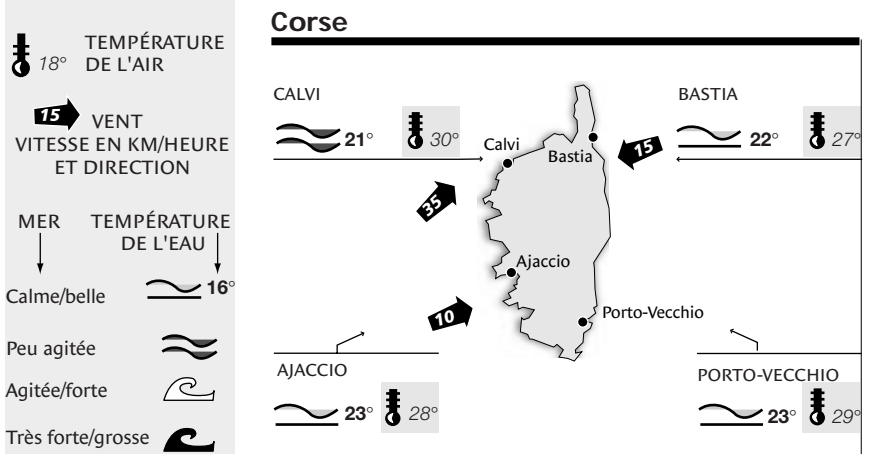
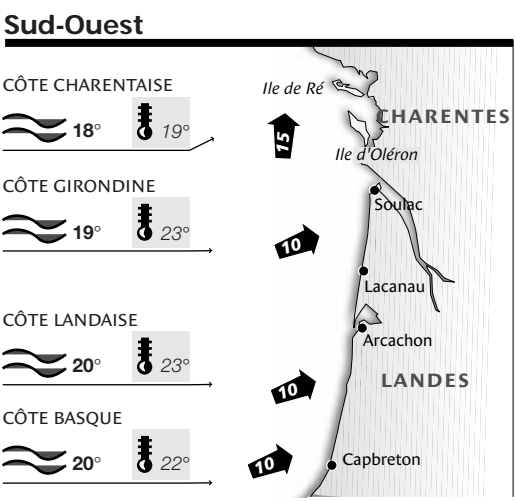
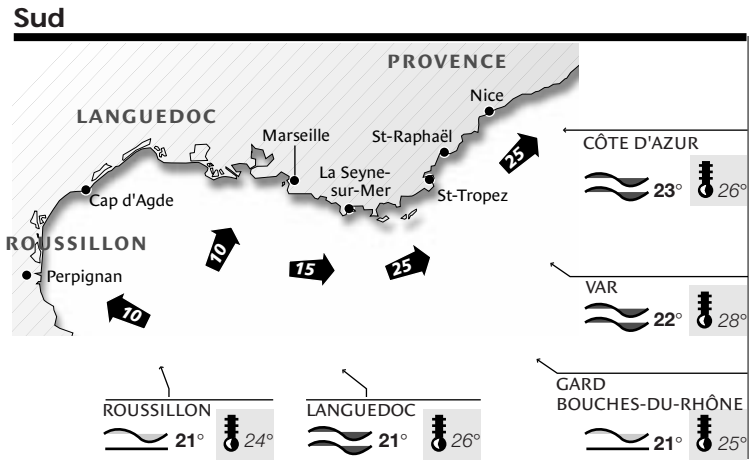
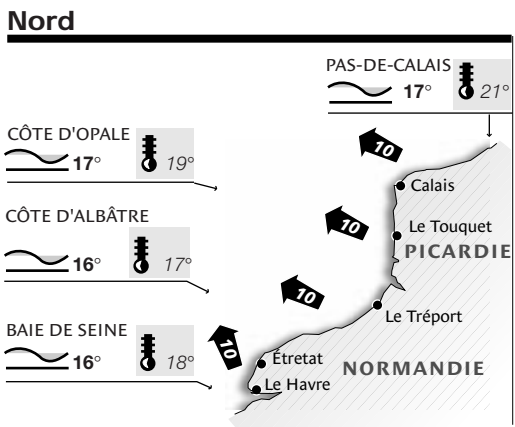
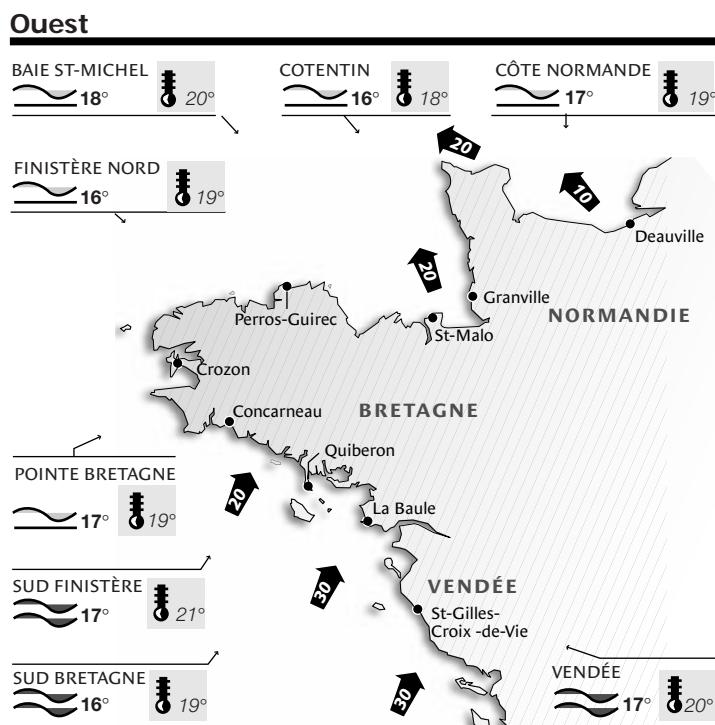
ASIE-OCEANIE	BANGKOK	25/33 C	BEYROUTH	26/30 S	BOMBAY	26/30 C	DJAKARTA	26/30 S	DUBAI	30/39 S	HANOI	27/33 P	HONGKONG	27/30 S	JERUSALEM	25/34 S	NEW DEHLI	26/33 P	PEKIN	29/36 P	SEOUL	24/29 S	SINGAPOUR	26/29 P	SYDNEY	6/14 S	TOKYO	26/31 C
--------------	---------	---------	----------	---------	--------	---------	----------	---------	-------	---------	-------	---------	----------	---------	-----------	---------	-----------	---------	-------	---------	-------	---------	-----------	---------	--------	--------	-------	---------



Sur les plages

Le 26 juillet 2000 vers 12 heures

Des côtes de la Manche aux côtes vendéennes et charentaises le ciel sera très chargé avec des nuages parfois porteurs de pluie. Sur les côtes de l'Aquitaine, nuages et belles éclaircies se partageront le ciel. Sur le pourtour méditerranéen le soleil brillera largement.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 178

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTELEMENT

I. La science en toute liberté avec Alfred. - II. A manier avec précaution. Entente dans les affaires. - III. Ses cordes avaient l'âme sensible. - IV. Bien situé. A descendre avec modération. Sa production est à boire avec modération. - V. Prises de bec. Interjection. Donne le départ. - VI. Changeant. Sans effets. - VII. Examiné une nouvelle fois. Le long des routes... ou évite de prendre la route. Métal précieux. - VIII. Glucide. Relance l'action. - IX. Exclut. En France. -

X. Causas du chagrin. Manifestât sa mauvaise humeur.

VERTICALEMENT

1. Triste en société, il n'est pas du genre à se brûler. - 2. Il y en a plein le journal. - 3. Difforme. Protections en façade. - 4. Pour faire le plein de bon mots. Son coup est fatal. Patron en Normandie. - 5. Facilite les relations internationales. Un peu de rillettes. - 6. Demande d'explication. Pour que le coût ne vous laisse pas coi. - 7. Possessif. Facilement donné. - 8. N'a tou-

jours pas disparu, ni à l'Est ni à l'Ouest. - 9. Non conforme. - 10. Relatif ou interrogatif. Négation. - 11. Etats-Unis en VO. Ouvre la seconde partie du dictionnaire. Fit plus petit. - 12. D'un souffle, il sanctionne le trop-plein.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 177

HORIZONTELEMENT

I. Renflouement. - II. Ecurie. Nardar. - III. Vacarme. Réva. - IV. Allié. Cie. RN. - V. Nues. Plonges. - VI. Cru. Slang. SF. - VII. Hésitation. - VIII. As. Rotes. OMS. - IX. Ai. Oral. Ue. - X. Dessinateurs.

VERTICALEMENT

1. Revanchard. - 2. Ecalures. - 3. Nucléus. As. - 4. Frais. Iris. - 5. Lire. STO. - 6. Oem. Platon. - 7. Eclatera. - 8. En. Ionisât. - 9. Marango. Le. - 10. Ede. Nô. - 11. Navrés. Mur. - 12. Transfuses.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1903

UN SUPERBE DÉBLOCAGE

Cette donne a permis une victoire des Etats-Unis dans l'épreuve féminine de la Marlboro Cup, à Pékin. La championne américaine Juanita Chambers, qui jouait contre les Egyptiennes, a réussi, grâce à son entame, à faire chuter le contrat de « 1 SA ». Au début, cachez les mains d'Est et de Sud.

Ann : E. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Chambers	X...	Deas	Y...
-	-	1 ♣	1 ♣
1 ♠	1 ♠	1 ♠	1 SA...

Juanita Chambers ayant attaqué le 8 de Carreau, comment et pourquoi a-t-elle réussi à faire chuter le contrat de UN SANS ATOUT ?

Réponse

Pourquoi a-t-elle entamé le 8 de Carreau ? En général, elle attaque en quatrième meilleure, mais d'après les enchères elle a pensé que le Roi de Cœur se trouvait en Sud dans sa couleur d'intervention qui devait être quatrième. Pour entamer, il fallait alors opter pour la couleur verte (Carreau); Juanita a joué le 8 de Carreau, qui semblait plus décourageant que le 6. Ainsi, il inciterait sa partenaire, si elle prenait la main, à rejouer Cœur dans sa fourchette.

Ce fut alors la bonne décision : Est prit le Roi de Carreau et contre-attaqua Cœur pour le 3 de Sud et le Valet d'Ouest qui joua l'As puis le 10 de Carreau et retrouva sa partenaire avec le 6 de Carreau. Est mit le 7 de Carreau et revint à Cœur pour la Dame d'Ouest. Ensuite, l'As de Cœur permit aux Américaines d'encaisser la levée de chute.

Sans ce déblocage du 8 de Carreau, Sud aurait pu réaliser sept levées dans les couleurs noires.

UN CHELEM OPTIMISTE

Un lecteur de Lyon, J.-P. Nobécourt, nous a envoyé cette donne en 1999. « Je vous transmets, dit-il,

ce coup amusant joué en tournoi par paires dans un petit club de la Manche », ajoutant : « Les enchères ne sont pas un modèle du genre. » Au début, cachez les mains d'Est-Ouest et mettez-vous en Sud.

♠ A 10 4
♥ RV
♦ 7 6 5 4
♣ AR 7 5

♠ 9 8 3 2
♥ 9 4 3 2
♦ 3
♣ V 10 9 8

N	♠ DV 7 6
O	♥ 8 7 6
E	♦ AD 10 9
S	♣ 4 3

♠ R 5
♥ AD 10 5
♦ RV 8 2
♣ D 6 2

Ann : S. don. Tous vuln.

Nord	Est	Sud	Ouest
-	-	1 ♦	1 ♠
2 ♣	1 ♠	2 SA	1 ♠
3 ♣	1 ♠	3 SA	1 ♠
4 ♣ (1)	1 ♠	4 ♦ (1)	1 ♠
4 SA (2)	1 ♠	5 ♦ (3)	1 ♠
6 SA	1 ♠	1 ♠	1 ♠

Ouest ayant entamé le Valet de Trèfle, comment Sud a-t-il joué pour essayer de gagner SIX SANS ATOUT ?

Note sur les enchères
(1) Arrêt - (2) Blackwood - (3) 1 ou 4 As.

Philippe Brugnion

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corro
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

L'ÉTÉ FESTIVAL

Depuis dix-huit ans, le chef d'orchestre Philippe Herreweghe règne sans faiblir sur les Académies musicales de Saintes (Charente-Maritime), défendant avec vigueur le répertoire baroque et pré-classique. Ainsi a-t-il donné cette année, à la tête de son Collegium Vocale de Gand, une version déjà mémorable de *La Passion selon saint Matthieu*, de Jean-Sébastien Bach. Dans un entretien au Monde, il explique son ambition pour le festival de Saintes : consacrer un tiers de son activité à la musique baroque, un tiers au répertoire romantique et un tiers à la musique contemporaine. Autre lieu, autre musique, mais la même convivialité. A Nyon, sur les rives suisses du Lac Léman, le Paléo Festival a commencé de recevoir les 220 000 mélomanes attendus pour l'édition 2000. Louise Attaque, Zebda, les Rita, Beck, Muse, Pierre Perret ou Patrick Bruel vont se succéder pour ce rendez-vous sans préjugés ni barrières. Une définition peut-être acceptable d'Uzeste musical, le festival gascon de la Compagnie Lubat, dont la vingt-troisième édition se résumera à des stages et à des débats, tous les concerts étant annulés après la baisse des subventions d'une manifestation pourtant indispensable.

VOILÀ un portrait qui commence mal. Louis Deledicq, directeur de la fondation Dubuffet depuis novembre 1997, se demande pourquoi parler de lui.

PORTRAIT

Directeur de la fondation Dubuffet, il se cache derrière ses souvenirs et ses amis

Certes, il y a bien cette superbe exposition de L'Hourloupe, à Montélimar, dans un château où les personnalités de Dubuffet semblent monter la garde, « mais c'est Frédéric Jaeger qui a fait l'accrochage. C'est lui, la mémoire de la fondation, il y travaille depuis douze ans. Et il y a Sophie Weibel qui a rédigé le catalogue raisonné des gravures de Dubuffet [éditions Beaudoin Lebon, 1991]. Il ne faut pas les oublier. »

Il ne faut pas les oublier : durant l'entretien, Deledicq va citer assez de noms pour remplir une page du Monde. Une seule omission, lui-même. Lorsqu'on le lui fait remarquer, l'œil de faune s'élargit, le sourcil se lève, le sourire se fait peaud : « Qu'est-ce que je peux dire de moi ? J'existe à travers tous ces

gens. Ils m'ont aidé, je les ai aimés, et je me suis extrêmement amusé. »

Pour Louis Deledicq, né le 13 janvier 1939 à Marq-en-Barœul, la rigolade commence avant sa vingtième année : « A la galerie Léon-Renaud à Roubaix, à la galerie Nord de Lille, on voyait Dodeigne et Eugène Leroy. Marcel Evraud organisait des expositions de Dubuffet. En Belgique aussi, il y avait des collections étonnantes. » Deledicq fait ses premières armes en 1958, puis rencontre Bernard Anthonioz, le chef du service de la création artistique, imaginé par Malraux (Le Monde du 22 novembre 1999) : « Il voulait créer des centres d'art en province. Mais il n'avait pas d'argent, et il fallait se débrouiller. J'ai trouvé un lieu, les communs du château d'Ancy-le-Franc. Je suis allé voir le châtelain, et je lui ai proposé de les remettre en état et d'y organiser des expositions. Il a accepté. J'ai reçu une aide formidable des villageois : les enfants de l'école grattaient la vieille peinture ; Popo le bègue, le cantonnier, m'a aidé à redresser les cheminées. Pour le transport des œuvres, le curé prenait son vieux tub Citroën et on faisait la route de nuit. »

C'est ainsi que des pastels de Liotard, des dessins de Proust, des tableaux de Lam, d'Ernst, de Balthus, de Riopelle traversaient nui-



D.R.

tamment la campagne bourgeoise, pour être accrochés, à l'aube, sur les murs du centre d'art. Le soir, vernissage et dîner – de ceux qui concluent les aventures d'Astérix – chez le charpentier du bourg. Car le succès d'Ancy-le-Franc, selon Deledicq, c'est d'abord la formidable implication des habitants, comme ce boucher fasciné par l'œuvre de Bellmer. C'est aussi la générosité des artistes, des collectionneurs, des galeristes. Là aussi, Deledicq égrène des noms, des souvenirs : « J'étais un petit jeune, j'allais les voir en tremblant pour leur emprunter des

tableaux, et ils étaient formidables de gentillesse et de disponibilité. J'ai été ainsi chaperonné par des gens de la stature de René Drouin, les frères Loeb, Pierre Bettencourt, Blaise Gauthier, Daniel Cordier, qui étaient des vraies personnalités, attentives. »

En 1984, il crée le Centre d'art de Tanlay, qui ouvre avec des dessins de Giacometti, auxquels succèdent ceux de Matisse. « Grâce à James Lord, grâce à Duthuit... Et lui ? « J'ai fait comme eux. J'ai choisi mon camp, du côté des artistes. Ils ont changé ma vie. Ce sont les créateurs qui font avancer l'humanité, pas les politiques. Les conservateurs de cette génération, les Barré, Bozo, Pacquement, Prat ou Viatte, étaient de très grands artisans, qui vouent un respect formidable aux artistes, lesquels peuvent les faire passer par un trou de souris : l'essentiel est que l'œuvre soit bien montrée. » Une espèce en voie de disparition.

Harry Bellet

★ Exposition L'Hourloupe, château des Adhémar, 26200 Montélimar. Tél. : 04-75-00-62-30. Tous les jours de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Juqu'au 17 septembre. Fondation Dubuffet, 137, rue de Sèvres, Paris 7^e. Tél. : 01-47-34-12-63.

HORS CHAMP

■ JAZZ : environ 17 600 spectateurs payants ont assisté pendant dix jours à la 40^e édition du festival Jazz à Juan qui a pris fin le 24 juillet, « soit une baisse d'à peu près un millier d'auditeurs » par rapport à 1999, a déclaré le directeur artistique de la manifestation, Victor Lévy-Perrault. « Le public est quand même venu nombreux, et cette baisse relative de fréquentation vient du fait qu'en 1999, pour le concert du bluesman Ben Harper, nous avions enlevé les sièges du parterre de la piste Gould et accueilli près de 4 300 personnes », a-t-il expliqué à l'AFP. Les concerts de Keith Jarrett et Ray Charles ont eu le plus de succès, devant ceux de B. B. King et de Sonny Rollins (Le Monde du 25 juillet).

■ HUMOUR : la 18^e édition du festival d'humour Juste pour rire de Montréal et son pendant anglophone, Just for Laughs, ont attiré 1,2 million de spectateurs en extérieur et plus de 300 000 dans les salles, annoncent les organisateurs. Le festival, qui est aussi le plus gros marché de l'humour au monde, a fermé ses portes officiellement le 23 juillet, alors que les représentations de plusieurs spectacles continuent jusqu'en août. Selon Gilbert Rozon, président du Festival, « c'est une deuxième belle année », après une 17^e édition où le site avait déjà été fréquenté par plus d'un million de festivaliers. – (AFP)

La passion de Bach selon Philippe Herreweghe et le Collegium Vocale

Saintes/Musique. Dans la splendide abbaye aux Dames, le festival marqué par l'interprétation mémorable de la « Passion selon saint Matthieu »

ACADÉMIES MUSICALES DE SAINTES. JEAN RICHAFORT. Motets, chansons et *Requiem*. Huelgas Ensemble ; Paul Van Nevel (direction). Polyphonies dans les couvents féminins du centre de l'Italie. Ensemble Mala Punica ; Pedro Memelsdorff (flûte et direction). BACH : *Passion selon saint Matthieu*. *Matthaus Passion BWV 244*. Sybilla Rubens (soprano), Ingeborg Danz (alto), Christoph Prégardien (ténor), Sebastian Noack (basse), Michael Volle (baryton). Collegium Vocale de Gand, Chœur d'enfants de l'Atelier choral régional ; Philippe Herreweghe (direction). Abbaye aux Dames, Saintes (17), les 21, 22 et 23 juillet.

SAINTES

de notre envoyée spéciale

Vendredi 21 juillet, 18 heures, arrivée à Saintes. Plaisir de humer le vent chaud qui vient de la mer, d'apercevoir le soleil traversant l'arc de Germanicus, de revoir la ville aux tourterelles. S'asseoir enfin en face de l'abbaye aux Dames, à la terrasse du Bistrot des Amis du festival qui sert cette bière blanche (avec rondelles de citron) venue tout droit de Belgique. On s'informe : tout va bien, la barre du million de francs de recettes a d'ores et déjà été franchie ; le taux de fréquentation menace d'exploser – il est passé de 57 % en 1999 à 76 % cette année, cela, sans effet « année Bach 2000 » ! Le festival peut fêter joyeusement les dix-huit ans du règne de Sir Philippe Herreweghe (lequel vient d'être anobli en ce jour de la Fête nationale belge).

Mais foin des grands établissements ! Un autre vent circule, qui parle de prodige : celui du récital Schubert donné la veille au soir par Christoph Prégardien – terrifiant voyage de l'âme, errance et déshérence. Le mot d'« historique » est sur toutes les lèvres. Et dire qu'il faudra attendre deux jours et la *Saint Matthieu*, point d'orgue du festival, pour entendre le ténor miraculeux en évangéliste.

« TRU TRU TRUT, IL FAULT BOIRE »

Rassérénons-nous : ce soir, Paul Van Nevel et son Huelgas Ensemble ont concocté un concert entièrement consacré pour la première fois à Jean Richafort (1480-1547). Compositeur franco-flamand oublié jusqu'aujourd'hui mais qui connut une célébrité telle que Ronsard le mentionne, dans la dédicace de son livre, *Les Meslanges*, comme l'un des meilleurs compositeurs de son temps et disciple de Josquin des Prés. Ajoutons qu'il représente la tradition flamande la plus sévère du contrepunt. En première partie, motets et chansons : comme d'habitude avec Van Nevel, tout n'est que suavité, rondeur et circonférence.

Rondeur des timbres, des articulations, respiration fluide, circonférence d'un monde en vase clos, polyphonie sur coussin d'air. De la finesse, un travail d'orfèvre et, quel que soit le nombre de voix en présence, la sensation d'une même et seule bouche.

Ne vous chaille, mon cœur : cinq voix comme un seul homme, des suavités dolentes à incliner les têtes ; puis, un magnifique *Salve Regina* rond, puissant et ciselé. Mais pourquoi diable faut-il que *Qui est celui qui a dit mal du con ou Tru tru trut, il faut boire* gardent eux aussi ces allures sévères et ces airs graves ? Cette évocation libertine et bachique aurait mérité un peu moins d'exaltation mystique et un peu plus de débraillage. D'autant que le *Requiem in memoriam Josquin Desprez* qui allait suivre requit toute notre concentration : du grand art..., un rien trop impeccable peut-être.

Le lendemain, même lieu, même heure : Pedro Memelsdorff et son ensemble Mala Punica, lesquels ont convié in extremis les « nonnes polyphonistes » de la fin du Trecento – l'indisponibilité du ténor Gianluca Ferrarini ayant obligé à un changement complet de programme. On ne s'en plaindra pas tant les musiques des *Mirandae Puellae*, qui couvaient dans les couvents féminins au centre de l'Italie, sont une fontaine de fraîcheur et de folie ornementale. Couleurs, joliesse, frémissements : une transcription jubilatoire de la relation au divin vécue



PHILIPPE CONTIER

L'abbaye aux Dames, typique de l'art roman local, accueille de nombreux concerts du festival.

sans hystérie. La grâce dans tous les sens du terme. Dès le *Benedicamus domino* joué à l'orgue, le ton est donné : virtuose et coloré. Il faudrait tout citer, de l'*Alleluja Franciscus pauper* qui comble de richesses célestes le *poverello* d'Assise, de la volubilité que met Ciconia à célébrer la soumission de Padoue aux splen-

deurs vénitienes (*Venicie, mundi splendor*).

Que ce soit dans le liturgique ou le paraliturgique des motets, les voix sont pures et belles, et excellent dans le péril de l'ornementation comme dans l'expression individuelle, pour mieux se fondre dans la polyphonie. L'ensemble instru-

mental, calqué sur ceux fournis par l'iconographie padouane (vièles, flûtes, harpe, trompette à coulisse et le binôme orgue-carillon), donnera sa pleine mesure dans le morceau final : un *Benedicamus Domino* venu du couvent de Santa Giustina conçu comme une véritable danse avec son motif populaire de chaconne,

Philippe Herreweghe, directeur artistique des Académies musicales de Saintes

« Je suis anti-Disneyland, anti-Pavarotti et anti-business de la culture »

SAINTES

de notre envoyée spéciale

« Vous avez fait partie de la seconde génération pionnière en matière de musique baroque. Qu'est-ce qui a changé aujourd'hui dans l'appréhension de cette musique par les jeunes interprètes ?

– Ils ont perdu le goût de l'expérimentation. Force est de constater qu'il n'y a pas de véritable relève, que ce soit au niveau de la recherche du répertoire, de la réflexion esthétique ou des considérations stylistiques. A mon époque, toutes ces musiques étaient marginales, en dehors des circuits d'argent. Avec le Collegium vocale de Gand, nous avons répété pendant dix ans sans être payés. Il n'y avait pas d'enseignement et cela favorisait l'esprit d'entreprise. Aujourd'hui, on peut prendre pratiquement partout des cours de violoncelle baroque... Le problème, c'est que la nécessité n'est plus toujours là. La musique baroque est devenue un « créneau ». Les jeunes sont moins attirés par les grands orchestres aux structures lourdes, ils

préfèrent des groupes jeunes, dynamiques, qui voyagent.

– Certains fustigent vos engagements dans le répertoire romantique.

– Si je donne parfois l'impression d'être passé à autre chose, c'est qu'entre Telemann et Bruckner, je n'ai pas d'hésitation. En ce qui concerne la musique baroque, je pense avoir défini un style, mon style, et je le défendrai jusqu'au bout. La preuve, je continue à jouer Bach, ce grand compositeur contemporain inconnu, et nous avons l'insigne honneur d'avoir été choisis pour interpréter la *Saint-Mathieu* à Saint-Thomas de Leipzig à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Bach dans quelques jours. Nous jouerons à la tribune même où il se tenait.

– Mais j'ai aussi envie de conquérir le répertoire romantique. Depuis quelques années, j'ai joué tout Beethoven, Schumann, Brahms, Bruckner... Je suis convaincu que le XIX^e siècle sur instruments d'époque est une avancée irréversible. De même qu'il n'y a pas qu'une seule façon de jouer Bach, que clavecin et

piano coexistent en bonne entente. Un jour, ce sera la même chose pour Schumann ou Bruckner.

– On aurait pu logiquement penser que votre programmation 2000 à Saintes ferait la part belle à Bach, or il n'en est rien...

– L'année Bach, on l'a snobée. Il y a trop de festivals de musique ancienne. Mon rôle en tant que directeur artistique est de contribuer au développement de la qualité de la vie, donc de la culture. Aider à redécouvrir la musique ancienne, c'est fait ; il faut aller plus loin. La mission de ce festival étant devenue caduque, il a donc fallu lui prescrire d'autres missions. Ce que nous avons fait pour la musique baroque, il faut maintenant le faire pour le répertoire de la Renaissance et du Moyen Âge.

– C'est donc l'esprit qui veille sur les Académies de Saintes ?

– A Saintes comme ailleurs, je suis anti-Disneyland, anti-Pavarotti et anti-business de la culture. Je veux un public de la partition et le rêve serait de conquérir ou de former un public de la partition inconnue. J'aimerais élaborer des programmes

dont le contenu ne serait pas connu mais où le public viendrait par pur esprit de découverte. Je souhaite aussi conserver ce contexte à taille humaine. Par ailleurs, je me réjouis d'avoir joué un rôle dans la décision de Jean-Pierre Raffarin de doter Poitiers d'un théâtre de 900 places mais surtout d'une vraie salle de concert de 1 200 places dès 2003.

– Et Saintes, l'année prochaine ?

– Je voudrais développer l'aspect thématique des Académies tout en respectant la règle des trois tiers (un tiers musique ancienne, un tiers musique romantique, un tiers création contemporaine). L'année prochaine, j'aimerais centrer mon travail sur la Hollande où fleurit une musique contemporaine de grande qualité ; l'année d'après je pense au Japon puis aux pays de l'Est. Il s'agira aussi d'aborder les choses dans leur globalité (littérature, musique, arts plastiques, gastronomie...) car je suis convaincu qu'il y a un public pour cela. »

Propos recueillis par Marie-Aude Roux

M.-A. R.

UNE SEMAINE AVEC PAUL VAN NEVEL

PAR PHILIPPE GONTIER

« Chez Amédée », Louvain, 1 heure du matin : le silence du vivant, la suite est de Bach.

Paul van Nevel est fondateur et chef de l'ensemble Huelgas. Il se consacre essentiellement aux musiques du Moyen Age et de la Renaissance, à partir de leurs sources. Son interprétation intègre l'esprit de l'époque à laquelle l'œuvre fut écrite. Il prépare un ouvrage sur les compositeurs franco-flamands du nord de la France aux XV^e et XVI^e siècles. Paul van Nevel est aussi un amateur de cigares reconnu.



Le Paléo, parc d'attractions musicales multiples

Nyon/Musique. Eclectisme et convivialité assurent, depuis près de vingt-cinq ans, le succès de ce rendez-vous annuel sur les bords du lac Léman

PALÉO FESTIVAL, Nyon, le 25 juillet. Tél. : 00-41-22-365-11-00. Prochains concerts : Oasis, Les Rita Mitsouko, I13 (le 26) ; Buena Vista Social Club, Orishas, Stephan Eicher (le 27) ; The Cranberries, Compay Segundo, Lenine, Autour de Lucie (le 28) ; Pierre Perret, Beck, Muse (le 29) ; William Sheller, Patrick Bruel, Danyel Waro (le 30).

NYON (Suisse)

de notre envoyé spécial

Depuis deux-trois ans, la France s'est découvert une passion pour le festival des Vieilles Charrues à Carhaix (*Le Monde* du 23 juillet), ses principes d'éclectisme et de convivialité. En Suisse, la même formule assure, depuis près d'un quart de siècle, la triomphe du Paléo Festival de Nyon. Là où l'organisation de l'événement breton paraît encore un peu fruste, la paisible bourgade du canton de Vaud a eu le temps d'élaborer une impressionnante mécanique de précision. Sur l'immense prairie où circuleront près de 220 000 personnes accueillies, du 25 au 30 juillet, par plus de 3 000 bénévoles, des urbanistes ont réfléchi à la disposition des six scènes et chapiteaux qui abritent les concerts, à leur forme, à leur

décor et aux multiples zones de repos et de restauration qui rythment les parcours des spectateurs.

En franchissant l'entrée du festival, on a l'impression de pénétrer dans un parc d'attractions. Les « manèges » musicaux du lieu ne procurent pas, en général, de sensations trop extrêmes, mais plutôt les émotions douces qu'on recherche en famille. Pour fêter sa vingt-cinquième édition, le festival avait programmé vingt-cinq « surprises » le jour de son inauguration. A l'image de l'habituelle direction artistique du Paléo et à cause des contraintes de la conjoncture (impossible, par exemple d'obtenir Neil Young ou Patti Smith), rien de très spectaculaire, mais du fidèle, de la variété, du joliment exotique.

Les Britanniques de Morcheeba étaient les seuls représentants anglo-saxons de ce premier jour. Comme si le festival se souvenait que, après avoir débuté comme un rassemblement folk, il avait défendu la chanson francophone et les « musiques du monde ». Les artistes suisses se montrèrent souvent les plus audacieux, comme Polar, chanteur habituellement accompagné d'une guitare, reconverti aux machines le temps de Polatronic, projet expérimental et rêveur ; comme aussi

le contrebassiste Mich Gerber et ses performances physiques et sonores à la lisière du rock et du jazz délétaire. A part cela, la beauté lisse de l'Israélienne Noa, rejointe par les Corses de I Muvrini, la gouaille de plus en plus dérailante de Renaud, l'entraîn inventif de M.

ACCUEIL HORS PAIR

Déambulant dans des coulisses aux dimensions d'un vrai village, Gaëtan Roussel, chanteur de Louise Attaque, confiait son attachement au festival vaudois. « Avec les Vieilles Charrues, le Paléo est le festival le plus convivial que nous connaissons. L'accueil qui est fait aux artistes n'a sans doute pas d'équivalent ». Cet été, Louise Attaque a choisi de promener une espèce de festival itinérant, dont le groupe parisien a composé les plateaux avec ses protégés (tels Flor del Fango ou Mickey 3D) ou des formations amies. Les musiciens ont reproduit en partie ce principe fraternel sur la grande scène du Paléo. C'est d'abord seuls qu'ils emballent leurs fans. Tout en nerf et voix gutturales, ils ont appris à mieux moduler leur énergie pour des shows moins linéaires. Repris en chœur, les titres du premier album et de son successeur, *Comme on a dit*, sautillent

sur une corde raide, annoncent des chansons à boire – un vin amer.

L'orage gronde ; sous la pluie battante, le cœur dansant de la foule exhale des nuages de vapeur. Des potes les rejoignent... Daniel et Philippe, respectivement ancien guitariste et percussionniste de la Mano Negra, officient aujourd'hui avec Flor del Fango. Miossec qui, après avoir chanté Gainsbourg avec George Duke il y a quelques jours au Montreux Jazz Festival, se retrouve au bord du Léman pour une reprise d'un de ses morceaux, *Le Cul par terre*, accompagné par ceux qu'il vient de mettre en scène dans un clip (*Pour un oui, pour un non*). Zebda, enfin, qui occupait la même scène une heure avant, et qui célèbre la persévérance et les métrages d'un certain rock français. Chacun des groupes gagne à se fréquenter. Sur le festif *Sidi H'bib*, les Toulousains profitent de la tension propre au violon et aux rythmes pète-sec de Louise Attaque. Dans *Du Nord au Sud* et *Le Bruit et l'Odor*, magnifiques de retenue, les Parisiens trouvent, grâce à Zebda, la souplesse et la sensualité qui leur manquaient.

Stéphane Davet

Nous sommes tous des Indiens

Avignon/Théâtre. Une nouvelle production exceptionnelle de la troupe belge Victoria

TOUS DES INDIENS, conception, texte, mise en scène d'Arne Sierens et Alain Platel. Cour du lycée Saint-Joseph. Tél. : 04-90-14-14-14. 120 F et 140 F (18,29 € et 21,34 €). Durée : 1 h 30. Jusqu'au 28 juillet.

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Le terme de « sous-prolétaires », par lequel étaient définies les personnes se trouvant au-dessous d'un degré concevable de paupérisme, n'est plus d'usage aujourd'hui. Nous disons « les plus démunis », « les plus économiquement faibles ». Ce n'est pas une litote, mais presque. Et ce n'est pas seulement par absence de sincérité : la situation matérielle des démunis absolus n'est plus la même. Les tanières, en centre-ville, où l'on se terrait dans le noir sur des déchirures de haillons, sur des épilures et même des excréments, l'un des membres du groupe s'en allant la nuit dehors à la recherche de déchets d'usines alimentaires ou de marchés, ces refuges hors monde dans quoi ne pénétrait que la brigade des mineurs parce qu'une directrice d'école lui avait signalé l'absence prolongée d'un enfant, tout cela n'a pas disparu mais est devenu l'exception.

Le manque d'argent est presque le même. « La faim regarde par la fenêtre du travailleur, mais elle n'ose pas entrer », disait Benjamin Franklin. Chez le chômeur, chez le RMiste, elle entre. Mais les immeubles à taudis ont été presque tous rasés et les occupants relogés, nous savons au prix de quels problèmes, dans des ensembles de la périphérie, avec portes et fenêtres, ou parfois dans des pavillons, comme les « Indiens » que met en scène la Compagnie Victoria – ce sont des Belges, de Gand. Quoi de plus scabreux, quoi de plus risqué, que de simuler au théâtre des êtres humains dans cet excès de détresse ? Ces artistes belges l'ont mené à bien, et c'est très beau. A cette fin, ils ont pris appui, disons, sur deux lignes de force.

La première des deux est simplement « humaine ». C'est, dans le naufrage de ces vies-là, le bras de secours de la mère. De la mère de famille. Il était là aussi, empêchant la mort ou la folie de passer, dans les taudis noirs d'autrefois. Le père, lui, est souvent absent, mort, parti, hospitalisé, ou bien, plus d'une fois – et c'est un désordre de la justice – en prison. Mais l'amour de la mère pour ses enfants, l'amour des enfants pour leur mère, même s'il déraile parfois dans cet enfer vers des cris ou même vers des coups, est le chaud, le feu, le courant, qui aide les parias à survivre. Sans que cette

énergie cruciale de l'amour mère-enfants soit le moins du monde soulignée, au crayon rouge, par les auteurs belges de ces *Indiens*, c'est elle qui anime, qui était, qui « certifie » cette heure de théâtre en principe anormale. L'actrice qui joue la mère y est pour beaucoup. D'une présence souveraine, elle a, dans le papillon-programme, le seul nom propre de Vanessa.

La seconde des deux lignes de force est un choix qui peut surprendre : nos exclus de la vie sociale, nos « Indiens », se fauflent entre danse et acrobatie. Ils ont leur conscience, puisqu'ils sont vivants. Et les acteurs, de par leur travail, savent, mais nous autres, pékins, ne savons peut-être pas assez que chacun de nos élans de conscience, de nos chutes ou de nos pauses ou de nos doutes de conscience, s'accompagne aussitôt, instinctivement, d'une attitude, d'un geste, d'une expression, d'un signe.

Quoi de plus risqué que de simuler au théâtre des êtres humains dans cet excès de détresse ?

L'art admirable de ces auteurs et acteurs belges est de leur avoir inventé une gestuelle imaginaire, osons dire une gestuelle poétique (songeons à la poésie d'un Hölderlin, par exemple). Posant, en points de référence, les gestes particuliers d'une fillette aveugle, et ceux, tendus, contorsionnés, irréguliers, d'un garçon atteint d'une apparence d'autisme, les auteurs-metteurs en scène de *Tous des Indiens* nous font assister à une contre-danse, une paracrobatie, d'êtres exacerbés qui grimpent sur les toits, se jettent par les fenêtres, s'accrochent l'un à l'autre, vomissent, enjambent, s'élancent, planent, hurlant sur fond d'airs d'opéras ou de techno à fond la caisse, sauf si la mère, d'un seul doigt, impose silence, parce que quelqu'un, d'un hôpital, téléphone.

Il y a eu, à plusieurs reprises ces temps-ci, de mauvaises nouvelles de Belgique qui, comme souvent dans les médias, faisaient tache d'encre ou de sang. C'est un vrai bonheur, une vraie émotion, de voir ici des artistes de la Belgique nous faire ce grand salut de cœur et de beauté.

Michel Cournot

L'assurance tranquille du pianiste américain Bill Carrothers

Montpellier/Jazz. La section jazz s'est ouverte malgré les orages et la pluie

FESTIVAL DE RADIO-FRANCE ET MONTPELLIER. Tél. : 04-67-02-02-01. Entrée libre. Bill Carrothers Trio, le 25 juillet, Le Corum, salle Pasteur, Montpellier. Prochains concerts de jazz : le quartette de Christian Brazier avec André Jaume (le 28), cour Sébastien-Bourdon, 22 heures.

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

La décision d'annuler le concert d'Hervé Bourde et Karim Touré a été prise quelques minutes avant 22 heures. Comme la plupart des concerts des programmes jazz et musiques du monde du Festival de Radio-France et Montpellier, il était prévu en plein air. Derrière les grilles de la cour Sébastien-Bourdon, dans le centre historique de Montpellier, une jeune fille dépitée lève les yeux vers le ciel plombé, traîne d'un orage arrivé sur la ville en début de soirée, le 25 juillet. Observatrice : « Mais il ne pleut plus. » Rien n'est moins sûr. Serviable : « On va aider à es-

suyer les chaises. » Mais il faudrait aussi éponger la scène, réinstaller un piano parfaitement accordé, protéger des câbles électriques... Pragmatique : « Sur le programme, il y a écrit "Hervé Bourde, saxophones, et Karim Touré, percussions". Ils peuvent jouer acoustique. » Mais le duo a aussi l'usage d'un grand piano – qu'une goutte mettrait en péril –, d'un clavier et d'un peu d'électronique. Incrédule finalement : « Et il n'y a pas d'autres endroits ? » Non. Pas de repli. Trouver une salle à la dernière minute nécessiterait personnels et aménagements.

NI SURCHARGE NI ÉPATE

Suggérons d'ajouter au parc des salles du festival un lieu qui ne serait utilisé que pour les quelques mauvaises surprises orageuses... Aujourd'hui, ça fait un peu désordre. Dommage ! Dommage pour la belle amitié de musiciens qui unit depuis dix ans Bourde et Touré (un disque devrait paraître à l'automne). Dommage que les quelques minutes entendues en coulisse, flûte et senza, n'aient pu s'étendre, Orient, Afrique, jazz,

improvisation intimement mêlés, musique en liberté formelle, soucieuse de dire sa simplicité mélodique – le plus sûr cheminement vers l'imaginaire. Avant Bourde et Touré, le festival, dont la programmation jazz a été confiée par le directeur René Koering à Xavier Prévost, recevait le trio du pianiste américain Bill Carrothers, au Corum, salle Pasteur. D'abord seul durant une vingtaine de minutes, Bill Carrothers joue des airs du temps de la guerre de Sécession. En teintes grises et bleues, ce sont des évocations de batailles perdues ou gagnées, des nostalgies de Vieux Sud, la grandeur de Lincoln. Ce sont des blues inscrits dans l'Histoire que le pianiste, né à Minneapolis en 1964, aime mettre à son répertoire, comme une mémoire de temps anciens qui répondrait à ses propres compositions de jeune enchanteur.

D'autres thèmes sont joués en trio avec le contrebassiste Nicolas Thys et le batteur Dré Pallemmaerts, deux Belges solides, pointus. Avec leur allure d'étudiants quelconques, ces trois-là n'ont l'air de

rien. Mais quel groupe ! Quelle envie de jouer, de profiter du moindre espace sans pour autant en mettre trop pour les yeux et les oreilles. Pas de surcharge dans les solos, pas de volonté d'épate mais, bien au contraire, la recherche de l'économie, du geste le plus adéquat, pour que les rares déferlantes soient autant de relances.

On se laisse glisser vers les tendresses de *Water Babies*, un thème de Wayne Shorter que les apprentis du jazz devraient plus souvent explorer. Il y a aussi cet étirement délicat dans *Ballad of Billy Milwaukee*, de Carrothers, et cette valse sans titre, dans la manière parfois cauchemardesque des musiques de cirque, qui pourrait rappeler Thelonious Monk, quand il cherchait dans le dépouillement la note la plus belle et ne voulait pas s'en détacher.

Tout est là. Le jeu du corps en accord avec la musique, des murmures qui soulignent une envolée. Cette assurance tranquille a un bel avenir.

Sylvain Siclier

La Compagnie Lubat est contrainte d'annuler la 23^e édition du festival Uzeste Musical

Uzeste/Musique. Si les stages sont maintenus en août, les concerts ne peuvent l'être, faute de moyens

Les efforts de la Compagnie Lubat n'auront pas suffi pour maintenir le festival après la réduction de 25 % de la subvention du conseil général de

Gironde en 1999. La 23^e Hestejada de las Arts d'Uzeste Musical n'aura pas lieu. Bernard Lubat veut faire réfléchir les élus sur « les questions

que l'on pose en l'air depuis vingt-cinq ans : c'est où, l'art, dans la cité ? Après le boulot ? Contre la mort ? Pour consoler ? Pour consommer ? ».

LA COMPAGNIE LUBAT de Gasconha annule son festival : la 23^e Hestejada de las Arts d'Uzeste Musical qui devait se tenir du 11 au 20 août dans le village d'Uzeste (Gironde). Ce festival, bien connu du public, n'est en fait que la deuxième partie de l'Été d'Uzeste Musical, lui-même quatrième volet de sa politique culturelle ainsi définie : « Les Manifestivités d'Uzeste Musical, c'est toute l'année. » En conséquence, la première partie dudit Été, stages, séjours et nuits manifestives — du 6 au 10 août — est maintenue sous son programme « Les Imaginations éducatives de la Compagnie Lubat » (cent cinquante inscrits).

L'origine d'Uzeste, depuis vingt-cinq ans, il y a Lubat — Lubat de retour au pays, musicien dont la carrière porte les noms de Stan Getz, Solal, Eddy Louiss, Berio, Diego Masson, Max Roach, Shepp, Portal, Troubadour des mailloches (batterie, percussions, vibratophone, piano, mélodica), voyou de campagne, agitateur, activiste et poète. Et clown communaliste. Autour de lui, les soutiers de la compagnie se sont rendus célèbres : Patrick Auzier, ar-

tificier, André Minvielle, mécano verbal, Laure Duthilleul, déjà connue comme comédienne, pas comme improvisatrice et administratrice, plus une nébuleuse de compagnons de route (Corneloup, Manciet, Benedetto, le conteur Martinez, Serge Pey, Gudin la science, etc.).

UN POINT DE CONVERGENCE

En jonglant, « Uzeste Musical » pourrait se faire encore une fois, au risque de la Compagnie. En 1999, le conseil général réduit sa subvention de 25 %. La question n'est même plus là. Lubat et toute la troupe se produisent à droite et à gauche, pour réinjecter ce qu'ils gagnent dans Uzeste Musical. Ils peuvent doubler la mise. Ce serait au détriment de la lutte de base. « On le fait quand même, dit Lubat, mais après huit jours d'analyse, cette fois, on arrête. On est dans le rouge. On ne peut se dépenser à l'infini, sur la route, tous les soirs à crapahuter dans les bals. A ce train, fait pour maintenir Uzeste, Uzeste ne sera plus Uzeste. »

» Partout, l'artistique, c'est la distraction, le supplément d'âme, la

part de rêve. Nous, on veut en faire la part réelle du social. C'est pourquoi, en plus, dans les débats, je fais rire avec les difficultés d'Uzeste. On n'a jamais arrêté de rire, c'est d'ailleurs pas ce soir qu'on commence, mais avec tout ce que ça charrie d'histoire locale, nationale, universelle. Si penser, c'est dire non, il était temps.

» Arrêter, ça force les élus, les collectivités locales, à penser ce qui manque. On joue en permanence la comédie de l'utopie. Les organisateurs de festivals de « jazz » ne nous invitent plus : ils disent que ce n'est pas du jazz, ils ont raison, c'est pire. On crée le trouble, on crée trop de joie, la programmation autour fait, d'un coup, bizarre. On a moins de concerts. On en profite pour lire des livres, batailler, regarder des trucs à la télé, étudier la philo, apprendre des langues, ce qui est, à notre humble avis, très jazz, très humain, et éminemment politique.

» Dès qu'on arrête, tout le monde entend les questions que l'on pose en l'air depuis vingt-cinq ans : c'est où, l'art, dans la cité ? Après le boulot ? Contre la mort ? Pour consoler ? Pour consommer ? Quelle est la réalité ?

Cette fois, on crée de l'absence, un désert sans emphase, contre la marchandisation de ce qui reste de culture, la massification, la mystification. On est un épigone. Mais on est sûr de montrer un possible. Justement : ce possible, on le reconnaît à ce qu'il ne l'est pas. C'est l'impossible, le pur réel, le pur bonheur. On est passé de la posture à l'imposture : maintenant, on entre dans la posture. »

Reste à savoir ce que feront de cette semaine d'août ceux pour qui la Hestejada était le point de convergence musical, débattre et intelligent de l'été. La Compagnie leur a assez appris à ne compter que sur leurs propres forces. Les 19 et 20 août, il semble que les colloques et autres déjeuners sur l'herbe, avec Archie Shepp, Bourdieu, Portal, Bové, Emmanueli, soient maintenus. Pourvu qu'il pleuve ! On a connu le sublime à Uzeste. On y a connu bien des ratés énormes : ce sont les ratés qui viennent de commencer à manquer.

Francis Marmande

Les séductions du Mino Cinelu Quartet à l'hôtel d'Albret

Paris/Jazz. En route pour une semaine de musique au cœur du Marais avec le festival Quartier d'été

MINO CINELU, lundi 24 juillet, en ouverture de Jazz à l'hôtel d'Albret. Prochains concerts : Stefano Di Battista (le 27), Jimmy Scott (le 28) ; Sylvain Bœuf Quintet (le 29), Denis Lable Quartet (le 30), Alain Jean-Marie Trio (le 31). 31, rue des Francs-Bourgeois, Paris-01. M^o Saint-Paul. Paris Quartier d'été. Tél. : 01-45-08-55-25. 100 F et 120 F (15,24 € et 18,29 €).

Le Mino Cinelu Quartet ouvre la scène de l'hôtel d'Albret. Plein Marais, XVII^e siècle, cour carrée, pavés dodus, fenêtres de théâtre, son correct, rumeurs de salons, derniers feux parisiens des grandes saisons du jazz, M^{me} Tiberi au premier rang. Deux guitares plus celle de Mino, à l'occasion : la normale — Mitch Stein, jean déchiré — et la basse : Etienne Mbatpe, Ecole normale supérieure des bassistes camerounais, au même titre que Bona en moins star (un peu lancée par Mino), ou que Epepe en moins vert. Tous les bassistes s'appellent Richard. Sauf

Etienne, bonnet noir, gants noirs, le moins démonstratif du Cameroun, le plus vélocé en force (donc, en justesse), le plus « dans la basse » des bassistes. On peut aller au concert juste pour lui.

Ajoutons à la bande (tous ces lurons ont moins de vingt-cinq ans, sauf Mino, qui surfe sur les quarante), le DJ, *sound system* et trafics divers, descendu du New York en remplacement de Dj Logic, Nikodemus. Les DJ, ces lascars, ne sont pas instrumentistes. Leur irruption sur scène est passionnante. Rôle neuf. Ils apportent un savoir, une mémoire et un goût de la musique inédits. Lancement des sons, des idées, des paroles. Chœur antique inversé, humble. Ils sont les derniers à avancer sous pseudonyme peu sérieux. Du fond, Nikodemus passe à Mino de belles balles de musique. Au début, il y a l'album : *Enfin solo !* (1999, Universal Emarcy 546 402). Maintenant, la scène. C'est l'ordre, désormais. Le groupe de Mino, après six mois de scène, est en passe de dépasser l'album. Une fraîcheur, l'oubli des versions enre-

gistrées, la liberté, la scène s'ouvre enfin à la scène. Voix du monde, reggae alanguis, tempos d'enfer, blues bien gras, mélodies caressantes (*confians* en « remix », le tube de Mino du temps de *Weather Report*), impros pures, sans arrière-pensée, sans grille, sans chaîne. Aucun de ces drôles ne se demanderait une seconde s'il joue du jazz, du rock, de la fusion ou de la danse.

Chacun sait, sans s'en formaliser, la mémoire qui électrise sa main et comment, par temps de chance, la main s'envole. Percussions, basses, guitares, tout ce que joue Mino. Seule question, sortir de la science à l'instant du jeu. Mino crée la réponse. Son avantage, c'est sa carrière (Miles, free européen, jazz new-yorkais, Sting, Peter Gabriel) ; son handicap : sa carrière. Sa limite : l'ubiquité, instruments et rôles mêlés. Sa force : d'être partout, musculature de boxeur et sourire enfant. Introduction parfaite à Jazz à l'hôtel d'Albret.

F. M.

Week-end pieds dans l'eau à Mèze

Mèze/Musique. Le Festival de Thau, fidèle à son éclectisme, a fêté ses dix ans

MÈZE

de notre envoyé spécial

La légèreté peut être une qualité. Un défaut aussi. Tout est question de dosage. A Mèze (Hérault), au soir du 21 juillet, en clôture de la première nuit de la dixième édition du Festival de Thau qui s'est achevé dès le 23 juillet brutalement, sous la pluie, Femi a donné sa propre version de l'afro-beat inventé par son père, Fela, accompagné de sa puissante équipe de musiciens et danseuses-choristes. Il l'a fait avec un engagement total. Parmi les artistes du continent africain, Femi est, à l'instar de la voix d'or sénégalaise, Baaba Maal, l'un de ceux qui offrent les concerts les plus spectaculaires. Comme d'habitude, le public en a eu plein les yeux. Côté oreilles, en revanche, il a dû souffrir...

Les préposés au son n'ont réussi à maîtriser leur console qu'après une bonne moitié du concert. Les raisons d'un tel désastre ? Une petite fatigue, un caprice. Femi a pré-

féfé rester à l'hôtel l'après-midi plutôt que de se déplacer pour faire sa « balance ». Une autre attitude désinvolte est venue parasiter le festival. Matoma, société qui organise des tournées d'artistes, a programmé le même soir du 22 juillet Toots and The Maytals à Blaye-Les-Mines (Tarn) et à Mèze, deux villes distantes de 200 kilomètres. Résultat de ce douteux sens des affaires, il a fallu attendre 1 h 20 du matin avant que Toots ne monte enfin sur scène à Mèze...

Légende de la musique jamaïcaine, inventeur, dit-on, du mot « reggae » qu'il fut le premier à employer — dans *Do The Reggay*, signé en 1968 —, Toots Hibbert est un des « grands patrons » du ska et du rock steady, deux styles qui préféraient dans les années 60 l'arrivée du reggae. Sur la scène installée au bord de l'eau, la voix de ce chanteur, ailleurs exceptionnel, a trahi la fatigue.

En revanche, Danyel Waro, apôtre de la vraie légèreté, a gagné

les faveurs du public. Dès qu'il a commencé de chanter, les spectateurs jusque-là atablés — à Mèze, on déguste huîtres, crustacés et plats exotiques avant les concerts — se sont massés devant la scène. Ovation. Ce diable d'homme à la décontraction joyeuse, entre deux titres de maloya, a glissé quelques mots en créole sur son bonheur d'être à nouveau papa depuis vingt-deux jours, et sur son vieux copain Brassens, enterré de l'autre côté de l'étang, à Sète.

VIRTOUSE DE L'« ARGHOUL »

Quelques heures plus tôt, Senge ouvrait la soirée et a fait lui aussi l'unanimité. Lauréat du Prix Découvertes RFI Afrique 99, ce trio vocal chante sa terre, l'Androy, située dans le sud de Madagascar, région sèche surnommée le « pays des épines ». La veille, le groupe égyptien Ganoub et son virtuose de l'arghoul (clarinette double en roseau) Mostafa Abdel Aziz, augmenté du duo Orange Blossom de

Nantes, avait su également convaincre avec sa relecture — parfois osée, via les programmations des musiciens nantais — des musiques et chants de la Haute Égypte et de Nubie.

Le Ukulélé Club de Paris, lui, a montré quelques difficultés à séduire par son humour musical, ses gags et sa décontraction. Réunie autour de Cyril Lefevre, cette équipe de haut vol associant Joseph Racaille, Brad Scott, Tony Truant, Dominique Cravic et Fay Lovsky (François Ovide, retenu par d'autres obligations, n'était pas là) n'est pas parvenue à convertir le public au son aigrelet du ukulélé.

Patrick Labesse

★ Senge (du 26 au 28 juillet) et Ganoub (du 31 juillet au 4 août) seront en concert dans le cadre de Paris Quartier d'Été. Tél. : 01-44-94-98-00. Ganoub se produira également le 5 août à Fontenay-sous-Bois (94).

SORTIR

PARIS

Back in the USSR

En cent vingt films, un panorama complet du cinéma soviétique des origines aux débuts de la perestroïka. C'est ce qu'offrent deux cinémas parisiens en présentant les plus grands réalisateurs, les films les plus marquants et autres merveilles. A l'affiche de la semaine du 26 juillet au 1^{er} août, en commençant par le Cinéma des cinéastes : quatre films de Tengiz Abouladze réalisés en 1955 et 1984 (*L'Ane de Magdana*, *L'Incantation*, *L'Arbre du désir*, *Le Repentir*) ; cinq films d'Alexandre Dovjenco réalisés entre 1926 et 1939 (*Arsenal*, *La Terre*, *Ivan*, *Aerograd*, *Chthors*) ; plus cinq autres films soviétiques, dont *La Nouvelle Babylone* réalisé en 1929 par Ilia Trauberg et Grigori Kozintsev. La rive gauche, représentée par le Studio des Ursulines, propose, outre *La Migration des moineaux* réalisé en 1980 par le Géorgien Teimouraz Bablouani, deux films des années 80 de Karen Chakhnazarov (*Nous sommes du jazz*, *Le Garçon de course*), six autres films signés Larissa Chepitko, Nikolai Goubenko, Vitali Kanievski, Iossif Kheifits, Youri Ilienko, Konstantin Lopouchanski, et enfin quatre films d'Andreï Tarkovski. *Cinéma des cinéastes*, 17^e (01-53-42-40-20) et au Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-09). Jusqu'au 31 août.

COGNAC

Blues passions

La septième édition de ce festival prend des allures de grande machine toute dédiée au blues dans sa diversité (des racines acoustiques aux déversements les plus électriques) avec une quinzaine de scènes pour la plupart en centre-ville et de la musique dès le matin jusque tard dans la nuit. Aux quelques grandes vedettes du genre

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Ingmar Bergman *Sourires d'une nuit d'été* (1955) : le 26, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. *A travers le miroir* (1961) : le 27, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. *Saint-André-des-Arts*, Tél. : 01-43-26-48-18.

James Cagney *Ceiling Zero* (Howard Hawks, 1936) : le 26, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10 ; *Les Fantastiques Années vingt* (Raoul Walsh, 1939) : le 27, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10. *Action Christine*, 6^e, Tél. : 01-43-29-11-30.

Les Cent Jours du polar *Action Christine*, 6^e Tél. : 01-43-29-11-30.

Festival de cinéma en plein air de La Villette *La Ruée vers l'or* (Charlie Chaplin, 1925) et *Nanouk L'Esquimau* (Robert Flaherty, 1922) : le 26, 22 h. *La Voie lactée* (Luis Buñuel, 1969) : le 27, 22 h. *Prairie du triangle, parc de La Villette, Paris 19^e*. Tél. : 01-40-03-76-92. Jusqu'au 3 septembre.

Jean-Luc Godard *Je vous salue Marie* (1983) : le 26, 16 h 10, 20 h 10 ; *Soigne ta droite* (1987) : le 26, 18 h 10, 22 h 10 ; *Tout va bien* (1972) : le 27, 12 h 10, 16 h 10, 20 h 10 ; *A bout de souffle* (1959) : le 27, 14 h 10, 18 h 10, 22 h 10. *Le Champo-Espace Jacques-Tati*, 5^e, tél. : 01-43-54-51-60. *L'Elysées Lincoln*, 8^e tél. : 01-43-59-36-14.

Grands classiques sur grand écran *The Misfits* (John Huston, 1961) : le 26, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Écrit sur du vent* (Douglas Sirk, 1955) : le 27, 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. *Grand Action*, 5^e tél. : 01-43-29-44-40.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse*. De 12 h 30 à

présentées dans le parc public (Robert Lockwood Jr et Clifton Chenier Jr le 27 juillet, Mighty Mo Rogers le 28, Mighty Sam McLain le 29 ou Ray Charles le 30) s'ajoute une cohorte de plus ou moins nouveaux venus (Candy Kane, Frank Ash, Steve Big man Clayton, Gwyn Ashton, Jimmy Morello...) qui perpétuent et modernisent le genre, et dans de nombreux cafés et petits lieux des découvertes pour voir où en est le genre aujourd'hui.

Centre d'animation, 9A, place de Cagouillet, 16 Cognac. Du 27 au 30 juillet. Tél. : 05-45-32-17-28. De 50 F à 150 F (de nombreux concerts sont gratuits).

PHALSBOURG (Moselle)

14^e festival de théâtre

Ce festival, baptisé « Festival Erckmann-Chatrian », du nom de deux auteurs de la région, Emile Erckmann (1822-1899) et Alexandre Chatrian (1826-1890), qui ont écrit ensemble une trentaine d'ouvrages, permet chaque année à une trentaine de stagiaires de donner un spectacle à l'issue d'un stage intensif de cinq semaines de techniques théâtrales. Amateurs ou professionnels, des comédiens français et anglais, encadrés par des conseillers techniques et pédagogues d'Art dramatique de jeunesse et sport, mettront ainsi à profit leur apprentissage, avec quatre représentations de *L'Assemblée des femmes*, une comédie satirique d'Aristophane, sur la société athénienne du IV^e siècle avant J.C. La pièce raconte la conspiration des femmes d'Athènes, qui se rendent à l'Assemblée du peuple, vêtues des habits de leurs maris, et font voter une loi confiant le gouvernement de l'Etat aux mains des femmes.

Association culturelle et technique Erckmann-Chatrian, 10, rue Lobau, 57 Phalsbourg. Du 27 juillet au 1^{er} août. Tél. : 03-87-24-41-41.

20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Stephen Tharp (orgue) *Bach : Variations Goldberg*. Schumann : *Fugue sur le nom de BACH*. Newman : *Toccata et fugue symphonique sur BACH*.

Eglise Saint-Eustache, 2, rue du Jour, Paris 1^{er}. M^o Les Halles. Le 27, 20 h 30. Tél. : 01-44-94-98-00. De 50 F à 70 F.

Compagnie DCA Philippe Decoufflé : *Triton 2TER*. *Festival Paris Quartier d'Été, jardin des Tuileries, Paris 1^{er}*. M^o Concorde. Jusqu'au 5 août, 22 heures. Tél. : 01-44-94-98-00. De 80 F à 100 F.

Kenny Werner Trio *Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}*. M^o Châtelet. Le 27, 28 et 29, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 120 F.

Stefano di Battista Quintet *Festival Paris Quartier d'Été, hôtel d'Albret, 31, rue des Francs-Bourgeois, Paris 4^e*. M^o Saint-Paul. Le 27, 21 heures. Tél. : 01-45-08-55-25. De 100 F à 120 F.

Yellow Jackets *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e*. M^o Château-d'Eau. Le 27, 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Jimmy Bosch *Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11^e*. M^o Voltaire. Le 27, 20 heures. Tél. : 01-43-14-35-35. 175 F.

ZenZila, Digital Bled *Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris 19^e*. M^o Porte-de-La-Villette. Le 27, 20 h 30. Tél. : 01-40-03-75-15. 100 F.

Senge *Festival Paris Quartier d'Été, jardin du Luxembourg (kiosque), Paris 6^e*. RER Luxembourg. Les 27, 28 et 29, 18 heures. Tél. : 01-44-94-98-00. Concert gratuit.

Ti Coca et Wenge Neges *Festival Paris Quartier d'Été, parc de Choisy, avenue de Choisy, Paris 13^e*. M^o Tolbiac. Le 27, 19 h 30. Tél. : 01-44-94-98-00. Concert gratuit.

Nacao Pernambuco *Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9^e*. M^o Pigalle. Les 27 juillet et 3 août, 20 heures ; les 28 et 29 juillet et les 4 et 5 août, 20 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. De 110 F à 130 F.

Mama Sissoko *La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11^e*. M^o Bastille. Le 27, 20 h 30. Tél. : 01-44-64-94-72.

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal 55 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL PHILIPS

Un événement ffff Télérama

CHOC MUSIQUE

RICCARDO CHAILLY · KONDRASHIN

KIRILL

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon".

Tchaïkovsky. concerto pour piano n°1. Rachmaninov. concerto pour piano n°3

Le goût du risque. Ces deux enregistrements publics furent réalisés au début des années 80. Accompagnée par Riccardo Chailly, puis par Kirill Kondrachine, la pianiste argentine fait preuve d'une énergie et d'une fougue stupéfiantes. La sûreté rythmique de son toucher, la poésie qui surgit d'un instinct miraculeux du chant, apportent un témoignage de plus pour l'une des plus grandes interprètes de notre époque. Un disque majeur, dont ce *Troisième concerto pour piano* de Rachmaninov est considéré comme une référence absolue.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "Carrefour de Lodéon".

Le Monde

1000

MERCREDI 26 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Albert Uderzo.	TV 5
21.00 Musique, y a-t-il encore une guerre des tons ?	Forum
22.00 De l'opéra à l'opéra rock.	Forum
MAGAZINES	
19.00 Best of NPA.	Canal +
20.40 Les Mercredis de l'Histoire. La science au service de la guerre [3/3] : Missiles nucléaires, la mort en high-tech.	Arte
20.55 Sagas. Les héritiers.	TF 1
21.00 Les rencontres de l'été. Avec Manu Dibango ; Jean Cave.	LCI
21.00 Paris modes. Les tendances de l'été 2000.	Paris Première
21.05 Pulsations. Ménopause et andropause.	TV 5
22.25 On en rit encore ! Invitée : Michèle Bernier.	France 3
22.45 La Route. Best of.	Canal Jimmy
23.55 C'est la vie. Science et beauté : la dictature de l'apparence.	France 3
DOCUMENTAIRES	
20.00 Israël. Jérusalem et sa déchirure.	Odyssée
20.15 Reportage. Ecstasy, danger.	Arte
20.30 Windscale 1957, l'hiver nucléaire.	Planète
21.00 Le XX ^e siècle. Venezuela : Les guerilleros au pouvoir.	Histoire
21.25 L'Univers de Stephen Hawking. [3/6]. Alchimie cosmique.	Planète
21.35 Thema. Tokyo Kids. Une jeunesse sous l'emprise des images.	Arte
22.00 Le XX ^e siècle. Chronique d'une fin d'été.	Histoire
22.10 On the Road Again. Iran.	Odyssée
23.10 Résistance. [2/7].	Planète
23.30 Sexe, censure... et cinéma. [5/6]. Pour adultes seulement.	TSR
23.30 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes.	Odyssée
23.40 Who is Henry Jaglom ?	Ciné Cinémas
23.40 Danger réel. [3 ^e volet]. Danger maximum.	13 ^{ème} RUE
0.30 100 ans de films d'horreur. Les fantômes.	Ciné Classics
0.40 Panaït Istrati, écrivain vagabond.	France 3
0.40 La Lucarne. Maintenant ou jamais.	Arte
SPORTS EN DIRECT	
20.30 Volley-ball. Tournoi de qualification olympique. France - Taïwan.	Eurosport
20.30 Football. Coupe Intertoto. Demi-finale. Match aller.	Pathé Sport
2.55 Football. Mondial 2002. Éliminatoires. Brésil - Argentine.	Canal +

fr Monde
TELEVISION

FRANCE 2
20.50 Les Parents modèles
Un téléfilm léger, de Jacques Fantsen, qui traite d'un sujet grave : le divorce. Marc (J.-F. Stévenin) et Isabelle (Isabelle Gélinas), mariés depuis dix ans, décident de se séparer en douceur pour épargner leurs deux enfants. Le début est épatant, mais, sur la fin, le scénario s'essouffle. Néanmoins, cette fiction analyse avec justesse le regard tendre et lucide que les enfants portent sur leurs parents.

ARTE
21.30 Tokyo Kids
Sous-titré *Une jeunesse sous l'emprise des images*, Tokyo Kids, documentaire proposé en ouverture d'une Thema consacrée aux jeunes gens « branchés » de la capitale nipponne, se présente comme une succession de séquences tournées dans tous les lieux fréquentés par les adolescents : librairies spécialisées, magasins de mode, boutiques de jeux vidéo. Suivi à 22.55 du film *Samurai Fiction*.

FRANCE 3
0.40 Un siècle d'écrivains
« Quand un écrivain renonce à tout sens critique et devient la cloche fêlée d'une idée, il n'est plus un homme écouté et ne sert plus la cause qu'il doit défendre, il la compromet. » Ces paroles sont citées en conclusion de *Panaït Istrati, vagabond visionnaire*, réalisé en 1999 par Hélène Liout, portrait de celui qui fut appelé le « Gorki des Balkans », écrivain roumain d'expression française (1884-1935).

JEUDI 27 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Nicolas Hulot.	TV 5
21.10 Objectif Lune... trente ans après.	Forum
22.10 Objectif Jupiter.	Forum
MAGAZINES	
13.05 Dunia. L'Europe face à l'émigration africaine. Kinshasa : La dette coloniale. Portrait : Courant berbère. Recherche : Sans-papiers.	TV 5
13.50 La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. La Terre : Les ouragans.	La Cinquième
14.30 C'est mon choix. Je suis une croqueuse d'hommes.	TSR
16.00 Dites-moi. Invitée : Arouana Lipschitz.	RTBF 1
16.40 C'est l'été. En direct de Benodet.	France 3
19.00 Best of NPA.	Canal +
19.30 Rive droite, rive gauche.	Paris Première
20.05 Temps présent. Les villes de Temps présent : New York, vélo-express.	TSR
20.50 L'Été d'Envoyé spécial. Spéciale flics.	France 2
21.05 Les Aventuriers de la science. Les laboratoires de l'extrême. L'Airbus « A 300 zéro G ». L'averse de Léonides en Mauritanie. Le phénomène de la fluorescence sous-marine. Le centre d'entraînement de la NASA.	TV 5
22.05 Boléro. Invité : Pierre Cardin.	TMC
23.05 Ça va faire mâle.	France 2
23.45 Le Club. Invité : Jacques Deray.	Ciné Classics
DOCUMENTAIRES	
18.10 Papouasie Nouvelle-Guinée, la Machine à remonter le temps.	La Cinquième
18.25 Drôles de vies. Ils ont l'art d'y croire.	Canal +
18.35 100 ans de films d'horreur. Les spectres.	Ciné Classics
19.00 Voyages, voyages. Barcelone.	Arte
19.10 Joueuses de foot.	Planète
19.35 Métropolitain, un siècle de métro parisien.	Histoire
20.00 Médecine traditionnelle en Amérique latine. [4/7]. Mexique Tzotzil.	Planète
20.15 Reportage. Kumburnuss, la lanceuse élançée.	Arte
20.30 Vols de guerre. [4/11]. Le brouillage.	Planète
20.30 Le Vaisseau spatial Terre. Avalanche.	Odyssée
20.45 Thema. Sankt Pauli ou la grande liberté. Bye-bye Star Club.	Arte
21.00 Aux pays de France. Le vin en Centre-Loire.	Odyssée
21.30 Shaolin, la montagne des moines soldats.	Odyssée
22.15 Des trains pas comme les autres. D'Addis Abeba à Djibouti [1/2].	TV 5
22.20 Windscale 1957, l'hiver nucléaire.	Planète
22.20 Carnets de vol. Recherche et sauvetage.	Odyssée
22.30 Histoires de photos. Exodes, de Sebastiao Salgado.	Canal +
22.35 Histoire, le film. Chroniques d'Hollywood. [2/26].	Histoire
23.15 L'Univers de Stephen Hawking. [3/6]. Alchimie cosmique.	Planète
23.15 La Révolution du clonage.	Odyssée
23.30 Les Aventuriers de l'Égypte ancienne. [7 et 8/12]. George Andrew Reisner (1867-1942). Howard Carter (1874-1939).	Histoire
0.05 Yémen, le temps du sacré.	Planète
0.05 Les Quatre Saisons du berger.	Odyssée
1.00 Résistance. [2/7].	Planète
SPORTS EN DIRECT	
13.30 Tennis. Tournoi messieurs de Kitzbühel. (4 ^e jour).	Eurosport
20.30 Volley-ball. Tournoi de qualification olympique. France - Pays-Bas.	Eurosport
MUSIQUE	
19.00 Bach par C. Katsaris. Lors des Fianeries musicales de Reims.	Mezzo
19.15 Daniel Harding dirige Beethoven et Brahms. Par le Mahler Chamber Orchestra.	Muzik
21.00 Proms 2000 : le Requiem de Berlioz. Avec Stuart Neill, ténor. Par l'Orchestre et le Chœur de la Guildhall School of Music, l'Orchestre et le Chœur du Conservatoire de Paris, dir. Colin Davis.	Mezzo
21.00 « Vespri della beata Vergine », de Monteverdi. Par le Concerto Musicus de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt.	Muzik
22.35 Soirée latino-américaine. Avec John Williams guitare. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Daniel Barenboim.	Paris Première
22.40 Chopin. <i>Scherzo</i> n° 2 (op.31). Avec Brigitte Engerer, piano.	Mezzo
22.55 All-Star Swing Festival. Avec Ella Fitzgerald ; Count Basie et son orchestre ; Duke Ellington et son orchestre ; Dizzy Gillespie ; The Dave Brubeck Quartet ; Joe Williams ; Le quartet de Benny Goodman.	Muzik
23.00 « Echo et Narcisse ». Opéra de Gluck. Par l'Orchestre du Concerto Köln, dir. René Jacobs.	Mezzo
0.05 Jazz à Vienne 1998.	Muzik
TÉLÉFILMS	
18.15 Le Dernier Été. Claude Goretta. TV 5	
20.30 Le Secret des clichés. Stephen Poliakoff. O.	Canal +
20.30 Quand j'étais p'tit. Daniel Janneau. Festival	
20.35 Les Noces de Lolita. Philippe Setbon. TMC	
20.45 Alien Nation, les mutants 2. Kenneth Johnson. O.	RTL 9
22.10 Tous les hommes sont menteurs. Alain Wermus. Festival	
22.45 Silence mortel. R. Cardinal. TF 1	
SÉRIES	
17.00 Zorro. [1/2]. La Forteresse du Diable. TMC	
17.10 Alfred Hitchcock présente. Sylvia. La Cinquième	
19.30 Mission impossible. Gaz. O.	Série Club
20.05 Les Simpson. Le journal de Lisa Simpson. O.	Canal +
20.45 Buffy contre les vampires. L'esprit vengeur. O.	Série Club
20.55 Julie Lescaut. Ruptures. TF 1	
21.30 Stark Raving Mad. The Man Who Knew Too Much (v.o.). O.	Série Club
21.55 Townies. The Life of Ryan (v.o.). O.	Série Club
22.25 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. Maîtresse des rêves. O. Dette d'honneur. O.	M 6
22.45 Le Caméléon. Le négociateur (v.o.). Confrontations (v.o.).	Série Club
23.40 Les Brigades du Tigre. SOS tour Eiffel. Festival	
23.55 L'Homme invisible. Trafic d'armes. 13 ^{ème} RUE	
0.15 Chapeau melon et bottes de cuir. Faites de beaux rêves. O.	M 6
0.20 Absolutely Fabulous. La pauvreté (v.o.). O.	Canal Jimmy
0.50 That 70's Show. Les parents l'apprennent (v.o.).	Canal Jimmy

fr Monde
TELEVISION

CANAL+
18.25 Drôles de vies
Gilles Combet, auteur d'*Hôtels particuliers*, documentaire de la série estivale « Drôles de vies », s'est faufilé dans les couloirs des palaces parisiens les plus prestigieux, à la rencontre de ces locataires qui ont choisi d'y installer leur bureau ou d'y élire domicile, tels l'acteur Omar Sharif ou le sculpteur Arman. Trop anecdotique, son film ne fait qu'effleurer la personnalité des ces hôtes particuliers.

PARIS PREMIÈRE
21.00 Le Journal d'une femme de chambre ■ ■ ■
En 1963, Luis Bunuel écrit avec Jean-Claude Carrière une adaptation du livre d'Octave Mirbeau (publié en 1900), qui dénonçait les turpitudes de la bourgeoisie, le pouvoir de l'argent et la lutte entre maîtres et domestiques. Jeanne Moreau est admirable dans le rôle de Célestine, la femme de chambre voyeuse et arriviste. Forte composition de George Géret.

FRANCE 2
23.05 Ça va faire mâle
Nouveau divertissement estival de l'été, ce magazine, diffusé sur une chaîne publique, se présente comme « un talk-show dans lequel une bande de filles s'amuse à piéger les hommes ». Les animatrices s'acharnent effectivement sur la gent masculine, représentée par des vedettes du spectacle, du sport ou des médias. Une émission d'un goût douteux dont ni les femmes ni les hommes ne sortent grandis.

FILMS

16.50 L'Œuvre au noir ■ ■ ■
André Delvaux (Fr. - Bel., 1988, 105 min) O. Cinéstar 2

17.10 Tron ■ ■ ■
Steven Lisberger (Etats-Unis, 1982, 95 min) O. Cinéfaz

17.15 Cour martiale ■ ■ ■
Anthony Asquith (GB, 1955, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics

18.25 Trois places pour le 26 ■ ■ ■
Jacques Demy (France, 1988, 100 min) O. Ciné Cinémas 1

18.45 Network ■ ■ ■
Sidney Lumet (Etats-Unis, 1976, 120 min) O. Cinéfaz

18.50 Une vie moins ordinaire ■ ■ ■
Danny Boyle (GB - EU, 1997, 100 min) O. Ciné Cinémas 2



21.00 Jumpin' Jack Flash ■ ■ ■
Penny Marshall. Avec Whoopi Goldberg, Stephen Collins (EU, 1986, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3

21.10 Un été inoubliable ■ ■ ■
Lucian Pintilie (Fr. - Roum., 1994, v.o., 85 min) O. Cinéstar 2

21.45 Racket ■ ■ ■
John Cromwell et Nicholas Ray (EU, 1951, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics

22.10 Beau fixe ■ ■ ■
Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 1

22.35 Le Chêne ■ ■ ■
Lucian Pintilie (Roumanie, 1991, 105 min) O. Cinéstar 2

22.40 L'Autre ■ ■ ■
Youssef Chahine (Fr. - Eg., 1999, 95 min) O. Canal +

22.45 Soleil vert ■ ■ ■
Richard Fleischer (EU, 1973, 95 min) O. Ciné Cinémas 2

22.45 Cléo de 5 à 7 ■ ■ ■
Agnès Varda (France, 1961, N., 90 min) O. Canal + Vert

0.20 L'Apiculteur ■ ■ ■
Theo Angelopoulos (Fr. - Gré., 1987, 130 min) O. Cinéstar 2

FILMS

13.40 Claire Dolan ■ ■ ■
Lodge H. Kerrigan (EU, 1998, 90 min) O. Canal + Vert

14.15 Amour d'espionne ■ ■ ■
Gregory Ratoff (EU, 1937, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics

14.35 Allonsanfàn ■ ■ ■
Vittorio Taviani et Paolo Taviani (Italie, 1975, 110 min) O. Ciné Cinémas 2

15.30 Le Chêne ■ ■ ■
Lucian Pintilie (Roumanie, 1991, 105 min) O. Cinéstar 1

16.15 La Beauté du diable ■ ■ ■
René Clair (France, 1949, N., 95 min) O. Cinétoile

16.15 Jumpin' Jack Flash ■ ■ ■
Penny Marshall (EU, 1986, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3

18.55 Soleil vert ■ ■ ■
Richard Fleischer (EU, 1973, 95 min) O. Ciné Cinémas 1

19.05 L'Arlésienne ■ ■ ■
Jacques de Baroncelli (Fr., 1930, N., 85 min) O. Ciné Classics



20.30 La Veuve noire ■ ■ ■
Bob Rafelson. Avec Theresa Russel, Samy Frey (Etats-Unis, 1986, 100 min) O. Ciné Cinémas 2

20.55 Tron ■ ■ ■
Steven Lisberger (Etats-Unis, 1982, v.o., 120 min) O. Cinéfaz



21.00 Le Journal d'une femme de chambre ■ ■ ■
Luis Buñuel. Avec Jeanne Moreau, Georges Geret (France, 1964, N., 95 min). Paris Première

21.00 Une vie moins ordinaire ■ ■ ■
Danny Boyle (GB - EU, 1997, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3

21.10 L'Œuvre au noir ■ ■ ■
André Delvaux (Fr. - Bel., 1988, 105 min) O. Cinéstar 2

22.05 Le Seigneur de l'aventure ■ ■ ■
Henry Koster (Etats-Unis, 1955, v.o., 90 min) O. Ciné Cinémas 1

22.10 La vida alrededor ■ ■ ■
Fernando Fernán Gómez (Esp., 1959, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

22.15 The Pillow Book ■ ■ ■
Peter Greenaway (Fr. - GB, 1995, v.o., 125 min) O. RTBF 1

23.35 Trois places pour le 26 ■ ■ ■
Jacques Demy (France, 1988, 100 min) O. Ciné Cinémas 1

1.20 I Want to Go Home ■ ■ ■
Alain Resnais (France, 1989, 110 min) O. Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
15.45 Cinq sur 5 !
16.40 Medicopter.
17.35 Sunset Beach.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Walker, Texas Ranger.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Sagas.
22.50 Le ciel est en feu. Téléfilm. Dan Lerner. O.

0.30 Affaires non classées. O.

FRANCE 2
16.10 La Fête à la maison.
16.40 Conan.
17.30 Brigade des mers.
18.20 Helicopters.
19.10 Un livre, des livres.
19.15 Qui est qui ?
19.45 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Parents modèles. Téléfilm. Jacques Fansten. O.

22.40 Schimanski. Parodie de justice.
0.15 Journal, Météo.

FRANCE 3
16.40 C'est l'été.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'Info, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix pour l'été.
20.55 Manipulation. Téléfilm. Charles Wilkinson.
22.25 On en rit encore !
23.25 Météo, Soir 3.
23.55 C'est la vie.
0.40 Un siècle d'écrivains. Panaït Istrati.

CANAL +
► En clair jusqu'à 21.00
18.29 Entre chien et chat.
18.30 Drôles de vies.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
20.00 Le Zapping.
20.05 Les Simpson. O.
21.00 Le Journal des sorties.
21.00 Pédale douce. Film. Gabriel Aghion. O.
22.40 L'Autre ■ ■ ■
Film. Youssef Chahine (v.o.). O.
0.20 Velvet Goldmine ■ ■ ■
Film. Todd Haynes (v.o.). O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
14.00 Les Feux de l'amour.
14.50 Côte Ouest.
15.45 Les Dessous de Palm Beach.
16.35 Dawson.
17.45 Sunset Beach.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Walker, Texas Ranger.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Julie Lescaut. Ruptures.
22.45 Silence mortel. Téléfilm. Roger Cardinal.
0.30 Très chasse. Le sanglier dans tous ses états.

FRANCE 2
15.20 Tiercé. A Enghien.
15.40 Chiquinha Gonzaga. [5/30].
16.35 Conan.
17.30 Brigade des mers.
18.20 Helicopters.
19.10 Un livre, des livres.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.45 Point route.
20.50 L'Été d'Envoyé spécial. Spéciale flics.
23.05 Ça va faire mâle.
0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3
14.25 La croisière s'amuse. [1 et 2/2].
16.05 Va savoir. Histoires d'huîtres.
16.40 C'est l'été. A Benodet.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'Info, Météo.
20.03 Consomag.
20.05 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix pour l'été.
20.55 L'Année des méduses. Film. Christopher Frank. O.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Faustine et le bel été. Film. Nina Companeez.
0.50 Une maison de fous.

CANAL +
15.25 Surprises.
15.30 Rions un peu en attendant la rentrée.
16.30 Babylone yé-yé. [4/12].
16.55 L'homme qui en savait trop... peu. Film. Jon Amiel. O.
► En clair jusqu'à 20.30
18.24 Entre chien et chat.
18.25 Ils ont l'art d'y croire. Hôtels particuliers.
19.00 Best of Nulle part ailleurs.
19.45 Flash infos.
20.00 Le Zapping.
20.03 Lascars.
20.05 Les Simpson.
20.30 Histoires de photos. Le Secret des clichés. Téléfilm. Stephen Poliakoff. O.
22.30 Exodes, de Sebastiao Salgado.
0.00 Tragédies minuscules.
0.05 Vito, histoire d'une passion. Film. Julien Temple (v.o.). O.

FRANCE-MUSIQUES
20.00 Concert Euroradio.
Par l'Orchestre symphonique de Rotterdam, dir. Kurt Sanderling : œuvres de Mozart, Chostakovitch, Beethoven.
21.30 Festival international d'Art lyrique d'Aix-en-Provence.
Par l'Orchestre des jeunes Gustave Mahler, dir. Pierre Boulez : œuvres de Stravinsky, Scriabine, Webern, Berg, Varèse.
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE
20.15 Les Soirées. Œuvres de Glinka : Sérénade sur des thèmes d'Anna Bolena de Donizetti : Un adieu à Saint-Petersbourg, S. Leiferkus, baryton.
20.40 Vivaldi et son temps. Œuvres de Vivaldi, Corrette, Chédeville, Vivaldi, Pisendel, Haendel, Bach, Haydn, Monn.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Beethoven, R. Schumann, Brahms, Schubert.

ARTE
19.00 Connaissance. Les Globulys.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Ecstasy, danger.
20.40 Les Mercredis de l'Histoire. La science au service de la guerre [3/3].
21.30 Thema. Tokyo Kids.
21.35 Une jeunesse sous l'emprise des images.
22.50 Samurai Fiction. Film. Hiroyuki Nakano (v.o.).
0.40 La Lucarne.

M 6
17.25 Mission casse-cou.
18.25 Lois et Clark.
19.15 Tintin. Le crabe aux pinces d'or (2/2).
19.48 I-minute, Voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Jour J.
20.50 Tobias, l'enfant de la discorde. Téléfilm. Gloria Behrens. O.
22.40 Ally McBeal. O.

FRANCE-CULTURE
19.30 Personne n'est parfait.
20.30 Mesures, démesures. Pierre Boulez.
21.30 Fiction 30. Parlez-moi, de Linda Lè.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES
20.00 Concert Euroradio.
Juan José Chuquisengo, piano.
21.00 Così fan tutte. Opéra de Mozart. En direct du Festival international d'Art lyrique d'Aix-en-Provence. Par le Chœur de l'Académie européenne de musique d'Aix-en-Provence et le Concerto Köln, dir. René Jacobs. Alexandra Deshorties (Fiordiligi), Bernarda Fink (Dorabella).

RADIO CLASSIQUE
18.30 Majuscules.
Arturo Benedetti Michelangeli.
20.15 Les Soirées. Œuvres de C.P.E. Bach par die Akademie für alte Musik de Berlin. 20.40 La légende de Sainte Elisabeth. Opéra de Franz Liszt. Par l'Orchestre symphonique d'Etat de Hongrie, dir. Arpad Joo. Avec Kolos Kovats, Eva Farkas, etc.
23.10 Les Soirées (suite). Les grands chanteurs hongrois.

LA CINQUIÈME/ARTE
15.45 Cafés philo. Averroès.
15.50 Tempête et marée noire, six mois après.
16.20 Jeunesse.
17.10 Alfred Hitchcock présente. Sylvia.
17.40 100 % question.
18.10 Papouasie Nouvelle-Guinée, la Machine à remonter le temps.
18.55 C'est qui la France ?
19.00 Voyages, voyages. Barcelone.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Kumburnuss, la lanceuse élançée.
20.40 Thema. Sankt Pauli, quartier « show » de Hambourg. 20.45 Sankt Pauli ou la grande liberté. 22.30 Profession. Magliari ■ ■ ■
Film. Francesco Rosi.
0.20 Bye-bye Star Club.

M 6
1.10 Lucky Luke : Les Dalton en cavale. Film. Morris, William Hanna et Joe Barbera. O.

15.20 Code Quantum.
16.15 et 1.05 M comme musique.
17.25 Mission casse-cou.
18.25 Lois et Clark.
19.15 Tintin. Le secret de la licorne [1/2].
19.50 Voile. Tour de voile 2 000.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Paradis d'été. Ibiza.
20.50 Moitié-moitié. Film. Paul Boujenah. O.
22.25 Poltergeist. Maîtresse des rêves. O. Dette d'honneur. O.
0.15 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO
FRANCE-CULTURE
20.30 Equinoxes.
21.30 Fiction 30.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES
20.00 Concert Euroradio.
Par l'Orchestre symphonique de Rotterdam, dir. Kurt Sanderling : œuvres de Mozart, Chostakovitch, Beethoven.
21.30 Festival international d'Art lyrique d'Aix-en-Provence.
Par l'Orchestre des jeunes Gustave Mahler, dir. Pierre Boulez : œuvres de Stravinsky, Scriabine, Webern, Berg, Varèse.
23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE
20.15 Les Soirées. Œuvres de Glinka : Sérénade sur des thèmes d'Anna Bolena de Donizetti : Un adieu à Saint-Petersbourg, S. Leiferkus, baryton.
20.40 Vivaldi et son temps. Œuvres de Vivaldi, Corrette, Chédeville, Vivaldi, Pisendel, Haendel, Bach, Haydn, Monn.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Beethoven, R. Schumann, Brahms, Schubert.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films

- On peut voir
 - ■ A ne pas manquer
 - ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +**
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Un premier cas de « vache folle » a été diagnostiqué en France grâce au test rapide

LE MINISTÈRE de l'agriculture a annoncé, mardi 25 juillet, que le réseau national d'épidémiologie de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») avait identifié un nouveau cas chez un bovin élevé dans le département de la Manche. « Il s'agit du premier cas détecté dans le cadre du programme de recherche lancé par la France le 8 juin », précise le ministère. Ce cas a d'abord été diagnostiqué par la méthode de dépistage utilisant le test rapide, puis validé par le test officiel de confirmation. L'animal atteint était une vache laitière née en mars 1995 dans un élevage de la Manche. Conformément à la réglementation en vigueur, il a été procédé à l'abattage, en vue de son incinération, du troupeau dans lequel avait séjourné l'animal et qui comptait quatre bovins. »

Il s'agit du 29^e cas d'ESB depuis le début de l'année en France, mais du premier cas diagnostiqué chez un animal ne présentant pas

dont on sait qu'elle peut se transmettre à l'homme par voie alimentaire.

Au total, 48 000 bovins feront, d'ici à la fin de l'année, l'objet d'un dépistage afin de déterminer la proportion d'animaux en phase d'incubation et, à ce titre, potentiellement infectieux. En pratique, ce dépistage est effectué sur des fragments cérébraux de 350 milligrammes prélevés chez des animaux âgés de plus de deux ans, retrouvés morts (à cause d'une maladie ou d'un accident) ou abattus d'urgence en dehors de tout symptôme laissant craindre un cas d'ESB. Les experts postulent que cette fraction du cheptel bovin est la plus exposée au risque. 40 000 tests doivent être pratiqués dans les régions de Bretagne, de Basse-Normandie et des Pays de la Loire, qui totalisent à elles seules 80 % des cas français d'ESB et 75 % des cas touchant des animaux nés après l'interdiction des farines animales de viandes et d'os, vecteurs de l'épidémie.

Quelle sera la proportion des animaux qui, dans le cadre de ce programme de dépistage, seront identifiés comme étant porteurs de l'agent pathogène ? Une étude réalisée par l'Office fédéral vétérinaire suisse avec le même test que celui utilisé en France – commercialisé par la société zurichoise Prionics – a, ces derniers mois, donné des résultats positifs dans une proportion de 2 à 3 pour mille. Cette proportion était de 0,5 pour mille chez les animaux conduits à l'abattoir et dont les viandes devaient entrer dans la chaîne alimentaire humaine. Les autorités sanitaires françaises n'ont, curieusement, pas décidé, pour l'heure, d'effectuer de telles recherches au sein du cheptel conduit à l'abattoir. En Suisse, ce dépistage a conduit au doublement du nombre de cas d'ESB recensés.

L'annonce du ministère a été faite au moment où une délégation de la Confédération paysanne était reçue par les responsables de l'Afssa. Ce syndicat agricole s'oppose aujourd'hui à la mesure de prévention qui consiste à abattre l'ensemble du troupeau bovin dès lors qu'un cas d'ESB (cliniquement confirmé ou en phase d'incubation) a été diagnostiqué. La Confédération paysanne réclame qu'on ne procède qu'à l'abattage des animaux du même âge que l'animal malade ainsi qu'à celui des descendants de ce dernier. La position quelque peu paradoxale adoptée par ce syndicat, par ailleurs ardent défenseur du principe de précaution, pourrait être difficile à tenir au vu des prochains résultats du programme national de dépistage.

Jean-Yves Nau

LE CIRCUIT UGC a annoncé, mardi 25 juillet, reprendre dès le lendemain, dans toutes ses salles de cinéma en France, la commercialisation de sa carte « UGC illimité » (abonnement annuel à 98 francs par mois donnant droit à un nombre illimité de séances), qu'il avait lancée le 29 mars et suspendue le 10 mai. UGC s'appuie sur une décision du Conseil de la concurrence, qui a, mardi, rejeté les demandes de mesures d'interdiction conservatoires présentées par des concurrents – MK2, Cinévog SARL, SNC Studio du Dragon et la Sarl Les 5 Parnassiens. « Les cartes d'ores et déjà réservées par les spectateurs leur seront adressées sous quarante-huit heures », affirme UGC. Les spectateurs qui s'étaient inscrits sur les listes d'attente seront immédiatement contactés pour voir honorée leur demande. »

Le Conseil précise toutefois qu'UGC, avec 37,2 % des recettes à Paris et 26 % en Ile-de-France, est « un des premiers opérateurs du marché » et « qu'il n'est pas exclu qu'il soit susceptible de détenir (...)

une position dominante ». Le Conseil n'écarte pas la possibilité que la carte « puisse constituer une pratique de prix prédateur, cette question devant être étudiée plus attentivement lors de l'examen au fond. (...) Tout abonnement forfaitaire ouvrant droit à une prestation illimitée atteint nécessairement un seuil, au moins théorique, au-delà duquel les coûts ne sont plus couverts par les recettes. (...) Selon les chiffres fournis par UGC, la consommation effective moyenne des détenteurs de carte s'établissait à 0,7 entrée par semaine, soit 37,2 entrées par an, chiffre inférieur au seuil de 66 à 70 entrées annuelles au-delà duquel les coûts variables supportés par la société n'étaient plus couverts par les recettes tirées de l'abonnement ».

APPEL À LA CONCERTATION

Le ministère de la culture, qui avait seulement saisi le Conseil « pour avis » après le lancement de la carte, a publié un communiqué dans lequel il insiste sur le caractère recevable au fond des plaintes

des indépendants : « Le Conseil a en effet estimé dans ses considérants que l'intégration verticale de la société UGC, à la fois producteur, distributeur et exploitant, détenant trois des six multiplexes de la capitale et deux des sept multiplexes de la périphérie, n'excluait pas qu'UGC puisse être en situation de position dominante. » De plus, en dehors du domaine de compétence du Conseil, « le ministère de la culture a pu constater les manquements de la formule d'abonnement au code de l'industrie cinématographique, qui prévoit notamment un lien direct entre le prix du billet et la remontée des recettes aux ayants droit. Il a donc décidé d'engager une procédure de sanctions à l'encontre d'UGC ». Ces sanctions peuvent consister en une fermeture d'une semaine à un an et une amende pouvant atteindre 20 % du chiffre d'affaires.

« Les textes garantissant la transparence totale des recettes des exploitants et leur répartition aux ayants droit des films sont sans dérogation possible », ajoute le

communiqué du ministère. Enfin, Catherine Tasca souhaite que la concertation engagée en mai entre les professionnels débouche enfin sur des formules commerciales et des partenariats acceptés de tous et favorisant l'augmentation de la fréquentation dans l'ensemble des salles, sans déstabiliser un équilibre garant de la pluralité de l'offre cinématographique. »

Pour contrer l'initiative d'UGC, ses principaux concurrents – Gaumont, Pathé, MK2 – seraient prêts à mettre sur le marché leur propre carte. Les exploitants indépendants pourraient en faire les frais. « Qu'UGC reprenne de manière aussi précipitée et non concertée la vente de ses cartes est une véritable agression », déclare ainsi Pascal Rogard, délégué général de l'ARP (Association des auteurs réalisateurs producteurs), qui elle aussi avait saisi le Conseil de la concurrence. Il s'agit d'une initiative catégorique pour la pluralité. Les indépendants vont être laminés. »

Jean-Michel Frodon

Soupçons sur les ovins

Le professeur Stanley Prusiner, Prix Nobel de médecine 1997 pour ses travaux sur les maladies à prion, annonce disposer de nouveaux arguments scientifiques tendant à prouver que l'agent pathologique responsable de l'ESB (et, chez l'homme, de la maladie de Creutzfeldt-Jakob) pourrait être aujourd'hui présent de manière endémique dans le cheptel ovin britannique. Fondées sur des travaux réalisés sur des souris transgéniques et qui n'ont pas encore fait l'objet d'une publication scientifique, les affirmations du professeur Prusiner, citées par le *Sunday Times* du 22 juillet, sont a priori très inquiétantes. Confirmées, ces affirmations imposeraient de prendre en urgence de nouvelles mesures internationales de prévention à l'égard de la consommation de viandes ovines, britanniques ou autres.

les symptômes caractéristiques de cette maladie neurodégénérative. Cette annonce, faite quelques jours après la mise en œuvre sur le terrain du programme national de dépistage, laisse craindre une augmentation notable et rapide du nombre des cas d'ESB recensés dans l'Hexagone. Le programme national de dépistage, dont la responsabilité incombe à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), a pour but de donner une photographie plus précise de l'épidémiologie de cette maladie bovine, toujours mortelle,

A Strasbourg, le juge relaxe un caissier piégé par son bon cœur

STRASBOURG

de notre correspondant

La décision remonte au 9 juin, mais l'avocat l'a rendue publique il y a quelques jours seulement. Le client de M^e Richard Lux était un jeune homme de dix-neuf ans, John Gless, caissier dans une supérette de Bischheim, au nord de l'agglomération strasbourgeoise, et il avait été piégé par sa générosité. Le tribunal correctionnel de Strasbourg l'a relaxé.

Le 8 mars, le jeune employé avait vu passer à sa caisse un couple dans l'embarras. Du chariot, l'homme et la femme n'avaient retiré que quelques maigres denrées, qu'ils avaient posées sur le tapis de caisse. Le reste ? « Nous n'avons pas de quoi payer », répondaient-ils, en expliquant qu'ils étaient tous deux sans emploi, avec un enfant de sept mois à nourrir. Dans le chariot, des petits pots pour bébé, du sucre, du jambon, du fromage râpé. John ne connaissait le couple que de vue – ils habitaient tout près du magasin –, mais il a « craqué », raconta-t-il à l'audience. Il feignit alors d'ignorer le contenu du chariot, et ne factura

que les 50 francs de marchandises déposées sur le tapis. Mais le gérant de la supérette, qui avait remarqué la scène, s'interposa. Il appela la police, porta plainte contre le couple (qui emportait pour 629,59 francs de marchandises) et contre son employé, qu'il estimait complice. John Gless fut licencié sur-le-champ pour « faute grave », sans indemnités.

Siégeant en formation de juge unique, le tribunal a relaxé le caissier du délit de « vol en réunion ». « Il ne résulte pas du dossier et des débats la preuve que John Gless se soit rendu coupable des faits qui lui sont reprochés », indique le jugement. « J'avais plaidé l'absence d'intention délictuelle et j'ai été entendu », explique M^e Lux. John est ému : il a eu les larmes aux yeux devant ce couple, et son bon cœur a parlé. » Au procès, l'avocat avait cité la Bible : « J'ai évoqué l'évangile de Luc, dit de l'intendant infidèle, où celui-ci remet une partie des dettes aux débiteurs de son maître, qui va d'ailleurs le licencier. « Faites vous des amis avec le malhonête argent », conseille Jésus aux disciples. » Plus prosaïquement, le substitut du procureur n'a

requis aucune peine contre le jeune caissier. Le juge n'a pas eu la même indulgence pour les deux clients de la supérette, qui ne s'étaient d'ailleurs pas présentés à l'audience. Déjà condamné précédemment, l'homme a écopé d'une peine de six mois d'emprisonnement, dont deux avec sursis ; sa compagne a été condamnée à deux mois avec sursis, et ils devront payer 600 francs de frais de procédure.

A la supérette de Bischheim, le gérant ne souhaite faire aucun commentaire. John Gless, qui avait effectué des stages dans le magasin pour passer son CAP, avait deux ans d'ancienneté et venait, quelques mois plus tôt, de passer à temps complet. Son avocat tente aujourd'hui de négocier sa réintégration avec la direction du groupe, la Société lyonnaise de développement commercial (SLDC). Il espère que ce jugement facilitera les choses, sans quoi il promet de saisir le conseil des prud'hommes.

Jacques Fortier

Espace : arrimage à l'ISS réussi pour le module russe Zvezda

LE MODULE de service russe Zvezda, qui avait été lancé le 12 juillet depuis le cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan), s'est arrimé avec succès à la station spatiale internationale (ISS) mercredi 26 juillet à 2 h 45 (heure française). Dans les jours qui viennent, les ingénieurs de vol vont s'assurer de la bonne tenue de la jonction. C'est

ensuite Zvezda qui assurera le contrôle d'attitude et la propulsion pour le maintien de la station sur la bonne orbite grâce, notamment, au système de gestion des données – son « cerveau » électronique – fourni aux Russes par l'Agence spatiale européenne (ESA). Les systèmes qui remplissent actuellement ces fonctions seront désactivés sur l'autre module russe, Zarya, lancé en 1998, qui servira alors de « hangar » de stockage pressurisé.

« C'est un grand jour, car ce projet sur lequel nous travaillons depuis dix ans se développe avec succès », a déclaré le directeur de l'Agence spatiale russe, Iouri Koptev, qui venait d'échanger par téléphone des félicitations avec l'administrateur de la NASA, Daniel Goldin. L'arrimage réussi de Zvezda, fabriqué par la société russe Energia pour un coût de 320 millions de dollars, préfigure en effet l'immense Meccano spatial que devrait être l'ISS lorsqu'elle sera achevée, en 2005, avec une longueur totale de 108 mètres, une largeur de 74 mètres, un poids de 415 tonnes et un volume habitable prévu pour un équipage de sept personnes (Le Monde du 12 juillet).

En attendant, la construction de la station va se poursuivre. Dans trois semaines, un cargo automatique Progress apportera le carburant à la station, qui sera stocké dans les réservoirs de Zarya. Le premier équipage permanent – l'Américain Bill Shepherd et les Russes Sergueï Krikalev et Youri Gidzenko – devrait s'y rendre le 1^{er} novembre, à bord d'un vaisseau Soyouz, pour un séjour de quatre mois.

Réorganisation du groupe Hersant en Rhône-Alpes

LA SOCPRESSE (groupe Hersant) a mis en route la réorganisation de son pôle rhonalpin, constitué du groupe Progrès (Lyon) et du Dauphiné libéré (Grenoble). Au lendemain de sa démission du poste de directeur général d'Ouest-France, Michel Nozière a été nommé, mardi 25 juillet, PDG du Progrès, en remplacement de Xavier Ellie, lequel a également démissionné de ses fonctions de PDG de la société Delaroc, editrice du Progrès. Selon Le Figaro de mercredi, cette dernière société est « appelée à devenir prochainement le holding commun du Progrès et du Dauphiné libéré ». Elle sera présidée par le patron de la Socpresse, Yves de Chaisemartin, qui sera assisté de deux vice-présidents, Michel Nozière et Denis Huertas, PDG du Dauphiné libéré.

Incendie dans le tunnel du Fréjus

L'INCENDIE D'UN CAMION dans le tunnel du Fréjus (Savoie) a provoqué l'interruption de la circulation des poids lourds en direction de l'Italie, mercredi matin 26 juillet. Les véhicules légers ont été dirigés vers la RN 6 et le col du Mont-Cenis. Le camion, transportant des écrans de télévision, a pris feu peu avant 4 heures, à deux kilomètres de l'entrée du tunnel, côté français. Détecté par le système de vidéosurveillance, l'incendie, qui n'a fait aucune victime, a pu être maîtrisé par les équipes de secours du tunnel et les pompiers. Le tunnel franco-italien est emprunté quotidiennement par près de 6 000 poids lourds depuis la fermeture de celui du Mont-Blanc, elle-même due à l'incendie d'un camion, le 24 mars 1999. – (corresp.)

DÉPÊCHES

■ **CONJONCTURE** : la consommation des ménages en produits manufacturés a progressé de 0,1 % en juin, selon l'indice publié mercredi 26 juillet par l'Insee. Sur un an, la progression est spectaculaire (+ 6,2 %, + 2,8 % hors automobiles et produits médicaux).

■ **AUTOMOBILISME** : Peugeot a annoncé, mardi 25 juillet, l'arrêt de ses activités de motoriste de formule 1. Le fabricant français, qui équipe l'écurie Prost, cédera le 1^{er} janvier 2001 cette activité à Asia Motor Technologies (AMT), qui devrait maintenir l'équipe technique sur le site de Vélizy (Yvelines). AMT ayant déjà signé un accord avec Arrows, l'écurie Prost se trouve à la recherche d'un nouveau moteur.

A nos lecteurs

L'ABONDANCE de l'actualité nous oblige à reporter d'une journée la publication du troisième volet de notre série « L'envers du décor », en page Régions. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

Touristes, si vous saviez ...



Olivier Languepin
Cuba
La faillite d'une utopie

M folio
LE MONDE actuel
I N É D I T